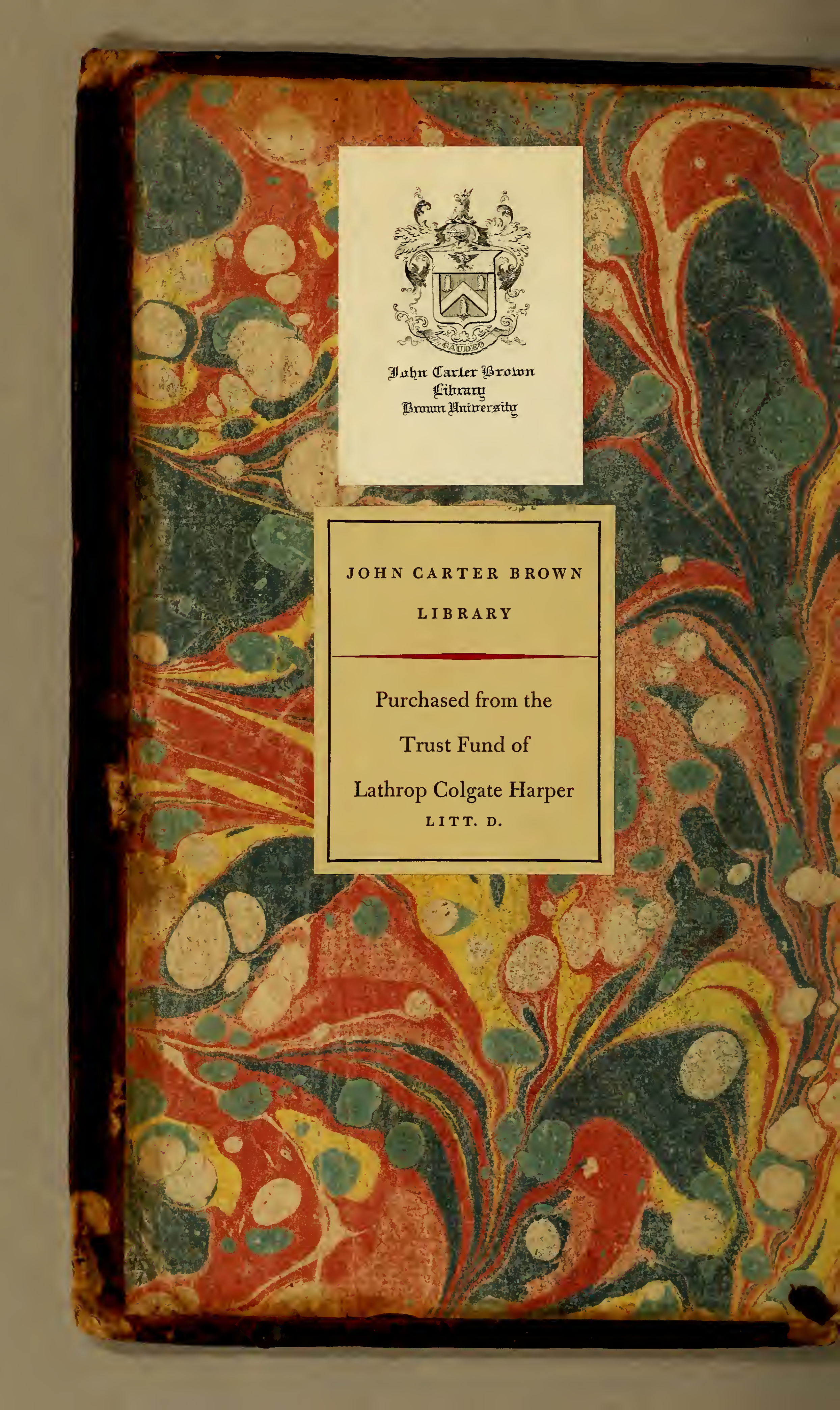



GAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University
JOHN CARTER BROWN
LIBRARY
Purchased from the
Trust Fund of
Lathrop Colgate Harper
LITT. D.



par Mich. Ét. Descourtilz
(Barbier, Dict. des ouvrages
anonymes vol. 2, col. 746)

1914

HISTOIRE
DES DÉSASTRES
DE SAINT-DOMINGUE,

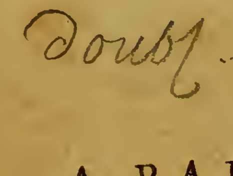
PRÉCÉDÉE

D'un tableau du régime et des progrès de cette colonie, depuis sa fondation, jusqu'à l'époque de la Révolution française;

AVEC CARTE.

. . . . quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui : quis talia fando,
Temperet à lacrymis ! . . . .

VIRG. ÆNEID. lib. II.



A PARIS,

Chez GARNERY, Libraire, rue Serpente, N°. 17.

AN III (1795).

AVANT-PROPOS.

QUELLE qu'ait été la destinée du plus grand nombre d'écrits, dont la multitude presqu'innombrable alimente ou fatigue depuis cinq ans la curiosité du public avide de s'instruire, et de pénétrer les causes et la chaîne des évènemens qui l'environnent, cette idée décourageante n'empêchera pas que je ne hasarde de lui offrir un nouvel ouvrage, qui sera peut-être plongé dans l'oubli profond qui a fait justice des premiers, si on le juge d'après la manière dont il est traité, mais qui pourroit paroître digne de quelqu'accueil, si l'on veut bien se pénétrer de toute l'importance de la matière, et d'un sujet qui aura du moins le prix et le mérite de la nouveauté.

Mes foibles talens ne me permettent pas de briller par les graces du style, et d'orner mon ouvrage de ces images fortes et sombres dont il étoit susceptible : je n'ai pu employer ces descriptions et ces peintures touchantes, dont le coloris, prodigué sur des faits imaginaires ou empruntés de mémoires infidèles, a fait quelquefois toute la réputation d'écrivains, qui, dédaignant de se restreindre dans les bornes du vrai, ne se sont souvent occupés, en traitant des sujets sérieux et purement historiques, que de parler à l'imagination et à l'ame, et d'émouvoir la sensibilité. Je ne prétends qu'au mérite de présenter au lecteur la vérité seule, toute entière, les fruits de quelqu'expérience, et le résultat d'observations faites sur les lieux et au centre des évènemens.

Les faits dont je me propose d'offrir le développement, se sont passés à seize cents lieues des bords européens. A travers un intervalle aussi immense, ils n'ont pu jusqu'ici fixer l'attention, déja trop captivée par des évènemens plus prochains, et qu'on ne chercha jamais à diriger vers eux. Mais ils concernent la colonie de Saint-Domingue; nommer seulement cette possession autrefois si florissante, c'est rappeler à l'esprit de l'homme le moins instruit, l'idée de la source la plus abondante des richesses de la France, une des bases les plus essentielles de son commerce, et la colonne fondamentale de sa prospérité.

Cet ouvrage contient le récit d'évènemens, qui, quels qu'en aient été pour tous l'importance et le résultat, sont restés inconnus jusqu'aujourd'hui, ou dont on ignore du moins les causes, l'enchaînement et la conclusion. Ce n'est, à proprement parler, qu'une rédaction suivie de notes prises dans cette colonie pendant un séjour d'un assez grand nombre d'années, et qui forment un tableau rapide des malheurs qui l'ont ruinée et presqu'anéantie. Forcé de garder le silence pendant le cours de la plus odieuse tyrannie, je n'en formai le plan qu'à l'époque où les rayons de la vérité commençant à percer de toutes parts, amenèrent les premières discussions touchant les colonies, et lorsque la nomination d'une commission choisie dans le sein de la convention nationale, manifestant sa sollicitude sur leur sort, et le dessein de l'adoucir, me permit d'entrevoir de loin un avenir moins malheureux, et que tout n'étoit pas perdu sans ressource. Ce plan fut presqu'aussitôt exécuté

que conçu. L'ouvrage étoit terminé, il y a six mois; mais un hiver long et rigoureux, l'éloignement, et quelques raisons générales et inutiles à développer, n'ont pas permis de le présenter jusqu'aujourd'hui au public : néanmoins il arrivera encore à temps. Les ténèbres qui enveloppent cette intéressante question, sont toujours également épaisses; et de tant d'espérances dont il avoit été permis de se flatter, aucune, dans le long intervalle écoulé depuis la formation de la commission des colonies, n'a été encore réalisée.... On a seulement adopté une mesure que j'avois osé invoquer d'avance, comme seule capable d'opérer quelque bien. Des représentans du peuple sont envoyés à Saint-Domingue ; ils partent, dit-on, avec les meilleures intentions, et chargés d'instructions soutenues par un armement formidable qui va donner tout l'appareil de la force et de la puissance nationale à une mission que l'expérience m'avoit fait envisager comme ne devant être fondée que sur la prudence et la persuasion. J'avois cru, d'après le souvenir si récent du passé, que tout le succès à espérer, ne pouvoit être désormais que le fruit de la sagesse et de l'habileté d'un ou de plusieurs hommes qui, plus sensibles à la gloire qu'à la crainte du danger, se seroient généreusement dévoués à l'alternative de sauver Saint-Domingue, ou d'y périr.

Mais il en a été autrement ordonné. De nouvelles victimes vont être lancées dans ce gouffre avide de l'espèce européenne, qui ne leur fera pas plus de grace qu'à tant de milliers d'hommes qu'il a engloutis, dans des temps moins malheureux, et au milieu d'une abondance qu'on

n'oseroit se promettre..... (Ciel! exauce les vœux que je forme pour ma patrie et pour Saint-Domingue! Ecarte loin des représentans la horde exécrable et toujours empressée des intrigans; daigne enfin ne pas laisser inutile l'espoir fondé sur un meilleur avenir!)

Le laps de temps a dû amener des changemens, et apporter au moins une légère modification à l'état où étoient les choses à l'époque à laquelle cet ouvrage fut écrit. Quelques observations qui se trouvent dans l'introduction, ont pu vieillir, ou devenir inutiles; mais je n'y changerai ni ne retrancherai rien. J'ai dit dans l'introduction, écrite long-temps avant les journées du 12 germinal et de prairial, que *l'affreux terrorisme tenoit ses poignards suspendus sur la tête des malheureux Américains*...... Je ne me dédirai pas, même aujourd'hui (25 *prairial*), quel que soit le nombre de têtes coupées à cette hydre infernale, toutes ne le sont pas: le terrorisme existe encore! il existera tant qu'on verra le crime impuni, l'innocence opprimée, et de vils brigands assis dans *la chaise curule*..... Si les temps ne sont plus les mêmes, si les circonstances se sont un peu adoucies, les vérités qui y sont énoncées existent toujours dans toute leur intégrité, et les maux qui y sont dévoilés, n'ont eu encore d'autre adoucissement qu'une lueur d'espérance, dont rien ne garantit le succès, et dont il est bien permis de douter, lorsque les auteurs ou complices de tant de forfaits sont encore libres, tranquilles et puissans, six mois après la formation de la commission chargée d'examiner leur conduite.

On doit observer que le tableau qui précède l'historique des derniers évènemens arrivés à Saint-Domingue, et qui renferme quelques détails sur le régime et les accroissemens de la colonie, fut fait sur les lieux, et que je suis censé l'écrire dans les temps florissans d'une heureuse tranquillité. Ce tableau eût été susceptible d'un plus grand développement : mais pourquoi trop s'appesantir sur des détails qui ne sont propres qu'à réveiller d'inutiles regrets, et dont le souvenir doit être rangé désormais au rang des chimères ? Je me suis renfermé dans les bornes de ce qui étoit indispensablement nécessaire à l'instruction du lecteur, et pour le mettre en état, par une légère connoissance du passé, de comparer et de juger des faits et des évènemens qui suivent.

La partie historique commence à l'époque de la révolution de 1789, et est conduite jusqu'à celle de la formation de la commission des colonies, chargée de nettoyer *les écuries d'Augias*. . . . . Mon examen, mes recherches, pour scruter dans leur source les principes de tant de malheurs, ne s'étendront pas au-delà des bornes de Saint-Domingue; et je ne courrai pas les risques, en cherchant à suivre à travers les mers le fil d'Ariadne, de réveiller imprudemment l'animosité et les passions du petit nombre de *négrophiles, philantropes*, etc. etc. qui n'ont pas été écrasés sous les ruines qu'ils occasionnèrent eux-mêmes en Europe comme en Amérique. Il n'entre pas non plus dans mon plan de parler des malheurs de la Martinique, et de la désastreuse conquête de la Guadeloupe, que le jacobin Victor Hugues, commissaire de

Robespierre et du comité *d'horrible mémoire*; opposant sa férocité et le courage invincible d'une poignée de républicains à l'ennemi qui s'en étoit rendu maître, est parvenu à révolutionner, en soulevant les esclaves, et en faisant passer les maîtres sous le fer de la *guillotine*. Je laisse à d'autres témoins impartiaux et fidèles, à retracer ces victoires souillées par les plus épouvantables excès, et dont le fruit se borne à de tristes décombres : d'autres dérouleront les intrigues, qui du sein de la métropole, ont bouleversé les colonies, et dont le développement fournira des matériaux intéressans pour l'histoire de la Révolution française. Résidant à seize cents lieues, je ne peux parler que de ce qui s'est passé sous mes yeux; et m'attachant à mon objet, je ne ferai connoître les causes éloignées que sommairement, et en racontant leurs terribles effets. Souvent le lecteur, en parcourant les affreux évènemens passés à Saint-Domingue, croira entendre le récit de ceux dont la France a été le théâtre, et sera à même de faire de fréquens rapprochemens. Cet ouvrage, écrit avec précipitation, n'a également eu pour objet que de traiter les évènemens principaux, sans y mêler aucun des faits épisodiques et accessoires, si propres à y répandre quelqu'agrément, et à en adoucir la secheresse. Il m'eût été facile d'orner mes récits, en y entre-mêlant des traits touchans de ma propre histoire, et des malheurs qui n'auroient pas eu besoin des secours de la fiction pour exciter le plus vif intérêt. Mais je me suis rigoureusement attaché à mon sujet principal, et j'ai au moins le léger mérite d'avoir courageusement résisté à la démangeaison si

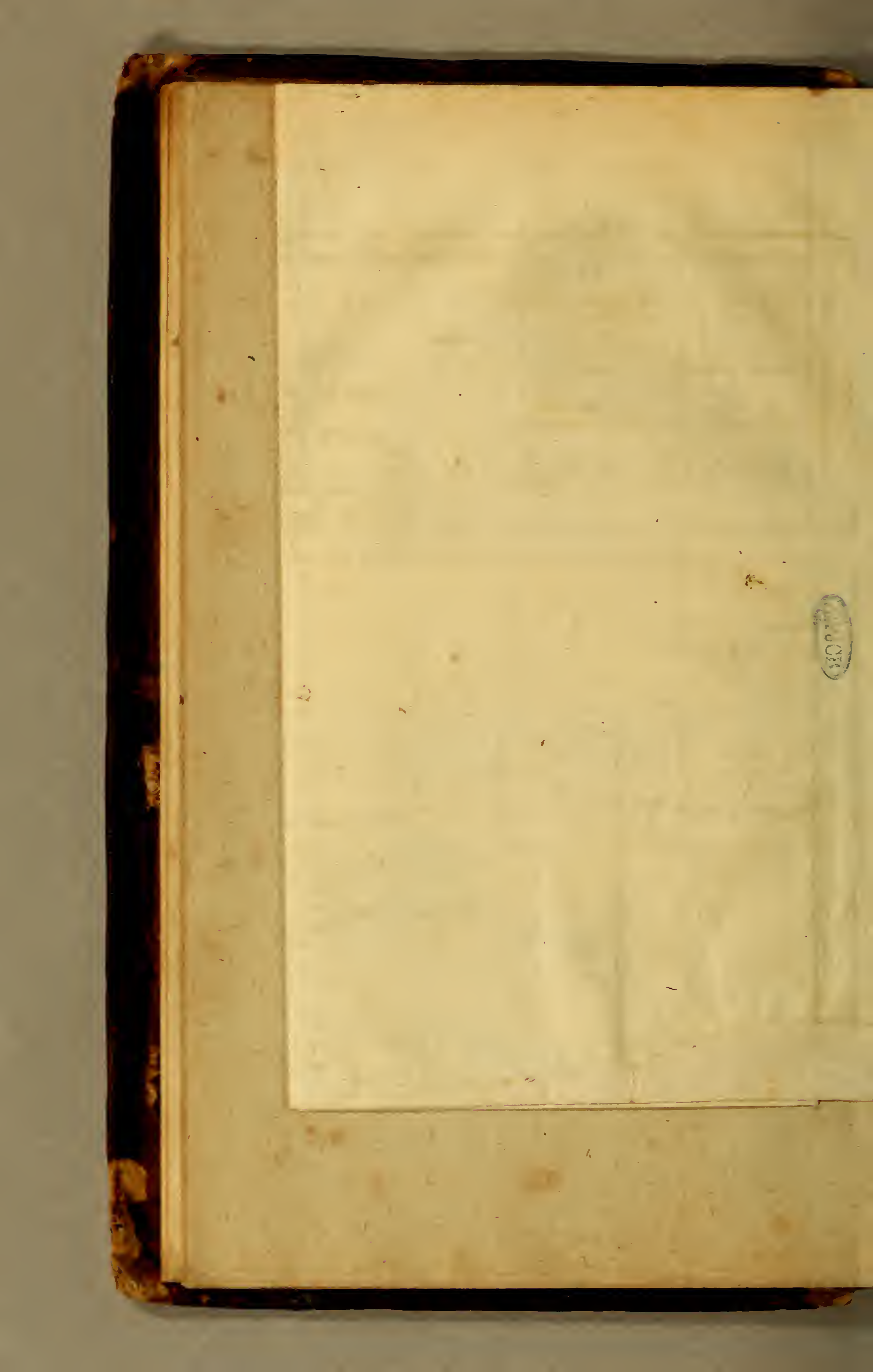
ordinaire de parler de soi-même, et qui eût été excusable dans un homme qui a eu une part si directe dans ces évènemens. Qu'il me soit permis du moins de céder un instant ici à l'attendrissement que j'éprouve au souvenir des dangers auxquels j'arrachai une jeune épouse et deux enfans, dont l'un naquit au milieu des flammes de l'insurrection de 1791, et l'autre vit le jour, sans autre secours que Dieu et la nature, au milieu des flots des mers du nord, pendant l'hiver de 1793. C'est à mes noirs que je dus mon salut et celui de ma famille. Dans une occasion terrible, deux d'entre eux scellèrent de leur sang leur attachement et les nombreux témoignages de leur fidélité, et périrent pour nous sauver. Ce sont ceux qui furent autrefois mes esclaves, qui, à travers les bois et les plus horribles dangers, m'aidèrent à gagner le frêle bâtiment sur lequel j'osai me commettre pour fuir en Europe : c'est enfin à leur amour que je devois quelques débris pour substanter ma famille ; mais le barbare système des *réquisitions* m'a impitoyablement enlevé ces minces ressources que les brigands d'Amérique avoient épargnées ! Il ne me reste plus que mon intéressante famille, et le dernier refuge des malheureux, l'espérance !

Cet ouvrage est encore moins destiné à satisfaire la malignité, et à alimenter l'esprit de haine et de parti. N'étant propre à en flatter aucun, il ne peut avoir pour objet que la vérité et le bien. Je n'ai malheureusement rencontré que très-rarement des occasions d'accorder des éloges ; mais je me suis aussi constamment abstenu de jetter le blâme sur qui que ce soit individuellement. J'ai toujours tout rejetté sur

le malheur des temps et des circonstances dans lesquelles il eût été difficile de rester exempt de tout reproche ; et si, malgré toute l'attention à éviter de nommer les individus, j'en ai désigné quelques-uns, j'y ai été forcé par des droits bien mérités, et par la nécessité d'éclairer ma marche, et d'aider, autant qu'il est possible, à l'intelligence des faits. J'ai mis en tête de l'ouvrage la carte de l'isle de Saint-Domingue, que j'ai cru propre à mieux faire saisir la connoissance des évènemens, et par le moyen de laquelle il sera facile de les suivre pas-à-pas.

Il ne me reste plus qu'à supplier le lecteur de se rappeler constamment le sentiment qui a dicté cet ouvrage, et d'être indulgent pour le style, et pour des incorrections qui ne peuvent avoir manqué d'échapper à un homme confiné depuis si long-temps au milieu des montagnes de Saint-Domingue, et qui n'eût jamais de prétention au mérite littéraire.

CARTE DE
L'ISLE DE St DOMINGUE
une des Grandes Antilles
Colonie Françoise et Espagnole
Long. du Meri. de l'Isle de Fer
Long. du Meri. de Paris
Petite Inague
Grande Inague
Grande Cayque du Nord
Isle de la Tortue
I. DE CUBA
Baracoa
Cap François
Port au Prince
Plaine de l'Artibonite
I. de la Gonave
Etang de Riquille
San Domingo
La Vache
I. de la Saona
I. de la Beate
Cap de la Beate
I. de Samana
Mouchoir Carré
Isles Turques
Baye des Gonaives
Baye de Neybe



INTRODUCTION.

De tous les grands évènemens qui ont marqué l'époque à jamais mémorable de la révolution française, il n'en étoit pas de plus remarquables, de plus dignes d'être approfondis, que les troubles qui ont agité et qui agitent encore les colonies françaises des Antilles. De tous les crimes qui ont, en quelque sorte, terni l'éclat dont est environné le berceau de la plus majestueuse république du monde ancien et moderne; de toutes les plaies que la scélératesse et la perversité ont causées à la France, il n'en est pas de plus affreuses, de plus sanglantes et de plus difficiles à cicatriser, que les malheurs qui, après une suite non-interrompue d'horribles convulsions, ont presque totalement anéanti, du moins pour elle, la plus florissante de ses possessions. Par quelle fatalité, après une expérience de cinq années, et au moment même où tous les maux de la France sont mis à découvert; par quel aveuglement inconcevable s'occupe-t-on à peine d'un des plus terribles quelle ait éprouvés, de celui peut-être qui menace le plus directement, et sa prospérité, et son existence! Soit qu'on ignore encore que ces

maux sont à leur comble, soit qu'on les ait jugés moins pressans que ceux qui paroissent intéresser plus directement la sollicitude nationale, à peine daigne-t-on se souvenir enfin qu'il existe une colonie française de Saint-Domingue; à peine songe-t-on à appliquer un remède aux infortunes qui la désolent. Mais à quelle époque! lorsqu'il n'en est plus temps, peut-être.... Que dis-je, porter un remède?... eh! quel est celui dont on pourroit faire usage, lorsque la plaie n'est seulement pas sondée, et qu'on ne connoît même pas encore sa nature, et quelle en est la profondeur. Quoi! la colonie de Saint-Domingue étoit-elle donc si ignorée, ou paroissoit-elle d'une importance si médiocre, que le bruit de ses malheurs ait à peine pénétré en Europe, ou n'y dût être accueilli qu'avec indifférence? Huit cents vaisseaux et vingt mille matelots annuellement et sans interruption employés par elle, un commerce de 3 à 400 millions, une balance de 80 millions avec l'étranger, les manufactures nationales vivifiées, une multitude de bras qu'elle seule mettait en mouvement au sein de la France, qui lui devoit presque toute sa splendeur, étoient-ils des avantages si minces qu'on pût envisager d'un œil sec et insouciant la perte dont on étoit

menacé, et qu'il soit permis de s'aveugler aujourd'hui sur la grandeur de celle qu'on a faite? Et c'est pourtant après cinq années de méditations et de connoissances acquises dans le grand livre du malheur et de l'expérience, qu'on se trouve encore réduit à se demander, quels sont donc les maux qui ont affligé Saint-Domingue? quelles en sont les causes, et quel remède il seroit nécessaire d'y apporter? . . . L'histoire de cette colonie n'étoit pas si étrangère à celle de la France, qu'il fût difficile de reconnnoître, aux traits qui la caractérisent, son analogie avec elle, et que la révolution coloniale étoit une des conséquences inévitables de la révolution française. Mais là comme ici, de misérables intrigans regardèrent les troubles et la confusion comme leur patrimoine; là, ils s'efforcèrent également d'attiser le feu de la discorde, de provoquer le choc des passions, et de s'emparer des mouvemens irréguliers d'un peuple levé pour ses droits ou pour conquérir sa liberté. Les hommes qui ont, dans ces derniers temps, inondé la France de sang, sont les mêmes, ou n'avoient pas un but différent de ceux qui, à Saint-Domingue, se sont également baignés dans celui des blancs, qu'ils avoient juré d'exterminer, et des noirs qu'ils prétendent

être venus rendre à la liberté. Si les complots ténébreux des premiers ennemis de la révolution ébauchèrent les désastres de cette colonie, dans l'espérance d'ôter à la France un de ses plus puissans soutiens, le projet infernal d'anéantir le commerce, de ruiner les riches, et d'exaspérer le pauvre, en paroissant tout faire pour lui, y mit le comble, et fut incontestablement, en Amérique, une des ramifications de l'affreux systême qui a failli faire de la France, un objet non moins déplorable que celui qu'offre aujourd'hui cette isle malheureuse. Voilà ce qu'on ignore, ce qu'on paroît à peine soupçonner. Le crime terrassé en Europe, est encore triomphant au-delà des mers, et menace d'engloutir les débris échappés à ses fureurs.

Le règne de la justice se rétablit sur tous les points de la France, la sagesse de la Convention nationale s'empresse de cicatriser les blessures profondes que des scélérats lui ont faites, du moins le voile qui les couvroit est entièrement déchiré : les maux seuls que Saint-Domingue a soufferts semblent être encore inconnus ; on en soupçonne à peine l'étendue, et le remède qu'il seroit instant d'y appliquer paroît d'autant plus éloigné, que le jugement est encore en suspends pour déterminer quels sont les vrais

coupables, les vrais auteurs de ses désastres. Les ténèbres dont l'insouciance et le crime ont enveloppé l'histoire des derniers temps de cette colonie, sont-elles donc si épaisses, qu'il soit difficile ou même impossible de distinguer de paisibles cultivateurs d'avec des brigands, assassins et incendiaires; les victimes, d'avec leurs bourreaux; des infortunés qui ont tout perdu, jusqu'à l'espérance, d'avec des scélérats gorgés de sang et de richesses? y a-t-il donc tant à balancer entre les destructeurs d'une des florissantes villes du monde, entre des hommes qui ont tari par le fer et le feu la plus abondante source des richesses de la France, et renversé en un instant le merveilleux édifice que la main industrieuse de l'homme avoit mis deux siècles à élever? y a-t-il à balancer, dis-je, entre de pareils hommes et un peuple entier, dont une moitié a péri victime de tant de forfaits, et dont l'autre, réfugiée sur une terre étrangère et disséminée dans les deux hémisphères, y vit désespérée et sans ressource? funeste et déplorable incertitude, qui n'empêche pas, peut-être, qu'on ne soupçonne et que l'imagination ne commence à embrasser toute l'étendue de maux affreux que chaque instant aggrave et rend de plus en plus irremédiables; mais qui ne permet pas même

d'entrevoir l'époque à laquelle on y doit mettre un terme, et encore moins d'être assuré d'avance de l'efficacité des moyens qui seront employés !

Une chose singulière, et non moins affligeante, c'est que personne n'ait entrepris de jetter quelque jour sur une question si importante, et dont le résultat intéresse la France entière : je ne dis pas dans ces temps affreux, où parler le langage de la vérité étoit un crime irrémissible; mais depuis que la tyrannie ayant péri, accablée sous les ruines dont elle s'étoit environnée, l'homme juste peut se livrer sans crainte ni incertitude à l'amour de la patrie, et proférer hardiment tout ce qu'il croit utile à ses intérêts et à sa prospérité; depuis enfin que la Convention nationale, s'occupant de remédier aux maux de la France, a paru porter particulièrement son attention sur ceux qui lui ont été faits dans ses colonies, et a nommé une commission dans son sein, pour découvrir le fil d'une intrigue trop long-temps ignorée, et que le crime a jusqu'ici enveloppée d'un voile aussi spécieux qu'impénétrable. De tant de témoins oculaires, n'y en avoit-il aucun capable de porter le flambeau de la vérité dans ce dédale obscur, et de renverser en son nom, l'édifice fantastique élevé par le mensonge et par la calomnie ! Parmi

tant d'envoyés, chargés de venir implorer les secours de la métropole, en faveur de la plus belle de ses possessions, un seul n'a-t-il pu tirer jusqu'aujourd'hui le rideau qui couvre les évènemens, et en peindre toutes les horreurs d'une main ferme et impartiale? Je n'ai eu connoissance, jusqu'ici, que de déclamations vagues; de dénonciations incohérentes, appuyées de faits vrais ou hasardés, et imprégnées de cet esprit de haine et de fureur qui excite la défiance, suspend le jugement, et auquel l'homme juste, qui ne demande qu'à être éclairé, ne peut accorder sa confiance. Ce sont des hommes coupables, d'autres, parmi lesquels il s'en trouve qui ne sont pas exempts de tout reproche, qui s'accablent réciproquement des plus odieuses imputations. Ceux-ci dénoncent des crimes dont l'existence n'est que trop certaine, les autres y répondent par des récriminations et des accusations habilement calculées, et présentées d'une manière spécieuse. Les faits déja connus, et dont on ne peut plus douter, parleroient assez, et seroient suffisans pour trancher la difficulté, et déchirer le masque dont les vrais coupables se couvrent, si depuis cinq ans l'intrigue et la scélératesse n'étoient parvenues à cacher constamment le fil qui conduit à travers les détours tortueux de ce

labyrinthe, et n'avoient tellement réussi à dénaturer les évènemens et à empêcher qu'ils fussent envisagés sous leur vrai point de vue, qu'au moment où la colonie de Saint-Domingue est presqu'entièrement engloutie dans l'abîme où ils l'ont précipitée, et d'où toute la puissance humaine tentera bientôt en vain de la retirer ; qu'en ce même moment, dis-je, l'histoire de ses malheurs est plus obscure pour les Français que celle de la révolution de Pologne, et qu'au lieu de réclamer hautement secours et assistance pour cette importante partie de la république française, on se repaît avec sécurité de contes absurdes, de chimériques espérances, qui loin d'être aussi légèrement adoptées par les hommes instruits, ne sont à leurs yeux qu'une preuve de plus de l'ignorance funeste où l'on est sur les évènemens, et de la lenteur qu'on mettra à en prévenir les tristes résultats, en supposant même qu'enfin on s'en occupe...... Mais comment la France n'auroit-elle pas été trompée sur la situation de ses colonies, elle qui l'a été si cruellement sur celle de ses contrées intérieures ! Comment s'imaginer d'ailleurs que des possessions fameuses par leurs richesses ne deviendroient pas la proie du crime et du brigandage qui l'ont désolée elle-même !

Une prévention ancienne et malheureuse, et la précipitation avec laquelle toutes les discussions qui concernoient les affaires des colonies furent de tout temps traitées et jugées, ne sont pas une des moins puissantes causes qui contribuèrent à ses malheurs. L'intrigue et l'erreur provoquèrent ou dirigèrent les décisions les plus importantes; et si dans le grand nombre il en est quelques-unes qui eussent pu opérer le bien, elles furent si foiblement soutenues qu'elles ne produisirent aucun effet, et que souvent même, loin d'atteindre le but qu'on s'étoit proposé, elles devinrent une nouvelle source de malheurs, parce que, n'étant accompagnées d'aucun des moyens propres à vaincre l'esprit d'opposition, et à réprimer la malveillance, elles ne servirent qu'à attiser le feu de la discorde et à redoubler la fureur de ceux qui avoient intérêt à perpétuer ces troubles et ces déchiremens. L'incertitude de l'assemblée constituante sur le parti auquel elle devoit s'attacher irrévocablement, et la versatilité de ses décrets, produisirent les plus funestes effets; et en flattant tour-à-tour les factions qui divisoient la colonie, n'en satisfirent aucune, et creusèrent insensiblement l'abîme dans lequel elle ne tarda pas à être précipitée. Sans m'étendre ici sur tous les décrets émis tou-

chant les colonies, je n'en citerai particulièrement que trois, qui, fondés sur des principes absolument opposés, ne remédièrent à aucun mal, et concoururent au contraire également, à exalter les passions et à développer les causes qui ont poussé Saint-Domingue vers sa ruine totale. Le décret du 15 mai 1791, destructeur d'un préjugé que des hommes même de bonne-foi regardoient, d'après une longue expérience, comme le fondement le plus solide de l'existence des colonies, eût pu, s'il avoit été accompagné d'un appareil proportionné à son importance, concilier des choses qui avoient paru jusqu'alors incompatibles, ramener les esprits à des idées plus saines, et les diriger vers un centre commun et propre à les satisfaire tous. Mais l'opposition qu'éprouva ce décret, même au sein de l'Assemblée nationale, et la foiblesse des mesures prises pour son exécution, ne firent que les aigrir, et loin de dissoudre les orages présens, en firent craindre de plus terribles pour l'avenir.

Le décret du 24 septembre, émis par la même assemblée, fondé sur des principes diamétralement opposés, arriva au moins trop tard et acheva de tout perdre. Parvenu à Saint-Domingue au moment où cette colonie étoit agitée par

d'horribles convulsions, il fut reçu presque avec indifférence par la classe des blancs, dont il flattoit les idées orgueilleuses, mais que le malheur et l'expérience avoient déja corrigés et rendus plus justes, et il exaspéra les hommes de couleur qui, parvenus à acquérir quelqu'influence, n'étoient rien moins que disposés à rétrograder et à perdre en un instant le fruit de tant d'efforts; indépendamment de la certitude que leurs implacables ennemis, une fois redevenus les maîtres et les arbitres de leur sort, ne manqueroient pas de s'en prévaloir pour tirer une vengeance terrible de leurs forfaits.

Le décret du 4 avril 1792, prononcé par l'Assemblée législative, et qui embrassoit l'extrêmité opposée, s'il n'aggrava pas le mal, fut au moins inutile, et ne remédia à aucun des malheurs que les décrets précédens n'avoient pu prévenir. Tout entier en faveur des mulâtres, les blancs n'y virent qu'une récompense accordée aux crimes affreux dont ils avoient été les victimes; et les premiers, enorgueillis par leurs succès, ne bornoient déja plus leurs prétentions aux droits qui leur étoient accordés par la loi, et n'étoient rien moins que disposés à se conformer à un décret qui, tout favorable qu'il leur étoit, les ramenoit dans des bornes plus justes, et qui ne

convenoient déja plus à leur orgueil et à leurs espérances.

Les malheurs qui ne cessèrent d'aller en croissant, ne prouvèrent que trop l'inutilité de ces différentes mesures, sans en excepter la dernière, dont tous les hommes sages et éclairés par l'expérience, avoient enfin senti la nécessité, mais que trop de retardement avoit malheureusement rendue intempestive.

Enfin la France fit les plus grands sacrifices, et envoya en 1792, aux Antilles, des vaisseaux, une armée d'élite, et des secours immenses en argent et en munitions de toute espèce. Mais il étoit écrit dans le livre des destinées, que ces secours efficaces, et desquels on étoit en droit de tout attendre, semblables à l'arme qu'on laisse dans les mains d'un furieux, et imprudemment confiés à la perversité et à la malveillance, deviendroient un moyen de plus de destruction et de ruine. C'est de l'époque de leur arrivée dans la colonie que datent ses plus grands malheurs, et ce fut au moment où l'on osa se flatter qu'elle alloit être sauvée, qu'on la vit marcher d'un pas encore plus rapide vers sa dernière heure et son entier anéantissement.

Tel est l'enchaînement de faits et de désastres sur lequel j'entreprends de jetter quelque clarté.

Je veux tenter de dissiper les ténèbres qui semblent l'envelopper : ténèbres qui sont bien plutôt l'ouvrage de l'artifice, et le résultat des efforts des scélérats intéressés à couvrir cette épouvantable intrigue d'un voile épais, que l'effet de l'insouciance ou des grands évènemens qui, par leur importance et leur proximité, ont captivé jusqu'ici l'attention d'une manière plus directe. Il est naturel d'ailleurs, qu'on ne s'intéresse que foiblement à des malheurs éloignés, et dont on ignore l'étendue, les détails et la progression. A peine le français d'Europe est-il instruit, d'une manière vague et générale, que Saint-Domingue est depuis cinq ans, le théâtre d'horribles convulsions. Mais tous peut-être ignorent qu'on touche au moment de perdre sans retour une colonie sans laquelle, puisqu'il faut le dire, tous les efforts que l'on fait pour rétablir le commerce de la France, seront vains, à moins de parvenir à substituer un nouveau systême commercial à celui dont elle étoit la plus ferme base, systême qui, quelle qu'en soit la possibilité, ne peut être que l'ouvrage des siècles et de longues combinaisons. Cette perte, qui d'un instant à l'autre devient de plus en plus infaillible, ne s'opèrera pas par le passage

de cette possession importante dans des mains étrangères : bientôt l'ambitieux ennemi qui l'a envahie ne sera pas plus avancé que la France, qui, luttant contre l'Europe entière, n'a pu l'empêcher de s'y établir ; bientôt ce qui reste encore de ses villes opulentes, de ses riches habitations, sources inépuisables d'immenses richesses, ne sera plus qu'un vaste monceau de ruines et de cendres ; et le moment n'est pas éloigné peut-être, où les vaisseaux européens qui recherchoient cette isle avec tant d'empressement, fuiront ses côtes désertes, et infestées par des hordes féroces, avec plus de soin que les premiers navigateurs qui tentèrent de s'établir en Amérique, n'évitaient les contrées habitées par des peuples cruels et antropophages.

Mon premier objet est de donner une connoissance certaine et aussi détaillée que le permettent mes foibles talens et ma mémoire, des malheurs qui, depuis quatre ans, affligent Saint-Domingue. Mon but le plus pressant est ensuite, non d'indiquer le remède qu'il convient d'y apporter (peut-être ne me croiroit-on pas ; d'ailleurs je suis homme, et je pourrois me tromper), mais d'éveiller enfin toute la sollicitude nationale, et de mettre un terme à tant

d'incertitudes et à une sécurité presqu'aussi funeste que le mal même, en proclamant hautement une vérité dont il n'est déja plus permis de douter. Encore quelques instans de plus, employés à de vaines discussions, au lieu d'une mesure grande et rapide, qui seule est capable de tout sauver, et il faudra renoncer sans retour à une possession riche et florissante, objet éternel de la jalousie de l'Europe entière, et dont on sentira trop tard la perte irréparable, lorsque le tumulte d'une guerre terrible une fois passé, lorsqu'une paix solide ayant calmé l'enthousiasme généreux d'un peuple qui combat pour sa liberté, lui permettront de sentir la profondeur de ses blessures et son épuisement!..... Ah! qu'on ne se laisse pas abuser par des récits insidieux et mensongers, qui n'ont d'autre but que de gagner du temps, et de faire perdre la trace de crimes prêts à être dévoilés! qu'on ne se laisse pas entraîner trop légèrement au charme consolateur d'espérances dont la réalisation pourroit, tout au plus, être effectuée dans un temps de calme et de paisibilité, en se flattant même qu'on parviendra à surmonter d'innombrables difficultés physiques et morales..... En Amérique comme en Europe, une autorité étendue au-delà des bornes,

une confiance trop aveuglément accordée à des individus, ont ébranlé la chose publique jusques sur ses fondemens. Trop de sécurité sur les évènemens ultérieurs acheveroit de tout perdre. Autant les funestes effets du crime sont rapides, autant ceux du bien et de l'ordre sont lents à opérer. Il n'est plus permis d'en douter, et ceci servira de réponse à ces hommes qui, intéressés à persuader que tout est pour le mieux, s'efforcent d'égarer l'opinion et la bonne foi publiques, par les nouvelles artificieusement répandues, et qui trop convaincus eux-mêmes de l'épouvantable résultat de leurs opérations, ont la perfidie de représenter Saint-Domingue marchant à grands pas vers son entier retablissement, et près de reprendre cette splendeur qui faisoit, avant qu'ils y eussent abordé, le désespoir des ennemis de la France et l'admiration de l'Europe étonnée. Tel un autre fléau de son pays et de l'humanité annonçoit les malheurs de la Vendée entièrement finis, lors même que le sang français ruisseloit à travers ses plaines infortunées, et que ses villes et ses villages n'offroient aux yeux épouvantés que des ruines et des cadavres ! . . . .

Il n'est que trop certain, que les plaines brillantes de Saint-Domingue, ces plaines, autrefois

autrefois couvertes de richesses, ne sont plus qu'un désert inculte et abandonné. De tristes décombres y rappellent à peine au voyageur effrayé, les superbes établissemens que n'a-guères on y rencontroit à chaque pas. C'en est fait! ces malheureuses contrées n'offrent même pas à l'industrie de l'homme laborieux, les ressources qu'un terrein vierge et couvert d'épaisses forêts présenta à ceux qui osèrent les premiers entreprendre de les cultiver. Il reste à peine les fondemens de ces masses de bâtimens des manufactures à sucre : ces machines ingénieuses et construites à grands frais, ont été réduites en cendres. La destruction totale des arbres antiques, et aussi anciens que le monde, qui couvroient Saint-Domingue, à l'arrivée de ses premiers conquérans, a fait disparoître tous les moyens de réparer ces pertes. Enfin les bras qui vivifioient tout ont éprouvé une diminution effrayante, par les maux inévitables de la guerre et des maladies; et les hommes qui y ont survécu, depuis trop long-temps accoutumés à la licence, au meurtre et au brigandage, n'offriront jamais à l'agriculture que des ressources incertaines, sinon accompagnées d'un danger imminent, pour quiconque osera se charger de les diriger dans un état dont ils

ont perdu l'habitude, et qui fut toujours opposé à leur goût naturel et à leurs inclinations.

A l'exception de quelques bouquets de bois, que la main de l'homme ambitieux et pressé de jouir a épargnés jusqu'aujourd'hui, les mornes de Saint-Domingue, déja à moitié ruinés avant la révolution, et à moitié couverts de plantations en café, dont la conservation exigeoit un entretien soigneux et régulier : ces mornes, dis-je, que l'abandon et la cessation du travail (ceci sera sensible à quiconque a une légère idée de la culture coloniale) a couverts de halliers, ne sont plus qu'une terre dégradée, sans sel, et presque généralement condamnée à une stérilité éternelle ! Imposteurs et brigands ! voilà un tableau que j'aurois pu étendre, et dont je vous défie de contester l'authenticité. Osez maintenant abuser de la crédulité publique, et peindre comme un phénix prêt à renaître de ses cendres un pays que vous avez couvert de sang et de ruines, et que les héritiers de votre rage homicide, fidèles à vos instructions, achèvent de pousser vers son anéantissement. . . . . Osez nous représenter comme des citoyens paisibles, des êtres que vous avez transformés en tigres altérés de sang ; et comme disposés à rentrer dans la carrière de l'agriculture, des

hommes que vous en avez arrachés, et dont vous avez dénaturé les inclinations et la docilité, par le long exercice et par l'habitude fortement enracinée du vol, de l'incendie et du carnage.

Ce que je viens de dire sur l'état actuel de la colonie de Saint-Domingue, et sur les allarmes que les vrais amis du bien doivent éprouver pour l'avenir, seroit susceptible d'un développement utile et lumineux : mais la religion nationale n'est pas encore assez éclairée ; les discussions touchant les colonies n'ont pas encore acquis un dégré suffisant de maturité, et ce n'est pas pendant le règne de la prévention et de l'incertitude qu'il appartient à un colon d'aborder certaines vérités, dont l'expérience et la réflexion amèneront avec le temps la connoissance, et dont elles peuvent seules assurer le triomphe. Mais il me sera bien permis du moins de ne pas croire à toute l'efficacité si proclamée d'une mesure grande et généreuse en elle-même, et qui lentement mûrie, fût devenue une des époques les plus honorables à l'humanité ; mais qui, trop précipitamment hasardée, n'a servi jusqu'ici qu'à creuser son tombeau et à s'éloigner du but vertueux qu'on s'étoit proposé. Souvent le bien même n'est bien que par la sagesse et la maturité qui président à son

application et au choix des mesures propres à l'opérer ; et ce n'est pas la première fois que des intentions pures n'auroient produit que des fruits amers, par la négligence des moyens qui auroient dû être employés et qui seuls étoient capables de conduire à d'heureux résultats.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici l'apologie absolue de l'esclavage sur lequel a été fondée jusqu'ici l'existence des colonies.... J'ai, au contraire, à dévoiler des vérités dont l'exposition franche ne tendra rien moins qu'à accréditer ce reproche. Cependant, je suppose que, lorsqu'il en étoit temps encore, j'eusse été consulté sur cette grande détermination qui ne tend à rien moins qu'à changer la face de la France et peut-être de l'Europe entière, j'aurois dit : Hommes probes, qui travaillez à-la-fois au bonheur de votre patrie et à celui de l'humanité, ah ! gardez-vous du piége qui vous est tendu par le crime, revêtu du masque de la vertu.... Voyez l'affreux abîme entr'ouvert à côté même du bien que vous voulez opérer.... craignez de substituer le néant à une brillante réalité.... craignez que par trop de précipitation, de vaines spéculations de philantropie ne tarissent subitement une source abondante

de richesses, et qu'un fantôme créé par l'imagination ne remplace en un instant ces ressources immenses, fruit du travail de plusieurs siècles, et auxquelles les besoins de la patrie vous imposent la loi de ne point attenter! L'humanité vous prescrit des loix; mais les intérêts de la patrie ne vous imposent pas de moindres devoirs, et vous commandent de grands ménagemens; c'est à votre prudence à tout mûrir, à tout concilier! Mais l'arrêt en est prononcé.... je ne sais plus que m'y soumettre avec respect, et ma langue sèchera dans ma bouche plutôt que de conseiller un pas rétrograde.... Il n'appartient qu'au temps et à l'expérience de développer des vérités suspectes de la part d'un homme, et sur-tout d'un homme intéressé : mais en attendant, le mal fait des progrès effrayans, les momens pressent, et il est temps ou jamais de recourir aux remèdes qui peuvent encore être de quelqu'efficacité.

Je n'émettrai pas d'une manière plus étendue mon opinion sur ceux de ces remèdes qu'il seroit instant d'employer par préférence. Je ne dirai qu'un mot, et ce mot sera dicté par la vérité et par l'amour de mon pays....... Souvent j'entends parler d'armemens qu'on prépare pour aller au secours de Saint-Domingue.....

Quoi ! la France ne s'est-elle pas déja assez épuisée en inutiles efforts pour ses colonies? a-t-on oublié qu'en pleine paix, et lorsqu'elles offroient encore des ressources abondantes pour leur entretien, ces gouffres dévorateurs lui ont englouti, en peu d'instans, une escadre brillante et quatorze mille hommes de troupes d'élite, dont aucun peut-être ne reverra jamais les bords de sa patrie ? Ah ! ce n'est pas au moment où elle a besoin de tous ses héroïques enfans, qu'il convient d'éloigner de son sein le nombre suffisant pour asseoir des espérances fondées de succès ! ce n'est pas au moment où les côtes de France sont menacées par des forces de mer formidables, qu'on doit morceler ses escadres, et les envoyer au loin s'anéantir en détail. Les espérances d'un succès incertain ne sauroient balancer la certitude trop assurée de perdre en peu de temps hommes et vaisseaux. Mais l'ennemi a envahi Saint-Domingue! Eh! qu'importe à la République que cette source abondante de richesses ait été détournée par les Anglais, ou quelle ait été tarie pour jamais par la rage exterminatrice des brigands intérieurs ! peut-être un jour leur devra-t-on la conservation des seules parties préservées par leur présence du fléau destructeur ! d'ailleurs, j'ose

le dire, c'est en Europe qu'il faut forcer l'ambitieuse Angleterre à abandonner ses conquêtes d'Amérique. Vaincue et malheureuse, la France eut inévitablement perdu ses colonies; triomphante par-tout, elle saura bien forcer ses ennemis à s'humilier devant elle, et à lui restituer celles de ses possessions éloignées qu'ils retiennent encore.

Mais c'est dans le cœur même de Saint-Domingue qu'existe le mal le plus funeste, celui auquel, avant long-temps, il sera désormais inutile de pourvoir. Législateurs, c'est sur l'un d'entre vous, sur un homme ferme, intelligent, rempli d'intentions pures, et revêtu de tout l'éclat de la puissance nationale, qu'il est encore permis de fonder quelques espérances. La Convention nationale ne peut raisonnablement compter que sur un de ses membres, que des orages multipliés, et une longue expérience, lui ont appris à bien connoître. Défiez-vous de ces intrigans qu'un triste essai n'a que trop fait apprécier; de ces hommes qui, exerçant une tyrannie affreuse au nom de la liberté, qui égorgeant en parlant d'humanité, qui ruinant et bouleversant tout, sous le prétexte dérisoire de rétablir l'ordre et la tranquillité, prirent à peine le soin, en Amérique comme en Europe, de déguiser le

sentiment qui les animoit, celui de satisfaire leur haine, leur ambition, et une basse cupidité ! Au reste, qu'on ne s'exagère pas d'avance le succès ultérieur de la seule mesure qu'il convient à mon avis d'adopter. Quels que soient les talens et les lumières d'un représentant du peuple chargé de cette mission honorable et laborieuse, les plaies qu'il aura à sonder sont trop profondes pour qu'il parvienne à les cicatriser entièrement, et à opérer un changement qui ne peut être que l'ouvrage du temps et d'autres circonstances. Il n'appartient qu'à un homme instruit par l'expérience, des intérêts et des intrigues coloniales, de prédire, comme il ne convient qu'à un homme courageux et dévoué à la chose publique, de connoître d'avance les difficultés qu'il aura à vaincre, les obstacles et peut-être les dangers qu'il aura à surmonter. D'autres ont cueilli les fleurs de cette mission, il n'en reste plus que les épines : mais d'autres aussi, accumulant forfaits sur forfaits ont tout perdu, tout bouleversé, et il seroit digne d'un membre de la Convention nationale, qui a sauvé la France, de préparer le salut de la plus importante de ses possessions, et d'arrêter le mouvement rapide qui entraîne ses tristes restes vers leur ruine totale. Nulle mission n'offrit jamais

plus de gloire à recueillir, mais aussi nulle ne présenta jamais autant de travaux à essuyer. Les fonctions de représentant du peuple à Saint-Domingue ne peuvent convenir qu'à un homme sage, courageux, capable de scruter tous les replis du cœur humain, et doué de toutes les qualités politiques et morales qui constituent l'homme d'état et un vrai républicain. Sonder des plaies profondes, en étudier les causes et la progression, déjouer les intrigues de la scélératesse et de l'aveugle intérêt, parvenir, à force de prudence et d'adresse, à devenir le régulateur des mouvemens divers et à enchaîner la fureur de tigres, prêts à méconnoître et à dévorer leurs amis même; méditer enfin sur les lieux, les bases d'un plan qui tendroit à concilier le respect et les droits de l'humanité avec les intérêts de la patrie: telle est, en peu de mots, la tâche importante qu'il auroit à remplir. Mais je le répète, la conclusion d'un si grand ouvrage est au-dessus des forces d'un seul homme: puisse-t-il seulement avoir la gloire d'en préparer les moyens! puisse-t-il maîtriser les passions et procurer un instant de calme et de repos à une colonie accablée depuis quatre ans par tous les fléaux ensemble! il aura alors suffisamment mérité de la patrie et de l'humanité;

mais le complément de ses opérations, le rétablissement d'un ordre et d'une tranquillité stables à Saint-Domingue, et le retour d'une partie de l'éclat dont brilloit autrefois cette colonie, ne peut être que l'ouvrage *du temps, de l'expérience, et de la paix dont la France jouira après l'avoir donnée à toute l'Europe* (1).....

Tandis qu'un homme, quel qu'il soit, revêtu de tout l'éclat de la puissance nationale, et chargé des instructions bienfaisantes de la Convention... ira verser sur les maux de Saint-Domingue un beaume salutaire, et approfondir sur les lieux même le principe et les causes de ses longues infortunes, il importe de les faire également connoître à la France, trop long-temps abusée. Tel est l'objet dans lequel j'ai entrepris ce petit ouvrage, qui consiste dans un exposé rapide des évènemens qui se sont passés à Saint Domingue, depuis l'année 1789 jusqu'à cette époque. Je n'ai malheureusement à raconter qu'une longue série de malheurs ; et ces malheurs sont sans doute aussi dignes, ou plus peut-être, d'affec-

(1) Graces soient rendues à la Convention nationale, mes vœux sont remplis ! Depuis que ceci est écrit, elle a décrété l'envoi de représentans du peuple, pris dans son sein, à Saint-Domaingue : reste maintenant à savoir sur qui tombera ce choix important !....

ter la sensibilité que ceux dont l'effrayant tableau à été dernièrement dévoilé aux yeux de la France et de l'Europe épouvantée : mais comment espérer que le souvenir récent des forfaits des monstres de la Vendée, du Rhône et de Vaucluse, aient laissé à l'ame fatiguée et accablée par le récit de tant d'horreurs, la faculté de s'attendrir encore et de sentir avec la même énergie des crimes non moins atroces et non moins révoltans, quelqu'éloigné qu'en fût le théâtre ! de plus, la calomnie et l'aveugle prévention n'ont-elles pas fermé et prémuni d'avance tous les cœurs, contre le récit de désastres dont les causes sont attribuées à ceux-là même qui en ont éprouvé les plus funestes effets ? et ce n'est pas là la moins douloureuse de leurs infortunes ! Habitans de Bedouin, victimes d'un scélérat atroce et sanguinaire, votre sort fut affreux sans doute ; mais vous eûtes du moins la douceur de voir les représentans de la France frémir au récit des horreurs exercées contre vous, et la République entière verser des larmes consolantes sur vos malheurs : mais jamais un mot, un seul mot de pitié et d'intérêt ne fut prononcé en faveur des habitans d'une ville qui, de même que la vôtre, fut livrée au fer et aux flammes, et qui,

bien plus infortunés que vous, furent forcés d'aller chercher un refuge sur des bords étrangers, et sont encore, au bout de deux ans, ou plutôt de deux siècles de souffrances et de misère, dans l'affreuse incertitude de ce qu'ils ont à craindre ou à espérer. Vous eûtes la consolation de voir votre barbare persécuteur écrasé sous le faix accablant de l'opinion, et devenu l'objet de l'exécration de quiconque entendit le détail de ses crimes, tandis qu'une ville florissante, renommée, et du sein de laquelle une source inépuisable de richesses couloit dans tous les points de la République, aujourd'hui détruite, anéantie par une suite épouvantable de forfaits non moins affreux, ne trouve pas un seul défenseur, un seul homme qui ose, au nom de l'humanité, implorer justice et vengeance pour elle!... Que dis-je! ses ennemis les plus cruels, les chefs de ses assassins incendiaires sont là, qui, parvenus à force de crimes et d'impudence à siéger parmi ses juges, et armés du masque dont ils ont su se couvrir, se montrent toujours prêts à élever la voix, et à étouffer celle de quiconque tenteroit de le leur arracher! Les malheureux habitans de Saint-Domingue, ruinés, calomniés, dénués de ressources et de protecteurs,

ne trouvent, au lieu de compassion, que froideur et indifférence. Tel est le préjugé fortement imprimé contre ces infortunés! victimes des plus horribles machinations, échappés à peine au fer qui a détruit leurs familles, aux flammes qui ont dévoré leurs propriétés, devenus les objets éternels du reproche et de la défiance, au sein même d'une patrie qu'ils enrichissoient autrefois, et à laquelle ils sont venu demander justice et un asyle; la calomnie ne cesse de s'attacher à leurs pas, et il semble que ce soit leur faire grace que de ne pas les traiter en hommes souverainement coupables. La France entière célébroit par des cris de joie sa délivrance du joug odieux du plus vil de ses tyrans, lorsque les colons, avilis, persécutés, gémissoient encore dans d'horribles prisons, et avoient devant eux la perspective du supplice destiné à être la récompense du crime. Il ne manquoit plus, pour mettre le comble à leur misère, que l'humiliation de paroître devoir la liberté à ces mêmes hommes qui étoient parvenus à la leur faire ravir, et contre lesquels, depuis si long-temps, ils réclament vainement la justice nationale.... Mais non! cette justice n'est pas un vain mot! elle étend insensiblement ses aîles protectrices sur la vaste étendue de la Répu-

blique française, d'où elle a déja chassé le spectre affreux qui y régnoit sous son nom et sa forme; ses effets, pour être plus lents, n'en seront que plus terribles : attendons.... Et vous, scélérats ! tremblez ! voyez votre juste supplice s'avancer d'une manière lente, mais infaillible... voyez le féroce Carrier, sortant du milieu de la représentation nationale pour monter à l'échafaud.... voyez ses émules, ces autres fléaux de l'humanité, couverts autrefois d'un masque non moins spécieux, non moins impénétrable que le vôtre, près d'obtenir la même récompense ! Le moment n'est pas éloigné peut-être, où il vous faudra imiter dans la conclusion ceux dont vous avez si fidèlement suivi les exemples d'atrocité et de barbarie !

J'ai cru devoir faire précéder le précis historique des derniers évènemens de Saint-Domingue, par un tableau succint du régime colonial dont on a tant parlé, qui donna lieu aux plus vives réclamations, et dont l'abus devoit tôt ou tard entraîner les plus graves conséquences. J'ai tâché de donner une idée de son origine, de ses accroissemens, des biens et des maux dont ce régime fut jusqu'à nos jours une source féconde. Les colonies, en général, sont les pays de tous les préjugés qui

tiennent de près à l'orgueil et à la cupidité. Là, toutes les passions qui transportent l'homme, déja exaltées par un climat brûlant, le sont encore plus par la jalousie, l'émulation, et par les innombrables facilités de s'enrichir et de satisfaire ses penchans. Mais le colon qu'on peint dur, cruel et impitoyable, est généralement humain, sensible et généreux : jamais l'humanité ne manifesta inutilement devant lui ses souffrances et ses besoins; nul peuple ne conserva, au milieu de ses infortunes, plus d'attachement à sa patrie; aucun ne montra jamais plus d'obéissance aux loix; nul peuple enfin ne témoigna plus de respect pour le pouvoir national, confié à des hommes qui ne s'en servirent que pour anéantir leurs fortunes, et attenter à leurs vies. Les inculpations, trop généralisées autrefois contr'eux, n'eurent pour cause qu'une basse envie, provoquée par leurs succès, de même que leurs malheurs et la calomnie qui les poursuit de nos jours, sont l'œuvre de la scélératesse et de vils intrigans. Mais je n'encenserai pas leurs erreurs, leurs préjugés.... je ne m'érigerai pas en apologiste de droits sans principes, et qui, fondés sur *l'usage seul*, laissoient à chacun, selon son inclination, l'étrange liberté d'être, envers leurs

sujets, des maîtres justes et bienfaisans, ou des bourreaux avides et sanguinaires..... Je n'attendis pas la révolution, et que les idées nouvelles eussent germé dans tous les esprits, pour gémir sur le pouvoir arbitraire qu'un petit nombre d'hommes s'étoit arrogé envers une multitude d'êtres faits et organisés comme eux.

Je le dis avec franchise et impartialité : non! le colon, en général, ne dut être jamais considéré, ne fut jamais un maître barbare, *et abreuvé du sang des africains*. La splendeur de Saint-Domingue en fut la preuve la plus incontestable. La richesse ne peut-être le fruit de la tyrannie intolérable; là, l'homme juste et généreux voyoit tout prospérer autour de lui; là aussi, l'homme avide et inhumain prit toujours l'ombre pour la réalité; et semblable à Tantale, voyoit devant lui un fleuve d'or sans pouvoir y puiser! J'ai vu à Saint-Domingue un grand nombre de propriétaires bons et sensibles, entourés d'atteliers si heureux, qu'en les voyant on eût pu hardiment conclure que cet état étoit pour le noir le meilleur état possible. Mais, je l'avoue, cette situation fortunée étoit absolument dépendante de la volonté de celui qui avoit eu la sage prudence de l'assurer au sein de son petit empire. Les loix protectrices de

l'esclavage étoient tombées en désuétude : rien n'étoit permanent en bien, et tout ne l'étoit que trop en mal. Souvent, et les exemples en sont fréquens, un fils dissipateur, pressé de jouir et inhumain, succédoit à un père économe, qui, par sa douceur et sa sagesse, avoit su établir entre l'esclave et lui une touchante réciprocité de bienfaits et de reconnoissance.... Mais le fondateur de cette prudente administration une fois décédé, tout étoit bouleversé : cet homme respectable n'étoit plus, dans la bouche de son avide héritier, qu'un maître foible et sans discernement. A un gouvernement paternel, il en substituoit bientôt un autre plus analogue à ses faux principes, et à ses ambitieuses idées. La mémoire du juste, méprisée par celui qui auroit dû l'imiter, alloit se réfugier dans le cœur de l'esclave, qui, la larme à l'œil et l'ame abattue de douleur, l'invoquoit silencieusement au milieu des travaux, dont la tâche devenue plus pesante n'avoit plus ni les anciennes récompenses ni les mêmes encouragemens. En un mot, j'ai vu un grand nombre d'habitations où régnoit l'esprit de bienfaisance et d'humanité, ou si l'on veut une connoissance approfondie des vrais intérêts du maître ; mais il n'en existoit que trop, où l'œil

étoit effrayé, souillé par le spectacle d'une barbarie qui eût suffisamment motivé la destruction d'un régime accompagné de ces épouvantables excès. Je les montrerai dans tout leur jour, ces excès sur lesquels les faux préjugés de l'avarice et de l'égoïsme ont trop long-temps jetté un voile, tandis que la haine et l'envie s'efforçoient d'en généraliser l'odieux reproche. Qu'ai-je à ménager ? craindrois-je d'indisposer contre moi les hommes dont l'humanité m'assure l'approbation ? Eh que m'importe le ressentiment de ceux dont je serois le premier à provoquer la punition, et dont la cruelle avarice est la cause primitive et principale de notre ruine entière, et de la calomnie qui nous poursuit !

O mes compatriotes ! victimes de l'erreur et de la scélératesse, et d'un concours de causes et de circonstances dont toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir ni détourner les funestes effets ! seriez-vous assez injustes pour blâmer ma sincérité, pour méconnoître la justice des motifs qui dirigent ma plume, et qui animent un de vos frères, non moins à plaindre que vous ! seriez-vous encore assez ennemis vous même, pour rester opinâtrement attachés à des préjugés dont le règne antique devoit trouver son terme et s'anéantir devant les cris

répétés de liberté et d'égalité, qui se firent entendre à la fois dans les deux hémisphères ! Non, non ! instruits à l'école du malheur et de l'expérience, vous ne donnerez pas de la vraisemblance aux calomnies que vos ennemis et vos persécuteurs s'efforcent d'accréditer contre vous. Quiconque d'entre vous n'est pas dépourvu de jugement, a déja senti qu'un changement dans le systême des colonies eût été tôt ou tard le résultat inévitable des évènemens généraux, quand même les malheurs qui ont pesé sur elles n'eussent pas été prématurément provoqués par la perversité de quelques hommes qui, mus par l'envie, par leur ambition, ou par l'exaltation de leurs idées, sont parvenus à tout bouleverser. Non ! vous ne démentirez pas ce que j'ai dit de votre attachement à la patrie, de votre obéissance aux loix ! Malheureux par la perte de vos fortunes, plus malheureux encore par l'erreur et la prévention élevées contre vous, vous ne vous départirez pas de la résignation et de la patience qui vous caractérisent ; et vous laisserez au temps et à l'expérience le soin de devoiler votre innocence, et de prouver que vos intérêts, ceux de la République et de l'humanité, ne sont pas aussi inconciliables que la malveillance s'efforce de le persuader.

Mais que veut dire ce singulier silence que vous gardez au moment où il importeroit si essentiellement de vous faire entendre et de payer à votre pays le tribut de vos lumières, et de votre expérience? Ah! je le vois! l'affreux terrorisme, ce monstre abreuvé du sang d'un million de Français, tient encore suspendus sur vos têtes ses poignards homicides. Son horrible domination a disparu de toute l'étendue de la France, et vous seuls êtes encore des victimes que l'ignorance et l'aveuglement abandonnent à ses fureurs, lorsque tous les autres Français en sont affranchis.

Oui, je l'apperçois qui, inspirant un de ses fanatiques complices, et le faisant parler, selon son usage, au nom de la justice et de l'humanité, vient de surprendre des applaudissemens et d'obtenir toutes les marques d'approbation, en vous peignant comme des bourreaux, des buveurs de sang africain, *converti en liqueurs spiritueuses......!* Eh! qui ne reconnoît clairement les brigands qui, ardens à poursuivre leurs plans et à corrompre l'opinion, suggèrent à leurs imbéciles et féroces cliens, ce plat et atroce langage. Infortunés! n'étoit-ce donc pas assez de vous punir des préjugés qui vous avoient été transmis par vos pères, et d'avoir pris l'erreur

pour la vérité! et l'on ose vous peindre sous les traits qui caractérisent les hommes de sang! l'on vous identifie avec ces monstres qui ont couvert la France d'ossemens et de ruines, vous qui n'avez plus ni familles, ni biens, et qui, en petit nombre, n'avez sauvé de vos malheurs qu'une existence sans moyens, et que le crime poursuit encore avec acharnement! Vous seuls êtes encore livrés aux angoisses de la terreur, et condamnés au silence, lorsque tout Français commence à respirer et peut se faire entendre!

Et toi, peuple magnanime! toi, dont la confiance et la religion ont été si cruellement trompées, reconnois dans ces infortunés des frères, des amis, des hommes dans les veines desquels circule ton propre sang! que tes yeux dessillés sachent enfin distinguer le crime de l'innocence. Punis les coupables, quels qu'ils soient; mais quarante mille individus, tous enfans d'une même patrie, ne sauroient l'être également, ou ne le sont que d'un moment d'erreur que tant d'infortunes et la perte de tout ont suffisamment expiée! que la foudre dont tu frappas les tyrans et les traîtres, s'appesantisse sur les êtres vils que le sordide intérêt rendit sourds aux cris de l'humanité, et qui, insensibles à l'honneur de t'appartenir, ont cru depuis se mettre à l'abri des

évènemens et de la vengeance, en invoquant les secours étrangers : mais que tes bras fraternels s'ouvrent en faveur du nombre, bien plus grand, d'hommes dignes de toi, qui ont tout perdu, tout abandonné pour venir te demander un asyle, ou ont été forcés d'aller le chercher auprès d'un peuple ami. Adoucis enfin, par quelques marques d'intérêt, leur situation désolante ; calme leurs maux et leur désespoir par la consolante certitude qu'ils ressentiront à leur tour les effets de cette justice dont tu as à jamais rétabli l'empire.

HISTOIRE
DES DÉSASTRES
DE SAINT-DOMINGUE.

Tableau du régime et des accroissemens de la colonie de Saint-Domnigue, depuis sa fondation jusqu'à la révolution de 1789.

PERSONNE n'ignore que Saint-Domingue est, sinon la plus grande, du moins la plus florissante des Antilles. La presque moitié appartient à la France; tout le reste est possédé par les Espagnols, qui en firent la découverte sous la conduite du fameux Colomb. Conservant le souvenir de l'immense quantité d'or que ses ancêtres arrachèrent des entrailles de cette riche terre, ce peuple, à-la-fois paresseux et avide, semble aujourd'hui mépriser des richesses d'un autre genre, mais bien plus avantageuses, que lui offre sa fécondité. La partie française, au contraire, ou l'industrie et l'agriculture sont parvenues au plus haut période, est un glorieux témoignage de ce que peuvent le travail et la patience de l'homme laborieux, aidé par les influences du climat le plus heureux et le plus doux.

Les commencemens de cette colonie offrent une singularité d'évènemens qu'on ne remarque dans la fondation d'aucune colonie ancienne ou moderne. Ils furent, sur-tout, signa-

lés par des traits de bravoure, de férocité et de grandeur d'ame dont la vérité, bien constatée, étonne aujourd'hui les ames de la trempe la plus forte, et l'héroïsme même. Je veux parler des premiers français qui y abordèrent et y firent cause commune avec un petit nombre d'étrangers qui s'étoient mêlés parmi eux : car leurs rivaux ne furent célèbres que par leur avarice, et leur barbarie envers les indigènes, peuple doux et timide....

Les Espagnols eurent à peine pris possession de cette terre, qu'elle fut presqu'aussi-tôt couverte d'hommes de leur nation, qui y furent attirés par les merveilles qu'ils avoient entendu raconter de ses richesses, ou qui accouroient pour se rendre de là ailleurs, et aller partager le fruit d'autres conquêtes qu'on se disposoit à faire. Ce fut de Saint-Domingue et des isles voisines que partirent les Vélasquez, les Cortez, les Pizarre, pour aller soumettre le Mexique, le Pérou, le reste des Antilles, et tous ces vastes pays qui forment aujourd'hui la domination espagnole d'Amérique....

Le bruit exagéré des richesses en tout genre qui avoient couronné la hardiesse de ces conquérans, et de ceux qui marchoient sur leurs traces, ne manqua pas d'exciter la jalousie des autres peuples d'Europe. Mais pendant plus d'un siècle, aucun n'osa lutter contre l'énorme colosse de la puissance espagnole, ni contester la validité du don qui lui avoit été fait par un pape, non-seulement de tous les pays conquis en son nom, mais encore de ceux qu'on n'avoit fait que reconnoître. Enfin, au commencement du dernier siècle, quelques aventuriers français osèrent les premiers tenter un essai. S'étourdissant, par l'espoir de s'enrichir, sur les dangers de leur entreprise, et sur ce qu'ils avoient à craindre de la barbarie d'un peuple jaloux, qui, pour plus douce punition, les eût condamnés à aller éternellement fouiller les

mines du continent, ils prirent terre dans la partie de Saint-Domingue ou est aujourd'hui le port de Paix, dont les bois inhabités et peu fréquentés des Espagnols, leur offroient un refuge et même l'espérance d'y vivre cachés et inconnus.

Mais ce n'étoit pas pour rien que les Espagnols avoient laissé cette contrée déserte et inhabitée. Elle ne produisoit ni or, ni aucune des richesses unique objet de leurs recherches. Les nouveaux débarqués, trompés dans leurs espérances, se virent forcés, pour subsister, de donner la chasse aux taureaux sauvages, dont l'espèce, portée à Saint-Domingue par ses premiers conquérans, y avoit multiplié d'une manière incroyable, et dans un siècle avoient peuplé les vastes forêts dont cette isle étoit couverte. L'habitude de combattre ces animaux furieux, l'usage de manger leur chair pour toute nourriture, et de teindre leurs vêtemens dans leur sang, ne tardèrent pas à rendre ces chasseurs aussi terribles et plus féroces qu'eux. Tels étoient les boucaniers, lorsque les Espagnols s'apperçurent que des individus d'une autre nation avoient osé mettre le pied sur une de leurs plus précieuses conquêtes : ils résolurent aussi-tôt de les en chasser, et d'exercer sur eux une vengeance capable d'ôter à d'autres l'envie d'imiter leur exemple. Mais ce n'étoit déja plus ces hommes aussi courageux qu'avares, dont une poignée avoit vaincu des millions de Mexicains et de Péruviens. L'Espagnol, énervé par sa mollesse, les influences d'un climat brûlant, et par une longue tranquillité, ne conservoit des anciennes passions qui l'avoient rendu capable d'entreprises et de faits incroyables, que son avarice, l'insatiable soif de l'or. Ses nouveaux adversaires, au contraire, forts de leur pauvreté, n'ayant pour tout bien qu'une chemise et une casaque, teinte de sang, et un long fusil; devenus plus que des

hommes, par une vie laborieuse et un exercice continuel, et sur-tout par l'affreuse perspective du sort qui les attendoit, s'ils se fussent laissés vaincre; les boucaniers, dis je, rendirent inutiles, par leur terrible courage, toutes les tentatives de leurs ennemis pour les chasser de la contrée qu'ils occupoient. Ceux-ci, désespérant désormais de les vaincre par la force des armes, imaginèrent de donner, de leur côté, une chasse générale aux taureaux sauvages, qu'ils regardoient comme la seule ressource des boucaniers pour subsister, et leurs peaux comme la seule richesse qui les eût attirés à Saint-Domingue....

Ce plan, exécuté avec ardeur et avec toute la patience castillane, eut son entier effet quant à la destruction des animaux, qui furent tous détruits ou devinrent extrêmement rares; mais il manqua de succès à l'égard de son principal objet, la mort ou la retraite des boucaniers. Ceux-ci, devenus plus terribles, et dont la confiance avoit augmenté, après avoir lutté avec avantage contre leurs nombreux ennemis, privés de l'unique ressource à laquelle ils avoient prétendu jusqu'alors, osèrent devenir aggresseurs à leur tour, et firent, dans la suite, bien repentir leurs antagonistes de la vaine précaution qu'ils avoient imaginée pour lasser leur courage. Aidés par un petit nombre d'hommes de diverses nations, mais qui n'en formoient qu'une par leur commune haine pour le nom espagnol, ils tentèrent, sur de frêles pirogues, de côtoyer l'isle de Saint-Domingue, et s'emparèrent, sans peine des premiers vaisseaux qu'ils rencontrèrent, et qui naviguoient dans ces mers dans la plus profonde sécurité. Ces premières prises eurent bientôt mis ces nouveaux guerriers en état de se répandre au loin, et en peu de temps toutes les parties des possessions espagnoles d'Amérique furent remplies du bruit de leurs conquêtes, et de la terreur

du nom des Flibustiers : les plus reculées ne furent pas à l'abri de leurs hardies et incroyables entreprises.

De fortes escadres espagnoles furent armées pour les combattre et arrêter leurs progrès. La petite isle de la Tortue, dont les Flibustiers avoient fait leur refuge, leur fut enlevée, et ses forts furent détruits ; mais ces échecs n'empêchèrent pas qu'ils ne devinssent de plus en plus redoutables, et que leur nombre ne s'accrût par le concours d'une grande quantité d'hommes, attirés par le bruit de leurs succès, et par l'espoir de participer aux dépouilles d'un ennemi abhorré de toutes les nations (1). Enfin vint le moment que, plus tranquilles dans leurs retraites, les dangers et les fatigues d'un état aussi pénible, les rixes quelquefois sanglantes, qui devoient s'élever entre des hommes d'une origine et de langage différens, et la vieillesse, en forçèrent un grand nombre d'adopter

(1) Il peut y avoir de l'inexactitude dans l'exposé des faits historiques, que je trace ici avec rapidité et avec le seul secours de ma mémoire ; mais il n'en serviront pas moins à donner une idée juste de l'origine et des premiers temps de la colonie française de Saint-Domingue. Parmi les personnes même instruites, il en est encore peu qui connoissent les particularités qui accompagnèrent sa fondation. J'ose dire que cette possession importante n'étoit connue, des villes même de commerce, que sous le rapport des biens immenses qui en sortoient pour les enrichir ; et ce n'est véritablement que depuis la révolution que, d'après les débats qui ont eu lieu à son occasion, on a commencé généralement à se douter de son importance ; encore ces foibles lumières sont-elles le partage d'un bien petit nombre d'individus ; le sort de cette colonie ne dépend plus aujourd'hui des caprices d'un ministre et de la volonté d'un seul homme ; tout français est devenu juge dans sa cause, et peut concourir à adoucir et réparer ses malheurs. Il est important que quiconque a le droit direct ou indirect de prononcer sur ses destinées, soit éclairé, au moins sommairement,

un genre de vie plus tranquille et plus sédentaire, et les dégoûtèrent d'un métier dont les profits commençoient à diminuer à mesure que les dangers en augmentoient. Les plus jeunes et les plus ardens, seuls, continuèrent de s'y livrer pendant quelque temps encore..........

Tels sont l'origine et les foibles commencemens de l'agriculture française à Saint-Domingue : tels furent les premiers essais, dont les succès obtenus depuis, sont bien plus en droit d'exciter l'admiration et la jalousie des Européens, que tout ce qu'on raconte de merveilleux des premiers possesseurs de cette florissante contrée..........

Je vais m'éloigner rapidement des temps qui suivirent le berceau de cette colonie naissante : je ne m'arrêterai que sur quelques détails, dont le rapprochement peut être propre à jetter du jour et de l'intérêt sur l'histoire de la génération actuelle.

Saint-Domingue, commençant à prendre quelque consistance, le gouvernement français la crut digne de son intérêt et de son attention, soit qu'il prévît ce que cette isle devoit être un jour, soit qu'on la jugeât utile au projet d'abaisser, en Amérique, la puissance espagnole, déja considérablement affoiblie en Europe. Louis XIV y envoya un gouverneur, qui y fut reçu comme un gage de sûreté et le garant d'une protection assurée, contre quiconque oseroit attaquer ces nouveaux sujets de la France (1).

---

(1) Les Flibustiers, ou premiers habitans de Saint-Domingue, se donnèrent volontairement à la France, qui, en retour, assura leurs nouvelles propriétés, et les mit par sa protection à l'abri des invasions étrangères. Mais quelle disproportion dans la réciprocité de ces donations politiques! Le vœu libre et spontané des nouveaux colons avoit ajouté une possession importante au do-

Sous la conduite et par les exemples de quelques hommes vertueux, qui les gouvernèrent moins en chefs qu'en pères de famille, les premiers habitans de Saint-Domingue, de guerriers féroces et intrépides, devenus de paisibles cultivateurs, sentirent l'amour du pillage et l'humeur sanguinaire qui les caractérisoient, s'évanouir insensiblement de leurs cœurs, et y faire place aux vertus douces et sédentaires. Ces respectables gouverneurs, soit qu'ils suivissent leur inclination naturelle, soit que les égards dont ils usèrent leur fussent ordonnés envers des hommes qui s'étoient donnés à la France de leur propre mouvement, ont laissé une mémoire qui sera toujours chère : d'Ogeron, Pouancey, Cussy, Ducasse et l'Arnage, sont des noms qui, encore aujourd'hui, ne se prononcent pas sans attendrissement, et qui contrastent d'une manière bien étrange avec les noms qui les ont suivis des Fayet, des Bory, des Monbazon, des Bellecombe, ect. ect.

Cette nouvelle colonie fut bientôt consolidée et établie d'une manière stable par les secours de la métropole, et par un certain nombre de femmes qu'on se hâta d'y envoyer, dont les charmes achevèrent de vaincre la férocité d'hommes

---

maine national, et leur récompense fut d'être livrés presqu'aussitôt au despotisme d'un gouvernement militaire, qui n'étoit et ne fut jamais réglé sur des bases fixes, et au monopole et à l'avidité des compagnies marchandes..... Il importe plus qu'on ne croit à la gloire et à l'intérêt d'une nation puissante, et qui paroît déterminée à prendre la justice pour guide, d'examiner et d'approfondir la nature d'un pacte et de conventions primitives, dont les effets imprescriptibles ne devoient pas être soumis au jeu des passions, et exigeoient de mûres réflexions et des décisions moins précipitées..... Il est toujours temps de reconnoître une injustice ; et peut-être est-ce à cette condition que le phénix peut renaître de ses cendres !....

qui, depuis long-temps, ne connoissoient que ceux du pillage et du meurtre, et parvinrent à les attacher à leur nouvel état, sans aucun retour ni regret vers celui qu'ils venoient d'abandonner. Ces femmes, dont la possession devoit être d'un prix inestimable pour le cœur de ces hommes, privés depuis si long-temps de la présence et de la vue de ce sexe, étoient accordées d'abord au plus vertueux, ou à celui qui étoit le plus en état d'en payer une valeur, jusqu'à ce qu'on en eût envoyé un nombre suffisant pour tous.

L'industrie agricole des nouveaux colons se borna long-temps à la culture d'un peu de tabac, de rocou et de coton, qu'ils cultivoient de leurs propres mains, ou aidés par un ou plusieurs de ces hommes qui, sous le nom d'engagés, accouroient d'Europe, et échangeoient momentanément leur liberté contre un prix médiocre, et contre l'espérance d'acquérir, dans la suite, une propriété dans une colonie qui offroit des contrées immenses à défricher. Quelqu'habitude que ces hommes eussent de ce climat dévorant, que de vastes forêts et des plaines aquatiques et sans cesse couvertes de brouillards achévoient de rendre mal-sain, on peut s'imaginer avec qu'elle facilité l'européen transplanté devoit y périr, à moins de croire que ces inconvéniens étoient compensés et rendus moins dangereux par une vie laborieuse et sobre. Toutefois on en vit un grand nombre réussir, au point d'étendre singulièrement leur culture et leurs spéculations. Le commerce de la métropole, foible dans le principe, et se réduisant à l'échange des minces produits de la colonie, contre quelques objets de première nécessité, commença à prendre de l'accroissement, et peu-à-peu fit connoître au cultivateur les objets de luxe manufacturés en Europe. Les bornes de la partie française de Saint-Domingue furent posées et reconnues à la suite des traités de paix faits avec l'Espagne. Bientôt on vit des villes

s'élever, et la population s'accroître, au point qu'on jugea indispensable d'établir une foule de nouveaux chefs en sous ordre, des conseils, des jurisdictions, et tout l'attirail de l'ancien gouvernement.

Saint-Domingue étoit déja arrivé au plus haut période où il pouvoit parvenir par l'industrie, par les seules forces de l'européen, que la nature n'a pas formé pour travailler sous ce ciel à-la-fois doux et dévorateur; il n'y avoit qu'un exemple à suivre pour porter rapidement cette colonie à un point qui devoit effacer les succès passés, et préparer ce dégré incroyable de magnificence et de richesse où elle a été conduite de nos jours.

L'Espagnol, capable de s'assujétir des contrées immenses, des empires entiers, ne s'étoit pas senti la force d'entr'ouvrir le sein de la terre pour y chercher ces riches métaux dont la possession étoit l'unique objet de tant de travaux, de tant de conquêtes entreprises et si heureusement exécutées. Il fallut recourir aux bras de ses nouveaux et infortunés sujets; ces peuples, foibles et timides, disparurent par milliers dans les entrailles d'une terre dont ils savoient à peine gratter la surface, pour obtenir les objets de subsistance qu'elle leur accordoit avec prodigalité. C'est là qu'ils furent forcés à un travail écrasant, qui fit disparoître en peu de temps des nations entières. Saint-Domingue étoit peuplé par un million d'indigènes : on n'en voit pas aujourd'hui la trace d'un seul.

L'Afrique est peuplée en grande partie d'hommes aussi simples, aussi dociles que les Américains, mais plus forts, mieux constitués, et plus capables de résister à des travaux pénibles, sous un ciel qui diffère peu, ou presque pas, de celui qui les a vu naître. C'est là que l'Espagnol alla chercher de nouveaux ouvriers, de nouvelles victimes d'un

travail dont le plus grand danger ne consiste pas dans sa fatigue et dans sa dureté (1). C'est là qu'à son exemple, ardent à seconder les efforts du colon français de Saint-Domingue, le commerce alla lui chercher des coopérateurs. Mais quelle différence! les premiers étoient condamnés à ne plus voir le jour, à respirer éternellement les miasmes mortels qui s'exhalent du sein des mines; leurs frères, bien moins malheureux, ne furent employés qu'à une culture uniforme, à un travail doux et léger. On sait combien les premiers habitans de Saint-Domingue, bornés à la possession de trois ou quatre esclaves, qu'ils avoient achetés au prix de leurs longues épargnes, étoient craintifs sur tout ce qui pouvoit les leur faire perdre, et étoient jaloux de les maintenir dans un état de santé et de vigueur. Ils voyoient en eux les soutiens de leur vieillesse, et des hommes qui les suppléeroient lorsque leurs forces affoiblies ne leur permettroient plus de travailler eux-mêmes. Nulle différence entre la vie frugale et la nourriture du blanc et du noir; les soins, les bons traitemens lui étoient prodigués; la punition des fautes étoit légère, et analogue à des mœurs si douces; le nègre étoit moins traité en esclave qu'en enfant tendrement chéri. Souvent le maître, en mourant, donnoit à tous la liberté, s'il n'avoit point d'enfans; et dans le cas con-

(1) On remarquera peut-être que j'ai interverti quelques époques.... Peu importe, que dans une exposition courte et rapide, j'aie placé un peu plus tôt, un peu plus tard, celle où les premiers noirs furent transplantés à Saint-Domingue, dans un précis qui a pour objet de satisfaire la curiosité sur le véritable état de ces hommes si essentiellement nécessaires à la prospérité des colonies: il suffit de faire connoître le principe et les causes d'un évènement qui fit jaillir, pour toute l'Europe et pour la France en particulier, une source inépuisable de richesses.....

traire,

traire, il affranchissoit du moins ceux qui lui avoient témoigné le plus de zèle et de fidélité.

Ce régime paternel fut suivi de succès inespérés, et que de foibles commencemens n'avoient pas même permis de prévoir. La canne à sucre, l'indigo, et au commencement de ce siècle le cafier, furent transplantés à Saint-Domingue et y réussirent au-delà de toutes espérances. Ces nouvelles cultures exigèrent des dépenses considérables, et une augmentation de forces. Le commerce national et ses nombreux vaisseaux pourvurent à tout. On vit la colonie de Saint-Domingue s'élever rapidement à un haut dégré de splendeur, et annoncer déja sa grandeur future, par les travaux et l'industrie de ses cultivateurs, aidés par les avances considérables du négociant, qui, certain de profits immenses, sur-tout sur l'exportation exclusive des précieuses denrées coloniales, n'étoit pas découragé par l'inexactitude ou par la lenteur des paiemens.

La douceur primitive du régime qui régnoit à Saint Domingue, fut sans doute une des principales causes de sa splendeur progressive, malgré les entraves du monopole, et malgré les dures loix qui lui furent imposées par des compagnies avides, qui donnèrent le premier exemple d'envisager le fruit des sueurs du colon laborieux comme un bien qui leur appartenoit exclusivement. Bientôt elle trouva sa fin dans les succès même qu'elle avoit occasionnés Des richesses immenses, que des pères économes transmirent à des enfans qui ignoroient ou qui oublièrent ce quelles leur avoient coûté de travaux et de soins ; un luxe effrayant, qui en dut être le résultat naturel, corrompirent tout. A un régime paternel, maintenu jusqu'alors par l'intérêt personnel, et par des loix douces, qui, moins par la négligence de ceux qui étoient chargés de les faire exécuter, que par la rareté

D

des occasions de les appliquer, étoient tombées peu-à-peu dans l'oubli, et en désuétude; à ce régime, dis-je, succéda le règne de l'égoïsme, de l'avarice, de la barbarie, et de tous les vices qui naissent les uns des autres. Bientôt la différence et l'opposition de couleur qui distingue le blanc et le noir, s'étendirent jusqu'à la comparaison de leur existence morale : le maître ne fut plus qu'un être privilégié, né pour jouir, et l'esclave, un infortuné formé par la nature, exprès pour travailler sans cesse et pour souffrir sans aucun dédommagement. Des milliers d'hommes furent réunis dans une seule habitation; et d'un bout de l'année à l'autre, et les années suivantes, tant que leur existence pouvoit y suffire, ils travaillèrent sans relâche pour un maître que souvent ils ne connoissoient pas, et qui, au sein de la métropole, dévoroit seul le fruit des sueurs de tant de malheureux, et oublioit, au sein de la volupté et des délices, les larmes et les souffrances qu'elles avoient pu leur coûter. Souvent aussi c'étoit un maître doux et humain, et qui, digne de posséder les biens dont la fortune l'avoit comblé, étoit rempli d'une tendre sollicitude pour des hommes éloignés de lui, et que présent, il eût traité comme ses enfans; il donnoit des ordres pressans d'adoucir leur sort, et de les rendre aussi heureux que l'état d'esclave le comporte. Mais comment espérer qu'ils fussent exécutés par des chargés mercenaires, et dont les intérêts y étoient diamétralement opposés. Un gouvernement qui n'étoit fondé sur aucun principe, sur aucune base fixe, et qui n'avoit de durable que le plus lourd despotisme; des règlemens arbitraires et incohérens; des loix qui avoient pu convenir à des hommes simples, peu nombreux et faciles à conduire, mais devenues plus qu'insuffisantes pour régler et mettre de justes bornes à l'ambition et à la cupidité de leurs descendans; le funeste mélange des

vices européens aux passions si faciles à s'exalter sous un climat brûlant, tout enfin concourut à multiplier les abus qui firent bientôt disparoître la félicité et l'innocence des premiers temps, et ôtèrent aux richesses dont Saint-Domingue étoit devenue une source féconde, une partie de leur prix, par la considération des maux qu'elles coûtoient à l'humanité.

Je viens à l'état actuel de Saint-Domingue. Sa population se divise en trois classes inégales, et subdivisées entr'elles par des distinctions de couleur, ou par des nuances plus ou moins fortement prononcées, les blancs, les affranchis, et les esclaves.

La première est composée de créoles, descendans d'anciens colons, et d'européens attirés à Saint-Domingue par l'ambition, et par l'espoir de participer aux brillantes ressources que ce pays opulent promet à quiconque ne dédaigne pas de se livrer au travail. Ces deux branches de la même famille sont entièrement confondues, et embrassent les deux états par excellence, de commerçant et d'habitant. Les premiers peuplent les villes; les habitans résident dans les habitations qui couvrent les plaines et les mornes de Saint-Domingue, ou y sont représentés par des procureurs. C'est eux qui, à la tête de quatre cent cinquante mille esclaves, cultivent ces précieuses denrées qui enrichissent la métropole en les enrichissant eux-mêmes, et que le commerce national vient charger, à l'envi, dans les ports nombreux de la colonie, et porte en échange aux colons, la farine, le vin, tous les objets de première nécessité dont l'éducation européenne, et l'habitude, ont fait, pour la plupart d'entr'eux, le premier des besoins, et généralement tout ce que les manufactures françaises fabriquent en tout genre de plus riche et de plus luxueux.

Entre les deux classes des maîtres et des esclaves, a existé jusqu'ici celle des affranchis, nègres libres ou sang-mêlés, mulâtres, métis, quarterons; enfans presque tous issus d'un commerce avoué par l'amour et non par les loix. Les pères ou les maîtres à qui ils doivent la vie, les biens, et la liberté, le plus grand de tous, les regardèrent toujours comme le boulevard, comme les garans de leur sûreté individuelle contre les insurrections de l'esclavage. Tel étoit du moins le service qu'ils reçurent constamment de leur reconnoissance; tel est même, j'ose l'assurer, le sentiment qui anima toujours les gens de couleur. Plus d'un siècle de paix et de tranquillité, troublé à peine par quelques complots très-particuliers, en est le plus sûr témoignage. Cette touchante réciprocité du bienfait et de la gratitude dureroit encore, si des circonstances éloignées et imprévues n'étoient venues l'interrompre, et si des conseils et des suggestions perfides, fanatisant ces hommes, jusqu'alors si doux et si faciles, ne les eût métamorphosés en tigres féroces, qui, dans leur fureur, confondirent l'innocent et le coupable, et comprirent dans la même proscription le colon qui ne les offensa jamais, et l'individu dont les injures, trop long-temps impunies, avoient provoqué leur juste ressentiment.

Enfin vient la classe des esclaves, sept fois plus nombreuse que les deux autres ensemble (1). Elle est composée en partie

(1) L'infidélité des recensemens, que chaque habitation doit donner annuellement, et les fausses déclarations faites par beaucoup de colons, malgré les peines auxquelles ils s'exposent, pour se soustraire au paiement d'une partie de la contribution modique, connue sous le nom *de droits municipaux*, empêchèrent toujours de bien connoître à quel nombre s'élève la population noire de Saint-Domingue : on la faisoit monter, en 1775, à environ trois cent mille têtes, de tout âge et de tout sexe. Des lumières plus

de noirs créoles, ou nés dans la colonie de pères venus de Guinée, mais principalement d'africains qui y sont portés par les vaisseaux du commerce. Il seroit difficile de prononcer d'une manière précise et générale sur l'état du nègre dans la vaste région connue sous le nom de Guinée; on pourroit dire, avec vérité, qu'il varie à-peu-près comme celui des paysans répandus dans les différentes contrées de l'Europe. Les mœurs et les usages des diverses peuplades y varient encore plus. Là, le noir se livre au travail pour subsister; ici, il vit dans l'inaction et végète dans la plus profonde indolence: danser, fumer, boire du vin de palmier, et faire la guerre aux bêtes féroces, sont ses seules occupations. Les travaux fatigans de l'agriculture, et tous les détails qui en dépendent, sont abandonnés aux femmes; c'est à elles à pourvoir à la subsistance de leurs maris, ou plutôt de

exactes, qu'on a pu recueillir depuis, la fixoient, en 1788 et 1789, à quatre cent cinquante têtes.... Cette différence énorme, opérée dans un temps si court, est fondée sur l'inexactitude du premier calcul, et sur les encouragemens que la traite des noirs a reçus dans cet intervalle. On estime que le nombre de ceux que la guerre ou les maladies ont emportés, depuis l'insurrection de 1791, monte à soixante mille..... perte effrayante! et que la suspension des moyens ordinaires de remplacement n'a pas permis de réparer!... Je crois même cette estimation hypothétique très-modérée, d'après les ravages que les épidémies, mais sur tout la petite vérole, ont causés parmi les brigands, livrés à eux-mêmes, et dépourvus des secours habituels qu'on leur prodiguoit sur les habitations.... Il falloit bien fermement compter sur la bonne foi des auditeurs, pour parler à la Convention nationale de sept cent cinquante mille noirs, brûlans de verser jusqu'à la dernière goûte de leur sang pour la défense des intérêts de la république!! (discours du soi-disant député Dufaï).

leurs maîtres, qui, pour grace spéciale, daignent les conserver tant qu'elles sont jeunes, les chassent ou en font les domestiques de leurs nouvelles épouses lorsque leurs attraits et leurs forces ont été affoiblis par la vieillesse. Ailleurs, on voit des nègres environnés d'esclaves, qu'ils traitent avec une barbarie incroyable. Tous en général dépendent de chefs ou de rois plus ou moins puissans, que les premières relations nous peignent comme des tigres altérés de sang, mais qui, ramenés par leur intérêt à des usages moins barbares et plus lucratifs, se sont depuis arrogé le droit de trouver parmi leurs sujets autant de criminels qu'ils ont d'esclaves à fournir aux navires qui abordent dans leurs états, pour faire la traite; criminels, dis-je, dont le nombre augmente à leur gré, en proportion de la concurrence des marchands et de la volonté des acheteurs, dont par fois ils remplissent les demandes par des retranchemens qu'ils font, dans leurs propres sérails, d'un certain nombre de sultanes qui, n'ayant plus le bonheur de leur plaire, sont condamnées à aller cultiver la canne à sucre et le cafier à Saint-Domingue, ou dans les colonies européennes. De sorte qu'on pourroit dire, avec quelques foudement, que tel prince vendroit volontiers sa nation entière, s'il se présentoit un nombre suffisant de marchands pour l'acheter.

Il en est cependant qui, plus humains envers leurs propres sujets, ou assez prudens pour prévoir ou craindre les conséquences, préfèrent de déclarer aux peuples voisins une guerre injuste et sans motif, dans l'unique objet de faire des prisonniers, destinés à la traite des Européens, que l'avidité y attire en foule; je les ai même souvent entendu accuser d'exciter ces guerres, dont ils sont sûrs de recueillir le principal fruit, de quelque côté que la victoire se déclare. Le résultat en est toujours le même; d'un côté ou de l'autre ce

sont des prisonniers qu'on fait, qu'on leur vend, et dont le prix, qu'ils se sont arrogé le droit presqu'exclusif de fixer, varie selon la concurrence ou selon le nombre plus ou moins grand des captifs ou des acheteurs. Il faut convenir que si leur concours et la traite ont donné lieu à cette nouvelle manière de guerroyer, les Européens n'ont influé en rien sur ces guerres en elles-mêmes. Il ne faut compter sur aucune relation, où il est bien constaté que, lorsqu'ils commencèrent à étendre leurs spéculations sur les côtes d'Afrique, les malheureuses peuplades qui les habitoient étoient soumises à des potentats dont on raconte des choses qui paroîtroient incroyables si elles n'étoient suffisamment attestées, étoient livrées à d'horribles convulsions, et disparoissoient quelquefois toutes entières à la suite d'une guerre sanglante. Il suffit, pour s'en faire une juste idée, de lire l'histoire de la conquête des royaumes de Juida et d'Ardra, par le féroce roi de Dahomai, dont l'armée victorieuse dévora, en peu de jours, douze mille prisonniers, et qui, desirant former quelques liaisons avec le commerce européen établi à Juida, consentit à soustraire à la mort environ dix-huit cents noirs, destinés à éprouver le sort des précédens, et les vendit au capitaine anglais Snelgrave, homme digne de foi, et qui a fait une relation détaillée de cet épouvantable évènement.

Les princes nègres ne sont pas les seuls aujourd'hui qui se mêlent de ce trafic : leurs sujets imitent leur exemple, comme le seul moyen d'obtenir quelques articles d'utilité, et quelques marchandises grossières, qui sont pour eux des objets de luxe. Ils s'y livrent même avec d'autant plus d'ardeur qu'il sont presque sûrs de l'impunité. Ils s'approchent, le plus secrètement qu'ils peuvent, aux environs de l'habitation d'une peuplade voisine, ou éloignée dans les terres, et se tiennent tapis dans les bois, ou dans les halliers qui les en-

vironnent. Malheur aux enfans ou aux jeunes nègres qui osent s'écarter; ils sont pris, baillonés, mis dans un sac : le voleur les emporte avec une vitesse proportionnée à sa joie, ou à la crainte qu'il a d'être poursuivi, et va sur le champ vendre sa prise au marchand européen, qui ne s'enquiert jamais s'il a le droit d'en disposer, ou à son défaut à certains facteurs ou courtiers nègres, qui se sont établis dans les lieux où ce commerce est le plus en vigueur, et qui plus intelligens que le commun de leurs semblables, travaillent pour eux-mêmes, ou sont chargés de veiller aux intérêts des princes marchands.

Il existe une autre manière de faire ce commerce. Des forts ou comptoirs armés sont répandus sur divers points de cette côte immense, appartenant aux Anglais, Danois, Hollandais et Portugais. Des marchands, ou des compagnies de marchands de ces nations, envoient au loin dans les terres des facteurs nègres, que leur puissance y fait respecter, ou qui sont sous la protection des princes qui ont un intérêt direct à les ménager, eux et ceux qu'ils représentent. Ces hommes vont de tout côté traiter des esclaves, qu'on met aux fers, et qu'on entasse dans des prisons ou bagnes établis à cet effet dans les forts de la côte, où ils restent jusqu'à ce que des bâtimens européens, de toutes les nations, viennent les traiter pour les porter aux colonies : c'est ce qu'on appelle le rachat..... Cette manière de commercer a l'avantage de pouvoir se charger sur le champ, et d'éviter les nombreux et dangereux inconvéniens qui résultent d'un trop long séjour sur une côte généralement mal saine, soit pour les esclaves déja traités et rendus à bord, soit pour les équipages des navires. Mais elle est infiniment inférieure à la traite proprement dite, dans laquelle l'acheteur accepte ou refuse à son gré les têtes qu'on lui présente ; au lieu que dans le rachat, il est forcé d'ache-

ter en bloc, et presque sans examen. De toutes les nations qui vont demander à l'Afrique ses dociles et robustes enfans, les Français passent pour les moins habiles et les moins heureux à ce genre de commerce, soit qu'ils en aient jusqu'ici moins bien approfondi les calculs et les spéculations, soit que le vice ait son principe dans les abus qui accompagnent les armemens qui partent des ports de France pour la côte de Guinée. Mais combien il seroit consolant pour l'humanité, s'il étoit vrai que l'inégalité des avantages et des succès que les commerçans de cette nation retirent de la traite des noirs, dérivent principalement de ce que, dédaignant quelques bénéfices de plus, ils préfèrent de se livrer à la sensibilité qui caractérise le français jusque dans un commerce réprouvé par la saine philosophie, mais que nos besoins, l'habitude et le concours de tous les peuples d'Europe, ont en quelque sorte rendu légitime. Le nom français ne fut jamais entendu, sur les bords africains, avec le même effroi que celui de l'anglais féroce, ou de l'avare et flegmatique hollandois; et quelles qu'en soient les raisons, les cargaisons étrangères ne sauroient être comparées à la beauté de celles qui sont destinées pour les colonies françaises..... De manière ou d'autre on peut dire, avec quelque fondement, que l'africain, resserré entre les bêtes féroces qui environnent son habitation, la tyrannie de ses princes ou de ses maîtres, et l'avare cupidité des européens, est très-indifférent sur un changement d'infortune, et abandonne sans regret le pays qui l'a vu naître.

Dès que les cargaisons sont complettes, on part pour les conduire à leur destination. Il y a des exemples, même nombreux, de révoltes qui ont eu lieu à bord des vaisseaux européens qui transportent des esclaves dans les colonies, et qui ont eu quelquefois les suites les plus funestes : elles

furent toujours occasionnées par l'incertitude du sort qui les attendoit ou par les mauvais traitemens auxquels ils étoient exposés de la part des équipages. A moins qu'un capitaine, ferme et vigilant, ne tienne sévèrement la main au maintien du bon ordre, ces hommes grossiers ne tardent pas à traiter des infortunés avec le mépris le plus insultant, la plus intolérable dureté; les regardent à-peu-près comme ces animaux que l'Afrique produit et qu'on enferme à bord dans des cages, pour les transporter en Europe (1) : ils ne daignent se douter qu'il puisse régner entr'eux quelque ressemblance, que pour se vautrer avec les femmes dans l'ordure du plus sale libertinage. Mais rien n'est plus affreux que l'usage où ils sont tous de persuader à ces êtres simples et bornés, qu'on ne les conduit en Amérique que pour les livrer à des an-

(1) Ces détails, sur une matière que d'autres, avant moi, ont traitée, et même d'une manière plus étendue, déplairont à certaines personnes. Je suis sûr au moins de dire ce qui ne l'avoit pas encore été; toutefois c'est dans la traite et les vaisseaux étrangers que l'on observe le plus ces désordres qui font gémir l'humanité. Il n'est point d'individus plus cruels, plus féroces que ceux d'une nation au sein de laquelle on ne cesse de parler de philosophie, et d'amour de ses semblables. C'est d'Angleterre que se firent entendre les premiers cris pour l'abolition de la traite, que le Français, sensible et crédule, accueillit avec enthousiasme !.... C'est de Londres que partit l'étincelle qui, après avoir pris des accroissemens à Paris, alla embraser l'infortunée colonie de Saint-Domingue. La France n'a plus de traite, plus de colonies.... En Angleterre, tant de vaines clameurs ont donné lieu à quelques règlemens inutiles; le commerce des noirs y est plus en vigueur que jamais, et les Anglais ont vu tomber entre leurs mains toutes les possessions coloniales de leurs rivaux! François républicains, donnerez-vous, comme sous le règne des rois, dans tous les piéges que vous tend sans cesse cette nation perfide, et votre éternelle ennemie!....

tropophages qui les achètent pour les dévorer, et de se faire un jeu barbare de leur inquiétude, et de l'angoisse qu'ils éprouvent. Delà souvent naissent les révoltes, le découragement, le désespoir et les maladies, qui font d'affreux ravages dans les cargaisons, et les détruisent entièrement avant d'arriver au terme du voyage. Autant l'acheteur français est plus difficile que ceux des autres nations sur le choix des esclaves qu'il traite en Afrique, autant, on lui doit cette justice, il les surpasse dans les soins qu'il prodigue à ces infortunés, dans son bord, pendant la traversée jusqu'aux Antilles. S'il cède en cela à un sentiment d'humanité, il ne consulte pas moins son intérêt, qui exige impérieusement qu'il maintienne ses esclaves traités dans un état de sécurité, et que par ses bons traitemens, il achève de dissiper les inquiétudes qui pourroient leur rester encore. L'usage général est de tenir aux fers tous les nègres, ou au moins les plus vigoureux. Les capitaines français sont presque les seuls qui les laissent libres au bout de quelques jours, bien entendu qu'on prend toutes les précautions que la prudence prescrit, et qu'exige leur propre sûreté et celle de leurs équipages, et ils se contentent, la nuit, de faire faire bonne garde sous les ponts. Ils surveillent exactement leurs matelots, auxquels par prudence, et pour parer à de plus graves inconvéniens, ils permettent de se choisir chacun une compagne parmi les négresses, qui, recevant d'eux quelques présens, s'y attachent et sont autant d'espions qui ont l'œil ouvert et ne manqueroient pas de donner l'allarme sur les mouvemens irréguliers qu'elles observeroient dans le reste de leurs compagnons d'esclavage.

Ce n'est pas beaucoup dire que d'avancer que la nourriture qu'on leur donne régulièrement, est supérieure à celle à laquelle ils étoient accoutumés en Guinée. On n'épargne rien

pour les divertir ; on les fait danser, et on s'efforce de leur procurer tous les moyens de dissipation les plus propres à maintenir leur santé et leur enjouement, et à éloigner la tristesse et la préoccupation que leur nouvel état, et l'inquiétude de l'avenir, auroient pu leur faire contracter. C'est ainsi, qu'à moins d'éprouver des épidémies, des malheurs imprévus, on parvient à conduire dans les colonies françaises ces belles cargaisons, dont une vente aussi prompte qu'avantageuse, paie avec usure les dépenses et les soins qu'on en a pris.

Aussi-tôt qu'un bâtiment négrier est arrivé dans le port, on annonce sa vente, qu'on n'ouvre qu'au bout de quelques jours, qui sont employés à baigner les esclaves, à les frotter d'huile pour rendre leur peau plus brillante et plus noire. Bientôt les acquéreurs accourent en foule, aux yeux desquels on les expose tous, hommes et femmes, nus comme la main. Ils subissent l'examen le plus scrupuleux ; s'ils conviennent, le marché est bientôt conclu ; l'acheteur les conduit à terre, les fait vêtir, et ne tarde pas à les envoyer sur son habitation, où ces pauvres malheureux, étourdis par cette cérémonie, arrivent avant d'avoir repris leurs esprits. Quelle que soit la diversité des contrées d'où ces hommes sont sortis, ils manquent rarement de trouver dans les habitations où ils doivent rester désormais, quelqu'individu de leurs nations respectives. C'est-là le moment décisif : les nouveaux venus, qui ont ignoré jusques-là ce qu'on veut faire d'eux, sont bientôt mis au fait par les anciens esclaves, qui ne manquent pas de les disposer à l'égard de leur sort avenir, d'après leur propre manière de voir, et selon le plus ou moins de satisfaction qu'ils éprouvent eux-mêmes. Heureux alors l'habitant qui a su s'attacher ses noirs, et leur faire aimer leur état ! l'esclave nouveau manque rarement de prendre les mêmes

impressions, heureuses où défavorables. Dans le premier cas, le maître n'a que faire de s'inquiéter; l'exemple de son attelier suffit : le negre nouveau, exempt des inquiétudes passées, par le spectacle qu'il a sous les yeux, s'y incorpore de lui-même et en prend rapidement l'esprit et les inclinations; il abandonne une meilleure nourriture qu'on est dans l'usage de lui donner, pour partager celle de son compatriote, qu'il imite en tout, et qu'il ne tarde pas à suivre au travail, long temps avant l'époque fixée ordinairement pour l'y conduire pour la première fois. Le changement de climat et de régime n'y fait plus rien ou presque rien; son corps se ressent de la disposition de son ame, et acquiert journellement une vigueur qui s'accroît à vue d'œil, à moins d'être affecté par des causes éloignées, dont l'effet se manifeste au bout de quelques jours ou de quelques mois de repos; telles que les souffrances qu'il a éprouvées à bord des navires, soit par la disette d'eau, soit par un trop long séjour, en cette situation, sur la côte d'Afrique.

Mais quand, arrivé au lieu qu'il doit désormais habiter, le premier spectacle qui le frappe est celui d'un attelier malheureux et découragé; quand à ses inquiétudes passées viennent se joindre de tristes et douloureuses idées sur son sort avenir, qu'attendre des services de ce nouveau malheureux? quel fruit peut-on se flatter d'en retirer? On a beau, dans les premiers momens, l'accabler de soins, chercher à le divertir, à le familiariser avec les objets qui l'environnent, la fatale impression est déja faite : les soins même qu'on lui prodigue lui deviennent insupportables, il se regarde comme une victime qu'on n'engraisse que pour la dévorer; une douleur stupide s'empare de lui, son ame se flétrit, son imagination effrayée se remplit de chimères et d'idées accablantes, qu'on tenteroit en vain de déraciner. Son maître n'est plus à ses

yeux qu'un bourreau sanguinaire, son compatriote lui devient indifférent, tout le remplit de défiance; enfin la mort seule à des charmes pour lui : il n'est pas rare d'en voir qui cherchent dans le suicide le terme de leurs maux; d'autres tombent dans un état de langueur et de marasme auquel on s'efforceroit envain de remédier. La maladie la plus commune est une espèce d'hydropisie, qui se manifeste par une bouffissure qui s'accroît journellement, et s'étend sur certaines parties, tandis que d'autres deviennent écailleuses et d'une maigreur effrayante. . . . C'est envain qu'on interroge le malade, il est aussi dissimulé que sa blessure est profonde; et il finit par mourir avec son secret, sans avoir rendu le plus léger service. Le maître, consterné par cette perte, n'est pas moins malheureux par les soupçons dont son ame est assiégée. Il en est qui, ignorans et incapables de remonter, par la réflexion, vers les causes réelles du mal, ne manquent pas en pareil cas de repaître leur imagination de chimères, d'idées de sortilége et d'empoisonnement; funestes talens qu'ils se persuadent être exercés secrètement par quelque sujet malveillant qui se cache dans la foule. Delà les soupçons affreux, delà les perquisitions au milieu des atteliers, dont il n'y a pas un seul individu qui ne soit frappé de terreur, et qui ne tremble avec droit pour lui-même : delà enfin des supplices qui font frémir l'humanité, et qu'une aveugle et barbare vengeance exerce arbitrairement, sur des preuves qui n'en seroient pas la dixième partie d'une, auprès des tribunaux les plus rigoureux. . . . .

Tout homme aussi instruit que moi sur ce chapitre, mais impartial, et sur-tout s'il est désintéressé, conviendra que cette peinture n'est rien moins que chargée. Le moyen d'être écouté, dans un moment où il importe à tous que je le sois, est sans doute de dire la vérité avec franchise et exactitude;

j'en serai d'autant plus croyable, et moins suspect dans le recit des faits propres à adoucir ce tableau, et à prouver que ces traits condamnables de barbarie ne sont que très-particuliers. Tant pis pour ceux qui s'y reconnoîtront; il en est qui pourront s'en faire l'application : mais il est aussi juste que consolant de dire qu'il existe un bien plus grand nombre de maîtres doux et humains, qui, suivant l'impulsion de leurs cœurs vertueux et bienfaisans, ou qui, ne se faisant jamais illusion sur l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs, ont su adopter et maintenir un régime qui a suffi pour rendre ces scènes affreuses absolument étrangères sur leurs habitations, et qui, indépendamment de la douce satisfaction de faire le bien, ont obtenu des succès dont ceux qui adoptèrent des maximes contraires n'ont assez généralement saisi que l'ombre. Si leur exemple eût été imité, si l'homme moins avide eût mieux connu ses vrais intérêts, la colonie de Saint-Domingue n'eût pas été moins brillante, le cri de l'humanité qui se fit entendre en Europe, ne nous eût pas tous enveloppés dans le même reproche. Que dis-je ! si les causes n'eussent pas existé, le zèle philanthropique n'eut pas éclaté, n'eut pas songé à nous : l'esclave paisible, et content de son sort, continueroit d'ent'rouvrir le sein de cette terre féconde, la patrie recueilleroit encore le fruit de nos sueurs, et nous attendrions d'elle avec sécurité des changemens qu'elle croiroit devoir apporter à notre situation, avec des loix réglementaires, moins pour nous astreindre à la pratique de nos devoirs que pour obvier à ce qu'ils ne pussent être violés dans la suite..........

La colonie de Saint-Domingue est composée de trois divisions, connues sous les noms de parties du Nord, de l'Ouest, et du Sud. Toutes ont de commun le même régime, les mêmes usages, les mêmes vices, les mêmes biens et les mêmes

maux. La partie du nord, la plus florissante des trois, consiste dans toute sa longueur en plusieurs plaines de grandeur inégale, et resserrées entre la mer et une chaîne de montagnes, qui la prolonge dans toute son étendue. La peinture de ses habitations convient généralement à toutes les autres; elle a été d'ailleurs le théâtre des évènemens principaux qui décident aujourd'hui du sort de la colonie entière, dont elle fut le berceau, et dont le reste se modela toujours sur elle. Ces plaines, parmi lesquelles brillent éminemment celles du quartier Morin, de Limonade, de la petite-Anse, etc., etc. sont couvertes de sucreries, ou manufactures à sucre, plus ou moins importantes, mais toutes considérables, et produisant cette denrée précieuse, la plus parfaite connue en ce genre, dont les vaisseaux du commerce enrichissent la mère patrie, d'où elle passe dans les pays étrangers, sur-tout dans le nord de l'Europe. L'indigo, cultivé autrefois dans un grand nombre de quartiers de la partie du nord, ne l'est plus que dans quelques endroits de la dépendance du port de Paix. La culture de cette matière précieuse est à son plus haut dégré dans l'ouest, aux Gonaïves, à l'Artibonite, et dans toute la dépendance de Saint-Marc.

Quiconque n'a pas vu la fameuse pleine du Cap, ne peut se faire une idée d'un des plus merveilleux spectacles dont l'œil de l'homme puisse être frappé. . . . (Hélas! dans ce quartier si riche, si brillant, d'où sortoient annuellement des richesses immenses, on ne rencontre aujourd'hui que des cendres, des ruines, et une affreuse solitude! . . . Mais n'anticipons pas sur la progression des évènemens.) Chacune des manufactures à sucre, la plupart immenses, qui en faisoient l'ornement, étoit mise en mouvement par autant de bras qu'en renferme le village le plus peuplé de la France.

C'est-là

C'est-là que je vais commencer à considérer d'une manière générale l'état d'esclave : c'est là, dis-je, que j'emprunterai une des couleurs sous lesquelles je dois peindre l'esclavage. Il y a, sans doute, des exceptions à faire dans le tableau que je vais tracer collectivement : mais de ce qu'une forêt est infestée de quelques brigands, dignes de toute l'animadversion, de toute la sévérité des loix, est-ce à dire que toute la contrée en soit également peuplée ?

Les travaux des sucreries sont les plus pénibles de tous, non par la culture qui en fait la base, ni par tout ce qui y tient à l'agriculture, mais à cause des différentes opérations qui ont lieu dans les manufactures, depuis que la canne est écrasée dans le moulin, jusqu'au moment où son jus est converti en cette denrée précieuse, qui ayant subi toutes ses préparations et ses divers points de perfection, passe des sucreries dans les mains du négociant, qui doit la vendre ou la charger sur les navires de la métropole. Ces opérations exigent un grand nombre de bras, et une vigilance exacte et continuelle. Mais de tous les travaux, les plus fatiguans pour les noirs sont les veillées qu'ils doivent faire tour-à-tour, soit à ce qu'on appelle proprement la sucrerie, où se fait *la cuite,* soit dans le moulin à cannes. Elles seroient écrasantes pour ces êtres, les plus dormeurs qui existent, si cet inconvénient n'étoit compensé par un ordre admirable, par les soins et les avantages qui en sont la récompense, et par mille douceurs qui y sont attachées, telles que de sucer continuellement et à discrétion, en travaillant, des cannes dont le nègre est extrêmement friand, et de recevoir périodiquement une distribution des sirops qui proviennent des sucres. Une manière sûre et infaillible de connoître, sans autre examen, le véritable état du noir, le plus où moins de contentement qui l'attache à son sort, c'est de jeter un coup-d'œil sur ce qu'on

appelle les raffineurs, dont le travail est, de tous ceux qui tiennent à la fabrication du sucre, le plus fatiguant, le plus sédentaire et le plus dur. C'est-là que l'observateur remarque avec satisfaction ces hommes robustes, aux larges épaules, à la peau luisante à la fois de sueur et de santé, les plus intelligens et les plus sages des atteliers, et sur lesquels on voit briller d'une manière non-équivoque les soins et les faveurs du maître. Ordinairement ces raffineurs n'ont point, pour la plupart, de valeur : ils sont, pour l'habitant qui a su les former ou qui les possède, d'un prix inestimable. . . Il en est de même d'un certain nombre de noirs choisis entre les plus adroits et les plus intelligens, et attachés à d'autres fonctions plus ou moins importantes. Ces exemples, pris au milieu d'un attelier nombreux, paroîtront peut-être très-particuliers : mais tous n'appartiennent-ils pas au même maître, qui peut bien accorder quelques distinctions aux plus utiles, aux plus industrieux, mais qui n'en est pas moins directement intéressé à prodiguer à tous les mêmes soins? Les atteliers sont soigneusement vêtus aux époques fixées par les ordonnances, une heureuse abondance y est constamment entretenue. Le territoire des plus belles sucreries est très-circonscrit, relativement à leur importance, et sur-tout comparativement à nos belles terres de France. Le grand parti qu'on en tire à Saint-Domingue n'empêche pas qu'on n'en sacrifie une partie en divisions, qui coupent les plantations de cannes en carrés, et dont le triple objet d'utilité est d'arrêter la communication d'une pièce à l'autre, en cas d'incendie; d'y planter une immense quantité de vivres, pendant le long intervalle qui sépare le moment où l'on plante la canne à sucre de celui où on la coupe; et enfin de devenir alors autant de chemins commodes, qui en facilitent l'exploitation. Une autre partie de ce précieux terrein est religieusement

consacrée à ce qu'on appelle vulgairement jardins où places à nègres. C'est-là que chacun a sa petite propriété et se livre à son industrie comme il l'entend, ou selon le plus ou moins de proximité des villes ou bourgs. La surveillance du maître se borne à ce que rien n'y reste en friche. . . . C'est-là que le nègre employe le temps qui, selon les loix, lui appartient les jours de travail, les dimanches et les fêtes, qu'il célèbre en travaillant avec ardeur pour lui-même et pour ses enfans. Le voisinage des villes, et sur-tout du Cap-Français, procure généralement aux nègres des habitations qui en sont à portée, une aisance dont on se feroit difficilement une idée; ailleurs, il y a dans chaque paroisse des marchés, ou chacun court porter le produit de ses talens, et y trouve une vente assurée. Par-tout on voit briller une espèce de luxe, sur-tout dans les vêtemens, qui prouve suffisamment combien le noir y est loin du besoin et de la misère, qui n'est le partage que d'un petit nombre d'êtres insoucians et opiniâtrement paresseux, qui ne sauroient être d'aucune utilité à leur maître ni à eux-mêmes.

Ce supplément d'abondance et ces précautions ne satisfont pas entièrement la sollicitude d'un administrateur humain et éclairé. Chaque sucrerie, ou du moins le plus grand nombre, possède, dans les mornes voisins, des établissemens ou places à vivres, uniquement consacrés à cet objet intéressant, et qu'on entretient soigneusement. C'est d'ailleurs un travail doux et peu fatiguant, qu'on confie ordinairement à des nègres foibles, valétudinaires, et incapables de remplir une tâche plus pesante. Le commerce américain met le comble à cette heureuse abondance, et les plaines consomment la majeure partie des salaisons, du riz, et de tous les comestibles que ses navires portent à l'envi à Saint-Domingue.

Si la somptuosité des bâtimens qui ornent les plaines,

offre le spectacle le plus magnifique et le plus imposant, et paroît présenter les objets d'un luxe dispendieux, et d'une magnificence frivole, en y regardant de plus près, on ne tarde pas de s'appercevoir qu'elle peut contribuer au bien-être de ces hommes intéressans qui y font tout, et pour qui, par un juste retour, on doit tout faire... A la bien examiner, cette magnificence ne consiste que dans un entretien soigneux, et dans une solidité de bâtimens multipliés, et nécessaires à ce genre de travail, telle que l'exige une économie bien entendue, dans un pays où les frais de main-d'œuvre, et sur-tout de réparations, sont immenses ou incalculables. Rien n'est plus remarquable dans ces habitations que les cases à nègres, où l'esclave et sa famille sont à couverts et logés d'une manière aisée et supérieure à celle de nos paysans d'Europe; et les hôpitaux où ils sont soignés dans leurs maladies avec une attention et une sollicitude qui ne tiennent pas moins à un sentiment d'humanité qu'à un intérêt bien entendu, et à la crainte de perdre un objet précieux.... Sur ce point, on pourroit dire, avec vérité, que de simples habitations luttent avec avantage avec un grand nombre de villes d'Europe; et sur le premier, avec le toit humble et mal sain de nos paysans.

C'est-là, qu'après un travail doux et uniforme, le nègre, livré à lui-même, loin de l'œil des blancs, qu'il craint, et enveloppé du mystère qu'il aime, exerce à son tour sa domination au sein de sa famille. Il y trouve pour lui et ses nombreux enfans une subsistance abondante et assurée, sans jamais craindre pour l'avenir.... C'est là enfin qu'il se livre en liberté à ses goûts, à l'amour, ce sentiment doux et consolateur, vers lequel il est entraîné avec une violence qui tient à sa constitution....

Européens qui connoissez Saint-Domingue, j'invoque

votre témoignage ! Est-il de spectacle plus admirable aux yeux, plus satisfaisant pour le cœur de l'homme sensible, que ces habitations bien ordonnées, où un attelier nombreux et fortuné fait sortir des trésors d'une terre féconde, et où, par un juste retour, un maître bienfaisant et vertueux maintient un ordre parfait, et répand le bonheur sur tout ce qui l'environne ? Là le noir, vivant sous un climat constamment doux et serein, et sous lequel ses travaux sont d'un bout de l'année à l'autre interrompus par des nuits presques égales en longueur aux jours, sort de sa paisible chaumière lorsque le soleil commence à paraître sur l'horizon. Ses premiers rayons servent de signal pour se mettre à l'ouvrage ; ces rayons bienfaisans excitent ses chants joyeux, signes certains de la félicité dont il jouit, et qui, allant dans l'éloignement frapper l'oreille d'un maître, ou plutôt d'un père tendre, remplissent son cœur d'alégresse, et sont la plus douce récompense de ses bienfaits. A peine la pénétrante chaleur de cet astre a absorbé la rosée de la nuit, que le signal est donné aux ouvriers pour faire ensemble un repas frugal, composé, non d'un pain grossier, dont la partie la plus délicate et la plus substantielle est réservée pour le riche, mais d'une nourriture saine, abondante, telle que la nature la donne, et dont elle a fait presque tous les apprêts. L'eau d'une source pure et limpide les désaltère, ou peut être remplacée, presque toute l'année, par les sucs délicieux et rafraîchissans de la canne à sucre, dont le noir est libre d'user à volonté. Le travail recommence après, et dure jusqu'à ce que le soleil, parvenu à son midi, donne le signal de la retraite. . . . . Sa chaleur accablante pour le foible Européen, qui peut à peine y résister, n'a rien que d'agréable pour le noir qui, né sous un climat brûlant, ôte ses vêtemens pour mieux recevoir sur ses membres nuds ses douces influences, et qui, tandis que *le*

blanc court chercher un abri contre ses ardeurs, emploie ces instans à se livrer pour lui-même à des travaux qui multiplient son aisance, le mettent même en état d'acquérir des richesses, et d'obtenir un jour la liberté.

Pendant qu'après quelque repos, il emploie le reste du jour à remplir ses devoirs, ses heureux enfans ne souffrent point de son absence; la maison du maître leur sert d'asyle. C'est là que, confondus avec ses propres enfans, ils semblent ne former avec eux qu'une nombreuse famille. Admis à partager les mêmes soins, les mêmes faveurs, la couleur seule les distingue au milieu des jeux folâtres auxquels ils se livrent ensemble. C'est dans ces innocens débats, dans la familiarité du premier âge, que leurs jeunes maîtres, s'attachant aux compagnons de leur enfance, apprennent insensiblement à regarder d'avance, comme leurs semblables, comme leurs égaux aux yeux de la nature, ces êtres intéressans destinés à devenir un jour leurs sujets....

Le coucher du soleil annonce la fin des travaux de la journée : alors chacun se rend auprès du maître, qui loin de leur refuser le titre d'hommes et de les regarder d'une espèce différente de la sienne, leur apprend au contraire à connoître et à bénir le Dieu qu'il adore; là, sans prêtre, sans autre temple que la voûte du ciel, maîtres et esclaves se confondent ensemble aux yeux de l'auteur de la nature, et lui adressent en commun les sentimens de reconnoissance que leur inspirent ses bienfaits. Ensuite, tandis que les commandeurs chargés de surveiller les travaux, rendent compte de ceux du jour, et reçoivent les ordres pour le lendemain, le noir, exempt de soins et de noirs soucis, qui souvent altèrent le repos de son vertueux maître, tranquille sur l'avenir, rentre dans sa cabane au sein de sa famille, et s'y livre à des jeux qui servent de délassement aux fati-

gues de la journée ; tandis que sa compagne s'occupe des soins du ménage, il amuse ses enfans attentifs et rassemblés autour de lui, par des couplets africains ou créoles, qu'il chante en s'accompagnant du banza (1), dont les sons foibles et peu sonores le provoquent au doux sommeil, auquel il se livre paisiblement, sans crainte, sans allarme pour le lendemain. La tâche qu'il aura à remplir ne sera pas plus pesante que la veille ; ce sera toujours un travail doux et uniforme, que l'intempérie des saisons, ni les frimats inconnus sous ce ciel fortuné ne rendent jamais plus difficile, et tandis qu'un maître humain, dont l'ame sensible, est mise souvent à de rudes épreuves, garde pour lui les détails fastidieux de l'administration, dont le premier objet est de maintenir l'ordre, le contentement et l'abondance parmi ses sujets, le noir, satisfait de son état présent et peu occupé de l'avenir, est à l'abri des chagrins dévorans dont des jouissances plus étendues ne peuvent défendre son maître. Si le sein de sa compagne renferme un nouveau fruit, nulle inquiétude ne se mêle à l'espérance de voir multiplier sa famille ; la misère, qui lui est inconnue, ne lui fait pas envisager avec effroi le moment de sa délivrance, et ne convertit pas en un jour de douleur le jour le plus doux pour le cœur d'un père. Ses soins même sont inutiles : une maîtresse digne de son époux veille constamment sur elle,

---

(1) Instrument composé d'une moitié de calebasse, couverte d'un parchemin fortement tendu, d'un morceau de bois applati, qui la traverse par le moyen de deux trous, et qui sert de manche et de bouton, et de trois ou quatre cordes à boyau Cet instrument, aussi imparfait que la musique des Africains en général, rend des sons à-peu-près semblables à ceux de la guittare, mais beaucoup plus sourds; et n'est pas sans agrément, lorsque pendant le silence de la nuit, il est manié par une main exercée.

satisfait tous ses desirs, et lui prodigue tous les secours de la plus tendre humanité (1)....

Un signe assuré, et rarement trompeur, du bonheur et du contentement qui règnent dans un attelier ; c'est la population et les naissances.... Il n'est malheureusement que trop vrai que la colonie, déja peuplée d'environ quatre cent cinquante mille esclaves, ne sauroit se suffire à elle-même, ni à ses besoins présens et avenir. Une des causes principales est, sans doute, que l'agriculture y prend journellement un accroissement rapide, auquel trente ou trente-sixmille noirs, importés annuellement, sont même insuffisans, comme le prouve le prix qui ne cesse de hausser, et l'affluence des acheteurs. Mais cela ne tient pas moins à un vice radical, et à un défaut de soin et de prévoyance qui ne se fait que trop remarquer ailleurs ; mais qui, j'ose le dire, est aujourd'hui presqu'étranger à l'administration des sucreries, et dont je parlerai en son lieu.... Il est constant que, dans un temps où les progrès rapides de la culture du cafier ont fait monter la valeur du noir nouveau à une hauteur inouie, les sucriers se sont assez généralement abstenus d'en acheter, n'ayant pas formé de spéculation capable de les dédommager d'un prix aussi excessif. D'ailleurs la plupart des manufactures à sucre sont recommandables par un travail réglé, et par une uniformité non interrompue. On y sait presque, au commencement de l'année, les travaux qu'on aura à faire à la fin : chaque genre

---

(1) Hommes sensibles, amis sincères de l'humanité, dont l'ame compatissante a été souvent émue par des récits vrais ou exagérés, croyez que ce tableau n'est pas imaginaire, et qu'il est calqué sur un grand nombre d'exemples : vous ne pourrez, sans doute, refuser votre confiance à la franchise avec laquelle je vous peindrai les exemples contraires qui existent malheureusement.

d'ouvrage regarde un certain nombre de noirs qui y sont attachés ; on n'y détourne point aucun sujet d'un objet utile, pour l'occuper à un objet plus pressé : enfin, jamais on n'y connoît ce qu'on appelle ailleurs travail forcé, parce que l'attelier y est supérieur, ou au moins équivalent en forces aux travaux de l'année, qui sont toujours prévus et fixés d'avance, et auxquels les événemens imprévus qui peuvent survenir n'apportent qu'un léger changement. C'est autant à ce régime, à l'ordre admirable maintenu sur ces habitations, qu'à leur ancienneté et à celle des familles esclaves, dont plusieurs y ont fixées depuis une ou plusieurs générations, et dont un petit nombre suffit souvent pour former d'immenses atteliers : c'est à ces avantages, dis-je, qu'on doit attribuer la population qu'on y remarque, population plus que suffisante pour remplacer les pertes, malgré le libertinage qui règne aux environs des villes, parmi les atteliers qui en sont à portée ; et qui, si elle étoit égale dans toute la colonie, la mettroit bientôt à même de se passer de secours étrangers. On la verroit bientôt entièrement peuplée de nègres créoles, les plus adroits, les plus intelligens de tous, et dont l'espèce domine, même sans comparaison ni proportion, dans un grand nombre d'habitations bien conduites.

Tel est le beau côté du tableau dont il me reste à esquisser les ombres... J'ai même déja dit avec franchise qu'il y avoit des exceptions à faire.... Quel qu'en soit le nombre, il suffit qu'il en existe pour craindre que tout le reste ne se laisse entraîner au torrent d'un exemple injurieux à l'humanité : tout établissement dont le bien même est fondé sur les calculs de l'intérêt personnel, est toujours précaire, et peut à chaque instant toucher à son terme. On ne sauroit raisonnablement, espérer la durée que de ceux qui ont la vertu pour base, et que des règlemens sages défendent contre les

entreprises de l'ambition et de la cupidité. Le régime dont on vient de parler n'est, dans le fait, maintenu par aucune loi en vigueur (cela est prouvé par l'impunité avec laquelle on viole journellement celles qu'on dit exister), qui obvie à ce qu'un nouveau maître ou un nouvel administrateur n'y substitue arbitrairement un régime opposé. Les égards et le respect dus à l'humanité n'y semblent entrer pour rien : jamais l'esclave n'eut la consolation de voir faire quelque chose pour lui-même..... que dis-je ! jamais on n'eut l'air de se douter qu'ils pussent être des hommes égaux selon la nature, à ceux qui abusent ou n'abusent pas des droits qu'un usage établi leur donnoit sur ces êtres dociles.... si quelqu'un osa le penser, nul n'osa jamais le dire..... Ces vices suffisoient sans doute pour motiver un changement, et nécessiter une réforme, en établissant de nouvelles loix, en rendant leur force aux anciennes. Un gouvernement droit et ferme eut pu l'opérer sans convulsions. On hasarda autrefois une première tentative, qui fut aussi foiblement soutenue que la résistance et l'opposition furent violentes. Un essai, qui n'étoit pas la centième partie de ce qu'on auroit dû exécuter, et dont un peu de fermeté eût assuré le succès, souleva tous les esprits. On regarda la colonie perdue, et une légère égratignure faite à l'orgueil et aux préjugés américains, fut proclamée comme la cause prochaine de son bouleversement. Les administrateurs publièrent l'ordonnance de 1784, envoyée par le ministre Castries : mais, soit qu'ils fussent intimidés par le mécontentement général, ou qu'eux-mêmes fussent imbus des mêmes préjugés, ils ne tinrent pas la main à son exécution, et la laissèrent tomber dans l'oubli, dont aucun n'eut depuis la fermeté de la faire sortir.

Un autre mal, qui pour être moins sensible n'en est pas moins dangereux, et qui devoit à la fin entraîner les plus

graves inconvéniens, c'est l'absence d'un grand nombre de propriétaires. Beaucoup d'habitations dont l'établissement est très-ancien, et date même des premiers temps de la colonie, ont dû naturellement passer par héritage à des familles établies en France, et qui n'en ont jamais quitté le sol. Dans d'autres, un fils enrichi par la succession d'un père laborieux et économe, ou un maître devenu opulent, ne tardoient pas à abandonner un séjour uniforme et monotone, où il est plus aisé d'amasser des richesses que de les dépenser; et couroient jouir dans la métropole de toutes les délices qui y étoient le partage de l'opulence, et s'y livroient avec une ardeur et une profusion qui leur étoient particulières, et ils se faisoient remarquer par le luxe le plus fastueux (1).

---

(1) Toutes les parties de la colonie de Saint-Domingue offrent de nombreux témoignages des succès et des avantages infinis qui résultent de la présence du maître... Je n'en citerai qu'un exemple que je choisis de préférence, parce qu'il se trouvoit à ma portée, et presque sous mes yeux. Belin de Villeneuve, habitant du quartier du Limbé, obtint des succès brillans, qui, selon l'usage, firent siffler les serpens de l'envie, mais qui ne lui méritèrent pas moins la réputation d'un administrateur éclairé et d'un cultivateur habile. Son secret unique fut de joindre à beaucoup d'expérience sur la culture, et un examen approfondi du génie des hommes qui travailloient sous sa direction, l'exercice des vertus qui caractérisent le véritable ami de l'humanité. A la fois sensible et ferme, juste et bienfaisant, il établit un ordre admirable sur son habitation, qui, sur tous les points, fut digne de servir de modèle; et secondé de son attelier, qui le chérissoit comme un père, il exécuta des travaux étonnans pour un pays où l'homme ingénieux a mille obstacles à surmonter. Ses vertus et sés talens lui valurent autrefois une distinction destinée à couronner le mérite (le cordon de Saint-Michel), mais bien moins honorable pour lui, que les motifs qui la lui firent accorder. Un seul trait, que je tiens d'un témoin occulaire, don-

Les uns et les autres sont représentés à Saint Domingue par des procureurs, qui jouissent de toute l'étendue des droits et des prérogatives du maître, et qui, accumulant sous leur administration un plus ou moins grand nombre d'habitations selon leur réputation et la confiance qu'ils ont su s'attirer, ne tardent guères à devenir aussi riches, quelquefois plus que ceux dont ils sont chargés de soigner les intérêts. Il n'est

---

nera une idée des principes qui dirigeoient cet habitant estimable... « Mathurin, l'un de ses sujets les plus utiles et les plus estimés par une conduite irréprochable, se présenta un jour à lui, tenant un sac d'argent sous son bras : Monsieur, lui dit le nègre, j'ai une grace à vous demander.... C'est la liberté, sans doute, lui répondit Belin de Villeneuve, que la vue du sac mit à-peu-près au fait? Oh! non, monsieur, répliqua l'autre, je n'ai pas besoin de la liberté tant que j'appartiendrai à un aussi bon maître : mais ma femme est enceinte ; on ne sait ce qu'il peut arriver, et je desire de l'affranchir avec l'enfant qu'elle porte dans son sein... Belin de Villeneuve accorda sur le champ ce qui lui étoit demandé, et refusa le prix qui lui étoit offert. Il est affligeant d'avoir à ajouter que ni le maître, ni l'esclave, ne purent jouir de la douce satisfaction qui accompagne une action vertueuse : la femme du bon Mathurin succomba, quelques jours après, aux douleurs de l'enfantement ».....

Des affaires pressantes avoient appelé ce colon en France, où il étoit lorsque l'insurrection de 1791 occasionna le bouleversement de son habitation, ainsi que de toutes celles du Limbé. Après qu'on en eut chassé les brigands, et qu'on y eut établi des postes, Belin de Villeneuve, depuis peu de retour dans la colonie, accourut sur son habitation, qu'il trouva déserte.... Mais en peu de jours la nouvelle de son arrivée rassembla autour de lui tous ses noirs dispersés, à l'exception de ceux qui, dans l'intervalle, avoient péri par la guerre ou par les maladies. Ces instans mal-

pas douteux que des hommes dont les talens sont formés par une longue expérience, et qui souvent savent y joindre beaucoup de lumières et un esprit observateur, ne soient beaucoup plus propres à régir des atteliers nombreux, à maintenir un ordre déja établi, ou à y en substituer un meilleur, qu'un propriétaire qui, n'ayant jamais quitté l'Europe, ne connoît la colonie que par les richesses qu'il en reçoit; ou qu'un fils

heureux furent oubliés, pour ne s'occuper qu'à tout réparer. Son attelier redoubla d'efforts, le maître fit les plus grands sacrifices... Tout reprit une nouvelle vie, et l'état précaire du Limbé, que les brigands ne cessèrent d'infester par leurs incursions, ne put empêcher que l'habitation Belin ne redevînt presque aussi brillante que dans des temps plus tranquilles... Elle se ressentoit à peine des malheurs passés, et commençoit à produire des fruits abondans, lorsque l'incendie du Cap, et le bouleversement qui suivit cet événement déplorable, anéantirent une seconde fois le malheureux quartier du Limbé, et forcèrent Belin de Villeneuve, comme tant d'autres infortunés, à aller chercher un refuge dans les Etats-Unis, où peut-être en ce moment gémit, dans les horreurs d'une profonde misère, un homme qui, en relevant deux fois sa fortune, avoit travaillé pour sa patrie autant que pour lui-même, et qui n'avoit cessé de donner à Saint-Domingue l'exemple précieux d'une administration sage, d'une expérience consommée, et de toutes les vertus qui honorent l'humanité.

Je déclare que ce tribut d'éloges est adressé à un homme que je ne connus ni ne vis même jamais, mais que j'ai appris à juger sur sa réputation, sur ses travaux, que j'ai été à portée d'admirer, et sur-tout d'après l'estime et la vénération publiques, qui ne sauroient être suspectes. Tel est un des colons de Saint-Domingue qui ont été enveloppés dans la proscription, et dont les longs travaux, et une étude approfondie du génie et du caractère des noirs, rendoient les sages conseils bien utiles en ce moment!

jeune et turbulent, qui ne connoissant que encore superficiellement les objets même qui le frappent habituellement depuis son enfance, manque rarement, lorsqu'il s'avise de devenir administrateur en chef, de tout bouleverser, ou d'entraver par de fauses mesures le mouvement régulier qu'il a trouvé établi. . . . . Mais un procureur chargé de plusieurs habitations ne sauroit être également à toutes ; il choisit ordinairement, pour y faire son séjour, celle qui lui offre plus d'agrémens , ou qui flatte le plus son orgueil , par les moyens d'y faire éclater une ostentation qui fait généralement remarquer cette classe de colons parmi toutes celles qui couvrent la surface de Saint-Domingue. Représentans des propriétaires, ils se font représenter à leur tour sur les habitations où il ne résident pas, par des gérans choisis parmi ceux qui ont su mériter leur faveur, et qui sachant presque toujours se modeler, quant au faste, sur leurs protecteurs, sont souvent loin de les égaler par les talens propres à l'administration. Ils sont, à la vérité, surveillés par ceux qui les ont établis. Un procureur visite les habitations confiées à ses soins, une, deux ou trois fois par mois, selon l'éloignement, quelquefois bien plus rarement. Il règne à Saint-Domingue une maxime générale : *le blanc ne doit jamais avoir tort vis-à-vis du nègre.* L'examen se borne donc à recevoir les comptes de gestion, à voir si l'administrateur en sous-ordre a tiré du temps le meilleur parti possible : mais rarement, ou plutôt jamais, on ne s'enquiert s'il a exercé envers l'attelier une conduite sage, une surveillance douce et mesurée ; s'il a infligé à des individus des châtimens rigoureux et injustes... Au reste, à qui aller faire ces questions, et comment s'assurer de la vérité ?. Ordinairement le seul qu'on croye devoir consulter, est le seul intéressé à tout cacher. Un moyen certain d'être instruit, seroit d'interroger les comman-

deurs, ou des sujets sûrs, mais en secret, et après les avoir préalablement raffermis contre la crainte de rester ensuite en bute à une cruelle vengeance. Mais un homme assez zélé pour le bien, assez humain pour recourir à cette méthode, seroit bientôt dénoncé, comme un coupable de lèze-colonie, et courroit les plus grands risques. Un gérant est donc sûr de conserver sa place, tant qu'il ne donne pas à son patron des motifs particuliers de mécontentement, ou qu'il sait tenir la main à ce que les choses ne tombent pas dans un certain point de désordre, qu'on n'envisage jamais que du côté du tort qu'il peut apporter aux intérêts du maître, et sur-tout du représentant (1).

Ces sous-procurations, si faciles à diriger et si lucratives pour les procureurs, sont, à proprement parler, les bénéfices simples de Saint-Domingue. On ne sauroit révoquer en doute les talens d'un grand nombre d'entr'eux, qui se manifestent

(1) Parmi les hommes qui ont honoré cet état, je ne citerai que Barré de Saint-Venant, et Odelucq, procureur des habitations Galiffet, qui fut massacré par les noirs révoltés, le jour où éclata l'insurrection de 1791. Le premier est recommandable par des connoissances et par des talens qu'il développa sur la superbe habitation Duplaa, dont ses travaux et son administration firent un objet digne d'admiration, et laissoient dans l'esprit du voyageur étonné, l'idée la plus imposante de la colonie de Saint-Domingue. Je nommerai encore Artaud, procureur des habitations Bonneau, au Limbé: je me fais un devoir de rendre cet hommage à la vérité, et à des hommes, qui se distinguèrent trop par leur esprit, leur goût pour l'observation, et par une administration sage et humaine, pour ne pas les croire au-dessus des préjugés coloniaux. Je les cite, dis-je, d'autant plus volontiers que, s'ils étoient actuellement en France, leurs lumieres et leur expérience pourroient être d'une grande utilité.

sur-tout dans les habitations qui sont sous leur administration directe. Il en est où le cœur le plus sensible est aussi satisfait, que l'œil est agréablement étonné par l'ordre et l'air de grandeur qui y brillent. Mais le nègre aussi a ses préjugés : et un des plus enracinés est celui qu'il a conçu contre procureurs, gérans, économes, et généralement quiconque exerce sur lui une autorité qui n'émane pas du droit de propriété. Ce préjugé s'étend dans toute l'étendue de la colonie, et doit peut-être son origine à l'excessive sévérité qui caractérise la classe des gérans et économes, auxquels les noirs portent en revanche une haine et un mépris mortels, qu'ils manquent rarement de manifester toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, sans trop se compromettre avec un pouvoir qu'ils détestent, mais qui ne leur inspire pas moins de terreur. Les maîtres haïs de leurs esclaves sont, selon moi, bien coupables, car ils ne le sont jamais pour peu qu'ils soient humains. La sévérité même n'y fait rien, pourvu qu'elle soit fondée sur la justice : mais les économes !.... Un nègre préféreroit mille fois de subir les châtimens les plus rigoureux, d'être mutilé par celui dont il se regarde lui-même comme une propriété, que de recevoir un seul coup de fouet de la part de celui qu'il regarde comme un valet qui abuse de la confiance de leur maître commun, pour appesantir sur lui un joug cruel et insupportable. Il est juste de dire qu'il est bien rare de trouver un seul de ces hommes qui cherche à atténuer ce sentiment humiliant dans ceux qu'il est chargé de diriger : en général, ils sont aussi durs, aussi vains, aussi engoués de l'idée de leurs talens en administration, qu'ils sont ignorans et dépourvus d'humanité et des premières notions nécessaires pour conduire des hommes comme eux, et qu'aucun certainement ne s'avisa jamais de regarder comme tels. Mais comment font-ils donc pour administrer ? Ils trouvent

vent la machine toute montée ou à-peu-près, ils continuent à la faire aller comme ils peuvent, sauf à être mis dehors s'ils la détraquent.... Il y a-peu ou point d'habitations ou le maître réside ou ne réside pas, qui ne change souvent de gérans et d'économes. Delà, un redoublement de mépris du nègre, à qui ces changemens plaisent beaucoup, vraisemblablement parce que la haine qui l'anime en est satisfaite, et dans l'espérance d'en être délivré une bonne fois.... Et ce sont pourtant ces hommes à qui l'on confie l'administration d'un grand nombre, du plus grand nombre même, et des plus considérables habitations de la colonie ! . . . *Indè mali labes.*

Les mornes de Saint-Domingue n'offrent pas ce coup-d'œil sauvage et stérile des montagnes d'Europe. Plus élevés généralement que nos côteaux de France, ils offrent à l'œil satisfait une perspective non moins riante et aussi pittoresque; elles sont d'une pente douce, d'un abord facile : mais l'observateur n'en est pas moins étonné du parti que l'industrie a su en tirer. C'est là qu'on admire un nombre infini d'habitations, les unes immenses, d'autres considérables, et beaucoup de médiocre importance. Dans toutes on cultive le café, cet arbre précieux, transplanté au commencement de ce siècle dans nos colonies, dont le produit est aujourd'hui une des principales richesses de Saint-Domingue et de la France, et met ceux qui le cultivent en état de rivaliser avec les habitans sucriers, leurs anciens en agriculture. Ces mornes renferment des quartiers ou paroisses étendues, peuplées et opulentes : c'est là que va la presque totalité des noirs importés annuellement à Saint-Domingue, soit pour réparer les pertes des premières habitations établies, soit pour augmenter les forces de celles moins anciennes, et qui sont susceptibles d'accroissement; ou pour fournir un nombre de bras suffi-

sant pour celles qu'on établit tous les jours.... En général, l'établissement des quartiers des mornes ne date pas de long-temps : les plus anciens étoient en friche et inhabités, lorsque les plaines étoient déja florissantes. Aussi remarque-t-on dans la plupart une foule d'inconvéniens inséparables des nouveaux établissemens : dans les plus anciens même, on ne voit point régner cette uniformité, cet ordre admirable qui distingue les plaines. Les sucreries étant depuis long-temps parvenues à leur point de perfection, on ne s'occupe que de les maintenir dans cet état : mais dans les mornes une habitation est ruinée, et comme on dit à Saint-Domingue, entièrement *à bout,* avant que le propriétaire ait senti rallentir la fureur de l'augmenter sans cesse. Il n'en est pas de ces derniers terreins comme de ceux des plaines. Ceux-ci, extrêmement profonds et d'une fertilité incroyable, nuisoient dans le principe, par cela même, à la qualité de la canne et à celle du sucre. Parvenus, par le laps de temps et par un travail successif et habituel, à leur point de bonté et de perfection, ils couronnent aujourd'hui et paient avec usure les travaux qu'ils ont coûtés, et assurent pour l'avenir au cultivateur des ressources inépuisables. En un mot, les plaines seront dans mille ans ce qu'elles sont aujourd'hui, quant à la fécondité. Les montagnes ou mornes de Saint-Domingue sont couverts seulement d'une couche de terre, ou plutôt de terreau, dont la profondeur varie à l'infini, et cause une variété non moins grande dans la qualité et dans le plus ou moins de bonté des fonds : le propriétaire d'un terrein abat une partie de bois, aussi anciens que le monde, et dont la dépouille a formé, par succession des temps, cette crême de terre (pour m'exprimer ainsi) d'une fertilité à laquelle rien ne sauroit être comparé. Un soleil brûlant a bientôt desséché ces arbres monstrueux, et leurs branches abattues : le moment

vient où le feu dévore tout, n'épargnant que les troncs, et laisse à la place une couche épaisse de cendres; et par l'opération la plus facile, et avec une négligence dont l'exemple vient des premiers cultivateurs, qui travailloient comme si leur propriété ne devoit jamais finir, on a bientôt terminé une plantation à café. Les désavantages d'une manière d'opérer aussi pressée, aussi mal entendue, ne tardent pas à se faire sentir. Dans les belles saisons de l'année, des avalaisons, telles qu'on ne connoît rien en Europe de semblable, viennent journellement balayer cette surface d'une terre cendreuse et légère, que le travail achève de rendre telle. Des torrens d'eau traversent la jeune plantation en tout sens, et leurs flots, réunis dans des ravines profondes, emportent dans les heureuses plaines ou à la mer cette précieuse dépouille des montagnes. En un mot, la nouvelle pièce de café, parvenue à l'âge de deux ou trois ans, commence à peine à produire ses premières graines, que la terre a déja perdu tous ses sels et sa fécondité par ces arrosemens rapides et fréquens. La première récolte n'est pas finie qu'on voit déja les jeunes arbres dépérir, et le cultivateur, qui prévoit la fin prochaine de cette ressource, ne songe guère à soutenir leur existence débile, et s'occupe déja d'abattre une nouvelle partie de bois, et d'y substituer des plantations nouvelles, dont le sort égal est connu d'avance. Telle est la manière primitive d'opérer; telle est celle qu'on suit encore aujourd'hui communément, à un bien petit nombre d'exceptions près, et qu'on suivra vraisemblablement, jusqu'à ce que les mornes, n'étant plus composés que d'une terre dégraissée, sans sel, et dépouillés entièrement de tous ces bois antiques que le cultivateur avide et peu prévoyant a aussi peu ménagés que s'ils ne devoient jamais finir, ne pré-

F 2

sentent plus qu'un ensemble de terreins ruinés, et soient abandonnés comme inutiles, pour courir aux lieux, s'il en reste encore, qui promettent de nouvelles ressources. On en peut excepter un bien petit nombre d'endroits clair-semés, qu'une situation particulière a fait participer aux avantages des plaines, et qui sont couverts d'arbres à café, éternels pour peu qu'ils soient soignés, et même sans l'être......

Il y auroit sans doute des méthodes plus avantageuses, plus économiques et plus conservatrices des fonds. Il en existe certainement dans les mornes même des exemples, mais que peu se soucient d'imiter. Ces mesures lentes ne sauroient convenir à des hommes pressés de jouir, et dévorés de la soif d'amasser. Il faut des forces considérables pour entretenir d'anciennes plantations, il est plus expédient de les abandonner, d'abattre *du bois debout*, et d'en faire de nouvelles. Enfin, il faut faire du revenu : voilà le langage et le but éternel et exclusif du colon. Delà des quartiers entiers usés, et bientôt inutiles; delà, dans la plupart des autres, ces vastes terreins stériles et incultes, et ces montagnes dont la cîme est encore ornée à peine de quelques bouquets de bois, tandis que leur croupe est abandonnée ou couverte de quelques plantations prêtes à l'être. La dévastation de ces terreins précieux n'est pas en elle-même le mal qui m'occupe, mais elle donne lieu à des inconvéniens que j'ai principalement pour objet, et auxquels je vais venir.

Ces opérations, quelles qu'elles soient, exigent un grand nombre de bras. On se feroit difficilement une idée du produit en premier rapport d'une pièce d'arbres à café. Les produits suivans déclinent progressivement : l'avarice seule du cultivateur ne décline pas; un premier succès ne fait

que l'enflammer. Il ne s'occupe que de nouveaux succès pareils; tout est sacrifié à ce but séduisant : peu importe qu'on n'ait pas un attelier suffisant, on saura bien à force de surveillance, lui faire atteindre les deux bouts. Ailleurs les travaux n'ont ordinairement que le premier moment de dur et de fatiguant, la suite n'est plus composée que d'une tâche uniforme et réglée : ici le coopérateur, ou plutôt le véritable ouvrier, déja privé d'une récompense directe qu'il seroit en droit d'espérer, loin d'obtenir au moins quelque repos, n'a d'autre perspective que celle d'une augmentation de travail, et les fatigues d'une année sont le signe de plus écrasantes encore dans les années suivantes. On lui adjoint des compagnons d'esclavage, qu'on se procure à bord des négriers, mais toujours ou presque toujours, en nombre insuffisant. D'ailleurs ces nouveaux arrivés, qu'on laisse long-temps dans l'inaction, sont peu faits au travail, et en attendant qu'ils y aient acquis l'aptitude nécessaire, le nombre a beau paroître augmenté, les forces réelles ne le sont pas en proportion, et le redoublement de travail et de fatigues tombe nécessairement sur les anciens.

Le cafeïer, parvenu à égaler les richesses de l'habitant sucrier, ne tarde pas à être jaloux de briller aussi par le même air de grandeur et d'opulence. La nature se refuse presque par-tout, dans les mornes, à la magnificence et à la construction des grands établissemens : il est rare même que les plus médiocres puissent y trouver une place. Il faut escarper, élargir le terrein, combler les endroits profonds, et couper des croupes entières avec des peines et des fatigues indicibles : il faut fouiller des fourneaux à chaux, charroyer des roches et du bois par des sentiers

roides et escarpés, et souvent à une distance considérable; il faut transporter des pièces énormes pour la construction des édifices. Dans les sucreries, on a des maçons, charpentiers, pionniers ou fossoyeurs, exclusivement attachés à leur besogne respective. Ici l'attelier remplit tour-à-tour la partie la plus fatiguante de ces travaux, sans préjudice de sa tâche ordinaire, que des détournemens écrasans n'empêchent pas d'aller son train, grace à l'active surveillance d'un cultivateur plus jaloux de maintenir le bon état de ses plantations, que de faire régner le bonheur et le contentement parmi des êtres qu'ils ne se sont que trop accoutumés à regarder comme destinés à travailler ou à périr, et dont la perte individuelle est même soumise à un calcul qui les console d'avance, par la persuasion que la perte d'un esclave est payée au décuple par les travaux de ceux qui restent, et dont la vigueur survit à tant de maux.

C'est ici le lieu de rappeller le tableau que j'ai déja ébauché : c'est ici que je pourrois joindre une foule de traits et de désordres qui affligent l'humanité et naissent les uns des autres. Il n'y a pas d'hommes si dociles, si vigoureux, chez qui un travail excessif, même sans être gratuit, n'amène le mécontentement. De ce sentiment naît bientôt le découragement : dans le noir sur-tout, du découragement naissent une foule de maux destructeurs. Ils sont déja à leur comble et sans remède, que l'avarice d'un maître cruel se fait encore illusion sur le résultat de son inhumanité et de ses barbares spéculations. J'ai déja dit ce qu'il en coûte pour former un attelier, de partis de noirs nouveaux, qu'on achette successivement. La perte de ces hommes achetés à un prix excessif, est désolante : mais enfin

leur mort n'est le plus souvent que le fruit d'un germe mortel qu'ils renferment en eux-mêmes, ou le résultat d'un préjugé fortement imprimé, d'après le spectacle qui les environne, sur le sort qui les attend. La cruauté d'un maître n'a point de reproches directs à se faire envers des hommes qui meurent encore couverts des fleurs dont on s'efforce, dans les premiers momens, de couvrir leurs chaînes et de leur déguiser l'avenir. Mais que dirai-je des atteliers faits, déja formés au travail, et qui ont donné d'abord des espérances qui, loin d'être un motif de les ménager, semblent au contraire donner lieu à un surcroît de travail, comme si on envioit à ces infortunés, jusqu'à la douceur de s'attacher insensiblement à leur état et à leurs maîtres. J'ai peint rapidement l'heureux état de l'esclave à qui un maître, guidé par la prudence et par l'humanité, sait faire bénir sa servitude, ou la lui fait oublier à force de soins et de bienfaits; la vérité me force de parler également de l'être malheureux, qu'un tyran barbare et aveugle sur ses propres intérêts, réduit au dernier dégré de misère et de désespoir. Quel attachement pourroit-il conserver pour un état que tout le porte à détester? Tout lui devient insupportable; il fuit la société de ses semblables; la solitude seule à des charmes pour lui, et il y passe tous les momens dont il lui est permis de disposer: son unique plaisir est de rester enfermé dans sa triste cabine, auprès d'un foyer ardent, dont la chaleur exalte son imagination, et semble aggraver le sentiment de ses peines. Là, assis sur les talons, les coudes appuyés sur les genoux, et le visage caché dans ses deux mains, il passe une partie de la nuit à se rappeller les temps heureux de son enfance, et à comparer tristement le pays où le sort l'a conduit, à son ancienne patrie, dont son état présent lui exagère les

charmes. Le retour du jour, qui excite la joie et réveille le sentiment du bonheur dans le cœur de l'esclave heureux, ne fait que renouveller dans le sien le souvenir des maux qui l'accablent, et que le sommeil lui avoit dérobé un instant. Le ver rongeur qu'il porte en-dedans de lui-même se reveille : le signal accoutumé l'appelle à l'ouvrage, il s'y rend nonchalamment et à contre-cœur : la crainte du châtiment lui tient lieu d'un zèle qu'il ne sauroit éprouver pour les intérêts d'un maître injuste. Il s'en dispenseroit si cela étoit en son pouvoir, et si ses yeux n'étoient continuellement frappés par la vue du terrible commandeur armé d'un fouet menaçant. On est bien loin de remarquer ici cette ardeur au travail, cette émulation qu'on voit ailleurs, ni ces chants joyeux dont l'ensemble et la mesure parfaite sont marqués avec une précision admirable, par tous les instrumens de l'attelier le plus nombreux, qui, tombant vigoureusement et en cadence sur la terre qu'ils entr'ouvrent, ne frappent qu'un seul coup. Le malheureux garde ordinairement un morne silence; ou s'il cède quelquefois à son goût naturel et dominant pour le chant, ce n'est que pour exprimer sa douleur par des airs mélancoliques : les paroles, empruntées d'un langage inconnu, sont des énigmes obscures pour un maître qui ne comprend pas les malédictions qu'elles renferment; mais elles ne sont que trop intelligibles pour ses compagnons, qui, partageant le sentiment qui l'anime, lui répondent par de tristes refreins, et font répéter aux échos des sons plaintifs et lugubres. La force seule le retient à l'ouvrage; et s'il remplit bien ou mal sa tâche, il y est contraint par l'effroi que lui cause la présence continuelle des hommes noirs ou blancs, chargés de surveiller les travaux. Le découragement achève d'affoiblir ses forces épuisées; dans les heures qui lui appartiennent, loin

de travailler pour sa propre utilité, il ne cherche que les lieux retirés pour s'y livrer au repos, ou pour rêver tristement à ses peines; ou bien, pour aller loin d'un séjour et de la vue d'objets qu'il déteste, il fuit dans les bois, où, exposé à toute l'intempérie des saisons, il reste jusqu'à ce que la misère le force d'en sortir, et d'aller implorer, inutilement peut-être, la clémence du tyran. Le soin de sa propre existence l'occupe à peine; et si, cédant aux besoins, et à la faim qui le presse, il prend quelque nourriture, il semble choisir par préférence tout ce qui peut lui être nuisible, et satisfaire un goût dépravé. L'amour et le desir si naturel de se voir reproduire dans ses enfans, deviennent étrangers à un être aussi misérable. Sa compagne lui devient aussi indifférente que tout ce qui l'environne, ou, si la voix puissante de l'instinct l'étourdit un instant sur ses maux, et le porte à la rendre mère, quel espoir y a-t-il que ce tendre fruit échappe à tous les dangers qui le menacent avant même de voir le jour? Autant l'homme heureux se plaît à être environné de nombreux enfans, autant celui qui ne l'est pas est retenu par la crainte de partager avec eux son infortune. L'esclave mécontent écoute souvent moins le cri de la nature que sa haine pour celui qui l'opprime; et il n'y a malheureusement que trop d'exemples qu'il préfère de commettre un crime affreux, plutôt que de contribuer à l'enrichir, en lui donnant un sujet de plus. Trop souvent aussi des mères barbares et abruties oublient tous les devoirs de la maternité, et sont insensibles à un sentiment que les animaux même ne méconnoissent pas : et si de jeunes innocens sont assez heureux pour survivre à des attentats dont la nature frémit, comment leur frêle existence résisteroit-elle à tous les maux qui assiégent leur berceau? Quels soins attendroient-ils de parens qui, regrettant de leur avoir

donné le jour, ne font rien pour le leur conserver, et préfèrent quelquefois de le leur arracher et de se l'arracher à eux-mêmes (1)?

Une situation aussi pénible, aussi malheureuse, ne sauroit durer long-temps sans produire des fruits amers, et c'est au moment où les écailles de l'intérêt et de l'avarice devroient tomber des yeux du colon, si ce sentiment ne survivoit à son propre supplice; c'est dans ce moment, dis-je, que loin de s'accuser soi-même et son propre aveuglement, on ne manque jamais d'attribuer les maux qui en sont la suite à une ou plusieurs mains scélérates, d'autant plus terribles qu'elles sont inconnues, et qu'on soupçonne de se cacher parmi la foule qui s'efforce de les couvrir. Une affreuse mortalité commence à se développer; les coups dont on est frappé ne sont d'abord que partiels, et quoique

(1) Les exemples du suicide ne sont pas rares à Saint-Domingue, ou plutôt y sont d'autant plus communs, que les noirs de certaines nations africaines sont fortement persuadés, qu'en se donnant la mort ils retourneront infailliblement dans le pays qui les a vu naître. Mais l'avortement et l'infanticide sont encore plus communs parmi les esclaves. Ce crime a quelquefois sa source dans la crainte des embarras de la maternité, et dans le desir de se livrer sans empêchement au libertinage; mais il a plus souvent et presque toujours son principe dans le mécontentement et dans la haine qu'inspire un maître détesté. De nombreux secrets ne manquent pas aux négresses pour détruire en elles-mêmes le germe de la maternité : elles parviennent d'autant plus facilement à tromper la surveillance, que beaucoup de maîtres poussent la brutalité, au point de regarder comme un malheur d'avoir des négresses enceintes, et comme perdu pour leurs intérêts, le peu d'instans que les mères enlèvent au travail, pour l'employer au soin de leurs nourriçons. Sous l'administration de pareils hommes, l'existence

le germe du mal soit déja presque généralement répandu, il seroit temps encore de substituer la douceur, un régime paternel, à un régime de fer : mais les seules mesures propres à réparer tout, sont les seules qu'on néglige. Combien doit être aigri, soupçonneux et facile à s'allarmer, l'homme qui a vu ou cru voir le poison ruiner en un clin d'œil son patrimoine et le fruit de vingt ans de travaux! Je ne m'étendrai pas ici sur les détails de ces sortiléges, de ces empoisonnemens et de ces redoutables *Makandas*, dont les histoires merveilleuses sont répandues d'un bout de la colonie à l'autre, et y obtiennent le même dégré de croyance de ces mêmes hommes qui, par une bizarrerie qui leur est particulière, supposent sur ce point au nègre de l'adresse, de l'habileté, des connoissances, et sur-tout une profonde impénétrabilité, tandis que, sur tout le reste, ils s'opiniâtrent à le considérer comme un être stupide, dépourvu

---

des enfans nés ne court guère moins de dangers que celle des enfans à naître : l'insouciance des maîtres, les maladies, des goûts dépravés, communs à cette race d'hommes, et dont personne ne prend soin de les défendre, et, trop souvent, le crime secret de leurs parens, tout conspire contre eux. Mais sur qui rejetter les causes de ces maux et le blâme de ne les avoir point prévenus, si ce n'est sur des hommes durs, avares et insoucians, et que les faux calculs d'un vil intérêt rendent insensibles à toute les souffrances qui affligent l'humanité ? Quel exemple plus propre à leur ouvrir les yeux, et en même-temps quel témoignage plus fort pourroit s'élever contre eux, que celui de ces habitations où des enfans nombreux, brillans de joie et de santé, sont tour-à-tour l'objet des soins de leurs parens et d'un maître bienfaisant, et qui achevant d'attacher les premiers à leur situation actuelle, sont l'espérance du second, et le raffermissent d'avance contre les événemens?...

de la plus petite partie des attributs moraux qui sont le partage de l'homme, auquel les plus indulgens croient qu'il sert d'intermédiaire avec les animaux.

Que penser en effet d'une maladie qui, sans être épidémique, est uniforme dans tous les sujets qui en sont attaqués; se manifeste par des symptômes qui sont les mêmes dans tous, et qui se propage sur une partie, souvent sur la totalité d'un attelier, avec une effrayante rapidité? Il est déplorable d'être forcé de dire, qu'il n'y a que trop d'exemples que les moyens pris pour arrêter le mal consistent en une affreuse inquisition exercée parmi ceux qui restent sans en être atteints. De-là des supplices, des horreurs qui font frémir l'humanité, et dans lesquelles des hommes, aveuglés et raffermis par la fureur et l'esprit de vengeance, sur la crainte de l'animadversion des loix qu'ils comptent pour rien, mais auxquelles un juge intègre et ferme pourroit rendre toute leur force, s'abaissent à remplir l'office de bourreaux avec un raffinement de barbarie qui pourroit servir de leçon aux infortunés forcés ailleurs de le remplir par état. Il est incontestable que le soupçon de poison et de maléfices n'est pas toujours fondé sur des chimères; il existe des preuves irrécusables qu'il s'est trouvé des hommes à qui ce funeste talent vient originairement d'Afrique, où il est extrêmement commun, et qui, pour donner le change, et détourner l'attention, ont eu la férocité de l'exercer sur leurs proches, sur leurs femmes, sur leurs enfans, et enfin sur eux-mêmes, lorsqu'il ne leur restoit plus d'autres victimes à immoler. On a vu souvent aussi l'effet de leurs crimes retomber sur les meilleurs des maîtres, qui quelquefois (l'exemple n'en est pas rare) étoient accablés et ruinés précisément par la même main à laquelle ils se plaisoient à prodiguer le plus de faveurs et de bienfaits : mais quelle contrée

ne renferme de ces ames atroces, aussi peu susceptibles de reconnoissance que capables des plus horribles forfaits?

Les maîtres les plus humains, et en même temps les plus enclins à la justice, ne sont pas les plus prompts à l'exercer. Convaincus de l'existence du crime, ils temporisent long-temps dans la crainte de confondre l'innocent et le coupable. Parviennent-ils à le découvrir, leur vengeance se borne à le livrer au glaive des loix, dont le jugement fait toujours une bien plus forte impression sur l'esprit d'un attelier et de tous ceux d'une contrée entière, que tout ce qu'une punition arbitraire peut avoir de terrible et d'effrayant. Mais lorsqu'on a le malheur de donner, en pareille occasion, dans une manière de voir opposée; lorsque la fureur et l'esprit de vengeance ont fait taire, même celui de l'intérêt; lorsqu'enfin la redoutable fonction de juge est jointe à celle de partie, en la personne d'un maître violent et irrité; comment acquérir la preuve qu'il existe un coupable, et que les victimes elles-mêmes n'ont pas préféré la mort à un odieux esclavage? ou si ce coupable existe réellement, comment parvenir à le découvrir au milieu de cent innocens qui ne le connoissent pas ou qui le protègent par leur silence, avec un zèle proportionné au mécontentement qu'ils éprouvent? Le souvenir d'un trait, d'un mot suffit pour compromettre un sujet, pour en compromettre plusieurs : un soupçon, un rien se transforme en une preuve convaincante dans l'esprit de l'homme assez malheureux pour être le maître d'y ajouter le prix qu'il lui plaît. Une horrible question, un supplice prolongé arrachent facilement des aveux à l'innocent même : il périt seul ou avec d'autres; le vrai coupable, qui a su détourner l'orage loin de lui, rit en lui-même de la fureur inutile du bourreau, et se hâte de recouvrir ses plaies avec une nouvelle violence, au moment qu'elles com-

mencent à se fermer; et la moins cuisante, la moins douloureuse de toutes, n'est pas la certitude que le malheureux acquiert, que parmi les victimes que la vengeance lui a fait immoler, sa main a précisément épargné le coupable, ou qu'il a laissé derrière lui de nombreux complices......

Le reconnoît-il à la fin? celui-ci, mourant content pourvu qu'il puisse exercer sa haine inextinguible, déclare de nombreux complices et ne choisit pas les sujets les moins précieux, les moins fidèles pour les accuser, et sur-tout les moins innocens... et il périt emportant avec lui la satisfaction d'avoir nui jusqu'au dernier moment au tyran qu'il abhorre......

Je connois des exemples de ces effroyables scènes : je ne pourrois dire au juste à quel point elles se sont multipliées dans toute l'étendue de la colonie... mais qu'importe, s'il en existe un seul, et que le juge-bourreau n'ait pas reçu la récompense qui lui étoit due......

On a vu des esclaves assez instruits pour connoître le seul moyen de se mettre à l'abri, ou que quelque homme charitable et humain avoit éclairés, s'échapper en semblable cas, et s'aller jetter dans les bras des dépositaires des loix. Qu'est-il arrivé? un juge arrêté par de vaines considérations pour les préjugés, ou assez corrompu pour vendre son silence, cherchoit officieusement à étouffer cet exemple dangereux, et avertissoit secrettement le maître dénoncé; le dénonciateur étoit renvoyé avec de belles promesses, et ne tardoit pas, comme on pense bien, à payer chèrement la gloire d'avoir donné un exemple de fermeté et de justice. Si quelquefois, on déploya toute la sévérité des loix, ce ne fut que par une haine particulière des juges ou des chefs contre le coupable, ou elle fut exercée contre des hommes que leu

fortune médiocre ne put mettre au-dessus des loix (1)

Les administrateurs de la colonie chargés de veiller au maintien du bon ordre, crurent qu'il étoit de leur prudence de fermer les yeux ; et les exemples sont bien rares où ils s'occupèrent de réprimer des excès qui effaçoient tout ce que leur propre despotisme envers les particuliers avoit d'injuste et d'outrageant. Ces hommes si jaloux d'un pouvoir dont ils ne cessèrent d'étendre les bornes, et qu'ils exercèrent si souvent contre les personnes, se montrèrent constamment remplis d'un respect religieux envers le droit de propriété ; et le colon, tyrannisé au dehors, étoit libre de se livrer à son tour au milieu de ses foyers, et à l'égard de ses propres sujets, à la tyrannie la plus arbitraire. Peu importoit aux chefs que l'humanité fut outragée, pourvu que leur autorité ne le fût pas......

Un abus ne marche jamais seul, et tous les maux semblent s'accumuler sous une administration vicieuse, même ceux qui devroient être inconnus dans une contrée dont l'admirable fertilité égale, si elle ne surpasse, tout ce qu'on raconte des climats les plus heureux

Les vivres devroient être abondans dans une colonie où la terre ne demande qu'à produire, où la végétation est

---

(1) En 1788, l'intendant Marbois fit poursuivre rigoureusement, pour fait de semblables atrocités, un riche habitant du quartier de P.. qui, pour éviter la punition qui lui étoit due, s'enfuit dans la partie espagnole, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances, ou l'éloignement de Marbois, lui permissent de rentrer paisiblement dans ses foyers, et d'exercer sa vengeance sur ceux de ses esclaves qui étoient la cause innocente de la persécution qu'il avoit éprouvée, sans que personne songeât à le troubler. Le substitut du procureur du roi dans ce quartier, *son ennemi personnel*, n'osa pas réveiller alors une affaire à laquelle il avoit d'abord donné lieu....

prodigieuse, et où il suffit de planter la banane délicieuse et nourrissante, le tayau, l'igname, la patate, le manioc, pour que ces vivres y viennent presque sans peine ni soin. L'homme n'a qu'à confier à la terre et à cueillir. Croiroit-on qu'au milieu de cette étonnante fécondité, des habitations conduites par des hommes avares et peu prévoyans, qui, semblables à Midas, auroient voulu convertir en or tout ce qu'ils touchoient, se soient trouvées dans un tel état de détresse, que leurs atteliers aient été sur le point de périr faute de subsistances, et qu'un grand nombre d'individus soient morts de faim ? On a vu souvent ces infortunés, victimes de l'imprévoyance, et d'une insouciance coupable, manquer de tout, et être exposés à toutes les horreurs de la famine dans le même temps que les habitations voisines regorgeoient de vivres ; mais, instruits et effrayés par ce malheureux exemple, leurs régisseurs plus prudens les faisoient garder nuit et jour, et ne songeoient guère à les partager avec un voisin peu prévoyant, craignant pour eux-mêmes les atteintes du terrible fléau. Malgré ces précautions, l'adresse que donne la faim surpassoit la vigilance des gardiens : les malheureux esclaves, affamés, couroient la nuit, et vivoient à leurs dépens. Il n'y a que trop d'exemples d'atteliers qui, après avoir employé le jour à payer à leurs maîtres le tribut de leurs travaux, étoient forcés de parcourir nuitamment la contrée pour se procurer des subsistances, que l'imprévoyante avarice ne leur permettoit pas de trouver dans leurs foyers. Trop heureux encore de trouver chez leurs voisins une ressource qui n'étoit pas toujours exempte de danger pour eux, et dont l'habitude ne tardoit pas à donner lieu à mille désordres.

Le vent furieux qui se fait sentir pendant l'hivernage, peut, par son extrême violence, abattre le foible et spongieux bananier, qui une fois planté se reproduit de lui-même à

l'infini : mais ses effets ne sauroient nuire à la nombreuse diversité de vivres qui croissent dans le sein de la terre, qu'un instant fait venir, et qui s'y conservant des années entières, sont toujours à même de fournir une nourriture agréable, saine et abondante. Mais tels sont les calculs, ou plutôt l'aveuglement de l'avarice : on multiplie sans cesse les plantations ; chaque année voit éclore de nouveaux projets ; on achette souvent de nouveaux esclaves ; on est tourmenté d'une merveilleuse manie d'augmenter ses possessions ; il est même rare qu'elle ait un terme, et l'on néglige, l'on s'occupe à peine du principal, du premier des soins, dont la négligence ne tarde pas à entraîner les plus graves inconvéniens. Ce vice se fait principalement remarquer dans les habitations nouvellement établies. De riches spéculateurs font l'acquisition d'un terrein neuf. Des moyens immenses leur donnent la facilité de faire en peu de temps ce qui a coûté à d'autres moins fortunés vingt ans de travaux. Tout-à-coup on voit comme sortir du néant une habitation brillante : de nombreux partis de noirs y sont entassés coup sur coup, des bois aussi anciens que le monde sont abbattus, pour faire place à d'immenses plantations ; de beaux établissemens s'élèvent, et déja la nouvelle habitation brille parmi les plus considérables du quartier. Quelle que soit l'admirable fécondité d'un sol vierge, enfin faut-il y planter des vivres ; ceux qu'il produit presque naturellement sont insuffisans pour la population nombreuse qui vient d'y être subitement transplantée. Mais c'est de quoi on s'est le moins occupé ; quelques ressources dont on s'étoit pourvu dans le premier moment sont bientôt épuisées, et la terrible famine vient se joindre à l'effroyable foule de maux qui se font sentir partiellement ailleurs, mais qui semblent se réunir pour assaillir à-la-fois un nouvel établissement, dont la totalité de l'attelier est ordinairement composée de nègres

nouveaux, encore étonnés de se voir dans un pays inconnu, incapables de chercher à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance et qui auroient au moins besoin d'un exemple pour commencer. On tâche de pourvoir au défaut de vivres du pays, par l'envoi de ceux que les navires étrangers portent dans la colonie. Mais, supposé qu'ils soient réellement fournis en quantité suffisante, il est bien difficile de pouvoir compter sur la fidélité, l'exactitude et l'économie de celui qui est chargé d'en faire la distribution. Un propriétaire riche, occupé ailleurs par ses affaires, ne vaque guère par lui-même aux travaux d'un nouvel établissement. Tout le soin en est ordinairement confié à un gérant, à un mercenaire, trop souvent incapable de veiller avec une égale activité à toutes les branches d'une administration assez compliquée, et où il faut tout établir et organiser ; il faut nécessairement qu'il y ait quelque partie souffrante, et c'est presque toujours ce qu'on appelle le mobilier, dans lequel il ne tarde pas à s'opérer d'effrayantes diminutions...

Telles sont les observations sur lesquelles j'abrège, et que j'ai faites sur la partie la plus intéressante, la plus essentielle de l'agriculture. Je les rapporte, parce qu'il suffit sans doute que ce mal, ce désordre aient existé, pour qu'ils puissent exister encore. Mais les maux qui en ont résulté étoient en même-temps la punition d'une aussi coupable négligence, et un avertissement pour l'avenir : la voix de l'intérêt a produit enfin ce que n'avoit pu obtenir la prudence et le cri de l'humanité : les plantations de vivres se sont multipliées. Ces utiles soins ont été favorisés par une suite non interrompue de beaux temps : nul ouragan, nulle intempérie n'a nui depuis long-temps, à Saint-Domingue, au fragile bananier, dont le doux fruit est la plus abondante, la plus délicieuse et la plus substantielle des nourritures. Enfin la

famine n'a pas augmenté les maux affreux qui, depuis trois ans, désolent la malheureuse colonie de Saint-Domingue (1).

(1) Mon objet est de ne laisser ignorer aucun des maux qui attaquent l'existence des noirs à Saint-Domingue, et même ceux qui pour être presque insensibles dans cette colonie, n'en doivent pas moins être considérés au nombre des causes principales des diminutions effrayantes qui s'opèrent dans la population noire; et qui sont telles, que les importations d'esclaves qui se font annuellement, sont suffisantes à peine pour y faire face, ainsi qu'aux augmentations progressives de l'agriculture. Mais le lecteur voudra bien ne pas perdre de vue que ces vérités ne sont que très-particulières, et qu'il seroit souverainement injuste d'en tirer des inductions générales. Cette observation est sur-tout essentielle à l'égard de ce que j'ai dit touchant les subsistances, et dont je n'ai parlé que pour prouver qu'une administration vicieuse entraîne nécessairement une foule de maux, même ceux qui devroient être étrangers au climat le plus heureux et le plus fertile de l'univers; grace à sa fécondité et à la merveilleuse facilité avec laquelle ce terroir rend au centuple et presque sans soin tout ce qu'on lui confie, la famine et les maux qui l'accompagent sont inconnus dans la presque totalité de la colonie de Saint-Domingue, et ne se font sentir en quelques endroits que par la plus impardonnable négligence; ses tristes effets sont tels, que je ne balance pas à la dénoncer. Il est remarquable que les plaines aient été beaucoup moins exposées à ces maux que les mornes, où les vivres croissent pourtant sans exiger autant de soin et en bien plus grande abondance. Les sécheresses si fréquentes sous ce climat se font souvent ressentir dans les lieux bas, et y causent l'avortement des subsistances dans le sein de la terre, tandis qu'une température douce pendant le jour, la fraîcheur bienfaisante des nuits et des pluies salutaires qui arrosent les montagnes au moment même où les plaines les plus voisines en sont privées, y assurent des récoltes de vivres abondantes ou au moins suffisantes. Mais il n'y a pas d'avantage si précieux dont la cupidité qui transporte émi-

Les moyens de subsistance doivent être le premier objet des soins du cultivateur : le second, c'est le vêtement. La

---

nemment l'habitant des montagnes, ne parvienne à rendre les effets inutiles. C'est avec raison que j'en compare un grand nombre à Midas, qui vouloit tout convertir en or. En général l'administration des sucreries, établie sur des bases plus sages et plus fixes, et qui a toute facilité de pourvoir à tout, à cause du voisinage des villes, se prémunit d'avance pour assurer la subsistance des atteliers ; rarement on y est pris au dépourvu. D'ailleurs les noirs des plaines, indépendamment des secours que leur dispensent au besoin et périodiquement des maîtres justes et bienfaisans, trouvent dans ces mêmes villes des ressources certaines ; et même les avantages qui résultent pour eux de leur voisinage, entretiennent parmi eux une telle industrie et tant d'émulation, qu'on peut dire avec vérité, que s'ils en tirent quelques objets de subsistance, ce n'est que pour un échange occasionné moins par leurs besoins que par le désir de varier leur nourriture habituelle ; et j'assure, d'après des observations exactes, que les villes, quoiqu'abondamment alimentées par le commerce français et étranger, et quoique paroissant être spécialement l'entrepôt des subsistances de la colonie, n'en fournissent pas à beaucoup près aux plaines une aussi grande quantité qu'elles en retirent, et dont l'excédent payé aux noirs cultivateurs, en toiles, en cotons et en marchandises manufacturées en Europe, sans en excepter ce qu'il y a en tout genre de plus fin et de plus précieux, fait éclater parmi eux, sur-tout dans les femmes, un luxe remarquable, qui contraste étrangement avec les habillemens grossiers des paysans de presque toutes les contrées d'Europe, et qui contraste encore plus avec les tableaux effrayans que les hommes ignorans ou de mauvaise foi font de l'état misérable dans lequel cette race d'hommes est suivant eux plongée *sans aucune exception*... (En m'entendant parler si avantageusement des heureuses plaines de Saint-Domingue, on en conclura que je suis un habitant sucrier. ... Hélas ! non ! je ne suis ou n'étois qu'un modeste cafeïer ; mais j'aime à rendre hommage à la vérité).

température des mornes est différente à un point qu'on auroit peine d'imaginer, de celle des plaines voisines qui n'en sont séparées que par une légère distance. Là, une chaleur quelquefois étouffante se fait constamment sentir, et n'est tempérée que par la brise d'est ou vent de mer, qui s'élève régulièrement chaque matin. Le noir est insensible à la légère différence qui peut se trouver entre ce climat et le climat brûlant qui l'a vu naître. Mais, dans les mornes, règne un printemps continuel; les chaleurs y sont supportables dans les jours et dans les saisons les plus chaudes : les nuits y sont presque toujours fraîches et souvent même froides : une charmante multitude de ruisseaux d'une eau pure, limpide et tombant en cascades; de nombreux bouquets de bois parsemés sur ces mornes; leurs gorges, où règne continuellement un doux zéphir, tout enfin concourt à y entretenir une fraîcheur delicieuse. Mais cette même fraîcheur, sur-tout pendant les nuits, est au noir africain, né sous une zône brûlante, ce que sont pour le blanc européen les frimats de décembre. En tout temps de l'année, il aime à offrir sa tête et son corps nud au soleil brûlant de midi, et à son défaut, on le voit constamment, lorsqu'il est hors du travail, rechercher le feu avec une ardeur incroyable; il s'en approche le plus près qu'il peut, et il s'endort souvent le visage et le corps presque touchant aux charbons ardens, non sans un danger dont les exemples sont très-fréquens. Il est facile de concevoir combien les vêtemens sont nécessaires à des hommes aussi sensibles au simple contact d'une fraîcheur inconnue dans leur pays natal, et pour laquelle la nature ne les a pas faits. L'usage est de vêtir les atteliers deux fois par an. Cet

habillement est composé d'une chemise et d'une culotte de grosse toile, auxquelles les habitans soigneux ont la prudence de joindre une casaque de laine pour défendre l'esclave contre les temps pluvieux. Mais ce n'est véritablement qu'un usage, et le nombre n'est que trop grand des gens qui se refusent, sous de mauvais prétextes, à cette mince dépense, qui ne laisse pourtant pas d'être la plus considérable de toutes celles qui concernent directement un atelier. Dans les sucreries et dans toutes les habitations des plaines, un ordre général et uniforme est établi : cette distribution s'y fait avec régularité. De beaux et vastes chemins les traversent, dans lesquels on voit incessamment circuler de nombreux voyageurs. L'ostentation est le défaut commun des plaines ; et l'amour-propre d'un habitant ou d'un administrateur souffriroit, si les esclaves étoient vus couverts de haillons, et portant les signes de la négligence du maître et de la misère : d'ailleurs j'ai déja parlé des nombreuses ressources qui y sont ouvertes à l'industrie de ce dernier.

Mais ce véhicule de l'amour-propre n'existe pas ou est presque nul dans les lieux où il seroit le plus utile. Les gorges profondes et reculées des montagnes renferment des habitations éloignées de toute communication et des grandes routes. C'est là que la cruelle insouciance et l'avarice sordide se cachent loin de tous les yeux ; c'est là qu'au sein d'une favorable obscurité, tout sentiment, tout autre soin est étouffé par le desir pressant de s'enrichir. Des milliers de malheureux, devenus véritablement stupides et abrutis à force de misère, y végètent presque nus, et y grelottent de froid. Leurs cases, si saines, si commodes dans les

plaines, ici humides et construites à la hâte, ne peuvent les défendre contre une fraîcheur pénétrante, et l'esclave est forcé de s'étendre, pour se livrer au sommeil, contre un brasier allumé qui achève, avec le temps, d'altérer sa santé et de ruiner le peu de forces qui lui restent. Heureux quand il peut se procurer une mauvaise planche qui le sépare de la terre humide, et un haillon pour se couvrir! S'il est malade, il est à-peu-près livré aux soins de la nature, ou plutôt on fait tout ce qu'on peut pour rendre nuls les efforts que cette bonne mère fait pour opérer sa guérison. Le malheureux est enfermé dans un mauvais bâtiment ou une hutte décorée du nom pompeux d'hôpital, dont l'entrée ne lui est accordée que de mauvaise grace, et après avoir subi un examen sévère, pour s'assurer si son mal n'est pas la paresse et un prétexte pour s'éloigner du travail. Il y est ordinairement abandonné, ainsi que ses nombreux compagnons, aux soins d'une vieille négresse valétudinaire, souvent incapable de se soigner elle-même, et qu'on n'a chargée de cet emploi qu'après avoir été jugée inutile à tout autre genre d'occupation : c'est ce qu'on appelle une hospitalière. Quelquefois ils y sont visités une ou deux fois la semaine, par un homme qui ne prend rien moins que le titre de docteur, et qui souvent fait nombre d'une multitude de gens de cette espèce dont les mornes principalement fourmillent, et qui n'ont adopté cet état que faute d'un meilleur expédient pour pouvoir exister. Ils ont au moins l'adresse de caresser les préjugés régnans, les idées générales : tuent-ils un malade ? il est mort de poison, ou d'un maléfice secret : si le nègre a le bonheur de résister aux remèdes, et de revenir à la santé, on attend rarement son parfait rétablissement pour le pousser au tra-

vail, s'il n'y retourne de lui-même, préférant d'y succomber plutôt que de rester dans ce lieu de douleur.

Selon un ancien usage, deux heures de chaque journée, outre les dimanches et les fêtes (dont on a fait circonscrire le nombre le plus qu'on a pu), appartiennent aux esclaves, qui les employent à travailler à leurs propres jardins, ou à tout autre genre d'utilité qui leur est particulière. Dans les plaines, ces deux heures se donnent à midi : dans les mornes, quelques raisons ont engagé à les donner de préférence à la fin du jour. Cet usage s'y est assez généralement établi, et seroit très-avantageux aux nègres, si, pendant des mois entiers d'été, des orages journaliers ne tomboient régulièrement chaque soir, pendant les deux heures du nègre, qui ne peut en profiter au milieu des flots de pluie, ou à cause de l'humidité qu'ils ont occasionnée, et qui rend tout travail impraticable. C'est ainsi qu'un attelier est dupe d'un arrangement fait de son consentement, et que des hommes qui savent mieux calculer, leur ont fait entrevoir comme étant entièrement à leur avantage. Mais cette ruse ne donne pas lieu à la seule perte de temps qu'ils éprouvent; un commandeur nègre accoutumé à voir journellement le lever et le coucher du soleil, sait, à une seconde près, lorsqu'il est temps de quitter le travail : mais certains maîtres, ou leurs représentans, se sont arrogé le droit de donner chaque jour le signal de la retraite ; ils consultent leurs montres, qui ne manquent jamais de retarder. L'éloignement est considérable pour aller aux jardins ou places à nègres, et souvent le soleil est près de se coucher avant que l'esclave, fatigué d'un travail qui a duré tout le jour, ait donné le premier coup de houë pour sa propre utilité. Il faut ensuite, qu'avant de se retirer, il aille chercher des vivres pour sa famille et pour lui-même : il arrive

à sa case au milieu des ombres de la nuit ; un repas frugal n'exige pas beaucoup de temps pour ses apprêts, il faut du moins celui qui est nécessaire pour le faire cuire. A peine quelques heures lui restent pour se livrer au sommeil, le besoin le plus impérieux de tous pour lui. A trois ou quatre heures du matin, la cloche ou le fouet bruyant du commandeur l'avertit qu'il est temps de préparer son déjeûner, pour aller au travail à la petite pointe du jour. Vient ensuite le temps de la récolte, qui dure ordinairement depuis la fin d'août, jusqu'en février ou mars suivant, quelquefois plus long-temps, selon l'exposition. Pendant deux ou trois mois, la récolte devient extrêmement pressante, parce qu'alors la plus grande partie de la graine mûrit à-la-fois. Alors plus de deux heures, plus de repos à espérer pour l'esclave. L'aurore voit commencer journellement des travaux que le soleil couché termine à peine. La quantité de café qu'il doit cueillir lui est rigoureusement assignée : il lui faut une dextérité incroyable, il ne doit pas se laisser distraire un instant, s'il veut éviter la punition de sa négligence. Il faut porter aux établissemens un fardeau écrasant ; il faut faire la veillée *pour grager les cerises* ou pour vider les bassins à laver.... ect. ect. ect. (1) ; le premier de ces deux ouvrages est fati-

---

(1) A l'instar des sucreries et des grandes habitations des plaines, un grand nombre de cafeteries bien montées ont leurs noirs attachés à ce qu'on appelle les travaux des glacis ; et l'on voyoit depuis quelques années se multiplier à Saint-Domingue des machines aussi simples qu'ingénieuses, qui, mises en mouvement par l'eau ou par des mulets, sont heureusement substituées aux moulins à bras que les noirs mâles des atteliers faisoient mouvoir pendant les veillées avec des fatigues inexprimables ; mais un pius grand nombre en

gant au-delà de ce qu'il est possible d'exprimer. Enfin, c'est une chaîne continuelle de travaux pénibles, qui laissent à peine à l'esclave le temps de manger et de dormir quelques instans, pour reposer ses membres fatigués, et recommencer le lendemain. Non! il faudroit avoir un ame de bronze pour ne pas se sentir pénétré de pitié et d'attendrissement pour des êtres condamnés à une vie aussi pénible! il faut être le plus injuste, le plus barbare des maîtres, pour ne pas payer de quelque reconnoissance, par une affection et des soins paternels, les efforts d'une multitude d'hommes, dont tous les momens de leur triste existence sont consacrés à le satisfaire et à l'enrichir! Les abus inséparables d'un esclavage, que des hommes avides se sont arrogé le droit arbitraire d'aggraver à leur gré, se font remarquer dans les mornes plus qu'ailleurs : mais je ne cesserai de le répéter, pour la consolation de l'humanité, des exceptions nombreuses existent ici comme par-tout. Il est des hommes justes, humains, qui, sans toucher à des préjugés qu'il étoit dangereux d'attaquer, trouvent, dans le fond de leurs cœurs, les moyens d'adoucir un état déja trop malheureux par lui-même, et que leur exemple et leurs conseils fussent parvenus à rendre plus tolérable, lorsqu'il en étoit encore temps, s'il n'y avoit

---

core d'habitations riches ou médiocres, soit par l'effet de l'avarice du maître ou par attachement à l'antiqne méthode, soit par l'impuissance de subvenir à une dépense assez considérable, et qui exige en outre des établissemens bâtis exprès, restent attachées à l'ancienne routine, les unes en attendant le moment favorable de suivre l'exemple de leurs voisins; d'autres croyant, malgré le spectacle journalier de ses heureux avantages, plus simple et moins embarrassant de laisser excéder leurs noirs par un travail le plus rude qu'on puisse s'imaginer....

eu, comme je l'ai déja dit, de graves inconvéniens à *porter la main à l'arche*. . . . Privés de la douceur de propager les sentimens vertueux qui les animent, ils ont au moins celle d'en voir les avantages fructifier chez eux-mêmes ; tout leur rit, tout leur prospère : leurs greniers se remplissent, presque sans qu'ils s'en mêlent, de richesses immenses que leurs heureux esclaves s'empressent d'y porter avec des chants qu'excitent également le bonheur et la reconnoissance : des scènes d'horreurs, familières ailleurs, sont inconnues chez eux, où ils vivent entourés d'une multitude resplendissante de zèle et de santé, et dont rien ne prouve et ne fait mieux connoître l'état actuel que les nombreux enfans, joyeux comme leurs pères, que l'œil satisfait et ravi remarque parmi eux !

Hélas ! ce n'est pas là le côté brillant de l'histoire des quartiers des mornes de Saint-Domingue ! J'ai dit que des milliers de noirs nouveaux y sont envoyés annuellement. Un grand nombre de ces malheureux devient victime de la peine qu'ils y ont bien plus qu'ailleurs à s'acclimater. Des maux de toute espèce achèvent d'attaquer leur fragile existence. Comment supposer que des hommes, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup qui sont réduits à en desirer le terme, puissent se reproduire dans leurs enfans ? Il est pourtant des habitations qui brillent principalement par un grand nombre d'enfans créoles : mais les exemples n'en sont pas assez communs pour influer à un certain point sur la population particulière des mornes, et par suite, sur celle de la colonie en général. On en peut du moins conclure que cet exemple, pris sur quelques points, pourroit produire ailleurs les mêmes effets, s'il étoit suivi, et sur-tout si on s'attachoit, avec une heureuse émulation, à imiter la sage prévoyance et le sen-

timent éclairé d'humanité, dont il est le résultat. Il est incontestable qu'on pourroit retirer par-tout les mêmes fruits et les mêmes avantages, qui sont la récompense infaillible des administrations douces et modérées, dont chaque quartier de la colonie de Saint-Domingue offre des modèles plus ou moins nombreux; et il seroit aisé de répondre par des faits, et d'après l'expérience, à ceux qui pensent que cette colonie, une fois suffisamment peuplée, ne pourroit se suffire à elle-même, ni réparer ses propres pertes sans le secours de l'Afrique, dont, à la vérité, les peuplades nombreuses se sont insensiblement épuisées à fournir, depuis deux siècles, des bras aux colonies européennes, commencent dès à présent à ne leur en accorder qu'avec difficulté, et qui seront infailliblement réduites avant long-temps à cesser ce trafic injurieux à l'humanité, par l'impuissance d'y pouvoir suffire. Il est encore vrai que, depuis la fondation de la colonie, un million d'Africains y ont été transplantés, et cependant sa population se réduit aujourd'hui à quatre cent cinquante mille individus, dont le nombre diminueroit même sensiblement, si les pertes n'étoient annuellement réparées. Mais est-il possible de s'aveugler sur le principe funeste de cette effroyable mortalité ? L'attribuera-t-on aux effets inévitables de la transplantation, au changement de climat, et aux maux de toute espèce qui attaquent l'existence des noirs importés à Saint-Domingue ? mais quelle est la véritable source de ces maux ? pourquoi, s'ils sont inévitables, comme on se le persuade si facilement, seroient-ils inconnus dans un grand nombre d'habitations, dont les atteliers sont entièrement composés de noirs créoles, où depuis long-temps on ne fit l'acquisition d'aucun nègre nouveau, où l'on voit pourtant la population faire d'heureux pro-

grès, et dans lesquelles les naissances surpassent, sans aucune proportion, des pertes qu'un gouvernement paternel rend extrêmement rares? On voit là de nombreux enfans, ignorant la misère et les besoins, et qui promettent à leur heureux maître une augmentation de forces assurée, tandis que ses pertes se réduisent à quelques têtes surannées, et que la foiblesse ou les priviléges de l'âge rendoient déja inutiles aux travaux, long-temps avant de payer le tribut inévitable à la nature (1). Mais je m'apperçois que je me laisse entraîner à des considérations générales, tandis que mon objet n'est en ce moment que de faire connoître au juste l'état véritable du noir dans le sein de l'esclavage, d'éclairer les hommes qui desirent sincèrement de l'être sur ce point intéressant, et de les mettre en garde contre des bruits vagues, inventés par l'envie et par la haine. . . Oui, il n'est pas possible d'en disconvenir, ou plutôt je m'empresse de le publier : des hommes grossiers, dépourvus de toute sensibilité, et si brutalement féroces qu'on les eût crus sortis, non de la France, mais du sein des nations les plus barbares de l'univers; de tels hommes, dis-je, n'ont que trop souvent donné l'épouvantable spectacle de tous les sentimens de la nature, de tous les

(1) J'ai vu des atteliers nombreux presqu'entièrement composés de deux ou trois familles, dont les chefs encore pleins de vigueur avoient la satisfaction de se voir reproduire dans leurs nombreux arriére-petits enfans. J'ai vu aussi une négresse encore utile à son maître, dont les enfans et petits-enfans portés à une estimation modérée sur un inventaire, montoient à la valeur de soixante-cinq mille livres. Ce sont, me dira-t-on, des exemples rares.... Ils le sont moins qu'on ne pense, et il ne dépendroit que d'une bonne administratien de les rendre extrêmement communs.

devoirs de la société, violés, foulés aux pieds avec l'aveuglement le plus incroyable, et avec un esprit de fureur et de vertige d'autant plus digne de ce nom, qu'ils agissoient diamétralement contre leurs propres intérêts. Ils n'ont été que trop mérités par certains individus, ces reproches cruels d'inhumanité et de barbarie qu'on a vus éclater depuis quelques années, et qui ont servi de signal à l'horrible tempête qui a ébranlé les colonies jusques sur leurs fondemens. Mais falloit-il donc envelopper dans la même proscription, dans la plus sanglante vengeance, tous leurs malheureux habitans, innocens ou coupables! Quoi! des contrées entières sont-elles donc responsables des crimes de quelques individus, et la punition de quelques hommes féroces devoit-elle retomber jusques sur la tête de l'homme bienfaisant et vertuenx! O vous, qu'on n'accusera pas d'être intéressés à cacher la vérité, voyageurs, et vous laborieux marins que l'activité d'un commerce immense ramenoit si souvent sur les bords de Saint-Domingue, c'est votre témoignage que je réclame. Sont-ils tous des barbares, ces colons constamment attachés aux travaux de l'agriculture, et qui, par votre moyen, faisoient couler dans le sein de la France un fleuve de richesses? Quel d'entre vous ignore, ou n'éprouva directement leur bienfaisance, le sentiment hospitalier qui les caractérise, et cette ardeur qu'on remarque en eux plus qu'en aucun peuple du monde, pour obliger et servir leurs semblables? Qui fut jamais meilleur père, meilleur époux? Qui conserva jamais plus d'attachement, de fidélité au pays dont ils tirent leur commune origine? Ah! ces qualités, bases fondamentales de toutes les vertus, sont incompatibles avec les reproches accablans qu'on leur

adresse indistinctement. Hommes mal - intentionnés, ou trompés par un zèle indiscret, j'abandonne à votre fureur ces êtres brutaux sur qui vos accusations tombent avec justice. Eh ! quelle contrée, en Europe même, ne renferme de ces ames atroces dont les inclinations ne diffèrent que dans leur application ? Mais j'invoque le témoignage de ma propre sincérité : ayez quelque respect pour des cultivateurs que j'ai étudiés dans leurs propres foyers, qui pouvant abuser sans crainte d'un usage injuste, mais consacré par le temps, préféroient de répandre autour d'eux le bonheur, dont, par un juste retour, le spectacle remplissoit leurs cœurs d'une douce satisfaction, et devroit former le fond du tableau dont les couleurs opposées ne sont que l'ombre. O vous qui leur enviez ces richesses acquises au prix de leurs sueurs, si vous saviez de combien de peines et de déboires elles sont souvent accompagnées ! Si vous saviez ce que c'est, pour le cœur de l'homme humain et sensible, indépendamment des regrets de l'intérêt, que la perte de l'esclave docile pour lequel il a conçu une tendresse vraiment paternelle ! Si vous connoissiez enfin les soucis dévorans que mille évènemens fréquens et imprévus excitent dans l'ame du maître le plus juste ! ne vous exagèreriez-vous pas ce prétendu bonheur, ces jouissances qui allument toute votre jalousie !

Des contrées riches et opulentes, d'où la culture fait sortir annuellement des richesses immenses, ont dû donner naissance à des villes florissantes comme elles. La ville du Cap-Français, chef-lieu de la province ou partie du nord, est la plus brillante de toutes. Placée parmi les villes du troisième ordre de France par sa grandeur et sa population, elle brille avec éclat parmi celles du premier, par l'immense commerce qui s'y fait. Cette population consiste

principalement en noirs de tout sexe qui y remplissent les états de tonneliers, charretiers, domestiques, et généralement tous les métiers que l'artisan exerce en Europe. Le noir des villes est bien loin d'inspirer cet intérêt que l'on sent pour celui qui, fixé sur les habitations, loin des jouissances, entr'ouvre, d'un bout de l'année à l'autre, le sein de la terre, et cultive des richesses qui refluent dans les villes, et dont d'autres que lui profitent. Celui-ci est l'image parfaite du laborieux paysan d'Europe. Si le nègre de la ville est attaché à un état qui exige du travail, les ressources dont il est environné ne lui permettent jamais de connoître le besoin en aucun genre. Des récompenses répétées souvent, la facilité de retirer des fruits de son industrie, y élèvent son courage et excitent son émulation; il est bien rare qu'il parvienne à acquérir assez d'habileté dans le métier auquel on l'a exercé, pour qu'il puisse se passer d'avoir des hommes plus intelligens pour guides et pour surveillans. Tout nègre, employé à tous les états durs et laborieux qui s'exercent dans les villes, y devient fort et musculeux; ses membres y acquièrent une vigueur et des proportions admirables; les maladies qui attaquent celui des campagnes, menacent rarement son existence : la raison en est qu'il est soumis à un régime bien plus doux, qu'il y est à portée de tous les soins; qu'en y arrivant, tout l'y distrait et fait évanouir ses inquiétudes et ses craintes passées, et que ses yeux n'y sont point frappés par le spectacle d'un travail qui recommence chaque jour, et dont la récompense ne vient presque jamais. Toujours indolent, et rempli d'indifférence pour l'avantage de son maître, celui-ci a beau le surveiller, lui donner l'exemple, un ouvrier africain, constitué, fort comme Hercule, est bien loin d'égaler le travail de nos plus médiocres artisans

d'Europe,

d'Europe, encore plus de parvenir à un certain point de perfection. Mais s'agit-il de travailler pour lui-même dans les heures et aux jours qui sont consacrés à sa propre utilité ? c'est alors qu'on le voit se livrer à sa besogne avec une ardeur et avec une dextérité qui prouvent suffisamment que, pour devenir un excellent ouvrier, il ne lui manque que deux choses qu'on remarque en eux bien rarement, ou plutôt jamais, l'émulation et la bonne volonté. Ardent à imiter le luxe des blancs, et à se procurer une partie de leurs jouissances, il n'épargne pour cela ni peines ni soins; mais trop souvent ce sentiment est pour lui la source d'une foule de vices : il est adonné sur-tout au vol, à l'ivrognerie et au plus affreux libertinage ; tout lui offre l'occasion et la facilité de s'y livrer à son gré, sans qu'aucun obstacle ni motif de crainte diminuent l'irrésistible penchant qui l'entraîne vers ces excès avec un emportement qui est particulier, ou qui se fait surtout remarquer dans cette espèce d'hommes. Quand sa tâche est finie, quand l'heure du travail est passée, peu importe au maître l'usage qu'il fait de celle du repos, pourvu que son service ne souffre pas. Le régime sous lequel vivent les esclaves des villes, est en général fort doux et accompagné d'avantages dont ils jouissent, et qui les attachent à leur état. Cependant cette vérité incontestable, et qu'il faut appliquer au plus grand nombre, contraste étrangement avec les punitions que certains maîtres leur font infliger quelquefois pour des fautes légères. . . . . . Si un esclave manque à ses devoirs, il est d'usage de les punir chez eux-mêmes, et sur-le-champ, à-peu-près de la même manière usitée dans nos collèges d'Europe. Le vol y est réprimé par le collier aux branches fourchues, qui l'expose à la risée de ses semblables, de ceux-là mêmes qui, peu touchés de cet exemple, ne tar-

deront pas de l'imiter. . . . . Le marronage, ou l'absence du chantier, par le pesant nabot. Peu de maîtres sont jaloux de livrer aux rigueurs de la justice un sujet dont l'éducation leur a coûté leur argent et leurs soins. . . . . Mais il en est un grand nombre qui, dédaignant de punir le coupable eux-mêmes, l'envoient à la geole. Là, le malheureux est étendu et fortement assujetti sur une échelle fixée à terre; son corps est mis à nud depuis le bas des reins jusqu'aux genoux, le visage et le ventre tournés vers la terre. Deux tigres à face noire balancent leurs longs et terribles fouets, et font pleuvoir sur lui une grêle de coups frappés alternativement et en cadence, et dans le nombre fixé sur l'ordre du maître plus ou moins irrité, qui rarement assiste au supplice qu'il a ordonné, et qu'il charge ordinairement un autre esclave, ou une personne quelconque de surveiller. . . . . Ce châtiment terrible est bien du même genre que celui qu'on exerce sur les habitations; mais il est bien rare qu'il s'exécute dans ces dernières avec autant de rigueur. J'atteste que, dans un grand nombre, le fouet redoutable dont les commandeurs sont armés, ne sert, au lieu de cloche, qu'à marquer les heures du travail, celles du repos, et à servir d'avertissement pour les diverses opérations qui appellent un attelier. Dans d'autres, une faute est punie depuis cinq jusqu'à quinze coups donnés sur les vêtemens, et il est sévèrement défendu aux gérans et économes d'outre-passer ce nombre. Dans quelques-unes enfin, on est plus sévère; une grêle de coups tombe sur le derrière nu d'un coupable : mais soit que l'ordonnateur ait plus compté sur l'appareil du supplice que sur le supplice même, soit que le fouet perde de sa force dans la main du commandeur, qui répugne à martyriser son semblable, le bruit en est bien plus effrayant que l'effet n'en

est terrible; et tel nègre a reçu cinquante ou cent coups de fouet, dont la peau est à peine légèrement marquée.

Mais ici! l'espoir d'une récompense fait taire tout autre sentiment, le zèle des bourreaux s'exerce en proportion du fruit qu'ils espèrent en retirer, et dont on les flatte d'avance, pour ranimer la vigueur de leurs bras fatigués. Les premiers coups font ruisseler le sang, les suivans déchirent et font voler les chairs meurtries et séparées par d'horribles sillons, que chaque coup augmente et rend plus profonds. La victime enchaînée sur le chevalet, s'agite inutilement, elle implore la pitié de ses bourreaux, qui sont incapables d'en éprouver le plus léger sentiment; elle jette des cris lamentables, jusqu'à ce que sa voix, ne pouvant plus se faire entendre à force de douleur, elle ne l'exprime plus qu'en mordant avec rage les bâtons de l'échelle fatale, ou en restant sans mouvement. La sentence exécutée, on le détache; il tâche de se relever ses membres engourdis par cette opération douloureuse lui refusent leur service; il faut souvent l'aider à marcher. La partie maltraitée n'est qu'une large plaie, qu'il faut des mois, des années pour guérir, et dont les cicatrices sont éternelles : et pendant long-temps ses jambes et ses cuisses ne peuvent reprendre leur élasticité naturelle (1).

---

(1) Pour mettre le lecteur à l'abri de toute méprise, je crois devoir déclarer que ce dernier et trop véridique coup de pinceau est absolument étranger à la colonie *agricole* de Saint-Domingue. Ceci ne regarde que les geoles du Cap, Port-au-Prince et de quelques autres villes de la colonie, ou un habitant planteur qui pouvoit faire infliger chez lui-même, à l'esclave fautif, une punition sans frais, ne s'avisa jamais de l'envoyer écorcher tout vif, en payant chèrement : car messieurs les bourreaux n'y usoient de la

Tel est le tableau sommaire du régime, mêlé de biens et de maux, sous lequel Saint-Domingue est parvenu au faîte de la grandeur et de l'opulence. En réformant une partie des abus, en adoptant par prudence, et par une sage prévoyance de ce qui pouvoit arriver, des loix qui eussent maintenu un ordre réglé et général, et rigoureusement réprimé les traitemens arbitraires; en soutenant, en encourageant tout ce qui étoit conforme aux principes de l'humanité, et en détruisant avec ardeur tout ce qui leur est contraire, on eût pu parvenir à prolonger cet état heureux de travail et d'opulence. Mais l'avarice et la cupidité du grand nombre calcule-t-elle ses propres dangers? Elles ne voient que les succès de ceux qui ont précédé; elles ne s'occupent que de marcher sur leurs traces; tout est sacrifié à ce but: tel colon voit sa tranquillité, son bonheur s'évanouir; sa santé, la vie même l'abandonne avant d'y atteindre, et jamais ou bien rarement il songe à se corriger lui-même.

La fin du rêve est arrivée : j'ai considéré le cultivateur au milieu de ce triste réveil; il a tremblé pour sa fortune, et ses préjugés n'en ont point été ébranlés.... Semblables à ces hommes qui, opiniâtrement attachés à leurs chimériques espérances, se flattent toujours de voir rétablir le règne des distinctions injurieuses, un bien petit nombre de ceux qui avoient intérêt au maintien de l'ancien ordre de choses dans les colonies, consentiroit encore aujourd'hui de bonne grace à des modifications nécessaires, et dont l'adoption sage

---

vigueur de leur bras qu'en proportion du profit qu'ils en retiroient, et dont une partie revenoit aux geoliers, dont les places passoient généralement pour être les plus lucratives (du moins celle du Cap et Port-au-Prince), après celles de général et intendant.

et spontanée eût, lorsqu'il en étoit temps encore, ôté tout moyen de nuire à ces hommes qui, ne respirant que ruine et destruction, étoient trop ardens à satisfaire leur haine et leur fureur, et trop adroits pour rien négliger de tout ce qui pouvoit couvrir leurs efforts d'un prétexte plausible.

J'ai cru devoir dire tout ce que je savois, non pour accélérer le renversement d'un système antique, ni pour en défendre le maintien, mais uniquement pour le faire connoître à quiconque n'en est pas suffisamment instruit, et pour le mettre à même de juger sur une question également obscurcie par l'envie et par l'intérèt. Les évènemens et la force des choses en ont déja détruit l'édifice en grande partie; le reste, que rien ne soutient plus, ne peut manquer de suivre et de s'écrouler : il seroit important de savoir ce qu'on y substituera. C'est sur cet objet que se dirige toute la sollicitude de l'homme de bien, de l'homme qui ne songe qu'à la splendeur de sa patrie; et à qui il est bien permis d'être inquiet sur les effets incertains d'une détermination ultérieure. Elle est plus qu'incertaine, j'ose le dire, non-seulement pour la grande masse des hommes à qui l'inexpérience ne permet d'en juger que superficiellement, mais encore pour ceux qui, sans se laisser influer par les préjugés de l'intérêt et de l'habitude, sont en état, d'après une connoissance approfondie des localités, de prévoir et de calculer les obstacles. Ce seroit une tâche bien intéressante à entreprendre et à remplir, que de mettre la nation entière à même de pénétrer dans l'avenir, et de juger de la solidité des espérances qu'on s'est déja formées. Mais, je le répète, l'homme instruit et de bonne foi ne pourroit donner que le fruit de ses observations, de ses réflexions et des conjectures, fondées sur les effets et la propriété du climat, sur le génie et les inclinations d'un peuple éloigné de deux

milles lieues, et sur d'autres considérations importantes; mais étrangères à tout ce qui s'est opéré jusqu'aujourd'hui. Cette matière délicate entroit d'abord dans mon plan : mais les circonstances m'ont encore paru peu favorables à ce développement; et, sans renoncer à y revenir lorsque je le croirai utile, je me restreins en ce moment à publier le précis historique qui va suivre....

HISTOIRE
DES DÉSASTRES
DE SAINT-DOMINGUE,
Depuis 1789 jusqu'à ce moment.

CHAPITRE Ier.

J'ai tâché de donner une idée du régime qui, depuis un siècle et demi, règne à Saint-Domingue et dans toutes nos colonies des Antilles : j'ai tracé avec impartialité un tableau vrai et exact, où, à côté des excès de la barbarie, on voit briller les traits nombreux de la plus tendre humanité. Jamais il ne vint à ma connoissance que personne l'ait peint avec les véritables couleurs qui lui appartiennent, ni qu'aucun homme, ami de l'humanité et de ses semblables, ait conçu l'honorable projet de provoquer des changemens ou des modifications qui eussent prolongé cet état d'opulence et de prospérité, autant que peut l'être tout ce qui tient aux établisssemens humains, dont la durée se calcule naturellement sur la perfection et la sagessse de leurs bases (1). En Europe, on n'entendit jamais sur les co-

(1) Un ouvrage intitulé Considérations sur Saint-Domingue, par *Hilliard d'Auberteuil*, offre quelques vues qu'il put être avantageux autrefois de mettre en pratique, mais que de nouvelles circonstances ont rendu surannées, et peut-être inutiles. D'ailleurs, soit par le défaut de courage, soit qu'il fût imbu lui-même des préjugés vulgaires, l'auteur qui attaque vigoureusement les abus du gouvernement militaire et des loix prohibitives, ne fait qu'effleurer la question principale, qu'eût dû avant tout approfondir un écri-

lonies que des déclamations vagues, au-dessus ou au-dessous de la vérité, et presque toujours enfantées par l'ignorance ou par l'envie. En Amérique, c'étoit l'arche d'alliance, et quiconque eût osé lever le coin du voile, auroit bientôt vu une effroyable tempête éclater sur sa tête, et anéantir jusqu'aux traces de sa témérité. J'ai rempli jusqu'ici le rôle d'un observateur, et quelqu'inculpation qu'on puisse m'adresser, comme intéressé à ce même régime dont j'ai entrepris de dévoiler les abus, je jure que je l'ai fait avec cette vérité, avec cet amour de l'humanité que l'intérêt personnel n'écarta jamais de mon cœur. Mille fois, au sein de la colonie même, et dans les temps d'une tranquillité que rien ne sembloit devoir jamais troubler, mes méditations s'arrêtèrent sur les moyens propres à faire disparoître tout ce qui tendoit à déshonorer l'état de prospérité dont nous jouissions. J'avoue qu'à l'exemple de tous les hommes qui habitent les colonies, j'ai cru devoir concentrer au-dedans de moi-même la douleur dont m'ont souvent pénétré les évènemens particuliers dont j'ai été témoin : j'ai cru, dis-je, devoir, à l'exemple de tous, respecter un préjugé sur lequel, selon l'opinion commune, étoit appuyé tout le système colonial. J'ai vu des maux qui affligeoient l'humanité : j'en ai gémi, mais j'ai gardé le silence, soit par le sentiment ou la crainte d'un danger auquel je me serois immanquablement

---

vain philosophe et ami du bien. Que penseroit-on aujourd'hui d'un homme qui dit, tome II, page 75, ligne 17, « La supériorité des blancs exige que le mulâtre (libre) qui leur » manque, soit puni sur-le-champ, et il y a une sorte d'humanité » à permettre qu'ils puissent l'humilier *par un châtiment prompt* » *et proportionné à l'insulte* ». Au reste, je renvoie à lire dans l'ouvrage même, ce passage qui, présenté isolément, aggrave peut-être le sens que l'auteur a voulu lui donner. D'ailleurs ce livre renferme quelques détails vrais et qui peuvent encore intéresser.

exposé, sans oser espérer qu'il pût produire aucun fruit, soit que je fusse effrayé par l'idée de faire jaillir une étincelle, qui au lieu d'être suivie par l'éclat d'une lumière douce, pouvoit produire le plus vaste embrasement.... Mais hélas! une triste expérience n'a que trop prouvé que les raisons qui m'avoient déterminé et qui sans doute en avoient déterminé d'autres avant moi à garder le silence, n'étoient qu'illusoires et spécieuses. En consultant la marche des choses humaines, il eût été facile peut-être de prévoir que cet état florissant et presqu'incroyable de prospérité et d'opulence, qui distinguoit nos colonies, sur tout celle de Saint-Domingue, annonçoit naturellement leur chûte prochaine; il eût été encore plus facile de prouver que les richesses immenses, entassées dans un court espace de temps, entre les mains de quelques individus, étoient souvent moins le fruit des talens et de l'intelligence de ceux qui étoient parvenus à les accumuler, que celui d'une cupidité insatiable, et de la hardiesse coupable avec laquelle on avoit osé profiter plus ou moins des abus du régime colonial et de l'extention que chacun étoit maître de lui donner.

Enfin la catastrophe, que plus de sévérité dans mon examen m'eût dû faire regarder comme infaillible, est arrivée. Les richesses qui couvroient la surface de Saint-Domingue n'étoient qu'une couche de fleurs, sous laquelle se creusoit insensiblement le vaste tombeau où on l'a vue, en un instant, engloutie presque toute entière. Un seul instant a suffi pour détruire ce qu'avoit produit un siècle et demi de travaux, et pour faire un objet déplorable d'une colonie qui faisoit l'admiration de l'Europe étonnée, et de ceux-là même qui avoient le plus efficacement concouru à sa prospérité. Est-ce maintenant le moment de dévoiler les maux qui ont entraîné sa chûte? Est-il temps encore de sonder ses plaies, lorsqu'elles sont, peut-être, devenues incurables?

La vérité peut être tardive; mais pourquoi ne me flatterai-je pas que, développée d'une manière ferme et hardie, elle pourra produire encore des fruits heureux et utiles à ma patrie? Tout me prouve que loin de vouloir la destruction absolue des colonies, comme depuis long-temps on cherche (1) insidieusement à en répandre et à en accréditer le bruit, on n'en parle généralement en France qu'avec cet intérêt qui prouve que chacun, et sur-tout ceux de qui leur sort dépend désormais, les regardent comme nécessaires à la prospérité de la France. Mais quelque convaincu qu'on paroisse être généralement de leur importance, et de la nécessité de les conserver, il semble qu'on ignore d'une manière bien étrange les résultats affreux des maux dont elles ont été la proie.... On ignore que les restes qui ont survécu jusqu'aujourd'hui à tant de malheurs, touchent au moment prochain d'un anéantissement, d'où tous les efforts humains et des siècles de travail ne seront pas capables de les retirer; et ce malheur irréparable sera dû à l'erreur que des hommes criminels sont parvenus à entretenir jusqu'ici, malgré tous les efforts faits pour la détruire. On veut le bien sans doute; mais comment l'espérer lorsque ceux qui sont spécialement chargés de l'opérer, sont environnés d'épaisses ténèbres, ou qu'ils sont forcés d'emprunter quelque lumière de ceux-là même qui sont intéressés à la leur cacher, et qui sont parvenus, à force d'impostures, à se faire regarder comme les instrumens de la régénération des colonies, après avoir été celui de leur destruction. C'est surtout ces abominables intrigues que je veux tenter de dévoiler:

(1) A Saint-Domingue où l'on n'est que trop payé pour le croire, et même en France, dans les temps qui ont précedé. On n'a pas oublié sans doute qu'on a mis, il y a quelque temps en question, si les colonies sont utiles ou à charge à la France.

il importe avant tout d'arracher le masque à des scélérats qui, à l'instar de ceux qui ont failli perdre la France, se sont souillés en Amérique des plus exécrables forfaits, et viennent aujourd'hui réclamer avec impudence, au sein de la République, la palme due au plus pur patriotisme. Là, comme ici, nous fûmes les victimes infortunées d'infâmes intrigans.... Je ne tiens à aucun parti, à aucune faction, et peut-être attaquerai-je également des hommes qui paroissent en ce moment se faire une guerre cruelle. Non! il n'est aucun parti, aucune classe d'hommes qui n'ait plus ou moins concouru aux malheurs de Saint-Domingue : je dis plus, il n'y a point d'individu à qui des préjugés, fortement enracinés, l'orgueil, et l'ardeur de la vengeance, n'aient fermé les yeux sur les dangers qui les environnoient également. Je pourrois même dire, quelqu'affreuse que soit cette vérité, qu'au bord même de l'épouvantable abîme dans lequel on se voyoit prêt à être entraîné les passions, l'esprit de fureur et de vertige étoient tellement exaltés, qu'on ne paroissoit s'occuper que d'assouvir d'affreuses vengeances; et les divers partis paroissoient même si tranquilles sur les malheurs qui les menaçoient également, qu'on eût été en droit d'en inférer qu'ils en étoient les artisans secrets, et que les uns et les autres, au lieu de s'occuper à arrêter le torrent, cherchoient au contraire à l'entretenir comme un moyen sûr d'écraser leurs ennemis : mais il est aussi juste qu'important de distinguer des hommes qui ne sont coupables que d'erreur, et qui, devenus les premières victimes de leurs préjugés, ont suffisamment expié leurs fautes, d'avec des brigands qui, acharnés à poursuivre un système de dévastation et de mort, n'employèrent que trop fructueusement leurs talens affreux à assurer l'exécution de leur horrible plan.

Je vais donc remplir, autant qu'il sera en moi, les fonctions d'historien exact et impartial. Je n'ai ni le talent ni l'habitude

d'écrire ; mais j'ai de la mémoire et de la bonne foi, qualités principalement requises pour marcher d'un pas assuré dans ce dédale presque inextricable d'intérêts divers et de mouvemens contraires. Je ne ferai pas le récit circonstancié des évènemens : il suffit, pour être utile et pour remplir l'objet que je me suis proposé, de les exposer rapidement et avec méthode. J'étois sur les lieux, mais je n'ai pu être témoin oculaire de tous. Vainement j'aurois cherché à me procurer des renseignemens ; les évènemens prennent toujours des couleurs différentes, et varient selon les divers partis : rarement j'ai entendu deux individus raconter le même fait d'une manière uniforme.

Je le répète, je n'ai d'autres guides que ma mémoire, la pureté de mon cœur, mon impartialité et quelques notes prises sur les lieux. Je veux tâcher de débarrasser les principes et les causes des malheurs de Saint-Domingue, des tenèbres épaisses dans lesquelles ils ont resté enveloppés jusqu'aujourd'hui, sans qu'aucune main sage et prudente ait essayé de lever le voile qui les couvre ; ou du moins il n'est encore parvenu jusqu'à moi que quelques écrits insignifians, mais tous imprégnés de haine, de fureur et de cette mauvaise foi inséparable de tout esprit de parti. On y débite plus ou moins éloquemment les assertions les plus hasardeuses, sans s'inquiéter de fournir les preuves à l'appui. Il semble qu'on n'ait d'autre objet que de calomnier. Le mien n'est point de combattre ni de réfuter les assertions de personne ; j'écris pour moi : j'écris pour les véritables amis du bien, qui n'ayant pu satisfaire leur curiosité que sur des relations mensongères, me sauront peut-être gré de leur offrir un tableau succinct et fidèle, sur lequel ils pourront rectifier leur jugement, et écarter l'obscurité dans laquelle des récits contradictoires entretiennent la France entière. Je tracerai le récit des évènemens qui, étant le ré-

sultat des causes que j'aurai rapportées, en seront aussi les preuves. Enfin, je laisserai l'imagination et le jugement s'exercer sur les faits desquels la mauvaise foi a diversement repoussé l'éclat de la lumière, et je me renfermerai à cet égard dans les bornes et dans la fidélité du narrateur.....

Avant de commencer, il est essentiel d'ajouter quelques traits au tableau que j'ai tracé. Je n'ai peint encore que ce qui constitue le régime colonial, et ce qui concerne directement l'esclavage des noirs. Pour rendre plus intelligible le développement des causes qui en ont occasionné l'ébranlement, et qui en ont opéré ensuite la destruction, il est bon de donner une idée du gouvernement qui régissoit les colonies, et de faire connoître une classe d'hommes distincte du négociant et de l'habitant, qui s'étant contentée jusques alors de participer aux avantages que l'opulente activité des colonies offroit également à tout homme laborieux, est devenue depuis un des mobiles ou un des principaux instrumens des grands mouvemens dont Saint-Domingue a été le malheureux théâtre......

Soit qu'une sage prévoyance ou le hasard aient présidé autrefois à l'établissement du gouvernement qui a régi Saint-Domingue, soit qu'il fût le résultat naturel de celui de la métropole, une longue suite non interrompue de prospérités et une terrible expérience ont suffisamment prouvé que c'étoit le seul qui convînt à l'organisation actuelle de cette colonie. Ce fut sous ce gouvernement qu'elle marcha d'un pas rapide vers cette splendeur étonnante qui firent à-la-fois la gloire et la richesse de la France, et pourtant l'Orient n'offre pas d'exemple d'un despotisme plus absolu...La longue série des gouverneurs de Saint-Domingue présente, sur-tout pendant ce siècle, l'idée des pachas d'Asie, régnant à-la-fois avec insolence, et pliant humblement devant la volonté su-

prême d'un visir éloigné, mais dont les moindres ordres étoient des loix dont on n'eût pas osé s'écarter. Depuis long-temps, les ministres du département de la marine de France étoient les véritables rois de Saint-Domingue. Leurs ordres, énoncés dans de simples lettres, et marqués souvent au coin de l'ineptie et de l'ignorance la plus ridicule, étoient exécutés religieusement et avec plus de ponctualité que ne l'auroient été ceux du monarque même. Un seul d'entre ces gouverneurs (Duchilleau) osa de mon temps outre-passer les dispositions du ministre la Luzerne, dans l'objet louable et pressant de prévenir la disette, dont la colonie étoit menacée. Ce chef, doué de talens et d'intentions, qu'il n'eut pas le temps de développer, fut disgracié et rappelé à l'époque même où la révolution avoit déja considérablement affoibli l'influence ministérielle......

De leur côté, ces gouverneurs étoient absolus : leurs volontés n'éprouvèrent jamais d'opposition, sur-tout depuis la formation des milices. Cet établissement, créé avec la plus insigne mauvaise foi, dut trouver d'abord de grandes difficultés : mais l'énergie que manifestèrent alors quelques habitans de Saint-Domingue, fondée sur les promesses et sur les traités les plus solemnels, céda bientôt devant les actes de la plus inflexible rigueur (1), et acheva de s'évanouir devant l'espérance adroitement présentée, de participer aux honneurs et aux récompenses militaires. Sous un climat où les passions s'exaltent avec une facilité et une force incroyable, il n'en est pas de plus ardentes et de plus faciles à émouvoir que celles qui tiennent à l'orgueil et à l'amour-propre. Négociant ou habitant, aucun ne tarda à être pos-

(1) Le ci-devant prince de Monbazon fit pendre quelques habitans qui avoient osé donner l'exemple de la résistance à l'oppression.

sédé de la ridicule manie d'obtenir une décoration destinée jusqu'alors à payer des services réels et le sang versé pour l'état, et dont on se servit habilement, pour vaincre leur résistance. Enfin les principaux opposans devinrent insensiblement les plus fermes soutiens du despotisme. Bientôt on vit une foule de commandans couvrir la surface de la colonie : il n'y avoit pas de quartier ou paroisse si circonscrite qui n'eût son état-major, ses officiers de tout grade. Ils étoient à-la-fois insoutenables et ridicules par leur morgue et par leur affectation à imiter en tout les officiers militaires. Mais le gouvernement n'eut point d'agens plus soumis, plus fidèles et plus zélés à assurer l'exécution de ses moindres volontés.....

Les gouverneurs et leurs plus minces agens étoient les maîtres d'exercer impunément, envers les particuliers, les vexations les plus criantes. Les personnes y étoient exposées à des rigueurs arbitraires et aux traitemens les plus injurieux; mais le respect des propriétés y étoit sacré. La passion d'amasser, cette passion qui transporte également et au plus haut dégré tous les individus libres qui habitoient Saint-Domingue, y jouissoit d'une liberté indéfinie, y étoit même religieusement protégée....Le négociant, dans son cabinet, se livroit avec sécurité à ses lucratives spéculations : l'habitant, aidé par ses nombreux esclaves, ignorant le besoin, et environnés avec profusion des moyens de subsistance, que la terre européenne n'accorde qu'avec parcimonie à ses laborieux cultivateurs; l'habitant, dis-je, cultivoit paisiblement et avec la certitude assurée du succès une terre féconde. Les impôts y étoient insensibles et presque subordonnés aux besoins publics : la colonie enfin étoit parvenue à ce dégré brillant de richesse et de grandeur qui faisoit le soutien du commerce de la métropole, l'admiration de toute l'Europe et ornement de l'Amérique.

Outre les négocians qui habitent les villes répandues dans les divers points de la colonie, dont ils font toutes les affaires, et où ils représentent le commerce national, avec lequel ils correspondent, on y voyoit en bien plus grand nombre une classe d'hommes que l'espérance de participer aux richesses d'une contrée, dont la renommée exagéroit les brillantes ressources, y attiroit continuellement de toutes les parties de la France, et même des pays étrangers. Déchus en arrivant des flatteuses chimères dont leur imagination s'étoit nourrie, chacun prenoit un parti selon son goût, ses talens et son inclination. Les uns se livroient aux arts utiles, aux métiers auxquels ils avoient été formés; d'autres pénétroient dans les campagnes, et pour peu qu'ils parussent animés du desir d'être occupés, ils trouvoient facilement à être employés comme économes, c'est-à-dire, à surveiller les esclaves dans les campagnes, jusqu'à ce qu'ayant acquis des connoissances et des lumières dans la culture des habitations de Saint-Domingue, ils devinsent gérans, procureurs, et fussent placés à l'entrée du chemin de la fortune, à laquelle mille autres qui étoient entrés dans la carrière autant ou plus modestement qu'eux, étoient parvenus et parvenoient tous les jours.

Quant aux artisans des villes, après quelques commencemens pénibles, pour peu que sa vigueur physique répondit à son ambition, l'homme intelligent et laborieux voyoit bientôt le succès couronner ses efforts. Là, le malheureux ouvrier ne sentoit pas la sueur sillonner journellement son front, uniquement pour procurer à ses enfans une nourriture souvent insuffisante, et pour assouvir l'insatiable avidité des traitans. . . . L'infortuné ne voyoit pas ses cheveux blanchir, sans avoir pu recueillir, comme il n'arrive que trop souvent en Europe, quelques moyens de soutenir sa vieil-

lesse. . . . . Les arts utiles étoient considérés à Saint-Domingue, parce que tous les états avoient besoin de ceux qui s'y livrent. La plupart d'entr'eux acquéroient insensiblement des richesses immenses et devenoient les maîtres de prétendre à tout : tels sont les foibles commencemens d'une multitude de riches habitans.

Mais parmi les hommes que la colonie voyoit accourir en foule sur ses bords dans le même objet, tous n'avoient pas la même aptitude au travail, ou ne prenoient pas aussi courageusement la généreuse résolution de réaliser, avec leurs bras et leur travail, des espérances riantes que leur imagination leur avoit peintes si faciles à satisfaire. Un grand nombre découragés retournoient vers le point d'où ils étoient partis, ou mouroient bientôt victimes de leur désespoir et d'un climat dévorant. D'autres, et c'est le plus grand nombre, plus opiniâtres, mais également incapables d'embrasser des professions utiles qui ne leur offroient pas les brillans avantages dont ils s'étoient flattés, se répandoient dans les villes et dans tous les points de la colonie. Ces hommes sans patrie, sans talens, qui pis est sans autre véhicule d'émulation que le besoin d'exister, faisoient ce que font leurs semblables dans toutes les grandes villes d'Europe, c'est-à-dire, vivoient des revenus d'une industrie plus ou moins criminelle. Quelques douces que fussent les loix coloniales, quelque peu répressive que fût la surveillance des magistrats chargés de leur exécution, quelque facilité enfin qu'on trouvât pour exister dans la colonie et dans l'humeur hospitalière de ses habitans, des individus vivans d'une manière aussi précaire et qui, pour être incapables de se rendre utiles, n'en sentoient pas moins leur cupidité s'enflammer au spectacle des fortunes qu'ils voyoient s'élever de toutes parts par des hommes qu'ils n'avoient pas le courage d'imiter, mais dont ils envioient le

bonheur ; ces individus, dis-je, devoient être ce qu'est l'inutile frélon dans la ruche de l'abeille laborieuse ; et un changement, un renversement même de l'ordre établi, devoit être pour eux le bonheur suprême. Aucun ne pouvoit avoir d'attachement pour sa manière d'être actuelle, et tous étoient prêts d'en changer, dans l'espoir d'un sort plus favorable à leur ambition et à leurs projets.

Ce sont ces hommes, et généralement tout ce qui ne tenoit pas à la colonie par des propriétés ou par des établissemens, qu'on a souvent désignés sous le nom générique de *petits blancs*. Il est bon de faire connoître la véritable origine de cette dénomination injurieuse. Dans un pays où les privilèges des titres et de la noblesse étoient, sinon inconnus, au moins à-peu-près nuls, la considération devoit naturellement s'attacher à l'opulence ; ou si l'on veut, les riches négocians, et les possesseurs de sucreries ou d'autres grandes habitations, étoient les nobles de Saint-Domingue ; ceux moins fortunés composoient la classe moyenne, et les non-propriétaires formoient la troisième. En tout temps et en tous lieux, cette espèce de classification fut toujours une conséquence inévitable du plus ou moins des richesses acquises. Elle n'avoit rien d'humiliant dans un pays où chaque individu avoit le droit de prétendre et l'espérance de parvenir à des distinctions que mille exemples anciens et récens prouvoient avoir été la récompense du travail et de l'intelligence.

Eclipsée par les riches, la troisième classe cherchoit à s'en dédommager, en abusant étrangement des préjugés établis depuis la naissance de la colonie, et qui y avoient acquis force de loi, soit en appesantissant le joug des esclaves confiés à leur conduite et à leur surveillance, mais encore plus en profitant avec affectation de toutes les occasions qui se présentoient d'humilier les hommes connus sous le nom de

gens de couleur ou libres. Il existe une multitude d'exemples des traitemens les plus arbitraires et les plus injurieux, et qu'on voyoit souvent se renouveler. Les loix protectrices promulguées autrefois en faveur des affranchis, étoient tombées en désuétude; on ne voyoit régner dans toute leur force que celles de rigueur, que ces infortunés, les plus dociles, les plus paisibles des hommes, eussent vu appesantir immanquablement sur eux, si, cédant au premier mouvement de la nature, ils eussent osé repousser activement l'injure qui leur étoit faite. De-là la haine la plus profonde des libres et des esclaves envers des hommes qu'ils qualifièrent injurieusement de *petits blancs*, les loix leur refusant tout autre moyen de se venger et de leur témoigner leur mépris. Le souvenir de tant d'humiliations a pu seul interrompre l'exercice des vertus douces et humaines dont, de l'aveu de l'homme de bonne-foi, le mulâtre ou nègre libre n'avoit jusqu'alors cessé de donner les preuves les plus touchantes. Tant d'humiliations et le déni constant de la justice, dont ils invoquoient vainement la protection, tandis qu'ils étoient assurés d'en éprouver toute la rigueur, les a pu transformer en tigres furieux lorsque l'occasion s'est offerte de se venger et de briser un joug aussi accablant! J'en appelle à eux-mêmes, et ils ne me démentiront pas. Leurs griefs n'avoient ni ne purent avoir pour objet les colons que, dans un sens opposé, ils qualifièrent aussi de *grands blancs*, et auxquels tous ou presque tous tenoient par les liens du sang, des bienfaits et de la reconnoissance (1).

---

(1) Hommes amis de la vérité, pour qui les déclamations ne sont pas des preuves, qu'ai-je besoin de vous prémunir contre les cris de quelques vociférateurs blancs ou basanés, mis en avant par des meneurs cachés, qui n'appartiennent à aucun pays, et qui

Les mulâtres et nègres libres dont la population étoit à-peu-près égale à celle des blancs, formoient une caste intermédiaire entre ceux-ci et les esclaves, contre l'insurrection desquels ils étoient regardés comme le rempart le plus ferme. Condamnés à un état d'abjection la plus intolérable, et privés peu-à-peu d'anciens privilèges qu'un régime souverainement despotique avoit fait insensiblement tomber en désuétude, il étoit difficile que les circonstances nouvelles, les cris répétés dans les deux hémisphères de liberté et d'égalité, et des insinuations perfides ne rallumassent dans le cœur de cette classe opprimée, le desir si naturel de reconquérir des droits perdus et auxquels ils n'ont donné tant d'extension, lorsqu'ils ont été en état de tout exiger, qu'en proportion de la résistance et de l'opposition qu'ont éprouvées leurs premières et légitimes réclamations.... Tels sont leurs acteurs principaux

---

presque tous n'ont de rapport avec les colonies que par le hasard d'une origine éloignée! N'écoutez pas davantage la voix de quelques seïdes fanatiques qu'on apprendroit à mieux connoître en scrutant leurs motifs et leur conduite passée. C'est à Saint-Domingue même qu'il faut étudier et apprendre à juger les vrais sentimens des citoyens de couleur pour des hommes qu'ils chérirent autrefois comme leurs pères, leurs parens et leurs bienfaiteurs, et envers lesquels, dans ces temps malheureux et au milieu du désordre, le grand nombre conserva encore, en dépit des agitateurs, attachement, respect et reconnoissance. Il est important de distinguer ici ce qu'on s'est efforcé de confondre; je révèlerai les fautes des sangsmêlés, comme je révèlerai celles des blancs, mais je ne cesserai de leur rendre une justice fondée sur l'exercice long et non-interrompu des vertus paisibles qui leur gagnèrent toute mon estime et mon attachement, et desquelles des circonstances inouies, l'injustice opiniâtre et de perfides suggestions ont pu seules les détourner.

de la scène dont Saint-Domingue a été le triste et malheureux théâtre; tel étoit cette colonie lorsque le cri de liberté retentit du sein de la France jusques sur ses bords. . . .

L'époque funeste qui porta le premier coup à la prospérité de Saint Domingue, fut sans doute celle ou des hommes, guidés par des considérations personnelles et jaloux de figurer sur le théâtre qui s'offroit à leur ambition, affectèrent le langage du patriotisme, et s'efforcèrent de faire participer cette partie éloignée de l'empire français à la révolution qui venoit d'éclater dans son sein. La grande majorité des riches propriétaires résidoit en France et sur-tout à Paris au temps de l'ouverture des états-généraux. Ce sont eux qui, poussés par quelques esprits ardens, ambitieux et peu soucieux des maux qu'ils préparoient à la colonie et à eux-mêmes, n'épargnèrent aucun effort pour qu'elle y fût représentée dans la confiance sans doute qu'ils en seroient les représentans. Leurs tentatives n'eussent obtenu aucun succès, si elles n'avoient été puissamment secondées au centre de la colonie même ou leur correspondance avoit secrettement préparé quelques esprits les plus propres à appuyer l'exécution de leurs projets. Réunis à Paris sous le nom connu depuis de club Massiac, bientôt les lettres les plus pressantes, leurs procès-verbaux parvinrent dans la colonie, y circulèrent avec profusion, et y inoculèrent un enthousiasme presque général. Des comités s'assemblèrent d'abord secrettement, et bravèrent ensuite ouvertement les sollicitudes et les défenses d'un gouvernement jaloux. Quelques députés élus dans la colonie d'une manière illégale, mais qui avoit son excuse dans les circonstances, furent admis dans la liste nombreuse de ceux qui avoient été nommés par les colons de Paris qui, quoique se croyant en droit de représenter seuls et par excellence la partie française de Saint-Domingue, avoient eu néanmoins

l'adroite attention de laisser quelques places à remplir par leurs frères d'Amérique, pour couper court à toute opposition, et pour obtenir leur assentiment à tout ce qui avoit été fait. Ils cherchèrent à se faire un mérite auprès d'eux d'avoir réclamé, en vertu d'anciens privilèges, le droit de représenter parmi la noblesse ; et dans la liste qu'on vit paroître peu-à-près, il n'y avoit pas de député nommé à Paris qui ne fût qualifié des titres de comte, marquis, baron, ou au moins de chevalier.

La réflexion seule eût pu écarter le voile qui cachoit l'avenir le plus désastreux ; mais réfléchit-on quand les passions sont exaltées, et que tout concourt à leur donner plus de ressort et d'activité? Dailleurs ces imprudentes tentatives furent faites dans l'occurrence la plus propre à les favoriser et électriser les esprits. Le gouvernement de la Luzerne les avoit tous aliénés : les opérations exécutées sous son ministère de la marine, et sous ses auspices, par l'intendant Marbois, son agent dévoué et fidèle, opérations dont quelques-unes avoient été, quoi qu'on en dise, réellement utiles à la colonie, mais n'effaçoient pas ce que les autres avoient d'arbitraire et d'injuste ; un acte injurieux d'autorité la plus despotique exercé contre un négociant honnête et très-considéré ; enfin la disgrace du général Duchilleau, regardé alors comme l'ami et le père des colons, et dont le prétexte fut le bien même qu'il avoit voulu leur faire ; tout concourut à mettre le comble au mécontentement général, et à disposer les cœurs à la vengeance. . . . . La révolution offroit une occasion certaine d'humilier le gouvernement ; on sent avec quelle ardeur elle fut saisie, on s'aveugla sur les dangers dont on étoit environné ; on ne vit pas le précipice qu'on creusoit soi-même sous ses pas ; les mots de liberté et d'égalité, que toutes les bouches répétoient, furent moins interprêtés

dans le sens qu'ils présentent au français d'Europe que regardés comme un moyen d'humilier et d'abaisser jusqu'à soi des hommes dont on avoit jusqu'alors senti la supériorité.... Liberté! égalité! mots sacrés et terribles! mots profanés au fond du cœur de ceux-là même qui affectoient le plus de les invoquer, et qui n'auroient jamais dû être prononcés qu'en frémissant dans un pays où l'on connoissoit, où l'on ne voyoit que des maîtres et des esclaves! .... Mais c'étoit une arme à deux tranchans. En les admettant parmi eux, les colons pouvoient-ils croire qu'ils ne tourneroient pas tôt ou tard contre eux-mêmes, et ne devoient-ils pas craindre qu'ils ne devinssent un jour une arme dangereuse, dont se serviroit à son tour l'implacable ennemi dont l'arrogance venoit d'être humiliée? Ces mots furent le signal devant lequel on vit en France s'évanouir tout-à-coup les droits et les prérogatives fondées autrefois sur la force ou la séduction, et consacrées par le temps de toutes les classes d'hommes privilégiés et de l'aristocratie .... Eh! qui pouvoit avoir plus de droit à la dénomination d'aristocrates que les colons, dont un seul jouissoit des sueurs de cent autres hommes d'une couleur différente, inférieurs peut-être à lui par les facultés morales et par les lumières, mais à qui la nature a départi une somme d'intelligence suffisante pour que le mot consolateur et électrique de liberté fît sur eux au moins une partie de la sensation qu'il a produit sur nous-mêmes. Loin des regards et de la surveillance du gouvernement et de ses agens, l'habitant étoit roi et despote absolu dans ses foyers; là, selon son humeur ou son inclination, il pouvoit répandre sur ses sujets les bienfaits et les soins de la plus tendre humanité; ou maître dur et exigeant, appesantir arbitrairement sur eux le joug de la plus cruelle tyrannie. Loin de se livrer à des idées qui devoient nécessairement devenir un trait de lumière

pour l'infortuné condamné à un esclavage presque éternel, les colons eussent dû éloigner avec effroi tout ce qui pouvoit faire germer ces semences, cet amour inné de la liberté dans les cœurs des hommes les plus abrutis : ils provoquèrent au contraire, leur propre infortune avec un aveuglement fatal, avec l'indiscrétion la plus inconsidérée. . . . Encore si l'on pouvoit leur savoir gré du motif qui les fit agir ; étois-ce patriotisme ou desir d'humilier des hommes dans lesquels ils ne voyoient que des chefs hautins, au lieu de ne considérer en eux que les protecteurs, les plus fermes appuis de leurs combustibles propriétés? Dailleurs l'amour du changement adroitement provoqué par des intrigans, est un torrent auquel peu sont assez sages pour résister. . . . . .

L'homme libre en Europe est environné d'une infinité d'objets qui ajoutent plus de prix à sa liberté et qui la lui font chérir davantage. Ce noble sentiment a pour base principale l'amour d'une patrie. . . . Eh! qu'entendroit-on par patrie à Saint-Domingue, dans un pays où il est moralement et physiquement impossible qu'il y ait un esprit public? La raison bien simble en est que les individus qui peuplent précairement cette colonie, y abordent de mille contrées différentes, et y vivent généralement isolés et éloignés entr'eux, que les douces liaisons de la consanguinité y sont très rares, que l'amitié, que tous les sentimens qui lient l'homme à l'homme y sont étouffés par la haine, par l'envie dévorante, par l'ambition, par la soif de l'or qui y remplit exclusivement tous les cœurs, et par tous les vices des climats orientaux. Qu'entendroit-on enfin par le mot patrie dans une contrée que l'Européen, semblable au voyageur ne traverse que passagèrement, et où chacun est partagé sans cesse entre les occasions toujours renaissantes que la fortune offre à son avidité, et le desir qui ne s'éteint jamais de rassembler des ca-

pitaux épars, et d'aller jouir dans sa véritable patrie du fruit de ses spéculations et de ses travaux ?

J'avance donc hardiment, et sans crainte d'être démenti par aucun homme sincère et de bonne foi, qu'il ne pouvoit y avoir de vrai patriotisme à Saint-Domingue que les vertus et les conditions qui caractérissent le patriote ne pouvoient exister dans un pays où la moitié de la population libre gémissoit sous le joug des préjugés dégradans qui ont pu être comprimés un instant par les efforts bien naturels de ceux qui en avoient éprouvé jusques-là toute l'oppression, mais qui n'en subsistèrent pas moins toujours, dans toute leur intégrité, et avec la résolution secrette de les faire revivre dans le fond du cœur de ceux qui en avoient abusé. Ce sentiment, dis-je, devoit être étranger dans une contrée dont tout le système administratif étoit fondé sur un régime tel qu'Alger et Tunis n'offrent rien de plus despotique, et lui cèdent peut-être en mille exemple particuliers d'atrocité et de barbarie.

Les faits prouveront la justesse de mes assertions. Je veux dévoiler la vérité toute entière, mais je demande que de ma sincérité on n'infère rien de défavorable à mes opinions particulières. Le moyen de gagner la confiance est de tout dire. Je parle ici d'aprés l'expérience et d'après les événemens.... eh ! pourquoi ne l'avouerois-je pas avec franchise et humilité ! Oui, je fus un des premiers aveugles.... un des premiers, je me laissai entraîner au torrent. Moins attaché peut-être par inclination et par orgueil aux préjugés coloniaux que la plupart des habitans, je les croyois nécessaires à la prospérité et au salut de la colonie, et en même temps mon cœur se remplit du sentiment qui ennivroit tous les Français. . . . En un mot, j'étois patriote en France et aristocrate à Saint-Domingue. Cet aveu libre et sincère pourroit servir à mille autres. L'enthousiasme et la tranquilité dont la co-

lonie avoit joui jusqu'alors sans interruption, m'empêchèrent de pénétrer dans l'avenir, et me cachèrent les dangers dans lesquels nous courions nous précipiter. Avec de la réflexion et de la prudence nous eussions peut-être tout évité ; mais aussi combien de circonstances étoient réunies contre nous !

Qu'on me passe cette légère digression, qui n'est rien moins qu'étrangère au sujet, c'est la clef des contradictions apparentes dans lesquelles on pourroit m'accuser d'être tombé. En généralisant l'exemple que j'ai offert, c'est un fil qui conduira à la connoissance d'une de ces causes éloignées, qui ont fait qu'avec des inclinations et des intérêts bien différens de ceux du Français d'Europe intérêts qui sembloient lui dicter une marche et une conduite opposée, celui d'Amérique a paru pourtant se laisser entraîner aux mêmes mouvemens, au même esprit et à cette tension éternelle de l'homme vers la liberté. Lorsque l'orage fut formé, et que la tempête commença à gronder, d'autres causes cachées se manifestèrent et se développèrent encore ; mais j'aime mieux les rapporter en leur temps. Une marche méthodique est le moyen le plus sûr pour me conduire dans le labyrinthe que j'entreprends de traverser, et dans lequel je m'efforcerai de porter l'éclat de la lumière.

(*Août 1789*). La masse de habitans de Saint-Domingue ne parut prendre qu'une part éloignée aux événemens qui se passèrent en France avant le 14 juillet 1789, et même ce ne fut que dans la partie du nord que, postérieurement à cette époque mémorable, on apperçut quelques-uns de ces mouvemens précurseurs qui annoncèrent l'orage qui commençoit à se former. Cette partie la plus riche, la plus peuplée de la colonie, et celle avec qui la correspondance et les liaisons de la métropole avoient plus d'activité, étoit aussi celle où les sensations d'Europe devoient naturellement se

répercuter et se transmettre avec plus de promptitude. Tout le reste de la colonie ne témoigna d'abord qu'une froide indifférence. . .

(*Septembre 1789*). J'ai dit que la correspondance des colons de Paris avoit donné lieu à la formation d'un comité ignoré dans le principe de tous ceux qui n'y furent pas admis comme membres, et dont on fut forcé de tenir les séances sécrètes, dans la crainte d'exciter la jalouse inquiétude du gouvernement : soit que le ministre-roi de Saint-Domingue, la Luzerne, eût prévu ces mouvemens, soit que son agent fidèle, l'intendant Marbois, crût devoir prendre sur lui de les étouffer dans le principe, les chefs de la colonie qui résidoient dans la ville du Port-au-Prince ne négligèrent rien pour maintenir leur autorité et publièrent une ordonnance qui portoit défense générale de s'assembler plus de cinq personnes à-la-fois. Mais bientôt le torrent fut tel qu'il leur devint impossible de l'arrêter, même dans les parties de la colonie où leur pouvoir n'avoit pas encore été méconnu. La nouvelle de la révolution du 14 juillet exalta toutes les têtes ; des émeutes populaires se manifestèrent au Cap-Français, à Saint-Marc ; celle qui eut lieu au Petit-Goave fut ensanglantée par le meurtre d'un homme juste et vertueux, Ferrand de Baudières, juge de la jurisdiction (1).

---

(1) Cet attentat et ses motifs donnent une idée juste de ce qu'on entendoit par *patriotisme* à Saint-Domingue. . . . . Au reste, ce fut l'ouvrage des *seuls petits blancs*. Qu'on me permette cette dénomination distinctive, que j'ai cherché à éviter, mais dont il est nécessaire de se servir quelquefois pour rendre intelligible ce chaos d'événemens plus difficiles à débrouiller qu'on ne sauroit l'imaginer. Je renvoie à l'explication que j'ai donnée ci-dessus du sens et de l'origine de cette expression.

Il fut massacré comme aristocrate parce que soupçonné depuis l'ong-temps d'être favorable à la caste des sangs mêlés, on trouva chez lui quelques écrits en leur faveur. Quelques hommes coururent ailleurs le risque d'être traités également pour le même motif; d'autres, regardés comme amis ou créatures du gouvernement, éprouvèrent de la part d'une populace excitée en secret les traitemens les plus injurieux.

(*Octobre 1789*). Un incident singulier acheva de tout soulever : un bâtiment arriva de France avec une malle remplie de cocardes aux couleurs nationales. Tous s'empressèrent de s'en parer; ce ne fut plus qu'une ivresse universelle, les tumultes recommencèrent; quoique très-inquiétans pour les agens du gouvernement, ils ne furent funestes qu'à leur autorité, et dès ce moment; l'ancienne administration fut entièrement désorganisée au Cap et dans la partie du nord.

Le comité du Cap invita alors les paroisses à nommer deux députés chacune, pour former la première assemblée du nord. Elle eut lieu en effet le premier novembre suivant; et lorsque ce comité rendit ses comptes, au lieu de la reconnoissance à laquelle il croyoit devoir s'attendre, peu s'en fallut que ses membres n'éprouvassent tout le poids de l'animadversion des petits blancs qui crurent que leurs droits avoient été lésés dans un cahier de doléances, fabriqué dans ce comité, pour être envoyé àl'assemblée nationale (1).

---

(1) Les affaires coloniales s'embrouillèrent étrangement dès les premiers pas révolutionnaires. Les petits blancs ne manquèrent pas de s élever contre les prétentions de ceux *qui les avoient mis en jeu*, et qui se regardant comme les colons de Saint-Domingue, par excellence, faillirent payer cher ce petit écart de vanité; de plus, les premiers qui se sentoient les plus forts trouvèrent

(*Novembre 1789*). Tandis qu'un ordre nouveau commençoit à s'établir au Cap-François, le reste de la colonie suivit insensiblement l'exemple de cette ville regardée comme le chef-lieu de la colonie, et comme la cité qui par ses richesses, sa population et son influence, devoit tracer la marche à tout le reste. La partie du sud fit dès-lors cause commune avec elle, et méconnut l'autoriré du gouvernement dont le pouvoir ne se soutint foiblement que dans les lieux voisins de sa résidence. Il ne tarda pas à paroître des intrigans qui s'efforcèrent de sapper le reste de son influence chancellante, et d'opérer sa ruine totale pour se mettre à sa place. Ce fut la ville du Cap qui, de sa propre et privée autorité, envoya une députation de quelques jeunes-gens déterminés au Port-au-Prince, sous prétexte de recevoir les comptes de l'intendant Marbois; mais cet administrateur averti à temps n'attendit pas cette dangereuse visite, et monta avec sa famille et ses trésors sur une frégate qui le conduisit à la nouvelle Angle-

---

trés-mauvais que, dans quelques paroisses, on eût appelé les hommes de couleur aux premières assemblées primaires, et causèrent par leurs menaces de vives allarmes à ceux qui avoient montré quelqu'inclination en leur faveur. Tel est le vrai motif qui fit que ces hommes opprimés ne furent point admis aux assemblées suivantes, et que personne n'osa en faire la proposition de peur d'être regardé et traité *comme aristocrate*. Je citerai parmi les hommes à qui cette sage condescendance valut ce titre injurieux et des dangers réels, Laborie, ex-constituant, qui, persécuté à son retour de France, en haine de ses opinions favorables aux hommes de couleur, courut depuis les plus grands dangers, et fut forcé de s'évader furtivement après l'incendie du Cap, pour échapper à la fureur de ces derniers qui avoient juré la mort de tous les membres du conseil-supérieur du Cap, dont Laborie étoit malheureusement procureur-général, lorsqu'Ogé, Chavannes, etc. furent condamnés au supplice de la roue.....

terre. On vit paroître alors sur la scène un homme nommé Bacon de la Chevalerie, qui doué de quelques talens, et cachant sous des cheveux blancs, et sous les traits les plus séduisans et les plus respectables, l'imagination la plus ardente, ne sut pas également dissimuler l'ambition démesurée dont il étoit dévoré. Habile à amener de loin l'exécution de ses projets secrets, il fut de l'expédition chevaleresque du Port-au-Prince, ou plutôt il servit de chef à une jeunesse bouillante, parmi laquelle il cherchoit à se faire des amis et des partisans. Nommé à son retour député, ce fut sous sa présidence, dans laquelle il trouva le secret de se maintenir jusqu'à la catastrophe qui mit un terme à son influence et non à ses projets ambitieux, que l'assemblée provinciale du nord eut un moment brillant. Ce fut à la hardiesse de la chevalerie que l'on dut certains faits qui ne pouvoient être sans doute de la compétence et du ressort d'une assemblée qui n'avoit tout au plus que le droit de se considérer comme corps administratif. Elle prit pourtant sur elle de prononcer l'extinction des anciennes milices coloniales et le rétablissement du conseil-supérieur du Cap, qui avoit été réuni à celui du Port-au-Prince sous le gouvernement de la Luzerne et de Marbois, et elle se permit plusieurs autres mesures qui anéantirent dans le nord tout l'ancien pouvoir des chefs de Saint-Domingue.

(*Décembre 1789*). La Chevalerie marchoit rapidement à son but, qui étoit de se faire nommer au commandement général de la colonie; il publioit et faisoit publier, par ses nombreuses créatures, des bruits effrayans sur de prétendus mouvemens qui se manifestoient parmi les esclaves. Dans l'objet de se rendre nécessaire (1), il ne négligea rien pour

(1) Ce fut par ses intrigues qu'eut lieu au Cap une prise d'armes nocturne de la part des chefs et du régiment du Cap,

s'attacher et séduire la jeunesse du Cap : les anciennes milices furent transformées en gardes nationales; divers corps furent formés sous différentes dénominations; une armée fut créée dans le sein même de cette ville où, à l'instar de ce qui se passoit à-peu-près dans le même temps à Paris, on vit paroître tout-à-coup une foule d'officiers généraux de nouvelle création, et autant d'aides-de-camp qu'il en faudroit à une armée de cent mille hommes. C'étoit un engouement général; le Cap étoit devenu une ville de guerre, et des négocians abandonnoient le soin de leurs affaires pour endosser un brillant uniforme. Si la Chevalerie eût été aussi adroit qu'ambitieux, on ne sait où il se fût arrêté, mais sa gloire s'évanouit dans le moment le plus brillant, et il perdit en un jour le fruit de tant d'intrigues.

L'assemblée provinciale du nord, étonnée des démarches qu'on lui avoit fait faire dans un moment d'enthousiasme, sentit qu'il étoit de sa sagesse de se renfermer dans les bornes prescrites aux corps administratifs, et de rétablir le pouvoir exécutif, dont le chef, résidant alors au Cap, avoit été journellement abreuvé d'humiliations. L'armée de la Chevalerie, ses officiers-généraux et ses nombreux aides-de-camp s'évanouirent avec son pouvoir; mais l'assemblée provinciale avoit,

---

de laquelle faillirent résulter d'étranges événemens : c'étoit une œuvre d'iniquité de la Chevalerie qui, ayant fait avertir les chefs par des hommes masqués, qu'il se tramoit quelque chose de sinistre contre eux, n'avoit pour objet que de les porter à quelqu'écart, pour les rendre criminels ou suspects aux yeux d'un peuple qu'il avoit séduit, et pour se mettre à leur place. Mais il manqua son coup, et il n'y gagna que de se faire connoître pour ce qu'il étoit, et d'ouvrir les yeux du grand nombre sur son ambition et sur ses intrigues. La chûte progressive de son influence date de-là.

depuis long-temps pris le timon des affaires ; il falloit ou l'abandonner à lui-même, ou le remettre entre les mains d'un corps qui eût des pouvoirs plus étendus. On sentit la nécessité de former une assemblée coloniale, et celle du nord invita les quartiers ou paroisses de toute la colonie à nommer des députés qui devoient se réunir à Saint-Marc, ville au centre de la partie françoise de Saint-Domingue.

(*Janvier 1790*). On a vu des mouvemens se manifester dans la partie du nord, et de proche en proche, dans celles de lo'uest et du sud. Les hommes de couleur libres paroissoient absolument étrangers à tout ce qui s'opéroit, et sembloient se borner à le considérer en silence. Cette caste docile, dont un siècle d'obéissance et de paisibilité prouvoit suffisamment les inclinations douces et la patience, auroit peut-être continué de rester témoin tranquile et passif de ces débats, si des suggestions étrangères ou des nouveaux outrages ne lui avoient rappelé le souvenir de tant d'injures, et n'avoit enfin mis un terme à sa modération. Sensibles d'ailleurs, comme classe d'hommes ne le fut jamais, à tout ce qui flatte l'orgueil, plus susceptibles que le commun des hommes de sentir vivement tout ce qu'avoit d'odieux le joug humiliant qu'ils avoient jusques-là supporté si patiemment, se pouvoit-il qu'en secret leurs cœurs ne se remplissent pas de l'espérance de voir modifier un état aussi intolérable? Que firent les blancs dans des circonstances qui leur commandoient impérieusement plus de modération? . . . que firent-ils, dis-je, en faveur d'une caste qu'il leur importoit tant d'avoir pour amie, et qu'il étoit si dangereux désormais d'avoir pour ennemie? rien, absolument rien, ou plutôt les sangs-mêlés furent exposés à de nouvelles injures de la part d'hommes qu'aucun frein ne retenoit plus, et qui devenus les plus forts, ne ménagèrent plus personne.

(*Février 1790*). Quelques légers changemens, quelques dispositions au moins provisoires, et que les momens et la prudence dictoient également, les eussent vraisemblablement satisfaits. Vainement l'assemblée provinciale du nord déclara plusieurs fois qu'eux et leurs propriétés étoient sous la protection de la loi, ces déclarations vagues n'établissoient rien en leur faveur, et ne changeoient rien à leur situation. Lorsque les paroisses s'assemblèrent pour élire les députés à l'assemblée provinciale du nord, plusieurs, instigués sans doute par des hommes qui prévoyoient l'avenir, y invitèrent les sang-mêlés qui, y votèrent indistinctement avec les autres habitans. Mais bientôt le tumulte des villes s'étendit dans les campagnes : les économes, gérans, charpentiers, ouvriers, en un mot les petits blancs s'emparèrent de tout : eux seuls, dans un grand nombre de paroisses, formèrent les assemblées dont les gens de couleur furent exclus. Les habitans-propriétaires ne furent pas mieux traités, et peu s'en fallut que ce qui avoit été d'abord fait en faveur des libres, ne causât la perte de ceux qui y avoient donné lieu par leurs conseils.

(*Mars 1790*). Déja depuis long-temps on étoit imbu à Saint-Domingue des discussions élevées entre les colons de l'hôtel de Massiac et ceux des hommes de couleur résidant alors à Paris, qui, respirant l'air de la liberté et jouissant de tous ses avantages, prirent vivement la défense de leurs frères d'Amérique. Aidés des conseils de quelques hommes qui, quelqu'en fût le motif, parurent se dévouer à seconder leurs efforts, ils n'épargnèrent rien pour obtenir de l'assemblée constituante la décision de leur sort, et que leur caste jouît de tous les bienfaits de la révolution. Les premiers demandoient au contraire qu'on réservât à l'assemblée coloniale le droit de statuer sur cepoint important. Il étoit impos-

sible que cette affaire, poursuivie avec chaleur, n'excitât beaucoup d'aigreur et d'animosité de part et d'autre, et que ces impressions ne se transmissent en Amérique. Ce fut une étincelle qui ne tarda pas à se développer. Les quartiers de l'Artibonite et des Verettes, ceux des colonies où les sang-mêlés sont les plus nombreux et les plus riches, devinrent subitement le théâtre d'un soulèvement qui causa une alarme générale. Ils prirent les armes et se retranchèrent dans un camp, dans l'espérance, sans doute, de voir leurs frères accourir pour se joindre à eux de tous les points de la colonie; mais il en fut autrement : personne ne remua en leur faveur, soit qu'on n'eût pas été prévenu, soit qu'on fût intimidé par les préparatifs qu'on se hâta de faire de toutes parts pour arrêter le mal dans sa source. Le Cap et les autres villes envoyèrent à Saint-Marc l'élite de leurs gardes nationales, et formèrent un petit corps d'armée, à l'approche duquel le rassemblement se dissipa, et tout finit par la fuite des chefs et par l'arrestation de ceux qu'on soupçonna d'avoir contribué à exciter ce mouvement.

L'enthousiasme et l'exaltation des esprits s'étoient insensiblement calmés. Le gouvernement, qui avoit su plier à propos, avoit repris quelques forces, et conservoit l'espérance de se réintégrer dans son ancienne autorité. Ses agens, composés de tous les officiers de tout grade, et généralement de tous les hommes en place, n'épargnoient rien pour le rétablir dans son influence. Ils étoient secondés par le commerce qui, revenu de son premier enthousiasme, voyoit que les convulsions révolutionnaires ne convenoient point à ses spéculations. Ils rattachèrent également à leur cause, surtout dans la partie du nord, la grande majorité des habitans propriétaires qui, jouissant autrefois des grades et des distinctions, s'en voyoient dépouillés à regret par les petits

blancs qui s'étoient emparé de tout. Les libres, si abreuvés d'amertume, ne furent pas non plus négligés par un parti qui sentoit combien il importoit de se les attacher. Les fonctions de général en titre, vacantes depuis la destitution de Duchilleau, venoient d'être remplies par Peinier, récemment arrivé de France.

Connoissant par expérience combien l'autorité des assemblées est funeste à leur pouvoir, les agens du gouvernement ne pouvoient cacher leurs inquiétudes sur l'assemblée coloniale qui alloit se former ; désespérant, malgré toutes leurs intrigues, de l'empêcher de se réunir, ils auroient au moins voulu l'organiser à leur manière, et d'après les instructions du ministre la Luzerne, et enfin fixer les séances dans une ville où ils eussent été à portée de l'influencer. Léogane, ville peu éloignée du Port-au-Prince, chef lieu de la colonie et siége du gouvernement, fut désignée, mais envain ; l'assemblée coloniale se réunit à Saint-Marc, ville centrale de la colonie, qui fut préférée pour y tenir ses séances. Elle débuta par se constituer assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue, et par qualifier ses déterminations, de décrets....

(*Avril 1790*). Le gouvernement et le commerce observoient ses premiers pas avec inquiétude, et avec des allarmes motivées sur le caractère de quelques individus qu'on voyoit figurer principalement parmi ses membres. Le plus remarquable de tous étoit ce même Bacon de la Chevalerie, qui joua un rôle si brillant et si court dans les révolutions de la partie du nord, et qui, nommé député à la nouvelle assemblée par une paroisse de la campagne, se trouva sur un théâtre plus vaste que le premier, et encore plus propre à l'exercice de ses talens et au développement de ses projets. Le discours hardi, *pour ce temps-là*, qu'il prononça à l'ou-

verture de cette assemblée, dont il fut élu président, souleva tout le commerce, dont quelques expressions attaquoient l'ambition et la cupidité. Les négocians n'y virent rien moins que la résolution fixe et prochaine de sapper le système des loix prohibitives, qui avoit été jusqu'alors maintenu en vigueur, et qu'ils regardoient comme aussi nécessaire à l'existence du commerce national et à la prospérité de la colonie, que les colons regardoient le régime colonial et le maintien de leurs préjugés indispensables au salut de leurs propriétés. On crut ou l'on feignit de croire qu'il existoit un projet secret et déterminé d'anéantir la dette immense dont la colonie étoit grevée envers la métropole. Le commerce de Saint-Marc, où l'assemblée générale tenoit ses séances, manifesta le plus d'animosité contre elle. La chose fut poussée au point de tenter de la dissoudre : il y eut une prise d'armes en conséquence ; mais les momens qui avoient précédé le jour de son installation n'avoient pas été infructueusement employés, et l'on vit paroître dans la même ville un parti puissant prêt à prendre sa défense. Cet évènement n'eut pas de suite grave, mais il laissa un germe de mécontentement qui devint funeste depuis à l'assemblée générale.

Après quelques difficultés élevées entre elle et le gouvernement, il fallut bien que les chefs se déterminassent à reconnoître publiquement en elle la réprésentation légale et légitime de la partie française de Saint-Domingue. Le général Peinier se rendit auprès d'elle, soit pour lui donner un témoignage de sa déférence, soit pour veiller de plus près à ses premières démarches. Cet homme, d'un caractère doux et facile, se fût accordé facilement avec elle pour opérer le bien de la colonie, si les prétentions qu'elle manifesta eussent été moins extrêmes, et si la conduite qu'il

devoit tenir, comme général, ne lui avoit pas été rigoureusement tracée par les instructions secrètes et impératives du ministre la Luzerne, qui voyoit à regret le sceptre de Saint-Domingue lui échapper, et ne négligeoit rien pour le retenir. Peinier eût peut être, par ses procédés, ramené l'assemblée générale à des sentimens plus modérés, si, indépendamment des hommes dont il avoit à craindre l'influence sur elle, il n'eût été lui-même environné de quelques personnages qui, ne s'occupant que de leur autorité perdue, étoient prêts à tout sacrifier au desir immodéré d'y remonter. Avec de la fermeté, de la prudence, et sur-tout en s'occupant véritablement des devoirs qui lui étoient imposés, l'assemblée générale eût anéanti tous les projets dirigés contre elle, et eût réduit ses ennemis au silence. Mais, à l'exception de quelques actes utiles, sa conduite ne fut d'abord qu'un tissu d'imprudences et d'opérations intempestives, qui lui furent arrachées par des têtes ardentes qui avoient leurs projets et leurs vengeances à exercer. Moins de préventions, et plus de réflexions, lui eussent tracé la marche qu'elle avoit à suivre; elle commença précisément par où elle devoit finir, et elle s'attira le reproche légitime d'outre-passer ses pouvoirs.

Appellée à opérer le bien de la colonie, le régime intérieur demandoit spécialement toute son attention. Cet objet pressant, dont la négligence pouvoit, à chaque instant, devenir une source de maux, étoit digne avant tout d'exciter sa sollicitude et d'exercer sa sagesse..... Eh bien! elle ne fit rien pour adoucir l'esclavage des noirs, ni pour en attaquer et détruire les abus; elle ne fit rien pour alléger le joug qui pesoit plus lourdement que jamais sur les libres. Les prisons de Saint-Marc étoient remplies de mulâtres arrêtés pour cause du soulèvement dont j'ai parlé. Cet événement, qui n'avoit eu

aucune suite funeste, trouvoit peut-être son excuse dans les circonstances : une amnistie, commandée par le moment et par une saine politique, eût gagné tous les cœurs et les eût ralliés à sa cause (1) ; c'est précisément de quoi on s'occupa le moins. Les ennemis de l'assemblée générale se prévalurent de cette imprudence, et rien ne les empêcha de faire adroitement envisager aux mulâtres cette négligence affectée, comme une preuve certaine des sinistres projets qu'elle nourrissoit aussi contr'eux : de-là un ennemi de plus, et qui devint depuis le plus terrible de tous.

Le décret du 8 mars de l'assemblée nationale parvint alors dans la colonie, et porta la joie et l'enthousiasme dans tous les cœurs. L'assemblée générale n'y vit que les dispositions qui contrarioient ses droits et ses prérogatives ; peu-après on reçut les instructions du 28 mars, interprétatives de ce décret, et que les partisans de l'assemblée générale appellèrent instructions *Barnave*, du nom de ce député, membre du comité des colonies qui les avoit rédigées. Mais quelque répugnance que l'on se sentit, il fallut bien se soumettre à

(1) Un membre de l'assemblée générale de Saint-Marc, s'occupa d'un travail qui tendoit à passer l'éponge sur le passé, et à provoquer, en faveur des hommes de couleur, des mesures conformes aux droits de l'humanité et à une saine politique. Mais cette matière lui parut d'un intérêt si majeur, sur-tout dans les conjonctures présentes, qu'il crut devoir consulter des hommes dont le caractère lui inspiroit de la confiance, et leur soumettre son travail. Tous, et nommément Cottes, ex-conseiller au conseil supérieur, l'approuvèrent avec éloge ; mais ils l'engagèrent à différer et à attendre une occurence plus importune. Ce n'étoit pas, lui dirent-ils, au moment où les prisons étoient remplies de coupables, qu'il falloit accorder des faveurs qui n'appartenoient qu'à la vertu. Il ne vouloit que le bien, il les crut, et garda le silence.

l'autorité nationale, clairement manifestée, sauf à réclamer et à faire ensuite valoir ses droits. Il faut dire, en deux mots, sur quoi elle les croyoit fondés.

L'assemblée générale prétendoit que la colonie avoit le droit de se gouverner elle-même, et qu'elle seule pouvoit, comme étant sa représentation légale et légitime, faire les loix qui convenoient à son régime intérieur, et surveiller directement ses administrations civiles et militaires. Ces droits étoient, selon elle, la conséquence de la manière libre et spontanée dont la colonie se donna autrefois à la France, et de son éloignement de la métropole. Ces droits étoient encore plus fondés sur le spécieux prétexte, que la déclaration des droits de l'homme étant devenue la base indispensable des décrets de l'assemblée constituante, qui ne pouvoit s'en écarter, elle ne pouvoit plus raisonnablement prononcer sur un régime quelle venoit de garantir, et qui étoit diamétralement opposé aux principes de la déclaration des droits. . . . L'assemblée générale déclara d'ailleurs que la partie française de Saint-Domingue faisoit partie intégrante de la France, dont elle devoit reconnoître, suivant elle, la suprématie, en envoyant directement ses propres décrets à la sanction royale, dont le mode avoit été décrété pour les loix émanées de l'assemblée constituante, avec laquelle elle prétendit ainsi rivaliser ou aller de pair. Le décret du 8 mars, rempli d'ailleurs des promesses les plus consolantes sur le maintien du régime colonial, quant à l'esclavage, et sur la conservation des propriétés, ne laissoit au contraire aux assemblées coloniales que la faculté d'émettre leur vœu.

Le gouvernement de Saint-Domingue, continuellement harcelé par cette incommode et entreprenante assemblée, qui ne cessoit d'empiéter sur ses droits, crut trouver le moment de s'en débarraser et de la dissoudre légalement. Les instruc-

tions du 28 mars portoient qu'une nouvelle assemblée coloniale seroit convoquée, à moins que celle qui existoit déja ne fût confirmée dans les assemblées primaires réunies à cet effet. L'intrigue ne fut point épargnée de part et d'autre pour obtenir sa dissolution ou sa confirmation ; le vœu de la colonie consulté, fut favorable à l'assemblée générale.

(*Mai 1790*). Elle ne garda plus alors de ménagemens, et manifesta ouvertement le projet de faire une guerre acharnée à ses ennemis. S'aveuglant sur le nombre de ses partisans, et comptant pour rien celui de ses détracteurs, chaque pas qu'elle faisoit soulevoit contr'elle de nouveaux antagonistes. L'assemblée provinciale du nord, qui avoit joui d'un moment d'éclat, se voyoit éclipsée à regret par une assemblée supérieure. Elle étoit presque toute composée de négocians dont les sentimens n'étoient pas douteux, et de gens de loi qui devinrent les ennemis les plus furieux de sa rivale. Ce fut dans ce temps-là que l'assemblée générale de Saint-Marc émit un décret pour mettre des bornes à leur cupidité, qui étoit telle, à la vérité, que l'histoire de la chicane européenne offroit à peine quelques exemples à lui comparer. Ce décret, qui ne pouvoit être hasardé plus mal-à-propos, souleva contr'elle procureurs, avocats, et généralement tous les gens de justice, et ce fut le signal du schisme déclaré qui s'établit, depuis ce moment, entre le Cap et Saint-Marc, et qui fit présager les plus grands malheurs. Vainement l'assemblée générale, voyant l'orage se former, envoya des commissaires à celle du nord, soit pour tenter les voies de conciliation, soit pour sonder les dispositions de la masse de la population blanche, qui, par-tout ailleurs qu'au Cap, s'étoit déclarée en sa faveur ; ils furent éconduits, et la municipalité de cette ville fut dissoute, quelque temps après, à cause de l'intérêt quelle avoit cru devoir leur témoigner.

(*Juin 1790*). Il survint alors au Port-au-Prince un homme qui, arrivé d'Europe avec des sentimens rien moins que favorables aux principes révolutionnaires, ne pouvoit manquer de se déclarer contre tout ce qui pouvoit leur ressembler en Amérique; cet homme hardi et entreprenant, devenu le conseil et le bras droit du gouvernement, manifesta, dès le premier moment, son mépris pour les ménagemens qu'on avoit cru devoir garder; il marcha droit au but de tous les ennemis de l'assemblée générale : envain l'avoit-on reconnue deux fois, on reprit ouvertement le projet de la dissoudre. Mauduit, assuré de l'attachement et de la fidélité des soldats du régiment du Port-au-Prince, dont il étoit colonel, chercha à s'environner d'une force encore plus imposante. Il organisa un corps nombreux de volontaires, composé de négocians, de leurs commis et de tout ce qui tenoit à l'administration par des emplois. Ces volontaires, distingués par un ponpon blanc au chapeau, entretenoient une correspondance active avec ceux de Saint-Marc et du Cap. L'assemblée générale vit l'orage qui se formoit contr'elle, et n'épargna aucun effort pour le conjurer; elle crut y parvenir en prononçant le licenciement des troupes réglées de la colonie, sous prétexte d'en organiser de nouveaux corps de gardes nationales. Ce coup hardi, mais inconsidéré, n'eut pas le succès qu'on s'en étoit promis: les régimens du Port-au-Prince et du Cap restèrent fidèles à leurs chefs, qui leur avoient fait prèter serment, et n'avoient rien négligé pour les gagner et les attacher fortement à leur parti. On reprocha à l'assemblée générale de vouloir tout bouleverser, pour opérer ensuite une scission de la colonie avec la France. De son côté elle prétendit, avec beaucoup plus de vraisemblance, que ses ennemis avoient le projet de faire une contre-révolution à Saint-Domingue, pour l'opérer ensuite plus facilement dans

la métropole. Dès ce moment, on ne garda plus de ménagement, et la guerre civile fut déclarée.

(*Juillet 1790*). La ville du Cap, qui avoit, quelques mois auparavant, porté de si rudes coups au gouvernement, devint alors son plus ferme soutien, et fit en sa faveur les plus vigoureux efforts. On forma une petite armée, et l'on arma une escadre pour marcher à Saint-Marc, sous les ordres de Vincent, commandant en second de la colonie. Les chefs ne purent agir aussi activement au Port-au-Prince, où leur ennemi avoit de nombreux et zélés partisans, contre lesquels ils résolurent d'essayer leurs premiers coups. Dans la nuit du 29 au 30 juillet, le colonel Mauduit, à la tête de ses grenadiers, d'un détachement de son régiment et de ponpons blancs, investit tout-à-coup le corps-de-garde national dans lequel, outre la garde ordinaire, s'étoient rassemblés un grand nombre de citoyens désarmés. Chaque parti rejetta depuis sur le parti opposé le reproche d'avoir fait feu le premier : mais Mauduit, suivi de canons et d'une troupe nombreuse, fut l'agresseur. Cinq hommes périrent pendant une longue et vigoureuse résistance : tout le reste, privé de ses chefs, chercha son salut dans la fuite ; quarante environ furent faits prisonniers : les drapeaux aux couleurs nationales furent, dit-on, injurieusement souillés par les soldats de Mauduit. Le gouvernement parvint ainsi à dissoudre le comité de cette ville, dont la fermeté avoit fait échouer tous ses projets. Débarrassé par ce coup d'un ennemi qui entravoit toutes ses opérations dans le lieu même de sa résidence, le gouvernement se disposa à seconder les efforts de la ville du Cap contre l'assemblée générale. Des proclamations violentes furent publiées des deux côtés. Le général dénonçoit à la colonie l'assemblée, comme ayant outre-passé ses pouvoirs, et cherchant à se soustraire à la puissance nationale ; et il déclaroit qu'il se voyoit forcé par

son devoir de la dissoudre. L'assemblée générale, de son côté, cria à la contre-révolution, et invita tous les bons citoyens à s'armer pour sa défense, et pour venger la mort de leurs frères indignement massacrés au Port-au-Prince.

(Août 1790). Des secours accoururent des quartiers voisins à Saint-Marc, tandis que dans d'autres plus éloignés on se disposoit également à la défendre. On vit paroître, dans la rade de cette ville, le vaisseau de guerre le *Léopard* dont l'équipage gagné au parti de l'assemblée, vint lui déclarer, par l'organe de Santo-Domingo, son commandant, qu'il étoit prêt à la défendre de tout son pouvoir (1).

L'assemblée générale parut se disposer à se défendre vigoureusement : mais l'ardeur bouillante de ceux qui l'avoient en-

(1) La conduite de l'équipage de ce vaisseau est assez remarquable, et sa modération eût dû lui valoir depuis, des éloges qu'il n'obtint pour tantpas. Il avoit refusé de recevoir à bord son ancien commandant et quelques officiers dont les sentimens anticiviques lui avoient inspiré une profonde méfiance, et il choisit pour le commander Santo-Domingo, qui n'étoit que premier lieutenant, et quelques autres dont le patriotisme n'étoit pas douteux. Forcé de s'éloigner du Port-au-Prince, dont les batteries se disposoient à les réduire, dans la crainte de compromettre la sûreté de la ville et la vie de ses habitans en se défendant, ce vaisseau cingla vers Saint-Marc, où l'équipage envoya Santo-Domingo faire acte d'obéissance à l'assemblée générale, en qui il crut reconnoître les caractères du patriotisme et une délégation du pouvoir national. Néanmoins, par un reste d'incertitude, ou plutôt par une circonspection digne d'éloges, il lui fit déclarer qu'il la défendroit jusqu'à la dernière goutte de son sang, *mais qu'il ne pouvoit prendre sur lui d'agir offensivement en son nom contre ses ennemis*. Rien ne put détourner ce brave équipage de cette sage détermination, qui épargna peut-être bien du sang et des malheurs. . . . . .

traînée dans ce mauvais pas, ne tint pas contre le double danger qui les environnoit, et qui les menaçoit particulièrement. Quelques nombreux que fussent leurs partisans, ils n'ignoroient pas aussi les dispositions secrètes des volontaires de Saint-Marc; c'est-à-dire, du commerce, qui, en cas d'attaque, se seroit infailliblement tourné contr'eux. Souvent ces volontaires et les amis de l'assemblée faillirent s'entr'égorger. Toute l'ardeur et la bonne volonté de leurs défenseurs ne purent les rassurer; l'ennemi étoit encore bien loin, et la terreur avoit déja fait de rapides progrès. Enfin, cette aventure extraordinaire se termina par un événement qui ne l'étoit pas moins. L'assemblée générale se détermina à s'embarquer en masse sur le vaisseau *le Léopard*, et à aller implorer, en France, la justice nationale. Cette idée singulière fut encore due à Bacon de la Chevalerie : son exécution ne fut pas sans intérêt. Il étoit touchant de voir des hommes opulens, dont beaucoup étoient d'un âge très-avancé, abandonner subitement leurs familles et leurs propriétés, et s'entasser en grand nombre, sans préparatifs, et presque sans moyens, sur un seul vaisseau, où ils devoient éprouver une incommodité extrême, pendant une traversée longue et pénible..... Quoi-qu'il en soit, on dut leur savoir gré d'une résolution qui coupoit court aux plus grands malheurs. L'assemblée générale s'embarqua au nombre de quatre-vingt-trois membres, le 7 août, et mit à la voile le 8 pour se rendre en France, avec quelques-uns de ses plus zélés partisans, et un détachement du régiment du Port-au-Prince qui avoit embrassé sa défense, et qu'elle voulut soustraire à la vengeance de ses ennemis.

Tandis que l'assemblée générale exécutoit cette résolution inattendue, ses proclamations circuloient dans toute la colonie, et donnoient à ses nombreux amis le signal de courir aux armes. La partie du sud témoigna, en cette occasion, le

plus de zèle, et fit les plus vigoureux efforts. La fermentation y fut extrême, et occasionna le meurtre de Codère, commandant de la ville des Cayes, qui périt victime de la résistance qu'il voulut opposer à ceux qui furent chargés de l'arrêter, et dont le prétexte fut quelques lettres interceptées et écrites, dit-on, en style contre-révolutionnaire.

Une petite armée fut organisée, qui, ignorant le départ de l'assemblée générale, s'avança jusqu'à Léogane, et causa au gouvernement de justes et graves inquiétudes. On étoit venu pour la défense des représentans de la colonie, on apprit qu'ils étoient partis. Le but de l'armement n'existant plus, on se prêta facilement aux paroles de paix qui furent portées de la part des chefs. Il y eut une capitulation, dont les principaux articles furent la relaxation des individus qui avoient été arrêtés au Port-au-Prince, et la promesse faite, de part et d'autre, d'attendre tranquillement la décision de l'assemblée nationale sur cet événement, avec serment réciproque de s'y conformer. Cette capitulation fut signée de part et d'autre et chacun retourna dans ses foyers.

Le gouvernement triompha un instant, mais il ne put remplir le but qu'il s'étoit proposé, comme il en eut quelque temps l'espérance. L'assemblée provinciale du nord, fière du rôle qu'elle venoit de jouer, et satisfaite de la victoire remportée sur sa rivale, n'étoit rien moins que disposée à déposer son pouvoir et la prééminence que les circonstances lui avoient acquise, et elle continua de dominer exclusivement, sinon dans la généralité de la partie du nord, dont un grand nombre de quartiers conservèrent leur attachement à l'assemblée absente, du moins sur la ville du Cap, où ses partisans étoient les plus forts. Elle parut néanmoins conserver quelqu'accord avec le gouvernement, qui de son côté avoit rétabli tout son pouvoir dans la ville du Port-au-Prince, où toutes

les autorités populaires avoient été dissoutes, et où il ne restoit qu'un petit nombre d'amis de l'assemblée générale, qu'on persécuta et qui n'attendirent qu'une occasion favorable pour se venger et prendre leur revanche.

(*Septembre 1790*). Au reste le parti victorieux ne s'endormit pas sur ses lauriers : quel que fut le succès des imputations vraies ou fausses dont on avoit cherché soigneusement à noircir les vues et les intentions de l'assemblée générale auprès de l'assemblée constituante et du commerce national, on craignit ses intrigues et qu'elle ne parvînt à prévenir leurs juges communs. On se hâta de faire partir des commissaires; on en députa à grands frais du Cap, du Port-au-Prince et d'autres endroits; et la multitude de ces envoyés, chargés de faire connoître la vérité, ne manqua pas de la rendre plus méconnoissable.

La diversité d'opinions entraîna une anarchie complète dans toute l'étendue de la colonie, à l'exception de quelques points où elle fut comprimée par le voisinage et la surveillance du pouvoir militaire. Il régna par-tout une fermentation sensible entre les deux partis opposés : elle se manifestoit par des rixes et des faits particuliers qui pouvoient, vu la disposition des esprits, occasionner à chaque instant les plus grands malheurs. L'esclave, dont l'oreille étoit sans cesse frappée des mots imprudemment proférés, de liberté et d'égalité, considéroit ces mouvemens convulsifs dans l'étonnement et le silence : il en cherchoit les causes avec inquiétude, il ne pouvoit les deviner, mais son ame restoit ouverte à toutes les impressions.... Chose étrange! jamais on ne s'étoit comporté avec moins de ménagement et plus d'indiscrétion envers des hommes dont on savoit qu'on avoit tout à craindre, tandis qu'on négligeoit les véritables moyens de les maintenir dans leur ancien état d'obéissance

et de tranquillité. Depuis long-temps, les bruits qui couroient sur les projets d'une association connue en France et en Amérique sous le nom d'Amis des Noirs, portoient dans l'ame des colons l'inquiétude et l'effroi. Toute la population blanche de Saint-Domingue, divisée d'ailleurs d'opinion, s'accordoit parfaitement sur ce point, et étoit prête à se réunir pour faire tête à ces ennemis terribles. On craignoit que leurs émissaires ne pénétrassent secrètement dans la colonie, dans l'objet d'y hâter le développement de leurs funestes projets. On institua au Cap et dans d'autres ports des commissaires de rade, chargés d'aller dans les navires qui arrivoient d'Europe, d'y faire un examen rigoureux des passagers, des motifs qui les amenoient, et de procéder à une visite exacte de leurs livres et de tous leurs papiers. Déja, depuis quelque temps, l'assemblée provinciale du nord avoit arrêté qu'aucun individu venant d'Europe ne pourroit être introduit dans la colonie, à moins de justifier qu'il venoit auprès de sa famille ou de ses parens, ou à moins d'être réclamé par quelque particulier connu. On redoubla de surveillance dans l'intérieur; on s'y prit malheureusement de manière à augmenter les agitations des noirs au lieu de les calmer. Des patrouilles nocturnes parcouroient les quartiers, les habitations, et interrompoient leur repos, sous prétexte de voir s'il n'y avoit pas dans leurs cases des armes ou des hommes cachés. L'esclave, fréquemment interrompu dans le sein de sa famille, dont l'intérieur du moins avoit été jusqu'alors respecté, et dont le sommeil étoit encore troublé, au lieu de voir porter quelque adoucissement à ses maux journaliers, l'esclave, dis-je, sentoit accroître ses inquiétudes au spectacle de ces mouvemens, d'autant plus allarmans que ses conjectures secrètes ne pouvoient se fixer sur leur véri-

table objet : malheur à quiconque eût osé alors indiquer le moyen unique, mais bien simple, de rendre tant de précautions inutiles, celui que prescrivoit l'humanité, et le calcul bien entendu de ses propres intérêts ! ....

(*Octobre 1790*). Tant de soins n'empêchèrent pas chaque parti de chercher à propager ses opinions ou à étendre son autorité. Mauduit, l'ame de celui du gouvernement, et qui n'étoit pas homme à laisser perdre les fruits de tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés, s'il ne put agir d'abord avec une activité égale à son ardeur impatiente, chercha du moins à gagner du terrein de proche en proche, et à préparer les voies pour l'exécution de ses projets. Sous prétexte de quelques inquiétudes occasionnées par les gens de couleur, il se porta rapidement aux Cayes et dans divers points des parties de l'ouest et du sud, y rétablit l'empire du despotisme, et y abolit tout ce qui étoit contraire à l'ancien régime. Les plus zélés partisans de l'assemblée générale furent arrêtés et envoyés au Port-au-Prince, où le conseil supérieur de Saint-Domingue, ministre des vengeances des chefs, en condamna un grand nombre à des peines afflictives et infâmantes, et en laissa d'autres languir dans les cachots, au mépris de la capitulation de Léogane. Le général Peinnier, fatigué d'un commandement aussi orageux, obtint son rappel en France, et fut remplacé par Blanchelande, qui lui succéda en qualité de lieutenant au gouvernement de la partie française de Saint-Domingue, et qui ne s'écarta en rien des principes qui avoient dirigé sa conduite. Un évènement grave et inattendu vint fixer l'attention générale.

Les gens de couleur libres étoient tranquilles spectateurs des querelles des blancs : découragés par quelques essais qui leur avoient mal réussi, ils paroissoient avoir entièrement

ment renoncé à tout projet d'insurrection, et quelles que fussent leurs inquiétudes secrètes, jamais ils n'avoient paru plus paisibles, jamais les blancs ne s'étoient moins occupés de ce qu'ils en avoient à craindre ; mais une nouvelle subite et alarmante vint mettre un terme à leur sécurité.

De tous ceux qui avoient plaidé la cause de la caste, à Paris, Ogé, quarteron créole de Saint-Domingue, autrefois négociant au Cap, étoit celui qui avoit manifesté le plus d'opiniâtreté et de zèle. Après de longues sollicitations, fatigué de ne pouvoir obtenir une justice assez prompte, ou entraîné par les conseils qui lui furent donnés, il résolut d'avoir recours aux grands moyens et de se rendre à Saint-Domingue (1). Son projet ne fut pas si secret que des personnes intéressées n'en fussent instruites en France, et des mesures furent prises, dans tous les ports, pour l'empêcher de s'embarquer et de suivre sa destination. Ferme dans ses desseins, et bravant toutes les difficultés qu'on put lui opposer, il trouva le moyen de pénétrer à Londres, de-là dans l'Amérique septentrionale, et enfin à Saint-Domingue, où il arriva inconnu et déguisé sur un bâtiment anglo-américain. Il descendit

(1) Français! voici la vraie source des malheurs de Saint-Domingue.... Ce n'est pas à des malheureux trompés, fanatisés et devenus victimes de leur propre fureur, que je m'en prends ; mais il est important de faire connoître ceux qui les mirent en avant, et de découvrir sur-tout quels furent leurs motifs. Le temps est passé où la rage s'appelloit enthousiasme, et où tous les crimes devenoient des actes de vertu, pour peu que leurs motifs fussent décorés d'un beau nom. Il faudroit rechercher et atteindre les intrigans d'Amérique comme on a commencé à frapper ceux d'Europe, et l'on sauroit bientôt à quoi s'en tenir. Je me tais, mais avec la consolante certitude que le moment n'est pas éloigné où l'on pourra tout dire......

au Cap et pénétra au Dondon, quartier voisin où il étoit né, et se présenta hardiment aux siens, qui l'accueillirent comme leur défenseur et leur chef, et dont aucun ne songea à le trahir. Parvenu sur les lieux, il ne perdit pas un moment pour remplir son objet : des conciliabules secrets se tinrent, où se rendoient tous les hommes de couleur des quartiers voisins, et où l'on déterminoit les mesures qu'il y avoit à prendre. L'empressement ou la crainte de réveiller la défiance des blancs, qui étoient dans la plus profonde sécurité, ne permit pas apparemment de prévenir les mulâtres des autres parties de la colonie : Ogé, qui connoissoit leurs dispositions, crut fermement qu'au premier signal ils se joindroient à lui.

(*Novembre 1790*). La conjuration éclata dans le quartier de la grande rivière. Si Ogé s'étoit borné à réclamer, les armes à la main, l'exécution de l'article IV des instructions du 28 mars, qui accordoit aux siens l'égalité politique, on n'eût pu n'envisager son entreprise que comme une juste insurrection contre l'oppression et l'injustice. Des excès affreux autant qu'inutiles ternirent malheureusement ce qu'il y avoit de grand et de généreux dans le dessein qu'il avoit conçu ; il s'étoit associé, en qualité de lieutenant, un homme féroce et sanguinaire, nommé Chavannes, qui débuta par le massacre de quelques blancs qu'on surprit chez eux, et dont les habitations furent pillées. Les conjurés voulurent ensuite pénétrer dans le quartier du Dondon ; mais ils y éprouvèrent une résistance qui les força de rétrograder, et d'aller se retrancher sur une montagne de la grande rivière, soit pour y attendre les secours dont ils s'étoient flattés de la part de leurs frères, répandus sur la surface de la colonie, soit pour être, en cas de malheur, à portée de la partie espagnole, où ils croyoient trouver une retraite sûre.

Le premier avis de cet évènement parvenu au Cap, fut le signal d'une prise d'armes générale. On forma un corps de huit cents hommes de troupes de ligne et de gardes nationales, qui fut rendu au lieu du danger avant que les paroisses les plus voisines fussent instruites de ce qui se passoit. Le danger commun suspendit un instant les dissensions, et parut réunir les esprits ; des secours accoururent de tous côtés, et ne donnèrent pas à l'orage le temps de grossir. Les mulâtres du Cap et des environs, intimidés et exposés à toute l'animadversion des blancs, se hâtèrent de protester de leur fidélité, et de témoigner toute leur indignation contre la criminelle entreprise d'un petit nombre d'entr'eux.

Les insurgés, retranchés au nombre d'environ trois cents, tinrent assez long-temps en échec les forces envoyées contre eux. Un coup de main suffisoit pour les réduire ou les dissiper ; l'affaire traîna en longueur et donna lieu à de graves soupçons de collusion entre eux et les chefs ; enfin, poussés de poste en poste, ils se débandèrent, et Ogé, accompagné des principaux, chercha un refuge dans la partie espagnole, où il crut être en sûreté, et pouvoir prendre dans la suite des mesures mieux combinées; mais ils furent tous arrêtés à *Hinche*, bourg espagnol, par les ordres de *Ferdinand Nugnès*, commandant de cette nation, qui, n'osant prendre sur lui de les livrer à leurs ennemis, les fit traduire à *Santo-Domingo*, chef lieu de la partie espagnole de l'isle. Ils furent vivement réclamés par l'assemblée provinciale du nord, dont les instances ne furent pas écoutées. Le président espagnol ne voulut traiter qu'avec l'envoyé du général français. Après quelques difficultés, ces malheureux furent livrés et transportés au Cap sur une corvette qui avoit été expédiée pour les aller chercher à Santo-Domingo.

Quelque diligence qu'on employât dans la poursuite de cette affaire, elle entraîna nécessairement beaucoup de longueurs, fondées sur son importance et sur la nécessité de trouver tous les fils qui tenoient à ce complot. Par un arrêté de l'assemblée provinciale du nord, le conseil supérieur du Cap fut chargé de juger les coupables, et les paroisses de la partie du nord furent invitées à envoyer des commissaires pour assister à l'instruction et au jugement qui interviendroit; mais presque toutes s'y refusèrent, dans la persuasion que ce n'étoit qu'un prétexte pour attirer leurs députés à l'assemblée provinciale, à laquelle elles avoient refusé constamment d'en envoyer depuis le départ de l'assemblée générale.

(*Décembre 1890*). Ces difficultés donnèrent lieu à beaucoup de lenteurs : les petits blancs du Cap, fatigués et pleins de fureur contre les coupables, crièrent et demandèrent un prompt jugement de manière à n'être pas refusés. Enfin la procédure s'instruisit dans le plus grand secret, et selon les formes anciennes, auxquelles les nouvelles n'avoient pas encore été substituées à Saint-Domingue. Tous les hommes de couleur de la partie du nord étoient remplis d'effroi et attendoient en tremblant l'issue de cette épouvantable affaire : un certain nombre d'entr'eux furent plus ou moins compromis : enfin un arrêt du conseil-supérieur du Cap condamna Ogé et Chavannes à expirer sur une roue, d'autres périrent par le supplice de la potence, et un bien plus grand nombre fut condamné à la perte de la libertée t à la chaîne (1). Telle fut la

(1) Il passa pour constant que les mulâtres du quartier du Limbé, et des cantons circonvoisins, avoient formé le complot de s'armer et d'aller enlever les coupables de vive force; mais ils furent découverts, un grand nombre fut arrêté. Néanmoins, soit que le

solution de ce terrible événement, dont cet exemple rigoureux parut avoir arrêté les suites, mais qui laissa en secret, au fond des cœurs, de dangereux levains de vengeance. . . .

La conduite du gouvernement dans cette occurrence n'empêcha pas les soupçons élevés contre lui de rester dans toute leur force, et même de s'aggraver journellement. Ils étoient fondés sur des propos indiscrètement échappés, sur des menées secrètes, et sur l'accord qui paroissoit régner entre lui et les hommes de couleur des parties de l'ouest et du sud, qui, depuis cette époque, témoignèrent publiquement leur affection et leur dévouement au colonel Mauduit, celui de tous ses agens qui poursuivoit, avec le plus de zèle et de constance, sa réintégration dans tous ses droits et ses anciennes prérogatives. Il étoit bien naturel que, ne négligeant rien pour l'exécution de ses desseins, il cherchât à s'attacher étroitement une caste dont le nombre étoit presque égal à la population blanche, et qui, abreuvée de peines et d'humiliations, ne pouvoit manquer de se jetter dans les bras de quiconque lui accorderoit une protection contre les dangers qui l'environnoient.

En attendant mieux, le général Blanchelande régnoit paisiblement au Port-au-Prince et sur les lieux que Mauduit avoit rangés sous son obéissance. L'assemblée provinciale du nord gouvernoit la ville du Cap, et maintenoit son influence sur une partie de sa dépendance. C'étoit deux empires séparés, deux puissances *fédératives*, si l'on peut s'exprimer ainsi, et qui n'avoient de commun que quelques mesures gé-

---

fait ne parût pas constant, soit qu'on crût devoir user de quelque modération, et que l'on comptât sur l'impression que devoit laisser la conclusion terrible de l'affaire d'Ogé, ils furent relâchés, et l'on se borna à opérer un désarmement général.

nérales. La ville de Saint-Marc étoit livrée aux convulsions de deux partis. Le reste des paroisses ou quartiers qui s'étoient soustraits au pouvoir de l'un et de l'autre, vivoient dans la plus complète anarchie, et étoient dominés par les partisans de l'assemblée générale, à laquelle ils restèrent toujours attachés, quelques instances qu'on eût pu leur faire pour les inviter à la formation d'une nouvelle assemblée coloniale.

(*Janvier 1791*). Enfin l'on reçut à Saint-Domingue la nouvelle de la décision de ce fameux et singulier procès. L'assemblée générale arrivée en France, au lieu de cet intérêt et de l'accueil sur lequel elle avoit cru devoir compter, trouva l'assemblée constituante étrangement prévenue contre elle et contre tout ce qu'elle avoit fait. Un décret lui ordonna de se rendre à sa suite. Rendue à Paris, elle eût pu ramener insensiblement ses juges à des dispositions moins défavorables, mais sa conduite ne fit que prêter de nouvelles armes à ses ennemis contr'elle ; et elle mit le comble à ses imprudences ou à ses inconséquences, en chargeant à grands frais de sa défense, à la barre de l'assemblée nationale, un homme (Linguet) perdu de réputation quoique célèbre par ses talens, qui lui étoit étranger, qui l'étoit à la colonie, et qui avoit déja écrit contre la révolution. L'issue fut aisée à prévoir : il suffisoit d'être l'ennemi, le détracteur de l'assemblée générale pour avoir raison, et le décret du 12 octobre 1790 improuva sévèrement sa conduite, cassa et annulla tout ce qu'elle avoit fait, et combla d'éloges nommément Peinier et Mauduit, et quiconque, quel qu'il fût, avoit concouru à Saint-Domingue à sa dissolution ou à sa fuite, et à l'anéantissement de ses prétendus desseins (1).

---

(1) Ceci prouve bien ou les inconséquences dans lesquelles entraîne l'esprit de parti, ou les fausses idées qu'on se faisoit sur la

(*Février 1791*). L'arrivée de ce décret produisit dans la colonie des impressions différentes. Il causa une joie délirante dans tous les lieux dominés par les ennemis de l'assemblée générale. La ville du Cap le célébra avec toute la solemnité due aux plus heureux évènemens ; peu s'en fallut que, dans l'ivresse de sa joie, le peuple, toujours extrême, ne se portât à des violences contre les hommes connus pour être d'un sentiment contraire. . . . . Ses partisans parurent se soumettre avec résignation à un décret aussi prompt et auquel ils ne s'attendoient pas ; mais ils ne dérogèrent en rien à leur opinion ni à l'attachement qu'ils avoient voué à leur représentation proscrite. L'assemblée provinciale du nord et le gouvernement crurent que c'étoit le moment de convoquer avec succès une nouvelle assemblée coloniale. Une proclamation du général Blanchelande y invita tous les quartiers de la colonie, et en détermina l'époque. . . . Ce fut en vain : le parti maltraité, quelque respect qu'il manifestât d'ailleurs pour les décrets nationaux, n'en resta pas moins

colonie de Saint-Domingue; car il n'est pas peu extraordinaire de voir l'assemblée constituante, qui, à cette époque, portoit de si rudes coups en France aux agens et aux partisans du pouvoir arbitraire, combler d'éloges et de témoignages d'approbation un officier militaire souillé du sang des patriotes, et un général qui n'agissoit que d'après des instructions ministérielles, dont le but étoit le même qui, sous le gouvernement de Béhague, mit la Martinique en contre-révolution et enleva depuis cette colonie à la France.

Au reste ceci doit être rapporté aux temps qui suivirent le décret du 12 octobre. J'ai placé ces détails ainsi, parce que devant m'attacher à mon objet principal, je ne reviendrai plus sur ce qui se passa en France pendant le séjour et relativement à l'assemblée générale.

ferme dans son opinion et dans ses dispositions. Il ne cessa d'espérer que l'assemblée constituante, mieux informée, reviendroit sur ce qu'elle avoit fait, et il voulut du moins attendre qu'après avoir prononcé sur le fond, elle eût également décidé du sort des quatre-vingt trois individus composant l'assemblée générale qu'elle avoit appellés, et qu'elle maintint long-temps à sa suite. . . . . .

Le plus grand obstacle à cette formation tant desirée d'une nouvelle assemblée coloniale, venoit des petits blancs répandus dans toutes les paroisses dissidentes, et qui, formant la majorité des citoyens, éloignoient les propriétaires des assemblées, ou y étouffoient la voix de ceux qui auroient pu y émettre un vœu contraire à leur inclination et à leur attachement à l'assemblée absente. Pour vaincre cette difficulté, l'assemblée provinciale du nord imagina d'ordonner qu'avant la réunion des assemblées primaires, chaque quartier lui enverroit un tableau *des citoyens actifs,* selon le mode qui venoit d'être établi en France, et qui seuls auroient droit d'y voter. Cette mesure fut encore vaine et ne fit que refroidir envers elle ces mêmes hommes qui au Cap avoient précédemment secondé ses desseins avec le plus de zèle.... et l'époque de l'assemblée projettée arriva sans qu'on eût encore fait aucune disposition pour la former dans toute l'étendue de la colonie. Un autre obstacle non moins puissant, c'est qu'au fond ni l'assemblée provinciale, ni le gouvernement, ne vouloient d'assemblée coloniale, et qu'ils ne demandoient pas mieux que d'avoir un prétexte pour la renvoyer à un terme indéfini ou pour n'en plus parler, n'ayant encore trouvé aucun moyen d'éluder l'article IV des instructions du 28 mars, qui les eût forcés de faire concourir des hommes de couleur à son organisation. Cette nouveauté révoltoit également tous les esprits.

L'assemblée provinciale du nord continuoit de jouir paisiblement de l'exercice de son influence sur la ville du Cap. Le gouvernement étendoit insensiblement la sienne et commençoit à marcher plus visiblement vers l'exécution de ses vastes desseins. Une grande partie des paroisses, des campagnes, sur-tout dans le nord, restoient dans une espèce d'indépendance.... Une crise nouvelle vint ajouter à cette complication d'intérêts divers, sans rien diminuer des maux dont la colonie étoit accablée, et ne fit qu'élargir l'ouverture de l'abîme dans lequel un déplorable aveuglement et la scélératesse s'efforçoient à l'envi de la précipiter.

(*Mars 1791*). Le général Blanchelande avoit été prévenu de l'arrivée prochaine de l'escadre destinée pour la station de Saint-Domingue, et des deux bataillons de ligne de Normandie et d'Artois qui y avoient été embarqués. Soit qu'il connût d'avance l'esprit qui animoit ces deux corps, soit qu'il craignît en général celui qui animoit alors la presque totalité des troupes françaises, il les jugea peu propres à concourir à l'exécution de ses projets, et il résolut de les mettre à-la-fois hors de portée d'y pouvoir nuire et à l'abri de la séduction. . . . Une corvette eut ordre de partir et d'aller au-devant de l'escadre, et de remettre au commandant l'ordre de se rendre directement au môle Saint-Nicolas, ville dont la position et les murailles parurent à Blanchelande devoir lui répondre de la fidélité des nouveaux arrivans; mais le sort trompa la sage prévoyance de ce général. La station ne fut point rencontrée et parut à la vue du Port-au-Prince. On se hâta de lui transmettre l'ordre de changer de route, et de se rendre sur-le-champ au môle Saint-Nicolas, pour y déposer les troupes : il arriva trop tard; déja les divers vaisseaux qui la composoient avoient été joints par des patriotes du Port-au-Prince, par ces zélés partisans de l'assemblée

générale de Saint-Marc, qui avoient reçu des injures si graves, et qui n'attendoient que l'occasion d'en tirer une vengeance éclatante. Leur ardeur ne négligea pas celle qui se présentoit; et leur énergie s'accrut en proportion du silence et de l'oppression où la tyrannie les forçoit de vivre depuis long-temps. Un certain nombre se jetta furtivement dans des chaloupes, et alla implorer le secours de leurs frères d'Europe. La peinture de leurs malheurs commença à émouvoir les nouveaux arrivans, et leur fureur monta à son comble en apprenant qu'il n'y avoit au Port-au-Prince ni municipalité, ni administration, ni société populaire; et que l'ancien régime y régnoit encore dans toute son intégrité. L'impression étoit faite et les esprits étoient gagnés, lorsque les ordres du général parvinrent au commandant de l'escadre : les soldats, les matelots même s'y refusèrent.... En vain Blanchelande se rendit lui-même à bord, dans l'espérance de leur en imposer; en vain leur objecta-t-il que rien au Port-au-Prince n'étoit disposé pour les recevoir, que tout y manquoit pour leur subsistance, et que l'air en étoit mortel à quiconque arrivoit d'Europe, et que le môle Saint-Nicolas, renfermoit au contraire tous les avantages qu'ils pouvoient desirer.... Rien ne put les ramener ni vaincre leur opiniâtreté; ils parurent seulement se contenter d'être mis à terre le lendemain. Blanchelande se retira dévoré d'inquiétude, et se hâta d'assembler son conseil pour aviser aux moyens de conjurer cet orage terrible. Mais le jour n'étoit pas encore à sa fin, et plus de cinq cents hommes étoient déja descendus à terre sans attendre d'ordre, et les rues de la ville en étoient remplies; un grand nombre de citoyens de tout âge, de tout sexe et de tout état, les pressoient dans leurs bras, en les appelant leurs libérateurs, en implorant leur assistance contre l'oppression dont ils avoient été victimes. On les attira dans

les maisons, où on leur prodigua mille soins et les traitemens les plus propres à les gagner et à fixer leur incertitude, s'il eût pu leur en rester encore.

L'intrépide Mauduit, s'il eût dépendu de lui, auroit eu recours, en cette occurence, aux seuls moyens analogues à son caractère fier et incapable de céder et de se laisser abattre; mais il ne pouvoit espérer d'être secondé par Blanchelande, homme profondément dissimulé, profondément pervers, mais lâche et pusillanime. Bientôt même il perdit les seules ressources qui lui restoient pour s'opposer à ce torrent d'une manière digne deson courage : son régiment, qui jusqu'alors avoit servi sous ses ordres avec tant de zèle et de dévouement à ses volontés, ne tarda pas à être séduit. On se servit pour cela d'un prétendu décret de l'assemblée constituante qui annulloit celui du 12 octobre, et qui retiroit l'éclatante approbation accordée à la conduite que Mauduit avoit tenue dans l'affaire de l'assemblée générale. Cette lâche et coupable invention réussit au gréde son auteur. Le régiment du Port-au-Prince, n'envisageant plus les divers faits qui avoient eu lieu sous les ordres de ce chef, que comme autant de crimes auxquels on l'avoit fait participer et dont on l'avoit rendu l'aveugle instrument, ne respira plus que la plus affreuse vengeance et parut le plus ardent à l'assouvir... Mauduit sentit qu'il étoit perdu; il courut avertir Blanchelande qu'il étoit temps qu'il se dérobât, par une prompte fuite, avec ses papiers, et il attendit avec fermeté le coup dont il étoit menacé. Les soldats, ses propres grenadiers s'emparèrent de lui et le conduisirent devant ce même corps-de-garde national, où, huit mois auparavant, sous sa conduite et par ses ordres, ils avoient versé le sang des citoyens du Port-au-Prince : ils voulurent qu'il demandât pardon à genoux au peuple qu'il avoit offensé. Son ame inflexible et incapable

de plier devant la certitude de la mort, s'y refusa... Envain des membres d'une municipalité qui venoit d'être formée, au milieu de ces troubles et dans un si court espace de temps, implorèrent ou feignirent d'implorer sa grace, ses soldats furieux le frappèrent à l'envi, et l'immolèrent en expiation du sang qu'il avoit fait répandre sur la même place où il expira.

Mauduit avoit joué le principal rôle dans les évènemens précédens; c'étoit à lui qu'on en vouloit pessonnellement : sa mort parut satisfaire la vengeance du parti triomphant ; mais les nombreux partisans du gouvernement furent ou dispersés ou forcés de déposer et mettre bas ce ponpon blanc, signe caractéristique qui les distinguoit tous et qui étoit leur signal de ralliement. Une municipalité provisoire avoit été organisée dès les premiers instans : les citoyens se hâtèrent de former également une société populaire, et prirent toutes les mesures propres à mettre le droit de leur côté. Au meurtre près de Mauduit, qu'ils purent même attribuer aux soldats furieux, tout se passa assez bien : des réjouissances et des illuminations manifestèrent la joie publique; la paix et la tranquillité étoient parfaitement rétablies dans cette ville, avant que le reste de la colonie fût instruit de l'événement qui venoit de s'y passer (1). La nouvelle en fut reçue selon les opinions diverses.

(1) Elles furent à peine troublées par les mouvemens hostiles du régiment du Port-au-Prince qui, devenu l'objet du mépris de ceux-là même qui s'en étoient servis pour assouvir leur vengeance, parut se repentir un peu tard des excès auxquels il s'étoit laissé entraîner, et qu'il voulut réparer par les excès opposés. Il s'arma et se retrancha dans ses quartiers; mais la fermeté de Caradeux, capitaine général des gardes nationales, conjura cet orage : le régiment insurgé, effrayé des préparatifs faits pour le réduire, capitula sans coup-férir, fut désarmé et embarqué pour France.

Les adversaires du gouvernement triomphèrent, et ses amis manifestèrent leur douleur. Au Cap et en tous lieux, ils s'empressèrent de donner publiquement à la mémoire de Mauduit des regrets d'une manière éclatante et solemnelle. Ces différentes dispositions n'annonçoient pas un prochain rapprochement dans les esprits ; ils parurent, au contraire, moins disposés que jamais à se réunir.

(*Avril 1791*). Le gouvernement étoit en quelque sorte dissous et n'existoit plus dans le fait. Le moment étoit favorable pour que les partis opposés, et qui au fond n'avoient qu'un seul et même intérêt, scellassent une paix sincère sur les ruines d'un pouvoir qui étoit réellement l'ennemi de l'un et de l'autre, et qui, ici comme ailleurs, plein de haine pour tous les deux, ne les divisoit que pour régner et pour amener l'instant favorable de les accabler tous : mais l'esprit de parti et l'animosité firent taire tout autre sentiment ; d'ailleurs les nombreux agens du gouvernement, expulsés du Port-au-Prince, se réfugièrent au Cap, et doublèrent les forces et les intrigues des partisans qu'il y avoit déja : tous s'y agitèrent avec plus d'activité que jamais ; et ils eurent à leurs gages un folliculaire qui attisa le feu de la discordre, et inonda la colonie des plus affreuses calomnies contre l'évènement du Port-au-Prince (1), mais dirigées sur-tout contre ceux qui y avoient

(1) Parmi les boute-feux et les champions zélés du gouvernement, un sur-tout s'étoit rendu remarquable par son esprit, ses talens et son ardeur à provoquer les haines et l'animosité. Noté d'infamie en France, par un jugement flétrissant, sous le nom de *Bulliot*, il vint à Saint-Domingue sous celui de *chevalier de la Corée*, et s'y fit connoître par ses intrigues et ses diatribes contre l'assemblée générale de Saint-Marc; mais sur-tout, à l'époque de l'insurrection des noirs en 1791, par le commerce infame des sucres volés sur les habitations abandonnées, qu'il accaparoit en les ache-

eu quelque part. La municipalité provisoire de cette ville et la société populaire firent, auprès de l'assemblée provinciale du nord et des citoyens du Cap, les démarches les plus fraternelles et les plus conciliatoires; on n'y répondit que par des insultes, on s'empressa d'accueillir leurs ennemis avec un empressement et une faveur affectée, et l'on autorisa publiquement les calomnies qu'ils vomissoient contr'elles.... Ces corps agirent avec la même déférence et avec tout autant d'inutilité envers le général, qu'ils engagèrent avec instance de rentrer dans leur ville, pour y reprendre l'exercice de ses fonctions, avec promesse de lui obéir en tout ce qui seroit conforme à la loi.

Blanchelande, après sa fuite du Port-au-Prince, s'étoit approché de la partie espagnole, vraisemblablement dans l'objet d'y chercher un refuge, en cas que les circonstances l'eussent exigé, et de sonder les dangers qu'il pouvoit y avoir à exécuter le projet qu'il avoit secrètement formé de se retirer au Cap, où ses nombreux et actifs partisans avoient disposé les esprits à le recevoir. Dans des temps plus heureux, il avoit soigneusement évité de séjourner dans cette ville, et quelque union qui parût exister entr'elle et lui, il s'étoit toujours adroitement refusé à toutes les invitations de s'y rendre. Mais le changement de circonstances exigea d'autres mesures; au reste les voies étoient parfaitement préparées, il fut accueilli comme il eût pu à peine se flatter de l'être dans le temps de sa puissance, et la ville du Cap devint désormais le théâtre où Blanchelande trama les affreux complots qui devoient entraîner la ruine entière de la plus florissante co-

---

tant secrètement de toutes mains et au plus bas prix : on dit que cet individu, redevenu *Bulliot*, est maintenant revêtu d'un emploi important dans une des agences du gouvernement!!

lonie de l'univers; soit qu'il ne lui restât plus d'autres moyens de relever son pouvoir abattu, soit que, désespérant de le rétablir, il voulût au moins se procurer la barbare satisfaction de manifester ainsi sa haine et sa vengeance.

CHAPITRE II.

Nous touchons à une époque où l'intérêt va redoubler, où les plus effroyables malheurs vont s'accumuler avec une déplorable rapidité. Je suis à peine entré dans la carrière, déja des obstacles puissans arrêtent à chaque instant ma marche. Jamais les évènemens ne furent plus grands, plus dignes de fixer l'attention, et jamais les causes n'en furent plus cachées, plus compliquées et plus difficiles à saisir. Mon ardeur s'évanouiroit dans les difficultés que je commence à rencontrer à chaque pas, si je n'étois soutenu par le desir et par l'espérance d'être utile. J'ai entrepris de suivre le sentier étroit et difficile de la vérité, il est bien plus facile d'inventer que de peindre la juste réalité. Tels écrivains ont écrit, avec facilité, de nombreux volumes qui seroient réduits à bien peu de chose, si l'on vouloit distraire ce qui est le fruit d'une imagination brillante, d'avec ce que le bon sens, leur jugement et la vraisemblance leur ont dicté.

(*Mai 1791*). Nous avons vu le gouvernement de Saint-Domingue ébranlé par les premiers mouvemens révolutionnaires qui s'y manifestèrent, se relever ensuite pour retomber encore; c'étoit un ennemi qu'il falloit ou ménager ou abattre tout-à-fait. Il falloit le mettre hors d'état de nuire, ou s'attendre de sa part à tous les effets de la haine la plus implacable. On l'a vu se soutenir et ménager l'exécution de ses desseins, en

suivant les sentiers tortueux d'une profonde politique. Il divisa pour régner, et près d'être accablé par l'assemblée légitime de la colonie, il eut l'adresse de la dissoudre en tournant contre elle les armes de ceux mêmes qui avoient concouru à la former. On l'a vu enfin abattu dans le lieu même de ses triomphes, chercher un refuge dans les mêmes lieux d'où partirent les premiers coups qui furent portés à sa puissance. Son pouvoir étoit affoibli, mais il n'en étoit pas de même de son ambition, du desir secret et insatiable de la satisfaire, ni de l'esprit de haine et de vengeance qu'il nourrissoit indistinctement contre tout ce qui lui avoit nui, et qui avoit plus ou moins contribué à borner l'étendue de sa puissance : je reviens à l'enchaînement des faits.

(*Juin 1791*). La révolution arrivée au Port-au-Prince n'entraîna aucun changement dans la situation des autres parties de la colonie, ni dans la disposition des esprits. Il en résulta seulement que les lieux de l'ouest et du sud, que le gouvernement avoit insensiblement rangés sous son obéissance, en y détruisant tout ce qui pouvoit lui porter ombrage, se trouvèrent dégagés et rentrèrent dans le plein exercice de leurs droits. Du reste, l'esprit de division et de parti ne fit que s'accroître et s'enraciner avec plus de force. L'on n'en vint plus à des rixes sanglantes, semblables à celles qui marquèrent les évènemens qui ont précédé ; mais dans le fait on s'affoiblissoit journellement, et les amis du bien, ou les hommes clairvoyans, perdoient de plus en plus l'espérance de voir régner cette union si nécessaire pour être en état de parer aux malheurs dont on étoit menacé sans cesse, et que chaque instant rendoit plus imminens. On entendit néanmoins encore une fois un cri universel et unanime partir de toutes les parties de la colonie, et l'on vit l'orgueil et le fanatisme des préjugés

coloniau

coloniaux opérer, au moins en apparence, une réunion à laquelle toutes les considérations tendantes au vrai bien général avoient échoué.

(*Juillet 1791*) On eut connoissance au Cap du décret de l'assemblée constituante (du 15 mai), qui décidoit la fameuse querelle entre les blancs et les mulâtres, en faveur de ces derniers, qu'elle admettoit définitivement à la jouissance de tous les droits politiques. La foudre n'a pas plus d'activité que le mouvement subit que cette nouvelle inattendue produisit simultanément dans tous les esprits. La fureur et le délire s'emparèrent de toutes les têtes. On ne vit dans cet acte de l'assemblée nationale que la violation des plus saintes promesses, le renversement de toutes les bases sur lesquelles étoit fondée l'existence de la colonie. On ne parla que de repousser avec vigueur un coup qu'on attribuoit uniquement à l'astucieuse perfidie des ennemis de la France et de ceux de la colonie, et l'on n'épargna aucun des signes extérieurs qui manifestoient l'indignation dont on étoit généralement pénétré. La sensation produite par ce décret se propagea rapidement dans toute l'étendue de Saint-Domingue, dont toutes les parties parurent oublier tout autre soin, pour ne s'occuper que de la résolution ferme et unanime d'en repousser l'éxécution. La nouvelle de ce décret fut accompagnée d'une lettre du département de la Gironde à l'assemblée provinciale du nord, que, d'après sa conduite passée, on croyoit disposée à le seconder. Cette lettre annonçoit qu'une nombreuse jeunesse s'enrôloit à Bordeaux pour venir en assurer l'exécution : peu s'en fallut que tout ce qu'il y avoit de bordelais au Cap ne devînt la victime de la fureur que cette lettre excita contre ses auteurs. Tout se borna heureusement à quelques insultes; mais on se prépara à recevoir leurs compatriotes : les batteries furent dis-

posées, de nouvelles furent établies, et tout annonçoit la résolution d'une vigoureuse résistance.

Les hommes qui avoient provoqué ce décret connoissoient donc bien peu le génie colonial, s'ils ne prévirent pas l'opposition que la volonté nationale devoit rencontrer en cette occasion à Saint-Domingue. Un décret de cette importance devoit être sans doute accompagné de tout l'appareil propre à en assurer l'exécution ; et selon tout l'apparence, quelle que fût la fierté des habitans de Saint-Domingue, quelques antiques et enracinés que pussent être leurs préjugés, une escadre et dix mille hommes eussent fait respecter la volonté nationale ; et en coupant court sur tous les sujets anciens et nouveaux de divisions intestines, ils eussent peut-être assuré le salut de la colonie, et conservé à la France la plus importante et la plus riche de ses possessions. Assurément, jamais armement n'eût été employé à un objet plus intéressant et plus utile. Mais il étoit décidé que Saint-Domingue périroit, et sa perte devoit être le résultat de l'aveuglement fatal de ses habitans, de la négligence et du peu de concert des mesures prises pour la sauver, mais sur-tout de la scélératesse d'un ennemi caché, qui crut, en la ruinant, porter un coup irréparable et mortel à la France même.

(*Juillet 1791*). Les dispositions de la population blanche de Saint-Domingue, et l'esprit d'opposition qu'elle manifesta, furent entretenus par la correspondance particulière des colons de Paris, et nommément par les lettres des députés à l'assemblée constituante, qui firent envisager ce décret comme ayant été arraché par une cabale, et donnèrent l'espérance qu'il seroit bientôt rapporté. En attendant, on pensa généralement qu'il n'y avoit pas de mesure plus propre à en prévenir les effets, que de hâter la convocation de l'assem-

blée coloniale, avant que l'arrivée officielle de ce décret, retardée par la sanction royale, mît les blancs dans l'alternative d'y obéir ou de se conformer aux dispositions qui y étoient énoncées en faveur des gens de couleur. Quelque unanime et universel que ce sentiment parût être, quelques bons esprits virent sans doute l'abîme dans lequel on couroit se précipiter. Mais le danger eût été trop grand et trop certain pour quiconque eût osé entreprendre de dessiller les yeux, et de ramener à des idées plus calmes et plus sages une multitude aveugle et exaspérée. Quoi qu'il en soit, les corps populaires, le gouvernement, et même les chefs des corps militaires, écrivirent en France unanimement contre ce décret. Blanchelande lui-même fit, en présence de l'assemblée provinciale du nord, le serment solemnel de s'opposer de tout son pouvoir à son exécution, et de tout souffrir plutôt que d'y obtempérer. Tous les quartiers de la colonie s'empressèrent de nommer leurs députés à la nouvelle assemblée coloniale; mais la manière dont cette nomination fut faite annonça que les divisions, qu'un incident avoit momentanément suspendues, ne tarderoient pas à reparoître avec une nouvelle force.

Un grand nombre de membres de l'assemblée fugitive de Saint-Marc, de retour sur leurs propriétés, furent réélus dans leurs quartiers respectifs; on affecta même de nommer ceux qui étoient encore en France, et auxquels on donna des suppléans pour les remplacer provisoirement. Il fut facile de prévoir dès-lors quels principes dirigeroient la nouvelle assemblée, ou plutôt ce devoit être toujours la même, étant composée des mêmes individus absens ou présens. Ce fut pour le gouvernement un avis certain que ses plus terribles ennemis alloient reparoître sur la scène; qu'ils y reparoîtroient avec le souvenir et le ressentiment profond

des injures passées, et il dut se hâter de prendre secrètement des mesures pour parer les coups qui lui seroient infailliblement portés. Sa puissance n'étoit plus la même : ce n'étoit plus le temps de déployer la force ouverte. Il eut dès ce moment recours à des moyens plus analogues à sa foiblesse actuelle, mais non moins terribles dans leurs effets. En un mot, le lâche Blanchelande, et quelques scélérats comme lui, résolurent de tout bouleverser, de tout perdre pour régner, au risque d'être engloutis eux-mêmes sous les ruines qu'ils alloient occasionner. On verra bientôt le développement de cet épouvantable projet...

La caste des sang-mêlés, profondément dissimulée, et qui, semblable aux volcans, ne parut jamais plus calme, plus concentrée qu'au moment d'une explosion terrible, sembloit étrangère aux mouvemens qui venoient d'éclater. A sa contenance passive, et qui annonçoit la plus parfaite indifférence, on eût dit que le décret du 15 mai ne la regardoit en rien, ou qu'elle n'attachoit aucun prix aux dispositions qu'il portoit en sa faveur. Quelques hommes de couleur seulement s'éloignèrent des villes, dans la crainte que les agitations et la fureur des blancs, dont ils paroissoient être les causes innocentes, ne se dirigeassent contre eux. Mais en supposant même que la caste en général ne conservât pas le souvenir douloureux de tant d'injures, comment imaginer que les nombreux complices d'Ogé et leurs amis ne chercheroient pas l'occasion de le venger d'une manière éclatante, et d'exercer contre leurs persécuteurs toute la rage dont ils étoient animés ? Le meurtre de Mauduit, qu'ils regardoient comme un père et un ami, avoit achevé de les exaspérer. L'essai réitéré et toujours malheureux de leurs forces contre celles des blancs, les avoit dégoûtés d'une nouvelle tentative de ce genre. Il leur restoit un moyen bien

plus efficace, bien plus terrible, mais subordonné à une combinaison de mesures qui exigeoit une patience, un secret et une dissimulation dont eux seuls sont capables. Ils l'embrassèrent ce moyen : mais quelle que fût alors à leur égard l'aveugle et incroyable sécurité de leurs ennemis, jamais sans doute ils n'eussent surmonté toutes les difficultés qu'ils avoient à vaincre, si des coopérateurs ou des instigateurs cachés n'avoient usé de toute leur influence pour envelopper leur marche de ténèbres épaisses, et ne les avoient si puissamment secondés, que le mal étoit déja à son comble lorsqu'on le savoit à peine commencé.

Déja l'assemblée coloniale venoit de se former à Léogane, ville désignée pour sa réunion, et d'où il fut bientôt arrêté que ses séances seroient transférées au Cap, soit pour être plus à portée de surveiller le gouvernement, soit pour mieux gouverner cette même multitude, que ce vieil ennemi avoit autrefois si efficacement employée contre l'assemblée qui l'avoit précédée. Mais les temps n'étoient plus les mêmes, et l'on verra bientôt les partisans de l'assemblée générale maîtres dans une ville qui naguère avoit pris les armes pour la détruire (1). Les évènemens qui ont précédé

(1) « Les petits blancs du Cap, les seuls de toute la colonie qui n'eussent pas embrassé la défense des Saint-Markistes, les seuls qui se fussent déclarés contre eux, et avoient par leur nombre balancé les forces de tout le reste, venoient d'être ramenés à des dispositions plus favorables. Le décret du 15 mai les souleva contre les prétentions des mulâtres, qui de tous les temps n'eurent pas d'ennemis plus prononcés; il ne fut pas alors difficile de leur faire envisager ce décret comme le résultat des persécutions exercées contre l'assemblée générale, dont la sagesse et les vues, traitées par ses ennemis de projet de scission et d'indépendance, n'avoient réellement pour objet que de prévenir de semblables décrets, en se

devoient naturellement exciter la sollicitude des blancs et provoquer la plus active surveillance, et jamais ils ne parurent être dans une plus profonde sécurité. Quelques signes avant-coureurs de la tempête ne purent même réveiller leur défiance. Tranquilles sur l'insurrection de l'esclavage, dont on avoit souvent cherché à les effrayer, mais dont les bruits s'étoient toujours trouvés destitués de fondement, les mulâtres seuls eussent pu les inquiéter, si on n'eût été rassuré par le désarmement général, qui avoit dû être opéré

---

réservant le droit de prononcer elle-même sur l'état des personnes, et sur tout ce qui pouvoit intéresser le régime colonial. Quoique la querelle soit toujours la même au fond, le changement de disposition des esprits dans la ville du Cap, dut en apporter beaucoup dans les résultats, eu égard à l'influence de cette ville sur le reste de la colonie. La scène va s'ouvrir désormais entre deux partis bien prononcés : d'un côté, la nouvelle assemblée coloniale, soutenue de tous les petits blancs de la colonie, le tout dirigé par un grand nombre d'intrigans, et désigné sous la dénomination de patriotes de Saint-Domingue --- : l'autre parti est composé du gouvernement et de tous ses agens, grands et petits, de la grande majorité des négocians et des propriétaires qui, revenus de leurs premières erreurs, regardoient depuis long-temps la force du pouvoir exécutif comme seule capable de préserver leurs propriétés, mais ne durent ni ne purent être pour rien, comme on l'a inconséquemment avancé, dans les complots d'un ennemi qui joua tout le monde pour se venger, et qui ne confia ses horribles secrets qu'à des agens sûrs, et à des hommes qu'il savoit être plus que disposés à le seconder. Ceux-ci sont les aristocrates..... Mais par une bizarrerie singulière, les prétendus patriotes se trouvent être les ennemis jurés de la caste des sang-mêlés, et les aristocrates s'en déclarèrent les amis, soit qu'ils eussent reconnu la justice de leur cause, soit qu'ils cherchassent à s'appuyer de leurs forces... » *Note très-essentielle pour l'intelligence des faits qui suivront.*

dans toute l'étendue de la colonie. On crut avoir tout fait en leur ôtant des armes que le plus grand nombre sut bien soustraire à toutes leurs recherches, et on ne songea pas aux armes bien plus terribles de la séduction. L'on compta encore trop légerement, à cet égard, sur la haine qu'on avoit vu de tous les temps l'esclave porter à l'affranchi, maître bien plus dur, bien plus inflexible que le blanc. Enfin la passive indifférence du noir, au spectacle des convulsions dont il étoit journellement le témoin depuis deux ans, mit le comble à la sécurité générale.

(*Août 1791*). Un incendie éclata sur une habitation du quartier du Limbé, et dans le même instant un atelier attenta dans le quartier voisin à la vie de son gérant : quelques conjurés, pressés de commencer, avoient pris une semaine pour l'autre, et avoient anticipé de huit jours sur l'époque fixée. Les coupables furent arrêtés et conduits au Cap : ils eurent la constance et la dissimulation d'avouer leur crime particulier et d'en subir le châtiment, sans rien découvrir de la conjuration dont ils étoient complices. En-vain des hommes prudens observèrent que cet incident tenoit à une trame bien plus dangereuse, à un complot plus étendu, et que c'étoit le fil qui devoit servir à la faire découvrir. Ils furent traités de visionnaires et d'alarmistes; mais l'évènement ne tarda pas à les justifier.

Ce fut le 23 août 1791 qu'éclata la conjuration qui, en un clin-d'œil, couvrit de ruines et de sang la plus brillante, la plus riche contrée de l'univers. Tout l'horison parut tout-à-coup couvert par une fumée épaisse, et l'on vit distinctement les flammes occuper à-la-fois les quartiers de Limonade, Morin, du nord, de Lacul, la petite Anse et le Limbé, enfin toute l'étendue connue sous le nom de Plaine-du-Cap, et qui environne cette ville. Une foule

d'hommes, de femmes et d'enfans, échappés au feu et au fer des assassins, accourent de toutes parts, et viennent y chercher un refuge. On apprend d'eux que les esclaves sont en insurrection, et que presque par-tout ils ont égorgé leurs maîtres et leurs représentans, et qu'ils ont mis le feu aux bâtimens et aux cannes à sucre, pour favoriser leur révolte et leurs projets. Bientôt les ravages s'étendirent jusques aux portes du Cap, d'où l'on voyoit les révoltés, la torche d'une main et le fer dans l'autre, mettre le feu de tous côtés, et poursuivre les malheureux qui fuyoient leurs maisons incendiées, et cherchoient à se soustraire à une mort assurée. Une terreur panique fut le premier sentiment qu'on éprouva dans cette ville. A cette impression succéda bientôt une fermentation et une fureur incroyable : il n'y eut qu'un cri contre les mulâtres, et la multitude les regarda comme les auteurs des désastres dont on étoit environné. De cette idée, il n'y avoit qu'un pas à la plus terrible vengeance. Les petits blancs se jettèrent sur les premiers hommes de couleur qui s'offrirent à leurs coups, et les traitèrent comme les révoltés traitoient en ce même instant les blancs dans les plaines incendiées. Quelques-uns furent massacrés, et le reste eût éprouvé le même sort, si des hommes plus humains ne se fussent jettés entre eux et leurs assassins, et ne fussent parvenus à calmer ce mouvement d'une multitude aveugle et furieuse, et l'assemblée provinciale au nord fit sur-le-champ établir des lieux de retraite et de refuge pour ces infortunés, dont la plupart, au moins les femmes et les enfans, n'étoient pour rien dans les crimes dont leurs pareils s'étoient rendus coupables.

L'assemblée coloniale se réunissoit en ce moment au Cap : plusieurs de ses membres furent surpris lorsqu'ils étoient en route pour s'y rendre, et périrent par le fer des brigands : il

fallut envoyer un fort détachement pour favoriser l'arrivée du président, des secrétaires et des archives On travailla d'abord à mettre le Cap hors de toute atteinte, et l'on s'occupa ensuite des moyens de couper l'incendie, et d'arrêter les progrès des révoltes. Plusieurs détachemens de troupes de ligne et de gardes nationales furent envoyés dans la plaine. Touzard, à la tête des grenadiers et chasseurs du régiment du Cap, et soutenu par quelques pièces de canon, s'avanca vers le Limbé, par le camp de Louise. Une multitude de noirs se présenta plusieurs fois pour lui fermer le passage, avec des cris et des hurlemens effroyables. Quelques salves les dispersèrent chaque fois : Touzard s'avança toujours, et étoit près d'arriver dans les quartiers encore intacts, qu'il eût peut-être préservés, lorsqu'un ordre de Blanchelande, motivé sur les dangers qui menaçoient le Cap, et qui étoient devenus plus pressans, le fit rétrograder pour aller au secours de cette ville, que les brigands paroissoient menacer d'un autre côté, avec des forces et une audace qui firent croire que toutes les siennes réunies seroient à peine suffisantes pour leur résister. Cette retraite et celle des autres détachemens augmenta la hardiesse et la fureur des révoltés, et leur livra le pays sans défense. Au nord du Cap, ils étendirent leurs ravages dans tout le Limbé et le port Margot, d'où, après avoir mis le feu aux cannes et à tous les établissemens à sucre, ils s'avancèrent vers les montagnes et y portèrent l'esprit de fureur et de dévastation qui les transportoit. Les habitans de ces contrées, avertis par les flammes qui s'avançoient vers eux, eurent tout le temps de se rassembler armés jusqu'aux dents, et ils eussent pu former un noyau autour duquel seroient infailliblement venus se réunir tous les habitans, et les blancs des quartiers éloignés. Mais la terreur faisoit des progrès encore plus rapides que l'incendie. Les quartiers du

Dondon, de la Marmelade, de Plaisance et du Gros-Morne, furent abandonnés lâchement, sans attendre même pour la plupart l'approche de l'ennemi. Au port Margot seulement, un petit nombre d'hommes, réunis sous le commandement de deux chefs courageux, Corregeolles et Vallerot, osa s'opposer au torrent; si leur foiblesse ne leur permit pas de préserver leur quartier de l'incendie et de la destruction, ils empêchèrent du moins les ravages de s'étendre plus loin, et ils soutinrent les attaques réitérées des brigands avec une fermeté qui donna le temps aux habitans des contrées plus éloignées de revenir de leur stupeur, et de s'avancer pour les soutenir. Ceux des Gonaïves et des lieux circonvoisins (à l'ouest) accoururent, sous les ordres de Fontanges, au secours de Plaisance, dont ils ramenèrent les habitans fugitifs, et y arrivèrent heureusement au moment que les brigands se disposoient à y pénétrer.

Maîtres des plaines, où ils n'éprouvèrent pas de résistance, les noirs eussent pû s'étendre de proche en proche, et porter dans toute l'étendue de la colonie, l'exemple de la rebellion, dont le germe devoit exister secrètement par-tout où il y avoit des esclaves, et n'attendoit peut-être que leur approche pour se développer. Un peu de concert et d'activité eût facilement surmonté les foibles obstacles qu'on leur opposa dans les premiers momens. Mais étonnés eux mêmes de leurs progrès, et ivres de joie, ils perdirent les instans les plus précieux à célébrer leurs victoires par des réjouissances, qui se terminoient par le massacre d'un grand nombre des infortunés prisonniers que leur rage avoit d'abord épargnés. A peine firent-ils grace à quelques vieillards, dont la plupart périrent depuis de faim et de misère, et à quelques femmes exposées à des outrages mille fois plus cruels que la mort. L'impression qu'ils avoient d'abord faite s'affoiblit insensiblement: on commença

à mépriser un ennemi qui n'avoit de terrible que son nombre, et les flammes qui marquoient tous ses pas ; et bientôt on résolut de l'attaquer lui-même, au milieu des ruines dont il s'étoit environné. De vingt-cinq paroisses, dont la partie du nord étoit composée, huit seulement, mais les plus importantes de toutes, avoient été totalement ruinées : trois autres n'avoient que partiellement souffert ; la fureur et les attaques des noirs s'étoient rallenties. On eût pu, non-seulement en garantir les lieux où ils n'avoient encore pu atteindre, mais encore les attaquer avec avantage, au centre de leurs conquêtes, et dans les lieux dont ils se croyoient désormais les tranquilles possesseurs, si, livrés à eux-mêmes et à leurs propres moyens, ils n'eussent été soutenus et dirigés par une main invisible et plus exercée. Dans toutes les tentatives des noirs, et dans les actions les plus remarquables, ils parurent marcher sous le commandement des hommes de couleur libres, conjointement avec des chefs qu'ils avoient choisis dans leur propre classe. Par-tout on vit les sang-mêlés faire cause commune avec eux, et leurs propriétés conservées au milieu des ruines de celles des blancs. Plusieurs d'entre eux se rendirent remarquables par des traits de barbarie plus atroces que n'en commirent les noirs les plus féroces : le mulâtre Candy faisoit arracher les yeux aux blancs qui tomboient entre ses mains, avec un tire-bouchon rougi au feu ; le sanguinaire Coco Mondion en fit pendre trente-quatre dans un seul jour : mais cette affreuse intrigue tenoit à des causes encore plus éloignées, et dont on rencontrera peut-être le fil dans les évènemens qui suivirent.

(*Septembre 1791*). Tandis qu'au nord du Cap les blancs exposés à tous les dangers d'une guerre cruelle et à toute l'intempérie d'une saison pluvieuse, couvroient des lignes immenses et résistoient aux attaques réitérées des noirs,

quoique réduits à leurs propres forces, composées des habitans de la contrée, de ceux qui étoient accourus des lieux circonvoisins, et d'un détachement de ligne *de Normandie et d'Artois*, que le Port-au-Prince y avoit envoyé, malgré l'éloignement, le côté de l'est devintla proie des brigands malgré les forces nombreuses dont la ville du Cap eût pu employer une partie à sa défense. Le camp de Beckly, formé pour couvrir cette partie intéressante, l'avoit conservée intacte jusqu'alors. D'Assas, qui le commandoit, reçut du général Blanchelande l'ordre de l'évacuer et de se replier sur le Cap. Cette mesure extraordinaire livra cette belle contrée à toute la fureur des brigands, auxquels elle ouvrit un passage par où ils portèrent le fer et flamme jusqu'aux portes du fort-Dauphin, dont les fortifications régulières mirent à peine les habitans à l'abri de leurs attaques multipliées (1).

La ville du Cap n'étoit pas plus tranquille; des tranchées, des batteries qui défendoient toutes ses issues, les pieux dont on l'avoit entièrement environnée, et les défenseurs nombreux qu'elle renfermoit dans son sein, paroissoient à peine suffisans pour la mettre à l'abri d'un coup-de-main, et des dangers dont elle étoit menacée. A la crainte des surprises et des attaques du dehors, se joignoient les plus vives inquié-

(1) On vit alors à Saint-Domingue un abbé d'Osmond, qui venu à Saint-Domingue, dont il étoit originaire, après avoir été dépouillé en France de ses abbayes, parvint, je ne sais comment, à se faire élire membre de l'assemblée coloniale, et de plus commissaire à l'armée de l'est, commandée alors par Rouvrai : un beau jour, pendant un combat, le coursier fougueux monté par le commissaire, l'emporta subitement au milieu des rangs des brigands. Les uns pensent qu'il y trouva la mort, d'autres crurent, non sans vraisemblance, qu'il ne s'étoit pas jetté de ce côté sans dessein, et qu'il y alla remplir le véritable objet qui l'avoit amené dans la colonie : au reste, on n'en entendit plus parler.

tudes sur les dispositions des ennemis du dedans. Quelque complot pouvoit se tramer parmi les esclaves de la ville, et l'on ne pouvoit douter que quelques-uns d'entre eux n'entretinssent avec les révoltés une correspondance que la surveillance la plus exacte ne pouvoit découvrir ni interrompre. Une commission prévôtale, qu'on établit, fut regardée comme un moyen propre à les contenir, en les effrayant par l'exemple du supplice infligé sur-le-champ aux noirs pris les armes à la main, et à ceux qui étoient convaincus de trahison et de mauvais desseins. Le nègre libre *Jean Cap* fut saisi et livré par les chefs d'un attelier qu'il avoit cherché à séduire, pour parvenir à se ménager des intelligences dans la ville. Cet homme, l'un des plus ardens propagateurs de la rebellion, paya son audace de sa tête, et l'on donna à ceux qui avoient rendu un si important service, la liberté, avec une médaille d'argent instituée par l'assemblée coloniale, pour servir de récompense et d'encouragement aux témoignages éclatans de zèle et de fidélité qui seroient donnés par des esclaves. Mais les habitans du Cap se tenoient nuit et jour sur leurs gardes, et ce ne fut qu'après s'être bien assurés du dedans qu'ils songèrent à aller porter des secours au-dehors.

On laissoit l'ennemi pénétrer dans des quartiers encore intactes, et faciles peut être à conserver; et dans le même temps on s'occupoit d'expéditions pour le chasser de ses premières conquêtes, et s'emparer d'un pays ruiné et inutile. Les opérations concertées par Blanchelande eurent même un objet bien moins utile, une issue moins avantageuse. Telle fut l'attaque des camps d'Agout et Galiffet, dans la plaine du nord, dont tout le fruit se borna à chasser les brigands de ces deux postes, et à excéder de lassitude une jeunesse ardente et valeureuse, qu'on eût pu employer plus utilement, et qui, à peine sortie du Cap, fut obligée d'y rentrer faute de subsis-

tances et de moyens de tenir la campagne, en abandonnant à l'ennemi les conquêtes qu'on venoit de faire, et où il ne manquoit jamais de rentrer dès qu'on s'étoit retiré : tel fut aussi le résultat des expéditions que l'on fit dans la suite.

Blanchelande imagina alors d'adresser une proclamation aux révoltés, pour les inviter à rentrer dans leur devoir. Mais, soit que le style en fût au-dessus de leur intelligence, soit que leurs chefs ne leur en eussent pas donné connoissance, cette mesure n'eut pas un meilleur succès que ses opérations militaires, et cette guerre désastreuse continua, suivie de toutes ses horreurs. C'étoit une guerre à mort, accompagnée de traits de barbarie et de férocité propres à éterniser entre les deux partis une haine inextinguible. Les blancs immoloient sans pitié tous les prisonniers de tout sexe qui tomboient entre leurs mains, et souvent ils n'épargnèrent pas même l'innocence du premier âge. Les noirs furieux n'étoient pas moins inexorables envers leurs captifs (1) : c'étoit à qui se surpasseroit en fureur et en inhumanité, et chaque jour éloignoit de plus en plus l'espérance conçue un instant de voir l'ordre et le calme se rétablir. C'est ici le lieu de placer quelques remarques intéressantes, et propres à fixer l'opinion sur les principes de cet événement.

On ignora long-temps ce qui se passoit parmi les noirs révoltés. Les prisonniers, dévoués d'avance à une mort certaine, gardoient un secret impénétrable, et périssoient souvent sans proférer une seule parole. On sut enfin qu'ils avoient pris pour signe distinctif le drapeau et la cocarde blanche;

---

(1) S'ils traitoient sans miséricorde les prisonniers de guerre, ils eurent du moins sur leurs ennemis l'avantage, aux yeux de l'humanité, d'avoir épargné un grand nombre de blancs pris à l'époque de l'insurrection, et qui recouvrèrent depuis leur liberté.

que leurs chefs, dans leur organisation militaire, s'étoient investis des grades connus autrefois en France, de lieutenans-généraux, de maréchaux-de-camp, de colonels; qu'ils avoient adopté, pour cri de guerre, les mots *de vive le roi*, et qu'ils avoient donné à leurs soldats le mot d'ordre ou de passe, *gens du roi*. Un grand nombre d'entr'eux parurent décorés de croix, de cordons bleus et rouges, et de toutes les marques et distinctions connues autrefois en France.

Dans le temps que, précédés par les flammes et l'épouvante, les brigands ne rencontroient point d'obstacle, et faisoient par-tout des conquêtes faciles, étonnés de la résistance qu'ils éprouvèrent au port Margot, et après avoir fait plusieurs tentatives inutiles, où ils perdirent chaque fois leurs canons, que les blancs les forçoient d'abandonner, ils voulurent essayer des voies de la négociation. Ils envoyèrent un trompette précédé d'un drapeau blanc, sur lequel étoit écrit d'un côté liberté, vive le roi, et de l'autre ancien régime, et chargé d'une lettre pour le commandant du camp ennemi. « La teneur en étoit qu'ils avoient pris les armes pour la » défense du roi, que les blancs retenoient prisonnier à Paris, » parce qu'il avoit généralement affranchi les noirs, ses » fidèles sujets. Qu'ils vouloient donc la liberté générale, le » rétablissement de l'ancien régime, moyennant quoi les » blancs auroient la vie sauve et pourroient retourner tran- » quillement dans leurs foyers, mais qu'ils seroient préala- » blement désarmés ». Ce langage fier des conditions si dures ne pouvoient convenir à des hommes qui les avoient constamment battus. On crut néanmoins devoir leur répondre avec les plus grands ménagemens, et d'une manière adroite. On leur fit dire que le port Margot n'étant qu'un quartier isolé de la colonie, ne pouvoit rien conclure en particulier, mais qu'on y accéderoit à toutes les conditions acceptées par la

ville du Cap. Les noirs, mécontens de cette réponse évasive, résolurent de tenter un vigoureux effort pour emporter ce point, qui mettoit des bornes à leur fureur dévastatrice, et réunirent des forces considérables, qu'ils appelèrent de tous les lieux de leur domination. Ils firent d'ailleurs les plus grands préparatifs pour faciliter le succès de leur entreprise, mais l'événement trompa encore une fois leurs efforts et leurs espérances. Après un combat qui dura une journée, les blancs les forcèrent à leur abandonner le champ de bataille, avec quatre pièces de canon et environ deux cents morts (1).

---

(1) « On sera peut-être bien aise de connoître leur manière d'attaquer. Leurs entreprises avoient quelque chose de vraiment effrayant, par la seule manière de s'y disposer et de commencer l'attaque. Jamais ils ne se tenoient serrés ni à découvert; mille noirs n'eussent pas attendu cent blancs en rase-campagne : ils s'avançoient d'abord avec un bruit effroyable, et précédés d'un grand nombre de femmes et d'enfans, chantant et hurlant en chorus. Arrivés non loin de l'ennemi, mais hors de portée, le plus profond silence étoit observé : ils disposoient leurs troupes par pelotons dans tous les endroits fourrés, de manière qu'ils paroissoient six fois plus nombreux qu'ils n'étoient réellement. L'homme foible, déja intimidé par cette multitude apparente d'ennemis, l'étoit encore plus par leurs grimaces, leurs simagrées, et par l'attention qu'avoient les noirs d'environner autant qu'ils pouvoient leur ennemi, comme pour lui couper tout espoir de retraite. Pendant ces dispositions, faites au milieu d'un silence imposant, des magiciens seuls se faisoient entendre en chantant et dansant avec des contorsions de démoniaques ; ils opéroient des enchantemens (*ouanga*) pour assurer le succès de l'attaque, et souvent ils s'avançoient jusqu'à la portée, dans la confiance que les coups de l'ennemi ne pourroient les atteindre, et pour convaincre les noirs du pouvoir de leurs charmes. L'attaque commençoit alors avec des cris et des hurlemens capables d'épouvanter seuls les hommes foibles. Malheur à

Ils

Ils attaquèrent dans le même temps, et avec aussi peu de succès, le cordon de l'ouest, d'où ils eussent porté la dévastation dans la partie de ce nom, et de-là dans le reste de la colonie, si, cédant à leurs tentatives multipliées, on lès eût laissé pénétrer plus loin. Mais ce que leurs efforts réitérés et leur nombre ne pouvoient obtenir, d'autres causes l'eussent bientôt opéré, si un coup de vigueur n'eût procuré à ceux qui défendoient cette partie un répit momentané. Une guerre aussi périlleuse et qui traînoit en longueur, les fatigues et les incommodités des camps, l'intempérie d'une saison pluvieuse, tout enfin concouroit à achever d'abattre la constance d'hommes peu accoutumés à un genre de vie aussi extraordinaire : les maladies qui en étoient le résultat, venoient se joindre à tant de maux. Peu-à-peu les habitans de ces contrées se trouvèrentr éduits à leurs propres forces par l'abandon de ceux des quartiers plus éloignés, qui furent rappelés dans leurs propres foyers par les mouvemens qui menaçoient de

---

ceux qui auroient, en ce moment, fléchi devant eux : pour peu qu'ils vissent leur ennemi effrayé et disposé à fuir, ils devenoient d'un audace extrême, et étoient aussi agiles à poursuivre les fuyards et à les exterminer qu'à fuir eux-mêmes, pour peu qu'on allât droit à eux avec un air d'assurance. Alors, eussent-ils été vingt contre un, rien n'étoit capable de les retenir au combat ; ils fuyoient, abandonnant drapeaux, canons et leurs propres armes, qu'ils jettoient souvent pour mieux courir ».

» Ils attaquoient aussi quelquefois par surprises nocturnes, qui leur ont souvent réussi par l'épouvante qu'ils jettoient parmi leurs ennemis, dont le nombre étoit toujours très-iuférieur à eux, mais dont l'issue fut toujours la même, lorsqu'on leur opposoit du courage et de la résistance. Quel que fût leur nombre, il n'y a pas d'exemple que les noirs aient attaqué corps à corps des blancs qui les attendoient de pied ferme ».

s'y manifester. Un vigoureux effort pouvoit seul détourner et suspendre l'effet inévitable de tant de calamités : à force d'instances auprès du général et de l'assemblée coloniale, Touzard fut enfin envoyé pour dégager cette partie, contre laquelle les brigands s'étoient principalement acharnés. Il entra au Limbé, s'empara de leurs camps, de leurs canons, et les culbuta par-tout presque sans résistance, tandis que Casamajor, commandant général du cordon de l'ouest, descendu par la coupe de Plaisance, prenoit le fameux camp le Coq, et balayoit l'islet à corne, la grande ravine, et dégageoit entièrement le quartier de Plaisance. Le résultat le plus avantageux de cette double expédition fut la délivrance d'un nombre considérable de prisonniers blancs de tout sexe, qu'on eut le bonheur de sauver au moment que les fuyards se disposoient à les égorger tous. Un grand nombre d'hommes de couleur vinrent se rendre au vainqueur avec leurs familles ; d'autres, pris les armes à la main, furent envoyés dans les prisons du Cap avec le curé de cette paroisse, dont la correspondance et le témoignage des prisonniers délivrés prouvoient la connivence avec les révoltés, et qui subit quelques jours après le châtiment dû à sa scélératesse (1).

(1) On envoyoit autrefois dans les colonies les criminels protégés, qui n'avoient pas fait tout juste ce qu'il falloit pour être pendus. Le clergé de France, sur-tout les ordres monacaux, qui avoient des missions dans les Antilles françaises, conservèrent cet usage, et y envoyoient ordinairement, pour remplir les fonctions de curé et prêcher l'évangile aux esclaves, ceux de leurs sujets dont les déportemens et la vie scandaleuse pouvoient tendre à altérer la vénération et la foi des fidèles de la métropole. Il n'y avoit assurément rien qui n'y parût ; on imagineroit difficilement une vie plus libre et des mœurs plus relâchées que celles dont ces révérends pères donnoient l'exemple à leurs paroissiens. Joueurs,

Alors, pour la première fois, il fut permis de pénétrer l'obscurité qui environnoit le sort des malheureux de tout sexe tombés entre les mains des brigands, qui n'avoient laissé la vie à plusieurs d'entr'eux que pour les accabler d'outrages mille fois plus cruels que la mort. On l'apprit enfin par le rapport des prisonniers délivrés, et dont un grand nombre ne put survivre à la liberté que les vainqueurs venoient de leur rendre, sur-tout parmi les femmes, dont bien peu avoient été exemptes ou avoient résisté aux traitemens les plus ignominieux : les négresses principalement manifestèrent envers elles une rage à laquelle la fureur et l'insolence des hommes ne pouvoit être comparée. Mais en général l'insurrection des noirs fut accompagnée de traits de férocité dignes de figurer dans l'histoire des temps modernes.

---

libertins et ivrognes dans la société des blancs, qui leur savoient bon gré de ne pas feindre des scrupules vis-à-vis d'eux, ils ne dédaignoient pas d'emprunter le langage de la plus ardente dévotion avec les noirs, dont la bonne foi payoit de nombreuses offrandes le zèle du bon père. Il existe des preuves incontestables que ces missionnaires étoient pour beaucoup dans l'insurrection des noirs, et que, restés depuis parmi eux, au lieu de les ramener insensiblement à leur devoir, ils n'employèrent au contraire leur influence qu'à achever de les soulever, et à les maintenir dans leur révolte, en leur présentant la religion détruite en France, le trône prêt à être renversé, et les blancs retenant dans les fers un roi dont le seul crime étoit d'avoir voulu rendre les noirs heureux et libres.... Le scélérat dont il est ici question mit le comble, par sa barbarie et ses indignes traitemens, aux malheurs des infortunés de tout sexe que les brigands retenoient depuis si long-temps dans leurs fers, et qu'on avoit enfermés dans le presbytère du Limbé. La plupart ne purent survivre à leur délivrance, mais au moins ils emportèrent la consolation d'avoir été vengés du monstre qui se fit un jeu barbare d'aggraver leurs malheurs.

Un habitant du Limbé, appelé *Châteauneuf*, avoit fait élever sous ses yeux un enfant noir, né sur son habitation, que sa gentillesse et l'habitude lui faisoient chérir comme son propre fils. *Adonis*, parvenu à l'âge de quinze ans, devint le domestique de confiance de son maître. Il en abusa un jour : Châteauneuf le punit en l'envoyant au *jardin* avec l'attelier; mais bientôt rempli d'affection pour son élève, il le rappela et lui rendit ses bonnes graces. Quelques années avoient fait entièrement oublier la faute au maître, mais la punition ne s'effaça jamais du souvenir de l'orgueilleux esclave.

L'insurrection éclata : le malheureux vieillard, âgé de quatre-vingts ans, fut pris par les révoltés. Ses vertus et son humanité lui firent trouver grace à leurs yeux, ils le laissèrent libre dans leur camp, moyennant la promesse qu'il ne chercheroit pas à s'évader. Au bout de quelques jours, Adonis survient; la vue de son maître lui rappelle une offense reçue dix ans auparavant : ce tigre furieux se jette sur sa victime et l'immole, malgré toute la promptitude des noirs qui étoient présens pour la lui arracher.... J'ai vu le testament de Châteauneuf, il léguoit à Adonis la liberté, sa garderobe et dix mille livres (1) !

(1) Hommes sensibles, que ce récit navre de douleur, consolez-vous! les exemples opposés ne sont pas rares, et je n'irois pas les chercher bien loin, si je n'étois ferme dans la résolution de m'oublier moi-même, pour ne m'occuper que de mon sujet principal!.... O Jean, qui caches sous ta peau noire une ame digne d'honorer toutes les couleurs !.... Hypolyte! qui sauvas dans tes bras mon fils qui venoit à peine de naître, à travers les bois et les ténèbres d'une nuit profonde, dont un horizon enflammé augmentoit l'horreur!... Télémaque, toi qui sacrifias tes jours pour conserver les miens!.... O vous tous dont je reçus tant de témoignages

Un grand nombre de noirs rentrèrent aussitôt dans leurs habitations respectives; on y vit retourner et reprendre leurs travaux ordinaires des âtteliers entiers, où il ne manquoit que ceux des noirs qui avoient été moissonnés dans l'intervalle par la guerre ou par les maladies. Il ne falloit qu'un léger effort de plus pour achever de nettoyer cette contrée de ceux des révoltés qui étoient déterminés à continuer leurs brigandages, et y rétablir la tranquillité en les chassant au loin. La plus grande partie des esclaves en insurrection, dégoûtés d'un genre de vie si pénible et accablés de maux qui les emportoient par milliers, auroient imité l'exemple de ceux qui rentrèrent les premiers dans le devoir; l'habitant oubliant tant d'infortunes et de désastres, n'eût pensé qu'à les réparer, et eût substitué au souvenir du passé l'espérance d'un meilleur avenir. Mais tels n'étoient pas les arrangemens secrets.... on en resta là; l'armée victorieuse se retira, et Touzard fut envoyé du côté de l'est, où il se passoit des choses qui excitoient la sollicitude générale.

Les facheux résultats de cette retraite ne tardèrent pas à se manifester et à renverser les espérances qu'on avoit osé concevoir. Plaisance étoit dégagé; le Limbé et le port Margot commencèrent à renaître de leurs cendres; les établissemens incendiés se relevèrent insensiblement; tout enfin reprenoit un air de vie et d'activité qui eût peut-être effacé le souvenir de tant de malheurs. Mais on n'avoit fait qu'éloi-

---

éclatans d'affection et de fidélité, et à qui je dois le seul bien qui me reste, qui me console de tout, ma famille! c'est de vous et de vos semblables, quel qu'en soit le nombre, que j'ai appris qu'il peut exister des vertus, même dans l'esclavage, qui sembleroit devoir les étouffer toutes. Que ne m'est-il permis de me livrer à la satisfaction de les célébrer, et de manifester tout l'attendrissement que votre souvenir me cause! ....

gner un ennemi féroce qui ne tarda pas à revenir sur ses pas et à interrompre de si heureux commencemens, par des irruptions continuelles; que les forces insuffisantes des blancs ne purent jamais réprimer. Les bois et les lieux difficiles furent remplis de brigands, qui delà fatiguoient les postes établis par des surprises nocturnes, et égorgeoient impitoyablement les infortunés qui s'en tenoient imprudemment éloignés pour veiller au rétablissement de leurs habitations : ils ne faisoient pas même grace aux esclaves rentrés dans le devoir qui refusoient de les suivre. Souvent aussi ces mêmes esclaves, soit par l'inconstance naturelle des noirs, soit qu'ils fussent rebutés par le service pénible des camps, auquel on les employoit, ou par les mauvais traitemens des blancs que leurs maîtres prenoient à leur solde pour les défendre; ces esclaves, dis-je, avoient des intelligences avec les brigands répandus aux environs; ils favorisoient leurs irruptions, et alloient quelquefois les rejoindre après avoir égorgé leurs maîtres. On vit néanmoins, malgré tant de maux, des atteliers constamment fidèles concourir par leurs travaux à rendre à plusieurs habitations considérables presque toute leur ancienne splendeur. Leur zèle ne cessa pas de s'employer tour-à-tour à leur rétablissement, et à défendre avec courage la vie et les propriétés de maîtres qui avoient su se les attacher. Tels furent les atteliers de Mondion, de Belin-de-Villeneuve au Limbé, ceux de Fuyou, Novion, Gouy-d'Arcy, etc. etc. au port Margot. Ces exemples font sans doute le plus bel éloge de ces braves noirs, et de ceux qui avoient trouvé le moyen de capter ainsi leur bienveillance et leur fidélité.

(*Novembre 1791*). Les révoltés qui, après la levée du camp de Bekly, avoient facilement pénétré par les montagnes jusq'aux portes du fort Dauphin, ne tardèrent pas à menacer les quartiers à sucre, situés entre cette ville et le

Cap, qui étoient encore intactes. On fût parvenu peut-être à les préserver de leur fureur, si un ennemi intérieur ne leur en avoit facilité l'entrée : ce malheur fut le résultat de la défection des mulâtres de cette partie, qui leur livrèrent les camps qu'ils étoient chargés de défendre, et passèrent de leur côté. On vit répéter là les scènes qui avoient eu lieu déja et si souvent en d'autres endroits. Un nombre considérable de blancs surpris furent massacrés, d'autres faits prisonniers, ou se réfugièrent au Cap. Un détachement d'hommes déterminés, commandé par deux jeunes créoles du Cap, *Pajot* et *Pineau*, parvint à peine à détourner ce fléau destructeur d'un seul canton qu'il étoit chargé de défendre. Touzard, envoyé pour les soutenir, attaqua les brigands, les força de s'éloigner, et donna lieu aux auteurs de tant de désastres de venir à résipiscence. Les mulâtres parurent repentans de la faute qu'ils avoient commise, et négocièrent secrètement pour abandonner les brigands. On les vit rentrer dans le parti qu'ils avoient trahi, ayant à leur tête le mulâtre Candy, l'un des principaux chefs de la grande insurrection, et qui étoit devenu fameux par les traits d'une barbarie raffinée qu'il assouvit sur les infortunés qui tombèrent alors entre ses mains : cet homme, mécontent sans doute les révoltés, qui s'étant peu-à-peu soustraits à l'influence que ses pareils s'étoient d'abord arrogée sur eux, ne leur marquoient plus la même considération, et commençoient même à leur témoigner leur méfiance ; cet homme, dis-je, les abandonna pour se joindre aux blancs, que l'infortune forçoit de souscrire à tout, et fit oublier à ceux-ci les maux qu'il leur avoit causés, en faisant aux brigands une guerre active et terrible, si quelque chose pouvoit effacer le souvenir des crimes atroces dont il s'étoit rendu coupable (1).

(1) Candy fut un des premiers chefs de l'insurrection des noirs qui signala sa haine contre les blancs par des traits de la barbarie

Tandis que tant de maux réunis entraînoient rapidement la partie du nord vers sa ruine totale, le système compliqué qui les avoit provoqués commençoit à se manifester dans le reste de la colonie, par de violentes agitations et par des évènemens qui, quoique d'un genre différent, n'en étoient pas moins une ramification des projets affreux et destructeurs, enfantés et exécutés par l'esprit d'orgueil et de vengeance. Dans le temps qu'une partie des habitans de l'ouest accouroit au secours de leurs frères du nord, et que la ville du Port-au-Prince même envoyoit, malgré l'éloignement, un nombreux détachement pour les soutenir contre leurs esclaves révoltés, les mulâtres, peu généreux, prirent les armes tout-à-coup, et se disposèrent à tirer parti des circonstances et à profiter de l'absence d'une partie de leurs rivaux. Riches et possédant de grands biens comme les

---

la plus raffinée. Il passoit pour constant, d'après le rapport de quelques prisonniers échappés, qu'il se faisoit un jeu de faire arracher les yeux aux malheureux qui tomboient entre ses mains, avec un tire-bouchon rougi au feu. Les noirs, peu confians dans les mulâtres, avoient peu-à-peu donné leur confiance à des chefs choisis dans leur propre classe. Les premiers, mécontens de cette injurieuse préférence, et qui en les provoquant à l'insurrection, n'avoient pas entendu lui donner trop d'extension, et s'étoient proposé peut-être de les faire rentrer dans le devoir dès que leur vengeance et leur but seroient remplis ; les mulâtres, dis-je, voyant leur influence diminuer sensiblement, crurent qu'il étoit temps alors de se joindre aux blancs pour forcer le torrent de rentrer dans son lit ordinaire. Cette idée se concilie avec la conduite que leurs pareils tinrent dans les autres parties de la colonie, où ils armèrent pour les soutenir quelques esclaves qu'ils sacrifièrent ensuite aux blancs, en s'accommodant avec eux. Au reste, je rends les faits tels qu'ils sont, et je laisse l'imagination et les réflexions s'exercer sur la singulière conduite des sang-mêlés.

blancs, ils ne voulurent pas ici risquer leurs propriétés pour anéantir celles de leurs adversaires beaucoup plus nombreux : ils espérèrent de réussir avec leurs propres forces (1), dans le temps que la partie du nord, occupée de ses malheurs, étoit désormais incapable de concourir à réprimer leurs mouvemens comme elle le fit autrefois. Ils ne marchèrent donc pas ici précédés par la flamme dévastatrice, et se contentèrent de s'adjoindre quelques esclaves armés, comme pour faire entendre aux blancs qu'il falloit se résoudre à céder, ou s'attendre à voir bientôt leurs propriétés et leur existence même devenir la proie des désastres dont la partie du nord offroit en ce moment le déplorable et effrayant exemple. Quoique pris au

(1) Il paroît que la partie du nord seule étoit vouée à une extermination totale, et étoit la victime désignée pour appaiser les mânes d'Ogé, et expier le supplice affreux que subit dans son chef-lieu ce défenseur zélé et intrépide des hommes de couleur. Cette belle contrée réduite en cendres, et ses habitans égorgés, pouvoient seuls assouvir la vengeance de ses complices et de ses amis persécutés. Des mesures aussi désastreuses ne furent pas prises dans l'ouest et le sud, où l'on se contenta de celles qui pouvoient forcer les blancs au sacrifice de leurs orgueilleuses prétentions, et à regarder désormais les hommes de couleur comme leurs égaux. Dans le nord, l'esclavage fut un torrent que les mulâtres lâchèrent, et ne purent ensuite gouverner; plus nombreux dans l'ouest et le sud ils purent à leur gré régler tous ses mouvemens, et s'en servir à propos pour effrayer les blancs, et parvenir au but qu'ils s'étoient proposé. Mais par-tout les esclaves furent mis en jeu par les mulâtres; ceux-ci l'étoient à leur tour par un moteur caché, dont les projets tenoient à un systême plus étendu, et dont les évènemens de Saint-Domingue n'étoient qu'une ramification, regardée toutefois comme si importante, que ceux qui s'étoient chargés de la diriger la crurent seule capable d'entraîner le succès du plan vaste de contre-révolution dont elle faisoit incontestablement partie.

dépourvu, on se disposa à se défendre, à réduire même des hommes qu'on n'avoit jamais su craindre, et qu'on s'étoit trop accoutumé à mépriser. Il y eut dans divers quartiers des affaires partielles, où les mulâtres n'eurent pas le dessus. Ils se réunirent alors en masse, sous le commandement de chefs dont la conduite et l'énergie justifièrent leur confiance, et qui eurent depuis occasion de développer des talens qu'on ne voyoit pas ordinairement, qu'on ne soupçonnoit pas même dans des individus de leur caste, et qui eurent la plus grande influence sur les évènemens qui suivirent. Ces chefs dirigèrent leurs efforts contre le Port-au-Prince, qu'ils regardoient comme le plus ferme rempart de leurs ennemis. Ceux-ci, pressés entre leurs malheurs actuels et la crainte des désastres plus terribles encore dont ils étoient menacés, virent leur orgueil forcé de ployer, et furent réduits à l'humiliante nécessité de ratifier les propositions qui leur furent présentées. Un concordat fut signé de part et d'autre, dont les trois principales conditions, imposées par les plus forts, furent que la garnison du Port au-Prince seroit composée par moitié de mulâtres et de blancs; que les juges d'Ogé seroient voués à une éternelle infamie; que l'assemblée coloniale actuelle seroit dissoute, pour en former une nouvelle, composée de membres des deux couleurs, et que les blancs concourroient avec eux à forcer la résistance de l'assemblée coloniale existante, au cas qu'elle se refusât à l'exécution du traité. Les articles de ce concordat, dont l'observation étoit au pouvoir des signataires, furent exécutés. La tranquillité parut succéder à ces momens de trouble; et, pour prix de la déférence que les blancs avoient manifestée en cette occasion, les mulâtres leur livrèrent environ douze cents esclaves qu'ils avoient séduits et armés contre leurs maîtres, qui moins barbares qu'eux, ne purent se déterminer à les faire périr en si grand nombre;

mais, craignant de laisser près de leurs atteliers cet exemple dangereux de révolte, ils frétèrent un bâtiment pour les dépayser, et les aller déposer dans une isle éloignée et déserte, avec des vivres, des vêtemens, des ustensiles, des grains et des instrumens de labourage (1).

L'assemblée coloniale, séante au Cap, n'étoit alors rien moins que disposée à ratifier un traité aussi humiliant, et qui, s'il eût eu son exécution entière, quelque pénible que fût cet effort pour l'orgueil des blancs, eût peut-être ramené la paix et les beaux jours de la colonie française de Saint Domingue. Mais qu'on étoit loin encore, malgré tant de malheurs, des dispositions conciliatrices nécessaires pour surmonter et annihiler d'un côté les complots d'un ennemi caché ; de l'autre, pour vaincre les obstacles que l'orgueil

---

(1) Ils frétèrent un bâtiment de commerce de Nantes, dont le capitaine s'engagea à les aller déposer dans une isle déserte du golfe du Mexique, avec des vivres pour les premiers jours, des instrumens de labourage, des graines, des vêtemens, et généralement tout ce qui pouvoit leur être utile pour s'établir sur cette plage lointaine. Mais le capitaine, homme rempli d'une basse cupidité, spécula sur cette singulière aventure, et imagina d'aller vers le continent espagnol, et de s'approcher de la côte pour y trafiquer de la cargaison qu'on lui avoit confiée pour un autre usage. Après les avoir mis à terre, des bâtimens, qu'il prit pour des gardes-côtes espagnols, le forcèrent de lever l'ancre et de fuir, et il retourna à Saint-Domingue, où quelque temps après, et lorsqu'on y pensoit le moins, une frégate angloise entra dans la rade du Cap, ayant à bord les prisonniers noirs qu'elle ramenoit, en faisant des plaintes amères de ce qu'on avoit débarqué cette engeance sur une possession angloise, dans la baie de Mosquitos. La mèche fut ainsi découverte, mais j'ignore si le capitaine a reçu depuis la récompense de son action infame.

et la vengeance opposoient opiniâtrement au retour si nécessaire et si desirable de la tranquillité ! L'assemblée coloniale ne paroissoit nullement portée à composer avec aucun de ses ennemis. Formée de partisans de l'assemblée générale de Saint-Marc, de ceux de ses membres qui s'étoient trouvés dans la colonie (1), et de ceux qui arrivoient

(1) Les membres de l'assemblée générale de Saint-Marc, nouvellement arrivés de France, vinrent lui exposer leurs pénibles travaux, et lui faire le tableau de leur conduite politique, qui ne manqua pas de recevoir l'approbation la plus complète. Les frais de leur mission et de leur voyage en France furent imputés, par arrêté de l'assemblée coloniale, sur l'état des dépenses générales de la colonie, sans réfléchir que la colonie, surchargée par les frais énormes d'une guerre désastreuse, ne pourroit jamais remplir par elle-même ses premiers et ses plus légitimes engagemens. Ces membres firent bien mieux ; ils obtinrent que la colonie seroit également chargée d'une somme de quatre cent mille livres, que des négocians de Dunkerque, Simon, de Vinck et Emery, touchés de leur détresse, et séduits par les belles promesses des emprunteurs, leur prêtèrent pendant leur séjour en France. Cette somme leur avoit été prêtée en nom collectif et moyennant la solidarité des uns pour les autres. Mais indépendamment de la maniere dont ils en éludèrent le paiement, auquel ils eurent la petitesse de se refuser lorsqu'il fut réclamé, sous prétexte de leur impuissance occasionnée par les malheurs de Saint-Domingue, ils induisirent ces négocians trop confians en des frais immenses, par l'armement de plusieurs vaisseaux que, sur des promesses perfides, ils s'étoient empressés d'envoyer dans la colonie, pleins de certitude qu'ils n'auroient qu'à paroître pour être chargés à l'instant, et que les habitans, pénétrés de reconnoissance de ce qu'ils avoient fait pour leurs représentans, se hâteroient de leur fournir de quoi s'expédier. Le résultat de cette belle spéculation fut qu'on ne put pas arracher aux débiteurs un sol de la somme si bénévolement prêtée, et que les vaisseaux armés furent forcés de s'en retourner à vide.

successivement de France, elle n'avoit pas vu rentrer dans ses mains les moyens de poursuivre sa querelle et de venger ses injures, pour s'en dessaisir si-tôt et procurer une nouvelle victoire à ses persécuteurs. Les désastres dont elle étoit témoin, loin de l'abattre, sembloient au contraire ajouter à son énergie et à son animosité; en un mot, on fut en droit de penser que loin de songer à détourner les maux présens par une conduite adroite et des ménagemens qui eussent tout concilié peut-être, elle ne cherchoit au contraire qu'à en attirer de plus grands encore, et à rendre le mal sans remède par des traits réitérés de violence, de mal-adresse et d'impolitique.

L'assemblée coloniale ne qualifia pas ses arrêtés du titre de décrets, ni n'osa, comme celle qui l'avoit précédée, rivaliser par ses prétentions avec l'assemblée nationale, mais elle suivit d'ailleurs exactement la marche qui lui avoit été tracée. Les campagnes étoient encore fumantes et encore teintes du sang de leurs habitans massacrés, les révoltés venoient porter le fer et le feu jusqu'aux portes du Cap, dont les citoyens n'étoient pas sans inquiétude pour eux-mêmes, lorsqu'on vit les anciennes divisions éclater avec une nouvelle force entre l'assemblée coloniale et le gouvernement. A tant d'injures, que selon elle la colonie avoit reçues de ce dernier, se joignirent des soupçons graves sur la part qu'on lui imputoit dans les désastres de la partie du nord : une opinion aussi défavorable ne pouvoit que devenir une source inépuisable de troubles. Delà une aigreur, une animosité et une haine mortelle, delà des altercations vives et funestes, delà enfin l'impossibilité de porter remède aux maux présens, et de prévenir ceux plus terribles encore dont on étoit menacé par l'avenir. Ce n'étoit plus le temps où le gouvernement pouvoit se flatter de

former par ses intrigues un parti capable de dissoudre cette nouvelle assemblée, non moins terrible, non moins funeste que la première au succès de ses projets ambitieux. Les évènemens avoient changé entièrement l'opinion, et l'assemblée coloniale manioit à son gré les esprits de cette même multitude du Cap qui s'arma autrefois contre Saint-Marc, et dont la fureur se manifesta depuis avec bien plus de violence contre ceux-là même qu'elle avoit alors servis. Cette ville devint le théâtre de troubles et de convulsions qui paroissoient occuper exclusivement les deux partis, tandis que l'ennemi du dehors, enhardi par la libre carrière qu'on laissoit à sa fureur, dévastoit impunément ses environs.

On fut souvent près de se porter à des excès, et l'on se lançoit réciproquement les imputations les plus graves et les plus odieuses. Tel est le reproche d'avoir eu le projet de se donner aux Anglais, reproche fondé sur un incident que je vais rapporter. Le bruit de tant de désastres parvint jusqu'à la Jamaïque, la plus considérable des Antilles appartenantes aux Anglais. Soit que ses habitans fussent touchés d'une pitié réelle, soit qu'ils voulussent savoir au juste ce que ces malheurs pouvoient avoir de dangereux pour eux-mêmes, ils envoyèrent une frégate au Cap, pour offrir à leurs voisins les secours qui pouvoient dépendre d'eux. Cette apparition subite et inattendue donna lieu à beaucoup de conjectures sur le motif secret de l'arrivée de ce bâtiment : elles devinrent plus fortes et parurent mieux fondées, lorsqu'on vit l'assemblée coloniale envoyer des commissaires à la Jamaïque, chargés de traiter et de recevoir les secours dont on avoit besoin, et qui consistoient en armes et en munitions de guerre et de bouche. Les ennemis de l'assemblée voulurent y voir un projet secret de livrer la colonie aux Anglais, et que les commissaires avoient la mis-

sion expresse d'en conclure les conditions. On ne sauroit raisonnablement supposer des intentions aussi coupables à l'assemblée coloniale, qui à la même époque envoyoit en France les enfans des colons comme un gage de leur attachement et de leur fidélité pour leur mère patrie, et comme un dépôt qu'ils vouloient soustraire aux malheurs dont ils étoient menacés, en les recommandant à la générosité de leurs frères d'Europe. Mais s'il y avoit de l'injustice et de la méchanceté à lui attribuer collectivement un projet aussi contraire aux intérêts de leur patrie, il n'est pas moins vrai qu'il existoit dans son sein des intrigans qui purent concevoir une idée aussi criminelle. Il est constant qu'elle a existé dans la tête de ces hommes que j'ai désignés et que je désigne encore au nombre des principaux auteurs des calamités qui ont affligé la colonie, et qui, calculant les évènemens d'après leur intérêt, étoient toujours prêts à se jetter dans tous les partis extrêmes, et qui leur sembloient promettre de satisfaire leur ambition et leur cupidité. Il est incontestable que cet incident donna lieu à des ouvertures et à des propositions auxquelles les chefs anglais se refusèrent, vu la paix qui régnoit alors entre les deux nations, et que tout se borna à quelques secours qu'on en obtint en armes, en munitions et même en argent.

Peut-être est-ce avec plus de vraisemblance et de fondement qu'on soupçonna hautement les projets secrets de Blanchelande, d'avoir une liaison intime avec les évènemens qui se passoient dans le même temps à la Martinique, sous le gouvernement du contre-révolutionnaire Béhague. Cette isle étoit alors tranquille et absolument retournée sous l'ancien régime. On n'ignoroit pas que Blanchelande y avoit fait demander des secours, sous prétexte de réprimer la révolte des esclaves. On vit arriver au Cap le vaisseau

de guerre l'Eole avec deux frégates. Des officiers de l'état-major et d'autres jeunes gens, ignorant les dispositions des esprits, ou se flattant de leur faire adopter celles qu'ils avoient apportées de la Martinique, crurent sans doute qu'il ne falloit que se présenter pour opérer un mouvement contre-révolutionnaire : ils se répandirent dans les rues, qu'ils parcouroient bruyamment et en chantant des chansons proscrites, qu'on n'étoit pas dans l'usage d'y entendre. Leur attente fut trompée : le peuple s'ameuta, ils furent arrêtés et constitués prisonniers aux huées d'une foule immense, qui demandoit à grands cris qu'ils fussent embarqués et envoyés en France à l'assemblée nationale, pour être jugés. L'assemblée coloniale, cédant au cri général, ordonna leur embarquement, et y comprit Girardin, commandant de l'Eole et de la petite escadre, qu'on dut soupçonner de n'être rien moins qu'étranger aux projets qui venoient d'être manifestés. Blanchelande refusa de sanctionner cet arrêté, dont selon lui les dispositions n'étoient pas de la compétence de l'assemblée. Sa résistance causa une fermentation extrême dans les esprits irrités. Girardin se rendit à la barre de l'assemblée, non sans courir le plus grand danger de la part d'une multitude furieuse. Il sut se justifier personnellement. L'embarquement de ses officiers dut s'effectuer, et les suites de cet évènement se bornèrent là : mais l'esprit de haine et de discorde en prit de nouvelles forces.

Si l'assemblée coloniale ne négligeoit aucune occasion de battre en ruine le peu de pouvoir et d'influence qui restoit encore au gouvernement, elle n'étoit pas moins opiniâtre dans ses dispositions impolitiques envers la caste des sang-mêlés, de ces hommes qu'il eût été, dans le principe (1), si facile

(1) Il est remarquable que pendant que tant d'autres hommes de couleur se chargeoient de venger la mort d'Ogé et de Cha-

de

de contenter, et que l'orgueil le plus mal entendu, et l'injustice avoient entraînés depuis dans les excès d'une affreuse vengeance. Un grand nombre d'entre eux se couvrit de crimes atroces; d'autres abusèrent de l'infortune des blancs pour leur faire ratifier des concordats arbitraires et humilians : mais il faut convenir qu'il existoit, sur-tout dans la partie du nord, beaucoup d'hommes de couleur qui ne pouvoient être accusés d'avoir pris directement ni indirectement part à ces évènemens, et qui avoient tenu constamment au milieu de ces troubles, une conduite dont la seule considération eût mérité qu'on prît en leur faveur une détermination prompte et fondée sur leurs véritables droits. C'étoit à ces hommes qu'il eût fallu dédier le sacrifice de préjugés chimériques, dont l'utilité n'étoit fondée que sur des idées spécieuses; tandis que des malheurs réels, et peut-être irréparables, étoient le résultat malheureusement trop certain des obstacles qu'on avoit mis à leur extinction totale. La leçon étoit bien forte, mais le mal n'étoit pas encore sans remède.

Depuis long-temps l'assemblée coloniale flattoit l'attente de tous les hommes de bonne foi de tous les partis, par la promesse souvent réitérée qu'elle alloit s'occuper de poser les bases d'une constitution. On espéroit qu'elle ne tarderoit

---

vannes, les freres de ces deux infortunés faisoient cause commune avec les blancs dans le quartier de la Marmelade, et se firent une réputation brillante, en combattant constamment contre les brigands. Ils ne furent pas les seuls : entr'autres qui se distinguèrent au port Margot, le nommé Laplanche abattit d'un coup de fusil son beau-frère, qu'il reconnut à la tête des révoltés. Ceux de Plaisance méritèrent par leur conduite que, dans les premiers momens des désastres, les habitans du quartier consentissent en leur particulier à leur accorder tous les droits attachés à l'égalité politique; mais cet exemple ne fut pas suivi et fut même blâmé.

pas à prononcer avant tout sur celui de tous les articles qui paroissoit intéresser désormais le plus directement l'existence de la colonie. Tous les bons esprits enfin réunissoient leurs vœux pour qu'elle décidât la question relative aux hommes de couleur. Leur douleur et leurs alarmes s'aggravoient de voir qu'elle différât de jour en jour cette solution importante. Mais du moins les esprits étoient préparés et s'attendoient d'après ses promesses, à lui voir prendre un parti satisfaisant et conciliatoire, lorsqu'on reçut dans la colonie le décret *constitutionnel* de l'assemblée nationale, du 24 septembre, qui jugeant la question contradictoirement au décret du 15 mai, reconnoissoit désormais à l'assemblée coloniale le droit de décider sur le régime colonial et sur l'état des personnes. . .

Parmi les causes principales des malheurs de Saint-Domingue, on peut à bon droit citer la versatilité des décrets de l'assemblée constituante qui lui sont relatifs. Le décret du 15 mai lui fut funeste par la négligence des moyens et des mesures qui auroient dû assurer son exécution. Celui du 24 septembre, dont les dispositions étoient opposées, lui fut plus funeste encore, à cause des troubles qui régnoient dans la colonie, et par l'imprudence avec laquelle l'assemblée coloniale s'en prévalut, et usa dans une conjoncture si délicate du pouvoir qui lui avoit été confié. L'irréflexion acheva de tout perdre. Rien n'étoit plus flatteur sans doute pour elle que la position où ce décret l'avoit mise : elle étoit devenue l'arbitre légitime du sort des hommes de couleur, dont le plus grand nombre, ayant précédemment refusé de la reconnoître, eussent peut-être rejetté ses décisions, ses bienfaits même. C'étoit le moment ou jamais de se montrer à-la-fois sage et généreuse, et de n'user d'un pouvoir si redoutable et si étendu que pour ramener tous les cœurs et tous les esprits vers un centre commun, le salut des restes de la colonie de Saint-

Domingue. . . . Mais l'aveugle prévention l'emporta encore une fois sur ces considérations. L'assemblée coloniale oublia toutes ses promesses ; et sans prendre aucune décision, elle remit indéfiniment à résoudre la question relative aux hommes de couleur, et l'ajourna à un temps plus calme et moins désastreux, *et lorsqu'ils auroient concouru de tout leur pouvoir à l'extinction du brigandage.*

Cette conduite impolitique ne pouvoit que produire des fruits amers ; et l'on vit dans le même temps éclore de nouveaux malheurs, qu'une manière de voir plus saine eût peut-être prévenus. Les mouvemens qui s'étoient fait sentir dans la partie de l'ouest éclatèrent avec plus de force. L'exécution d'un concordat proposé et accepté de part et d'autre avec une égale mauvaise foi, ne pouvoit manquer d'être violée à la première occasion qui sen présenteroit : un meurtre commis dans une rixe sur un mulâtre, et vengé aussi-tôt par représailles sur un blanc, servit de signal aux hommes des deux couleurs pour courir aux armes, et s'entr'égorger dans la ville même du Port-au-Prince. Les sang-mêlés furent les plus foibles et forcés de fuir. Ils mirent le feu au quartier qu'ils venoient d'occuper pour couvrir leur retraite ; quatre cents maisons et des richesses immenses furent consumées par l'incendie, dont les blancs eurent bien de la peine à défendre le reste de cette ville malheureuse. Les fuyards s'arrêtèrent, se réunirent dans un lieu sûr, et reçurent peu après des renforts considérables. Toute leur caste s'ébranla et manifesta les plus terribles projets de vengeance. On vit alors se rallier à eux quelques quartiers des environs du Port au-Prince, dont les habitans blancs s'étoient montrés autrefois les ennemis jurés de l'assemblée générale et les partisans les plus zélés du gouvernement. Ces habitans, dont les principaux n'étoient vraisemblablement pas étrangers aux premiers

troubles, acceptèrent le concordat, et se réunirent à eux, sous prétexte qu'il ne leur restoit pas d'autre moyen de préserver leur existence et leurs propriétés. Cette réunion forma une masse connue depuis sous le nom d'armée blanche et jaune, dont l'objet secret étoit de soumettre le Port-au-Prince, dont les courageux habitans étoient toujours les amis fidèles de l'assemblée coloniale, et d'anéantir de proche en proche tous ses partisans. Les mulâtres s'emparèrent alors de Saint-Marc, qui leur fut livré par les volontaires, et d'où le parti opposé, qui y avoit dominé jusqu'à cette époque, fut obligé de fuir pour échapper à la vengeance du vainqueur et de ceux qui l'avoient appellé.

Cette nouvelle secousse se fit sentir jusqu'à la partie du sud, qui avoit joui d'un calme constant, et qui devint à son tour le théâtre des mêmes horreurs qui avoient ensanglanté et couvert de ruines les malheureuses plaines du nord. Les mulâtres y levèrent également l'étendard de la rebellion, soulevèrent des esclaves, et portèrent le fer et la flamme par-tout où leur fureur put atteindre. Ils dévastèrent le quartier de Jérémie et quatre paroisses environnantes, avant qu'on pût arrêter leurs progrès destructeurs; et ils purent à loisir s'abreuver de sang et assouvir la rage qui les transportoit par des traits de férocité que l'esprit se refuse à croire.

Marchant sous les mêmes emblêmes que les mulâtres avoient adoptés par-tout pour leur signe de ralliement, ils imaginèrent d'attacher les oreilles des blancs massacrés à leurs chapeaux, en guise de cocardes: mais voici un trait auquel on ne voudroit pas ajouter foi si de semblables horreurs n'avoient été vues ailleurs. Ils surprirent chez elle une femme enceinte (madame Séjourné), ils l'attachèrent à un arbre, lui ouvrirent le sein, et firent dévorer son fruit par des cochons, aux yeux de cette infortunée expirante!

Les habitans de ces contrées, abandonnés à eux-mêmes, et ne pouvant espérer d'être secourus d'ailleurs, mais trop foibles pour résister seuls au torrent, eurent recours à un expédient qu'on avoit craint d'employer en d'autres lieux : ils armèrent un certain nombre de leurs propres esclaves, dont ils excitèrent efficacement le zèle et le courage par l'espoir d'une récompense proportionnée aux services qu'ils en recevroient. Soutenus par ces nouveaux guerriers, ils tombèrent vigoureusement sur l'ennemi et ils arrêtèrent ses progrès.

On eût évité bien des malheurs, si on eût eu ailleurs recours à cet expédient. Rien n'est plus lâche que le noir livré à lui-même. Quel que fût leur nombre, jamais les révoltés n'attaquoient les blancs qu'à la faveur des bois et des halliers, où l'on ne les soupçonnoit que par l'explosion de leurs armes. Jamais leurs chefs ne se compromettoient dans la mêlée; ils se tenoient constamment hors de portée, animant les combattans par leurs cris, et donnant toujours l'exemple de la fuite dès qu'ils voyoient l'ennemi s'avancer...... Mais le noir qui combat à côté d'un blanc, et sur-tout de son maître, n'est plus le même homme; une noble émulation et une ardeur infatigable s'emparent de lui, il fera tout ce qu'il verra faire, et n'abandonnera jamais son compagnon. Tel nègre qui par l'inconstance et l'amour du désordre et du pillage, propre à son espèce, s'est réuni aux brigands, leur eût fait une guerre cruelle, si on eût eu l'idée de l'armer contre eux. C'est un dogue qui ne demande qu'à combattre, n'importe l'adversaire qu'on lui présente. Sa lâcheté au milieu de ses semblables est le résultat de la peur de la mort, qui caractérise plus ou moins les peuples sauvages. Son courage à côté du blanc dérive probablement de l'opinion fortement imprimée de sa supériorité et de sa prudence à éviter un danger qui lui paroîtroit certain. En un mot, les noirs sont des enfans qui, mêlés parmi des

hommes, sont capables de manifester le plus mâle courage, et qui fuiroient s'ils étoient seuls.

(*Décembre 1791*) L'étendue de la colonie offroit dans tous ses points le spectacle déplorable des dissentions et d'une guerre accompagnée de toutes les calamités. Désespérant de trouver dans son propre sein un remède à tant de maux, elle avoit les yeux tournés vers la mère patrie et imploroit tristement son assistance. Des secours d'hommes, d'argent et de munitions, annoncés depuis long-temps, formoient sa dernière et unique espérance (1) On vit arriver au Cap, par parcelles, environ trois mille hommes qu'une tempête avoit dispersés en mer. Une force aussi considérable, et composée de troupes d'élite, auroit dû opérer un grand changement dans la situation d'un pays réduit jusqu'alors à ses propres moyens pour se défendre. Mais tels furent les arrangemens pris par les chefs militaires, que ces secours, arrivés successivement, furent comme absorbés dans la totalité de la colonie, et qu'on n'ob-

---

(1) Des commissaires de l'assemblée coloniale avoient été envoyés en France pour en presser l'envoi; entr'autres Bacon de la Chevalerie et Brulley. Je me plais à citer ce dernier, moins par rapport à la part qu'il put avoir dans les intrigues coloniales, que comme un homme dont les talens et les recherches eussent pu, dans des temps plus heureux et plus tranquilles, concourir à rendre la colonie de Saint-Domingue encore plus florissante. C'est lui qui le premier tenta d'utiliser les terreins peu fertiles par la culture du nopal et de la cochenille. Ses premiers succès, et les encouragemens qu'il mérita, auroient sans doute occasionné l'accroissement rapide de cette nouvelle branche de richesses coloniale, et Brulley auroit peut-être eu la gloire d'affranchir, par son exemple et ses travaux, la France d'un des plus onéreux tributs qu'elle paie à l'étranger, si des circonstances malheureuses n'étoient venues interrompre ce qu'il avoit si bien commencé.

serva pas d'amélioration dans son sort, ni aucune diminution des maux dont elle étoit accablée. Leur emploi fut une nouvelle source de discussions entre le gouvernement et l'assemblée coloniale, éternellement acharnés à se nuire et à se contrarier réciproquement. Elle obtint avec peine qu'un bataillon (de Provence) seroit envoyé pour seconder l'énergie courageuse des habitans de la partie du sud; et tout le reste fut divisé en petits détachemens, qu'on dispersa dans une infinité de camps mal sains, où la plus grande partie de ces braves soldats, qu'on eût pu employer plus utilement, devinrent en peu de temps victimes d'un climat dévorant, de l'inaction et de tous les maux qui accompagnent le libertinage et l'oisiveté.

La force armée seule, quand même l'emploi en eût été sagement ordonné, n'eût pas suffi pour mettre un terme aux malheurs de la colonie, dont la vraie source avoit été et étoit encore dans les divisions intestines. Il n'y avoit que l'intervention de la métropole qui pût opérer ce changement desirable; et l'on attendoit avec la plus vive impatience qu'elle y envoyât des hommes revêtus d'une autorité capable de réunir les esprits bien intentionnés, d'enchaîner la malveillance et de débrouiller le chaos des intérêts opposés qui divisoient la colonie. A-peu-près dans le même temps arrivèrent à Saint-Domingue les commissaires nationaux civils, Mirbeck, Saint-Léger, et Roûme de Saint-Laurent, hommes capables par leurs lumières et leurs talens d'opérer le plus grand bien, si leurs affections particulières leur eussent permis de manifester la plus exacte impartialité, et cette impassibilité qui devroit caractériser les hommes chargés d'être l'organe des loix. Leur début à l'assemblée coloniale fit concevoir les plus heureuses espérances; mais quelque parût être d'abord leur accord avec les autorités, leur présence dans la colonie n'in-

flua en rien sur les calamités auxquelles elle étoit toujours en proie : l'audace des brigands parut au contraire redoubler et devenir plus plusactive. Ils affectèrent de ruiner aux environs du Cap tout ce qui avoit échappé à leur première fureur. Vainement les commissaires civils essayèrent, sous prétexte de les faire rentrer dans le devoir, d'entamer des négociations qui eurent lieu à l'entrée de la ville entre eux et les principaux chfes des révoltés ; mais sans aucun succès. Le résultat en resta même inconnu pour tout autre que les commissaires civils, dont le silence singulier, sur un point qui intéressoit si esssentiellement la colonie, jetta du louche sur leurs intentions et sur les dispositions qu'ils avoient apportées d'Europe, relativement au régime colonial et à l'esclavage qui en étoit la base. Ces pour-parlers donnèrent pourtant lieu à la délivrance de quelques prisonniers auxquels les noirs donnèrent la liberté : mais leurs ravages recommencèrent.

(*Janvier 1792*). Ce fut à cette époque que devenus plus audacieux, et ne se bornant plus à exercer quelques brigandages dans des lieux ruinés et déserts, qui n'offroient plus rien à leur avidité pour le pillage, ils eurent la présomptueuse témérité d'attaquer la ville même du Cap. Ils traversèrent de nuit les marais qui l'environnent, et se glissèrent entre elle et le poste du haut Cap, établi pour en défendre les approches : ils fondirent sur l'hôpital militaire, situé hors de l'enceinte de la ville, y égorgèrent plusieurs malades, et auroient tout immolé si une garde de douze hommes du régiment du Cap, n'eût par sa vigoureuse résistance donné au plus grand nombre le temps de se sauver. Les brigands s'emparèrent d'une batterie (de Belair) que la garde, composée de quelques hommes de couleur, leur abandonna : ils en dirigèrent les canons sur la ville, qui en essuya plusieurs coups. Des hommes plus hardis eussent pu tirer un grand parti de

l'alarme vive qu'ils occasionnèrent : mais ils n'attendirent pas même l'approche des premiers détachemens envoyés pour les repousser. Ils se dispersèrent ; et un petit nombre, arrêtés dans leur fuite précipitée par les noirs d'un atelier fidèle, paya les frais de cette aventure, qui n'eut de funeste que l'effroi qu'elle avoit occasionné.

Malheureusement l'esprit de rebellion causoit en d'autres endroits des maux plus réels. Une insurrection nouvelle se manifesta dans la dépendance du Port-de-Paix, en arrière des lignes formées pour arrêter les progrès de la première ; elle fut accompagnée des mêmes circonstances, du meurtre, du pillage et de l'incendie ; et là comme ailleurs, on vit figurer des hommes de couleur libres à la tête des esclaves révoltés. Les quartiers du Moustique, de Terre-Neuve, du Gros-Morne et de Jean Rabel, jusqu'aux portes du môle Saint-Nicolas et du Port-de-Paix, furent couverts de ruines, et offrirent le même spectacle des blancs et des noirs qui s'entr'égorgeoient, ceux-ci pour briser les fers de l'esclavage, les autres pour les forcer de les reprendre, ou pour empêcher leur exemple de se propager. . .

Les infortunes de Saint-Domingue ressembloient véritablement à l'hydre de Lerne, dont une tête coupée donnoit la naissance à cent autres ; et tout tendoit à ruiner les espérances qu'on avoit osé fonder un instant sur le retour de l'ordre et de la paix. Les plaies de la colonie n'avoient jamais été plus profondes qu'après l'arrivée des secours de France, et de ceux sur qui on avoit compté pour y porter un remède efficace. Quelques quartiers que les forces seules de la colonie avoient dans le principe délivrés du brigandage, et dont une heureuse activité avoit commencé à opérer le rétablissement, se virent alors plus exposés que jamais aux incursions des brigands, qui firent suspendre les travaux, et les

menacèrent de les ruiner une seconde fois. Les tristes effets de l'épidémie insurrectionnelle commençoient même à se faire sentir dans les lieux où les révoltés n'avoient point pénétré. Les atteliers y étoient restés d'abord paisibles et attachés à leurs devoirs, soit qu'ils crussent que les premiers mouvemens seroient bientôt réprimés, soit qu'ils voulussent attendre l'issue de ces commotions : mais quand après quelques mois, ils virent l'inutilité des efforts tentés pour réduire les révoltés, les noirs qui continuoient de travailler encore pour leurs maîtres, faisoient tristement la comparaison de leur sort avec celui des brigands, qu'ils se peignoient jouissant de toutes les douceurs de la liberté. D'autres moins disposés peut-être à trahir leurs maîtres, étoient rebutés par le service des camps, où on les employoit aux plus rudes travaux (1),

(1) Les habitans que leurs travaux retenoient chez eux étoient dans l'usage de se faire suppléer dans les camps établis sur les lignes, et de faire faire, à prix d'argent, leur service par des hommes, (des petits blancs) que les circonstances empêchoient d'exercer leurs métiers de charpentiers, maçons, etc. etc. etc. et à qui d'ailleurs le tumulte et la vie des camps convenoit par goût. Ces guerriers, que l'amour du pillage et la facilité d'avoir des liqueurs fortes, dont les postes étoient abondamment pourvus, attachoient à cet état, se répandoient par-tout, achevoient d'incendier les établissemens que les brigands n'avoient pas détruits, sous prétexte de leur ôter toutes leurs retraites. Ils s'emparoient généralement de tout ce qui leur tomboit sous la main, et principalement des chevaux et des mulets, à la grande douleur des malheureux habitans incendiés, qui se voyoient enlever leurs dernières ressources. Les preneurs appelloient cela faire des prises sur les brigands, et en trafiquoient comme si c'eût été la propriété la mieux acquise et la plus légitime. Bientôt ces hommes devinrent aussi terribles aux colons que les brigands noirs, dont on ne les distingua plus que par la qualification de brigands blancs.

et où ils étoient traités sans aucun ménagement par des hommes qui ignoroient le prix d'un sujet fidèle, et à qui il importoit peu de les pousser à bout. Ces dispositions ouvroient les esprits à la séduction, et allumoient insensiblement dans le cœur de l'esclave un desir extrême et secret d'aller partager des douceurs dont son imagination lui faisoit une peinture exagérée. Delà la désertion de quelques sujets, et souvent d'atteliers entiers : heureux encore, quand ils ne couronnoient pas leur fuite par le meurtre de leurs maîtres !

Parmi des traits nombreux de férocité qui signalèrent l'insurrection des noirs, on en vit briller cependant quelques-uns d'un attachement et d'une fidélité pour leurs devoirs et pour leurs maîtres, dont on ne verroit peut-être pas d'exemple si les esclaves blancs, retenus dans les bagnes d'Alger ou de Tunis, parvenoient à briser leurs chaînes. Parmi ceux qui me sont connus, d'atteliers qui ont résisté aux suggestions et aux menaces des brigands, je n'en citerai qu'un. Un petit attelier de vingt-cinq noirs, de l'habitation Gélibert, *au Margot*, reçut une visite des révoltés qui voulurent les forcer à les suivre : le commandeur, jeune nègre de vingt-deux ans, et quelques autres auxquels il avoit donné le mot, tombèrent sur les premiers à coups de houë, en assommèrent sept, et mirent le reste en fuite. Quelle que fût la fidélité de ces noirs, on n'osa leur confier des armes à feu ; on donna seulement un mauvais fusil sans balles au commandeur, pour tirer l'alarme à l'approche des brigands. Ceux-ci viennent les attaquer en force pour la troisième fois : l'attelier se retranche dans la maison, et donne le temps, par sa vigoureuse résistance, à un détachement de blancs d'accourir à son secours. Le commandeur fut déclaré libre, et décoré d'une médaille instituée par l'assemblée coloniale pour récompenser les belles actions de ce genre.

(*Février 1792*). Il ne régnoit pas un état plus calme et moins malheureux parmi ceux qui étoient le plus intéressés à avancer le terme de tant de maux : la discorde ne tarda pas à secouer ses serpens sur les commissaires civils et l'assemblée coloniale, et l'on vit bientôt une lutte de pouvoirs s'établir entre ces diverses autorités, dont l'accord et l'harmonie importoient si essentiellement au salut de la colonie. La puissance sans bornes dont les commissaires civils prétendirent être revêtus, et que Mirbeck lui-même qualifia du nom imposant de *Dictature suprême*, révolta l'assemblée coloniale. Accoutumée à tout voir plier sous elle, humiliée d'être bientôt réduite à un rôle secondaire, elle se montra disposée à tout sacrifier pour la défense d'une prérogative dont il eût été plus sage de suspendre l'exercice jusqu'à des temps plus calmes. Les intrigans qui craignoient de voir leur règne finir, ne manquèrent pas d'agiter, de soulever un peuple aveugle, furieux et dévoué à leurs ressentimens. Aux discussions succédèrent l'animosité et les scènes les plus scandaleuses. On ne put douter du projet formé d'avilir la commission nationale, qui avoit manifesté un instant celui d'user de son autorité pour suspendre une assemblée à laquelle ils attribuèrent ouvertement les maux qui affligeoient la colonie. C'eût été peut-être le parti le plus sage, si, dans de telles circonstances, ce coup d'autorité eût été praticable. Depuis long-temps des hommes sages étoient d'avis qu'elle s'ajournât, et s'efforçoient de lui en démontrer la nécessité. Mais elle avoit bu dans la coupe enivrante du pouvoir, et chaque instant avoit augmenté son acharnement contre un ennemi qu'elle avoit juré de poursuivre jusqu'à son entier anéantissement. Pour couper court, et mettre fin à toute discussion sur ce point, ses membres se lièrent par le serment de ne se séparer qu'après l'achèvement de

la constitution coloniale, dont elle n'avoit pas encore posé la première base.

(*Mars 1792*). Les commissaires civils eux-mêmes n'étoient pas au-dessus du reproche. Pour exciter la multitude, on jeta du louche sur leurs intentions, qu'ils n'eurent pas assez le soin de justifier, et on s'efforça de répandre des soupçons graves sur leurs projets. Je n'oserois pas prononcer à quel point ils étoient fondés ; mais on peut avec justice les accuser de partialité. Chargés en quelque sorte d'exercer les fonctions de juges intègres entre divers partis, ils n'usèrent pas d'assez de ménagement pour celui qu'il eût été important de ramener par la persuasion, et montrèrent trop ouvertement leur prévention en faveur de celui dont ils eussent dû scruter sévèrement la conduite. Trop pressés de manifester leurs affections particulières, ils contribuèrent peut-être à augmenter l'aigreur entre des esprits qu'il étoit de leur devoir, par dessus tout, de concilier. Dans leur vie privée, ils ne respectèrent pas assez les yeux sévères du peuple, ils ne se respectèrent pas assez eux-mêmes et les fonctions vénérables dont ils étoient revêtus ; enfin, ils manquèrent de tenue et de fermeté.

La faveur dont les détracteurs de l'assemblée coloniale jouissoient auprès des commissaires civils, n'empêcha pas, ou plutôt donna lieu à des scènes violentes entre ses partisans et le gouvernement. Peu s'en fallut que l'imperturbable Blanchelande ne devînt la victime d'un mouvement populaire, occasionné par un léger incident, dont les agitateurs ne manquèrent pas de tirer parti. Forcé d'aller se justifier humblement au milieu de l'assemblée coloniale, le peuple, dont la fureur étoit à son comble, demanda à grands cris, en sa présence, qu'il fût embarqué et envoyé en France, pour y être jugé sur tous les crimes qui lui étoient imputés. Cet orage n'eut pas de

suite, et Blanchelande, qui avoit su en cette occasion fermer la bouche à ses accusateurs, devenu plus fort par le danger même qu'il avoit couru, osa parler plus haut et voulut faire valoir les prérogatives de sa place dans toute leur étendue. Il prétendit que la ville du Cap étoit en état de siége, dans l'objet de s'investir de tout le pouvoir que les décrets délèguent en pareil cas au commandant d'une place de guerre. Certes, ce prétexte paroissoit plausible, et rien ne le prouvoit mieux que les soins que les habitans du Cap se donnoient pour se mettre à l'abri de toute surprise de la part d'un ennemi qui portoit la dévastation et la mort jusqu'au pied de leurs remparts. Blanchelande, aidé par les amis qu'il avoit dans le sein même de l'assemblée coloniale, voulut lui arracher une déclaration en conformité (1), mais elle

(1) Il y avoit aussi dans l'assemblée coloniale un côté droit et un côté gauche, également zélés pour le parti dont ils avoient embrassé la défense..... A tout considérer, quelque vague et vide de sens que fût le mot patriotisme, si souvent répété à Saint-Domingue, ce n'est pas sans quelque fondement qu'on qualifioit les deux partis de patriotes et d'aristocrates, et qu'ils s'appelloient réciproquement ainsi, comme pour s'injurier..... S'il n'y avoit ni pouvoit y avoir réellement des premiers, il est incontestable qu'il existoit bien certainement des seconds. Les choses en étoient même au point qu'on déclaroit assez ouvertement ce qu'on pensoit sur ce point. On peut bien dire, sans crainte d'être repris de calomnie, que ce qu'on appelloit autrefois la classe choisie de la colonie, et les agens du gouvernement, croyoient comme article de foi à l'infaillibilité de la contre-révolution, et soutenoient provisoirement ce dernier. Blanchelande disoit à qui vouloit l'entendre, que la révolution étoit semblable à un ouragan qui passe, pour ne plus revenir; et relativement aux immenses préparatifs des puissances étrangères, il disoit : « Les Français sont braves,

pénétra ses vues, et après une longue délibération, elle arrêta que ne pouvant honorer du nom de guerre la rebellion de vils esclaves contre leurs maîtres, *la ville du Cap n'étoit seulement qu'en état de trouble.*

(*Avril 1792*). Témoins de ces interminables discussions, qu'ils embrouillèrent plutôt qu'ils ne contribuèrent à démêler, les commissaires civils manifestèrent ouvertement qu'ils désespéroient désormais du salut de la colonie, et se disposèrent à l'abandonner à son infortune. Mirbeck repassa en France, laissant au Cap son collègue Roûme, qui se détermina à rester. Celui-ci, plus fin et plus insinuant, fût parvenu peut-être seul à opérer une pacification, s'il se fût appliqué à justifier ses intentions, dont on soupçonnoit la pureté, et s'il eût cherché à calmer la défiance qu'il avoit également provoquée. L'assemblée coloniale, qui n'espéroit rien de lui, se hâta de lui lier les mains, et prit sur elle déclarer la commission nationale dissoute par l'absence de deux des membres qui la composoient. Saint-Léger séjournoit depuis quelque temps dans la partie de l'ouest. Environné d'hommes de couleur qui paroissoient posséder toute sa fa-

---

mais les Turcs le sont aussi, et les Russes les battent par-tout..... Les petits blancs, au contraire, se montroient à leur manière zélateurs de la révolution, et étoient dirigés par des meneurs qui, ne croyant qu'à l'opportunité des circonstances, se hâtoient d'en profiter pour satisfaire leur cupidité, leur ambition et leurs vengeances..... Il n'y avoit qu'une petite difficulté, c'est que ces prétendus patriotes étoient intraitables sur le chapitre de l'admission des hommes de couleur libres à l'égalité politique, et appesantissoient plus que jamais le joug de l'esclavage. Les aristocrates, au contraire, maîtres doux et humains, avoient depuis long-temps pris le parti de tendre une main fraternelle aux sang-mêlés, presque tous leurs enfans, frères ou cousins naturels.

veur, ses opérations restèrent secrètes, et par cela seul elles inspirèrent de justes allarmes. Il s'embarqua à Saint-Marc pour France, s'il en faut croire les bruits vulgaires, avec de grandes richesses, et violemment soupçonné de n'avoir pas été neutre dans les nouvelles convulsions qui ensanglantèrent ces contrées.

Les hommes de couleur libres de l'ouest, coalisés avec les partisans du gouvernement et qui s'étoient emparés de Saint-Marc, dirigèrent leurs efforts contre la faction qui avoit été forcée de fuir à leur approche, et qui s'étoit refugiée dans *les salines* de l'Artibonite, dans l'objet de s'y fortifier, de s'y réunir en plus grand nombre, et d'attaquer à leur tour un ennemi dont les forces plus que disproportionnées les avoient forcés de céder. Soutenus par les détachemens *d'Artois et de Normandie*, qui depuis six mois défendoient vaillamment la partie du nord contre les attaques multipliées des brigands, et qui venoient d'être relevés pour retourner au Port-au-Prince, ils osèrent tenter fortune, malgré l'inégalité du nombre. Mais leur courageuse confiance même les trahit : ils tombèrent malheureusement dans une embuscade où ils périrent presque tous. Un petit nombre seulement échappa aux coups de l'ennemi, et alla chercher un refuge au Cap et au Môle, ou combattre les révoltés du nord. Les sang-mêlés, devenus redoutables par leur nombre et par leurs succès, n'avoient plus désormais d'ennemi à combattre dans ces quartiers, et ne s'occupoient qu'à poursuivre ceux des habitans soupçonnés d'avoir soutenu le parti contraire. La contrée fut bientôt déserte, et plusieurs habitations furent rasées. Mais ceux-là même qui dirigeoient secrètement les mouvemens des mulâtres, intervinrent pour arrêter leur vengeance et ramener le calme et la paix. Fontanges, qui commandoit le cordon

de

de l'ouest accourut de lui-même à l'Artibonite, et de sa propre autorité il stipula avec les vainqueurs pour un nouveau concordat, ou plutôt c'étoit le même présenté et accepté pour la troisième fois. Les infortunés chassés de leurs foyers, se trouvèrent trop heureux d'y pouvoir rentrer en l'acceptant. La principale clause portoit toujours la suppression de l'assemblée coloniale actuelle, pour en former une autre composée des deux couleurs indistinctement, et le renouvellement de toutes les autorités. Les hommes de couleur rejettoient opiniâtrement le décret constitutionnel du 24 septembre pour ne s'attacher qu'à celui du 15 mai 1791, qui n'avoit jamais été envoyé officiellement dans la colonie. Ils étoient mieux instruits que les blancs mêmes de ce qui se passoit alors en France, au sein de l'assemblée législative qui avoit succédé à l'assemblée constituante, et de tout ce qui s'y faisoit en leur faveur.

Il existoit une correspondance active entre leurs chefs à Saint-Domingue, et Raimond leur frère et leur zélé défenseur en France, soutenu par les Brissot, les Pétion, les Grégoire, les Robespierre, et quelques lettres furent interceptées, qui toutes contenoient des demandes pressantes d'argent; non, disoit Raimond, que leurs défenseurs en exigeassent, mais parce qu'il ne falloit rien négliger pour stimuler leur zèle. . . . Je me souviens d'avoir été, en 1790, présent à la lecture d'une lettre du même Raimond, contenant le plan qu'il envoyoit à ses frères d'Amérique, pour former entr'eux un don patriotique de six millions à envoyer à l'assemblée constituante, afin de la disposer en leur faveur. Les droits de l'envoyé chargé de recevoir cette somme à Saint-Domingue, n'étoient pas oubliés. J'ignore si le don patriotique eut lieu, et s'il fut appliqué réellement à son objet, mais je sais bien que Raimond gourmandoit souvent

ses compatiotes sur leur indifférence et sur leur tiédeur à lui envoyer ce qu'il demandoit.

Soit certitude du gain de leur cause, soit qu'ils fussent enflés par leurs succès ou violemment excités par des hommes qui tendoient au même but, les choses en étoient venues au point que, quelque détermination que l'assemblée coloniale eût prise alors en leur faveur, les sang-mêlés eussent tout rejetté avec mépris, et n'eussent voulu rien tenir d'elle.

Toutes les paroisses de la partie de l'ouest, à l'exception du Port-au-Prince, acceptèrent le concordat, et parvinrent à jouir de quelque tranquillité. Une grande partie de celles du nord, pressées entre les noirs révoltés et les scènes sanglantes qui venoient de se passer du côté opposé, cédèrent également à la nécessité et à l'espérance que les sang-mêlés, débarrassés de leurs ennemis, les secondoient puissamment pour réprimer les esclaves insurgés et pour détruire le brigandage. Telles étoient du moins les promesses de ces derniers, qui s'étoient vantés de pouvoir tout faire rentrer dans l'ordre à leur volonté.

(*Mai 1792*). Cette détermination presqu'unanime parut menacer un instant l'existence de l'assemblée coloniale. On parla hautement de concordat dans le sein même de la ville du Cap, et l'on osa espérer de l'y faire accepter. Il étoit tout naturel que les adversaires de l'assemblée s'en déclarassent les partisans, et qu'après tant de tentatives inutiles, ils s'attachassent à cette nouvelle lueur d'espérance qui s'offroit de pouvoir la dissoudre. Mais quelque pressans que devinssent de jour en jour les malheurs extérieurs, les circonstances n'avoient été jamais moins favorables à l'exécution de ce projet. Outre les petits blancs qui formoient la grande majorité de la population blanche du Cap, et dont le dévouement étoit entier pour la cause de l'assemblée, cette ville étoit remplie d'habitans incendiés, qui ne subsistoient que des secours que l'as-

semblée coloniale leur avoit accordés sur les magasins de l'état et de la colonie. Ces infortunés qui avoient perdu tout, jusqu'à l'espérance, ne devoient respirer que haine et que vengeance contre les auteurs de leur ruine et de leur misère. Les fugitifs de l'Artibonite et des lieux dominés par les mulâtres, avoient puissamment recruté cette masse déja considérable. Il étoit difficile ou même impossible que l'on prît une détermination contraire à leur vœu bien prononcé. En vain quelques quartiers menaçèrent de retirer leurs députés : cela n'eut aucune suite, quoique tous s'empressassent d'envoyer des commissaires à une assemblée qualifiée du nom de conseil *de paix et d'union*, imaginée par Pinchinat, chef principal des mulâtres et l'ame de leur parti, ou par ceux qui le faisoient agir par dessous main. Une partie des paroisses du nord, épuisée et harassée par ces mouvemens convulsifs, ne savoit à quel parti entendre, et suivoit tour-à-tour l'impulsion de l'un et de l'autre, dans l'espérance de jouir de quelque tranquillité. Cette réunion qui eut lieu à Saint-Marc, et qui prit ce titre modeste pour ne pas effaroucher les esprits, et pour les amener adroitement au but qu'on s'étoit proposé, avoit sans doute pour objet de contre-balancer l'assemblée coloniale, et de former le noyau d'une nouvelle, organisée au gré des hommes de couleur : mais cette mesure échoua, et dans le même temps que tout plioit ailleurs sous l'ascendant des mulâtres, on les traitoit dans la partie du nord avec plus de hauteur que jamais.

Les sang-mêlés du port de Paix, reconnus et qui s'avouoient même les auteurs des désastres des environs, pleins de confiance dans les succès de leurs frères de l'ouest, se réunirent dans le chef-lieu de leur canton, et osèrent y réclamer l'exécution du concordat; les blancs, soutenus d'un détachement des troupes de ligne (du régiment de ci-devant la Reine) qui se montrèrent les plus animées contre les novateurs, prirent les

armes, et les arrêtèrent tous, sans coup férir : cent quatre-vingt-quatorze mulâtres furent pris et embarqués dans un bâtiment qui les conduisit au Cap, où ils restèrent prisonniers à bord d'un vaisseau, et exposés à tout ce qu'avoit de cruel l'incertitude du sort qui les attendoit, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances donnassent lieu à leur élargissement.

(*Juin 1792*). C'est dans ces conjonctures qu'on apprit que l'assemblée nationale législative avoit émis, le 4 avril, un décret qui, revenant sur les dispositions de ceux de l'assemblée constituante du 15 mai et 24 septembre 1791, rétablissoit le premier dans son intégrité, et annulloit le second : il ordonnoit de plus la suppression de l'assemblée coloniale, pour en former une nouvelle selon l'esprit de l'article quatre des instructions du 28 mars 1790. Une nouvelle commission nationale, un autre général et dix mille hommes étoient annoncés. Cette nouvelle, qui sembloit fixer un terme aux désastres et aux dissentions qui achevoient de miner la colonie, auroit dû y répandre une alégresse vive et universelle : mais l'esprit de parti, fortement enraciné, ne compose pas même avec son propre intérêt : la sensation fut gaie ou triste, suivant qu'elle flattoit plus ou moins les opinions. Ce décret accablant devint, pour l'assemblée coloniale, l'unique objet de ses mûres et longues délibérations. Forcée de ployer sous l'ascendant de la volonté nationale, elle ne se ménagea pas même le léger mérite de céder de bonne grace. Son indécision et ses débats, prolongés pendant trois semaines, se terminèrent par un long arrêté où s'appesantissant sur le décret du 24 septembre, qu'elle considéroit implicitement comme seul constitutionnel, elle déclara que pour donner l'exemple de l'obéissance et de l'amour de la paix, elle feroit le sacrifice de ses droits, et qu'elle se soumetroit à l'exécution du décret du 4 avril, dès qu'il seroit parvenu officiellement dans la colonie.

Le Port-au-Prince qui, quoiqu'environné d'ennemis, restoit immuablement attaché à ses principes et à ses affections, et la partie du sud, témoignèrent formellement leur répugnance pour l'acceptation de ce décret, qu'ils considéroient comme un gain de cause complet accordé aux auteurs des maux qu'ils avoient soufferts. Les habitans de cette dernière contrée, pleins de courage et d'énergie, et vaillamment secondés par ceux de leurs esclaves qu'ils avoient armés pour les soutenir, étoient parvenus à contenir le torrent dévastateur. Ils avoient gagné sur les brigands autant de victoires qu'ils avoient tenté d'attaques, et avoient fait en diverses rencontres beaucoup de mulâtres prisonniers, qu'ils se montroient peu disposés à relâcher. N'ayant aucun secours à espérer du dehors, ayant tout à craindre de leurs ennemis secrets et déclarés, ces habitans cherchèrent dans leur propre énergie les moyens de se maintenir et de faire face aux malheurs qui menaçoient de les accabler. Un certain nombre de quartiers, dont Jérémie étoit le centre et le chef-lieu, se réunirent sous le nom de *coalition de la grande Anse*, et ils parvinrent à arrêter et à éloigner ensuite de leurs foyers des désastres qui n'avoient fait ailleurs tant de progrès que par la foiblesse et le peu d'accord des moyens qu'on y avoit employés pour les prévenir et en tarir la source.

(*Juillet 1792*). Quoique la haine et l'animosité, filles de l'esprit de parti, et qui devoient naturellement résulter de chocs si violens, s'enracinassent en secret plus fortement que jamais dans tous les cœurs, la lassitude et le découragement occasionnés par tant d'adversités, opérèrent plus sur les dispositions actuelles, et furent plus puissans que ne l'avoient été précédemment la saine raison et le cri impérieux du véritable intérêt. On vit la presque totalité de la colonie recevoir tranquillement, et peut-être comme le gage de son salut, cette même décision qui avoit autrefois excité de si vives ré-

clamations, et qui avoit soulevé si violemment les esprits. Quels que fussent les sentimens et les dispositions intérieures, tout parut se soumettre avec résignation. Blanchelande, rempli de zèle pour tout ce qui flattoit sa passion, s'empressa d'aller disposer à l'éxécution du décret ceux des quartiers de la colonie qui témoignoient encore quelque incertitude. Il se rendit à Saint-Marc, d'où il partit pour le Port-au-Prince sur le vaisseau de l'état *le Borée*, et escorté par *le Jupiter*. Ne perdant jamais de vue ses projets secrets, cette entrée imposante avoit un but plus relatif à ses idées ambitieuses qu'au motif qui paroissoit avoir dirigé sa démarche : c'étoit de cette même ville, soumise autrefois à sa toute-puissance, qu'il se vit forcé, un an auparavant, de sortir en fugitif après le meurtre de Mauduit, et d'aller chercher un refuge au Cap. Les auteurs de son infortune y dominoient encore, et il étoit parti, dit-on, dans l'espérance de les en expulser à leur tour. Mais tout se soumit à la volonté nationale, dont il étoit l'organe, et tous les cœurs restèrent invinciblement fermés à ses insinuations particulières. Après ce demi-succès, Blanchelande passa dans la partie du sud, où il trouva la même docilité à l'égard de l'objet apparent de son voyage, et les mêmes obstacles relativement à ses vues personnelles ; mais des symptômes, malheureusement trop certains, prouvèrent que ses desseins n'avoient souffert aucun changement, et qu'imperturbablement acharné à son premier plan, cet ennemi mortel avoit juré de consommer la ruine d'une colonie qu'il désespéroit de soumettre. S'étant porté sur divers points, sous le prétexte vain de faire des tentatives pour ramener les révoltés et mettre un terme à leurs brigandages, leur fureur sembloit, au contraire, s'accroître sous ses pas. Il eut des entrevues avec leurs chefs, dont le résultat ne transpira pas, ou ne fut connu que par le redoublement d'activité avec

laquelle ils recommencèrent leurs ravages. L'incendie marquoit par-tout la présence de Blanchelande, et sembloit s'attacher à ses traces. Alarmée par les plaintes unanimes et par les rapports qui lui parvinrent, l'assemblée coloniale s'empressa de l'inviter à retourner au Cap ; il se rendit à ses pressantes instances, après une longue absence, qui n'avoit produit d'autre fruit que des désastres ; et il ne songea plus qu'à tout disposer pour l'arrivée prochaine du convoi de troupes annoncé, non sans une espérance secrète de pouvoir tirer parti des circonstances au gré de ses desirs.

(*Août 1792*). L'attente de cet événement occupoit tous les esprits, qui, d'après leurs affections respectives, s'efforçoient d'en calculer d'avance les résultats. Chacun s'en promettoit une victoire certaine pour le parti auquel il étoit attaché. L'effervescence et l'esprit de dissention devinrent un peu plus calmes. L'influence de l'assemblée coloniale parut diminuer, et l'énergie de ses partisans se refroidit sensiblement. A la faveur d'un instant de paisibilité, on put sonder et voir clairement la profondeur des maux de la colonie. Ce n'étoit pas tout, que ses plus belles contrées couvertes de ruines, et tant de richesses converties en cendres, le désordre dans les finances et dans l'emploi de tous les moyens publics, et d'affreuses dilapidations, avoient mis le comble à tant de calamités. Les ressources de la colonie se trouvèrent entièrement épuisées, et l'assemblée coloniale, chargée de leur direction, ne savoit comment suppléer à ses nombreux et pressans besoins. Indépendamment de la pénurie des fonds publics, des taxes établies arbitrairement dans les paroisses, sous prétexte de subvenir à l'entretien des camps établis pour leur défense particulière, et souvent réitérées par les petits blancs qui n'avoient rien à payer, ou par les chefs qui, avec leur appui, s'étoient arrogé le droit d'y commander, avoient

desséché le principal moyen de les rétablir. L'assemblée coloniale, forcée de recourir aux grands expédiens, projetta d'établir une subvention générale du quart des revenus bruts, et chargea un de ses comités d'en examiner les plans et d'en établir le mode uniforme. Le seul projet ébruité de cette imposition si énorme, en comparaison des foibles droits auxquels on avoit été assujetti jusqu'alors, répandit un alarme universelle. Divers quartiers, sans en attendre l'exécution, parlèrent des subsides énormes dont ils étoient grevés pour leur propre défense, et des droits de leurs créanciers, envers lesquels il leur seroit désormais impossible de remplir leurs engagemens. Les plus ardens à soutenir en d'autres temps les prérogatives de l'assemblée coloniale, osèrent dire alors hautement qu'elle n'avoit pas le droit d'établir aucune imposition sans le consentement de l'assemblée nationale. . . . . Il se manifesta un mécontentement général, et l'assemblée, intimidée ou occupée d'autres objets qui survinrent, ne passa pas outre.

CHAPITRE III.

Je n'ai tracé jusqu'ici que des événemens déja anciens, et qui n'intéresseront la curiosité que par le desir bien naturel de connoître les maux et l'enchaînement d'intrigues qui ont opéré la ruine d'une colonie si importante et si essentielle, et la prospérité de la France. Je vais passer maintenant à une époque moins éloignée de nos temps, et à des faits sur lesquels le jugement est maintenant en suspends et qui captivent une partie de l'attention générale, au milieu même des grands événemens qui se succèdent si rapidement en Europe, et qui semblent devoir l'intéresser de plus près. Des hommes, qui ont plus ou moins contribué à tant de désastres, s'accusent réciproquement en présence de la nation entière, qui, éloignée

de leur théâtre, et ne pouvant reconnoître la vérité à travers les ténèbres épaisses dont les rapports contradictoires de chaque parti l'ont enveloppée, reste dans l'ignorance de leurs véritables causes, et indécise sur le jugement qu'elle doit porter. Etranger, j'ose le dire, aux haines et à l'animosité qui résultent d'une lutte si longue et si funeste, j'ai reconnu avec sincérité que l'aveugle orgueil et l'imprévoyance (1) furent les premières sources de ces calamités, dont le développement fut ensuite l'ouvrage de quelques hommes mal intentionnés, qui les regardèrent comme un moyen de hâter l'exécution de leurs projets coupables, et qui, ennemis de tous, surent se prévaloir adroitement des passions contraires, et même les manier à leur gré. Cet ennemi (l'ancien gouvernement) est maintenant anéanti, et a péri accablé sous les décombres même qu'il avoit occasionnés; mais sa malveillance avoit été déja enchaînée, et ses efforts étoient devenus impuissans et nuls, avant que le mal fût arrivé au dernier période, et au point où il est parvenu depuis. Il est essentiel de connoître par quel concours de scélératesse et de rage on est parvenu à mettre la dernière main à cette trame criminelle. Témoin de ces événemens déplorables, leur souvenir a laissé au fond de mon cœur une impression profonde et douloureuse; mais exempt de toute affection particulière

(1) Un certain soi-disant baron, épris depuis peu d'une tendresse extrême pour les noirs, sans doute parce que de tous les temps il fut fort mal vu des blancs, a dit dans un beau et éloquent discours, prononcé à la Convention nationale, que les habitans de Saint-Domingue, aristocrates enragés, avoient soulevé leurs esclaves et mis le feu à leurs propriétés; enfin qu'ils s'étoient ruinés de fond en comble tout exprès pour faire la contre-révolution. Cette fine découverte ne quadre pas mal avec les vérités tout aussi frappantes dont ce chef-d'œuvre fourmille.

pour ou contre ceux qui, par aveuglement ou par perversité, en ont été les artisans, je dirai avec la même intégrité ce qui s'est passé sous mes yeux; scrupuleux à ne hasarder par moi-même aucun jugement sur les intentions, je tâcherai de les mettre à découvert par les faits, et l'on parviendra peut-être à connoître par quelle fatalité et quel enchaînement de crimes la France a perdu, en dernier lieu, tout le fruit des sacrifices immenses qu'elle avoit faits pour sauver Saint-Domingue. On saura que la République doit perdre désormais l'espérance de voir rentrer dans son sein quatorze mille de ses généreux enfans, qui s'étoient dévoués pour lui conserver la plus importante de ses possessions, et qu'on y a vu disparoître en peu de temps, victimes infortunées de la négligence la plus coupable, d'un climat dévorant, et d'une guerre cruelle et *illusoire.*

La colonie de Saint-Domingue présentoit dans son étendue le spectacle de tous les malheurs accumulés. Les plus belles contrées de la partie du nord n'offroient plus que des monceaux de cendres et de ruines. Celle de l'ouest respiroit à peine, après une lutte longue et sanglante qui menaçoit de se renouveller à chaque instant entre deux partis inégaux en forces et en fortune, mais dont la haine réciproque étoit la même. On voyoit dans le sud l'esprit d'insurrection un peu ralenti, mais toujours existant; des esclaves armés pour leurs maîtres, d'autres armés contre, et les divers quartiers se coalisant pour éviter leur destruction entière.

(*Septembre 1792*). C'est dans ces conjonctures qu'on vit arriver la commission nationale civile, annoncée depuis deux mois, et d'Esparbès, nommé au gouvernement général de Saint-Domingue, avec des vaisseaux et des frégates composant la nouvelle station, et qui avoient servi d'escorte à un nombreux convoi chargé de troupes et de munitions pour la

colonie. Une partie de ces forces étoit destinée pour la Martinique, dont les habitans, qui étoient en contre-révolution ouverte sous les auspices du gouverneur Béhague, refusèrent de les recevoir, et les forcèrent même de s'éloigner et de faire route pour Saint-Domingue. C'étoit un surcroît considérable de secours, et cet incident favorable fut pris comme un heureux augure, qui sembloit promettre la fin des malheurs publics. On verra quel fut le succès de cet espoir, d'ailleurs si bien fondé.

Chaque faction observoit en silence et avec une inquiétude mêlée d'espérance, les premières démarches des nouveaux commissaires civils. Le petit nombre d'hommes qui ne connoissoient pas d'autre parti que celui du bien, ouvroient leurs cœurs à une sécurité consolante, et n'imaginoient pas même qu'un armement aussi considérable, un aussi puissant effort de la mère patrie, pût avoir d'autre objet, ni être appliqué à un autre usage qu'à sauver la colonie et à arracher des enfans éloignés, mais dignes de sa sollicitude, à leurs propres fureurs. Polverel, Santhonax et Ailhaud, revêtus de ces honorables fonctions, débutèrent par se rendre au sein de l'assemblée coloniale, et y donnèrent, en présence du peuple, connoissance des pouvoirs étendus et sans bornes qui leur avoient été confiés. Dans cet instant solemnel, l'assemblée, pénétrée de respect, d'enthousiasme et d'une sainte obéissance pour la volonté nationale, dont ils étoient les ministres suprêmes, leur adressa ces paroles remarquables, par l'organe de son président : « Interprètes d'une mère » que nous chérissons, exposez nous librement ses volontés: » quelque sacrifice qu'elle exige de nous, fût-ce celui de » nos propriétés, fussiez vous-même, comme un bruit sourd » s'en répand, chargés d'abolir l'esclavage, vous pouvez le » déclarer, nous sommes prêts à nous soumettre à tout ».

Les commissaires civils répondirent à cet acte d'obéissance par la déclaration formelle qu'ils reconnoissoient à Saint-Domingue deux classes d'hommes, les libres sans distinction de couleur, et les esclaves, et par le serment de maintenir l'esclavage et de s'opposer même à l'exécution de toutes les mesures qui tendroient à l'abolir. Ces promesses consolantes fixèrent la confiance générale, et l'on attendit avec une vive impatience que les commissaires civils missent tout en usage pour en hâter l'accomplissement.

Cette circonstance est du plus grand intérêt, et forme une des principales bases du jugement qu'il y a à porter sur la conduite politique de ces hommes, et sur les motifs qui les ont dirigés. Quand bien même ils n'auroient pas, en qualité d'organes des loix et comme ministres de paix, fait à la colonie les promesses les plus consolantes, les protestations les plus solemnelles et les plus propres à faire évanouir toute inquiétude, je le demande, suffit-il, pour justifier leur lâche et insigne perfidie, que l'affranchissement des noirs, qu'ils proclamèrent le 29 août 1793 (vieux style), de leur propre et privée autorité, ait coincidé et se soit trouvé d'accord avec le décret de la convention nationale, qui ne fut émis que long-temps après (le 16 pluviôse de l'année suivante)? Quoi! ces hommes ont osé s'arroger l'initiative et la solution définitive d'une question qui doit influer sur le sort futur de la France, et que ses représentans même avoient évité jusques-là d'aborder! ou bien, si telle étoit l'étendue de leurs pouvoirs, qu'une mesure aussi capitale y fût comprise, pourquoi ne tranchèrent-ils pas dès le principe une difficulté dont la décision prompte, quelque désastreuse quelle fût, eût coupé court à une foule de maux plus désastreux encore, et eût permis peut-être de conserver quelques espérances? Mais, disent-ils, l'esprit d'op-

position qu'il y avoit à craindre, et les obstacles à surmonter, les ont forcé de dissimuler et de jeter un voile épais sur le but auquel ils tendoient.... Quel machiavélisme ! quel horrible langage ! et c'est pour cacher ce but que des villes opulentes ont été livrées au fer et aux flammes, et que l'universalité d'une colonie, célèbre par ses richesses, a été couverte de décombres ! enfin, c'étoit pour mieux assurer le bonheur à venir de féroces brigands, qu'on leur a fait une guerre sanglante et cruelle, et ce n'étoit qu'à travers des torrens de sang français qu'il falloit les conduire à la liberté !.... Peut-on imaginer rien de plus révoltant ? et c'est sur de tels hommes que le jugement est en suspends ! ah ! croyons plutôt que l'incertitude où l'on est encore sur leur compte, ne vient que de ce que de pareils faits ne sont pas connus : travaillons à les faire connoître.

Les diverses factions, exclusivement occupées à observer ce qu'elles avoient à craindre ou à espérer, se maintenoient dans le calme et le silence. Tous les esprits paroissoient dirigés vers un but unique, l'extinction de la révolte, dont on croyoit atteindre bientôt le terme tant desiré. Une généreuse émulation s'étoit emparée de tous, chacun brûloit de participer avec ses frères d'Europe à la gloire de travailler, en combattant, au salut et au rétablissement de la colonie. Rien n'eût résisté dans le premier moment à cette ardeur universelle, qui ne demandoit qu'à agir. Mais ceux qui étoient chargés de la diriger la laissèrent refroidir, et négligèrent une des plus belles occasions de terminer les maux de la colonie ; un long espace de temps s'écoula sans qu'on fît le plus léger mouvement. d'Esparbès, pressé d'agir, répondoit qu'il ne pouvoit rien opérer sans les réquisitions des commissaires. Des proclamations invitoient les citoyens à se disposer à une attaque générale, dont on ne

fixoit jamais l'époque. Tous ces préparatifs aboutirent à l'établissement d'un poste sur une habitation isolée (Clérisse), à deux lieues de la ville du Cap. Trois cents volontaires du bataillon de Morbihan, chargés de le défendre, et peu faits à ce genre de guerre, furent exposés aux surprises et aux attaques continuelles des brigands, et sentirent bientôt les effets d'un lieu mal-sain et d'un climat auquel ils n'étoient point accoutumés. A peine furent-ils campés à *Clérisse*, que les brigands accoururent de toutes parts pour les en déloger : mais intimidés par la contenance des nôtres, ils se bornèrent à placer un petit canon sur un des mamelons du *morne Pélé*, qui en est peu éloigné, et ils en tirèrent quelques coups sans effet. Le camp Clérisse, ainsi que tous les autres postes de la partie du nord, avoit reçu des ordres très-précis *de se tenir absolument sur la défensive, et de n'attaquer jamais sans ordre :* mais les volontaires, inquiétés par ce canon, forcèrent leur commandant de les mener à l'assaut, et réussirent heureusement à l'enlever cette fois. Après leur retraite, les brigands se portèrent presqu'aussi-tôt et en bien plus grand nombre au même endroit, et travaillèrent sans relâche à s'y fortifier, en y plaçant deux canons de douze. Les défenses d'attaquer furent répétées : les noirs, qui n'en recevoient pas de semblables, tels que les abeilles qu'on va inquiéter dans leurs ruches, se répandirent dans la plaine, où avec une rage et une fureur inexprimables, ils brûlèrent et ruinèrent de fond en comble bâtimens, moulins, cannes à sucre, et généralement tout ce qui avoit échappé à leur première impétuosité. Ils ne cessèrent d'inquiéter le camp Clérisse, et malheureusement avec un succès affligeant. La cour de cette habitation étoit environnée d'un mur à hauteur d'appui, autour duquel les noirs se rangèrent une nuit dans le plus

grand silence. Quand leurs mesures furent prises, ils jetèrent, selon leur usage, des hurlemens affreux : l'alarme fut donnée ainsi aux volontaires, qui, sortant précipitamment des bâtimens pour se défendre, étoient fusillés par un ennemi invisible qui en coucha plusieurs sur le carreau, et les eût tous achevés sans aucun danger pour lui-même, si quelques braves gens n'avoient eu la fermeté d'aller le débusquer de son retranchement et de le mettre en fuite. Les convois des subsistances étoient souvent surpris et interceptés, ou ne devoient leur salut qu'à une défense qui coûtoit toujours des hommes précieux. Ce poste étoit aussi peu tenable qu'inutile à conserver : par une opiniâtreté bien étrange, on s'obstina à le garder, et on y envoya successivement l'élite des troupes et la fleur de la jeunesse du Cap, dont elle devint presque généralement le tombeau. Ils périrent victimes d'un climat meurtrier, et avec le désespoir d'être exposés sans cesse aux coups d'un ennemi qu'il leur étoit formellement défendu d'attaquer. Quelques détachemens furent répartis dans divers points de la partie du nord les plus exposés, et le reste des troupes demeura au Cap, sous la main des commissaires civils, et à portée d'exécuter leurs volontés. Cette ville, dont l'enceinte contenoit une armée nombreuse et brillante, capable de conquérir toutes les Antilles, continua d'être comme assiégée par les hordes qui occupoient toutes les parties d'une montagne à laquelle elle étoit adossée, interceptoient ses convois, et venoient narguer impunément, jusques à ses portes, des guerriers dont une poignée eût suffi pour les réduire tous.

Il est assez singulier et remarquable, qu'avant et après l'arrivée du convoi, on observa des pavillons blancs arborés dans tous les camps des brigands, ce qui rend assez vraisemblable le bruit qui courut qu'ils avoient cru que ces

secours leur étoient destinés. Voici une des causes de leur idée. Trois ou quatre volontaires nationaux, voyant la plaine déserte, et attirés par un spectacle nouveau pour eux, s'engagèrent un peu trop en avant des postes. Au moment de rétrograder, ils se virent poursuivis et se jetèrent dans les cannes à sucre. L'un d'eux tomba entre les mains des noirs, qui négligeant, contre l'usage, de lui séparer la tête du corps, l'attachèrent les mains derrière le dos et le conduisirent au *généralissime des armées du roi*, Biassou, qui résidoit dans son palais, situé sur l'habitation Dufaï, à l'entrée des montagnes. Ce malheureux fut mis dans un cachot affreux, destiné sans doute à périr comme quelques soldats *de Walsh et de la Reine*, qu'il y trouva, et qu'on massacroit successivement. Le lendemain Biassou se fit amener le prisonnier, qui, pour se tirer d'affaire, eut la présence d'esprit de dire à ce chef qu'on avoit bien tort de le maltraiter, puisque lui et toute sa troupe étoient venus de France pour soutenir la cause des noirs....... Biassou le traita dès ce moment avec beaucoup d'égards, et le conduisit à son palais entre deux longues rangées de têtes posées sur des pieux qui en ornoient l'entrée. Le prisonnier fut bien fêté, et accepta avec l'empressement qu'on imagine bien, la proposition d'être porteur de plusieurs lettres de Biassou pour son *confrère* d'Esparbès et pour les commissaires civils. Il fut congédié le soir même, et conduit jusqu'auprès des premiers postes par un détachement de dragons africains, au milieu desquels il figuroit en assez mauvais état, et huché sur un mulet harnaché d'un bât que le magnifique général Biassou lui avoit donné. L'aventure de ce volontaire excita la curiosité de ceux qui se trouvèrent à son arrivée : mais son imagination étoit encore trop fortement ébranlée par l'idée du danger qu'il venoit de courir

pour

pour être en état de la satisfaire : il alla remettre aux commissaires civils les lettres dont il étoit chargé, et dont le contenu ne transpira jamais. On pense que cet incident donna lieu à bien des conjectures....

(*Octobre 1792*). L'activité et l'inquiétude de tant d'hommes réunis avoient besoin d'un aliment quelconque. Une guerre dont le but étoit de rétablir l'ordre et la tranquillité, eût occupé les plus remuans et absorbé l'attention de tout le reste. Mais une malheureuse inaction remit toutes les passions en jeu, et rétablit avec une nouvelle force les anciennes dissentions, au moment où l'on se flattoit de les voir entièrement assoupies. Un peuple furieux, et qui considéroit chaque homme venu d'Europe comme un soutien de sa cause, fit entendre ses clameurs et désigna l'objet de sa vengeance avec un emportement qui parut déterminer les commissaires civils à prendre ses vives plaintes en considération. Blanchelande étoit accusé et dénoncé comme l'auteur de tous les maux qui avoient affligé et affligeoient encore la colonie. La partie du sud lui imputoit personnellement tous ses désastres : l'archevêque Thibaut, fameux membre de l'ex-assemblée générale, et depuis procureur-syndic de la municipalité, que l'assemblée coloniale avoit fait rétablir, produisit au nom du peuple des chefs d'accusation si violens contre lui, que ce général fut conduit en criminel à un long et secret colloque qu'il eut avec les commissaires civils, et d'où il parut sortir en innocent et en homme irréprochable. Ses fonctions avoient cessé par l'arrivée de d'Esparbès ; soit que d'après son interrogatoire, qui resta inconnu au public, il ne fût pas exempt de blâme aux yeux de ses juges ; soit qu'ils crussent convenable d'ôter au peuple la vue d'un homme dont la présence seule l'exaspéroit, Blanchelande fut renvoyé en France avec sa famille,

sur la frégate de l'état la Capricieuse. Mais l'éloignement de ce seul individu n'étoit pas suffisant pour calmer l'effervescence d'une multitude qui désignoit bien d'autres coupables. La vengeance publique demandoit d'autres victimes, et toute la fureur populaire se dirigea sur Cambefort, Touzard, et sur les principaux agens de l'ancien gouvernement.

Au milieu de ces convulsions, les commissaires civils seuls demeuroient calmes et impénétrables. L'esprit observateur et la réflexion commençoient déja à fixer avec une inquiétude silencieuse une conduite où l'on appercevoit quelques nuances de contradiction, mais dont le plus fin ne pouvoit saisir le nœud ni l'ensemble. La multitude, toute entière à ses fureurs, ne voyoit qu'un ennemi et ne songeoit qu'à le poursuivre sans relâche. La commission nationale laissoit une entière liberté à ses mouvemens, et paroissoit toujours empressée à écouter ses plaintes : la conduite adroite et souvent modérée et conciliatoire des commissaires civils, disposoit insensiblement tous les esprits à la plus passive obéissance. Leur premier coup d'autorité fut de dissoudre l'assemblée coloniale et de lui substituer, pour l'administration générale de la colonie, une commission intermédiaire composée de douze membres, dont six furent pris parmi les hommes de couleur. Un parti étoit déja disposé à cette mesure par inclination ; l'autre n'y vit qu'une conséquence du décret du 4 avril, que les commissaires civils étoient chargés de faire exécuter ; et cet événement n'occasionna aucun trouble. Dans une proclamation publiée à ce sujet, ils adressèrent à l'assemblée dissoute les expressions les plus flatteuses de leur satisfaction, au nom de la nation française; et y déclarèrent formellement : « qu'à part les préjugés qu'elle avoit trop long-
» temps partagés avec ses commettans, elle n'avoit eu sou-
» vent d'autres torts que ceux presqu'inséparables d'un ar-

» dent patriotisme, qui entraîné quelquefois dans de fausses
» mesures par le torrent irrésistible des agitations populaires,
» n'a dû ses égaremens passagers qu'à sa haine pour les ty-
» rans et la tyrannie ».

Ces mesures fixoient à peine une légère partie de l'attention générale. Le soin des vengeances l'occupoit exclusivement. Des rixes particulières, des agitations populaires, qui devenoient de plus en plus sérieuses et permanentes, sembloient préparer quelque crise violente. Une main invisible, et qui avoit ses desseins, entretenoit sourdement la fermentation : les nouvelles de France y mirent le comble : on apprit la fameuse journée du 10 août et ses résultats. Le peuple du Cap saisit vivement l'analogie, et brûla d'en faire l'application aux restes ébranlés du gouvernement de Saint-Domingue qui luttoient encore contre ses efforts. Chaque parti employoit en secret toute son activité à augmenter le nombre de ses partisans. Le plus foible, devenu le plus audacieux par le danger même dont il se voyoit environné, et auquel un courage inébranlable pouvoit seul faire tête, osa concevoir un projet hardi. Une explosion prochaine étoit infaillible, et ses dispositions en hâtèrent le moment.

Le 18 octobre on vit le peuple et les troupes prendre simultanément les armes, et se réunir, le premier dans la ville, les autres dans la place du champ de Mars. Les anciens chefs militaires de la colonie étoient sûrs des régimens du Cap, de Walsh, des volontaires et des gardes nationales à cheval du Cap. d'Esparbès lui-même étoit gagné. Les troupes de France, travaillées de longue-main ou incertaines, eussent obéi à tous les ordres qu'il eût donnés. Les commissaires civils, embarrassés par ce mouvement subit, qu'ils n'avoient pas dirigé, étoient dans une incertitude pénible. Les partisans du gouvernement, pleins d'audace, ne projettoient rien

moins que d'aller enlever de force des canons dont le peuple armé étoit en possession, et d'embarquer les commissaires civils : on n'attendoit que l'ordre et le signal donné par d'Esparbès. Mais au moment d'agir, ce général hésita et craignit de se compromettre : pour comble de malheur, on avoit compté sur les hommes de couleur libres, qu'on croyoit attachés au parti du gouvernement qui les favorisa toujours, et qui dans ces temps de troubles les avoit souvent couverts de son égide contre les insultes de leurs ennemis communs. Ils étoient vivement pressés de le seconder et de réunir leurs efforts aux siens, afin de les réduire à l'impuissance de leur nuire désormais. Mais une main plus habile avoit pris les devans : les mulâtres étoient déja séduits par les caresses et par les promesses brillantes des commissaires civils : ils restèrent dans une espèce de neutralité, enfermés dans leur quartier, où ils s'étoient tous rassemblés ; ou plutôt ils virent avec une secrète joie les deux partis s'entre-détruire, dans l'ambitieuse espérance d'accabler ensuite plus facilement celui qui resteroit vainqueur.

Ces contrariétés inattendues renversèrent subitement les projets qu'on avoit osé concevoir. La voix puissante des commissaires civils se fit entendre aux troupes, qui se rangèrent à leur obéissance. Celles sur qui on comptoit le plus se montrèrent incertaines, et le peuple du Cap, qui avançoit audacieusement avec ses canons, acheva de tout déconcerter. Les conjurés ne songèrent plus qu'à se disperser. Les gardes nationales à cheval du Cap, se retirant dans leurs quartiers, furent rencontrés par un nombreux détachement du peuple armé, et de dragons d'Orléans, sous les ordres de Laveaux. Leur uniforme jaune fut le motif d'une attaque soudaine, Cagnon leur commandant, et plusieurs d'entr'eux, furent massacrés sans défense ; d'autres seulement blessés, et qui

cherchoient un refuge dans les maisons, y furent égorgés avec une fureur inouie. Le jeune et malheureux Labatut, percé d'un coup mortel, alla tomber sur un banc de la place *Montarcher* : là, plusieurs *de ces braves* se disputèrent en l'achevant la gloire de teindre leurs sabres de son sang : le Cap n'étoit plus qu'un vaste champ de bataille, où, au moindre signal, on eût vu le sang ruisseler. Mais ceux à qui on en vouloit avoient prudemment cédé la place, et avoient disparu : la fureur populaire eut le temps de se ralentir, et la voix de l'autorité put se faire entendre.

L'issue de cet évènement fut l'embarquement demandé à grands cris par le peuple, et exécuté par les ordres des commissaires civils, de Cambefort, de Touzard et d'un grand nombre d'autres qu'on envoya en France. d'Esparbès, dont les dispositions n'étoient pas ignorées, partit également. La vengeance publique ne fut pas satisfaite par ces nombreux embarquemens, et s'attacha à la poursuite de tous ceux qui, en fuyant, s'étoient dispersés dans toute la colonie. Une société populaire venoit d'être formée par les soins des commissaires civils : elle se réunit à la municipalité, avec qui elle lutta d'ardeur pour extirper jusqu'au dernier de leurs ennemis. Le fougueux, l'archevèque Thibaut donna l'idée, qui fut vivement (1) accueillie dans la société, d'une liste de proscription où furent inscrits en grand nombre, et comme coupables de tous les crimes, tous ceux qui étoient connus ou seulement soupçonnés d'avoir penché en faveur de la faction qui

(1) Il étoit bien doux pour l'ardent et vindicatif archevêque Thibaut, d'être devenu le chef, le grand modérateur de ce même peuple qui avoit voulu le pendre dans le temps de la querelle de Saint-Marc, et de diriger ses fureurs contre ceux là mêmes qui s'en étoient servi pour le persécuter et le perdre.

venoit d'être accablée. Cette liste, où, comme il arrive toujours, on vit parmi les dénonciateurs souvent les individus les plus vils, et parmi les dénoncés un grand nombre d'hommes probes et innocens, parcourut tous les quartiers de la colonie, et y porta l'effroi jusqu'à ce que les commissaires civils en suspendirent l'effet, lorsque vraisemblablement ils ne la jugèrent plus utile à leurs desseins.

Ces hommes dissimulés et politiques voyoient avec une joie secrète un grand pas de fait vers l'exécution d'un plan depuis long-temps formé, et dont ceux qui devoient en être les derniers accablés s'empressoient à l'envi de hâter le développement. Les soi-disant patriotes du Cap ne songoient qu'à l'ennemi qu'ils venoient de terrasser, et sembloient ne plus voir celui bien plus terrible qu'ils avoient encore à craindre, et qui se préparoit dans le silence à laver des injures anciennes et trop cruelles pour que le souvenir n'en restât pas profondément gravé dans tous les cœurs.

Les commissaires civils investirent Rochambeau, destiné d'abord au commandement de la Martinique, du gouvernement général de Saint-Domingue, vacant par la destitution et le départ de d'Esparbès. Ils prirent quelques autres mesures administratives qu'ils firent précéder par une proclamation où, rappellant les derniers évènemens, et accusant de tous les malheurs de la colonie (1) les hommes dont elle venoit d'être purgée, ils achevoient de capter la confiance par les plus consolantes promesses et par les témoignages les plus spécieux d'intégrité, de modération, et du desir de bien faire. Il est incontestable que ces hommes adroits n'avoient eu jusqu'alors d'autre but, dans toutes leurs démarches, que de ramener tout à eux, et d'accabler les factions les unes par les autres, d'at-

(1) Proclamation du 27 octobre 1792.

tirer insensiblement dans leurs mains toutes les forces et tous les pouvoirs, et applanir enfin les difficultés qui gênoient l'exécution de leurs vastes desseins.

(Octobre 1792). Polverel venoit de passer au Port-au-Prince, où il combloit les autorités et les corps populaires des mêmes éloges, des mêmes marques d'approbation qu'il avoit prodiguées à celles du Cap (1). Ailhaud, dont l'humeur ne sympatisoit pas avec celle de ses collègues, ou qui n'approuvoit pas leurs projets, avoit pris le parti de repasser en France. Santhonax étoit resté seul au Cap : bientôt, dédaignant les ménagemens dont il avoit usé jusqu'à ce jour, tout ce que l'autorité a de haut et d'impérieux, succéda insensiblement à ce ton doux et insinuant, à cet attachement scrupuleux aux règles de la justice qu'il avoit d'abord manifesté. A mesure qu'il avoit moins besoin de feindre, il déguisoit moins ses véritables inclinations. Peu-à-peu sa confiance et son affection parurent se tourner vers ces hommes qui n'avoient eu jusqu'alors des chefs que le mépris ou tout au plus une légère faveur, fondée sur le besoin qu'on croyoit avoir d'eux. Santhonax manifesta ouvertement pour eux un intérêt exclusif, et ne parut occupé qu'à les dédommager des humiliations dont ils avoient été si long-temps abreuvés. Des fêtes splendides furent données et reçues. Les plus renommés d'entre les mulâtres accouroient au Cap, pour y être comblés de faveur et de caresses. Le féroce Candy, ce tigre abreuvé du sang d'une infinité de blancs, fut également attiré dans une ville où il n'eut pas osé paroître autrefois, et reçut l'accueil le plus distingué, aux yeux des parens de ces mêmes victimes qu'il avoit fait périr par d'effroyables supplices.

---

(1) Lettre de Polverel au conseil-général du Port-au-Prince, du 28 octobre 1792.

L'influence de Santhonax avoit augmenté d'une manière prodigieuse. Les hommes de couleur, attirés de toutes parts, formoient sous ses ordres, dans le sein de la ville du Cap, une milice nombreuse et formidable. Malgré les réclamations qui commençoient à se faire entendre, il éludoit sous les plus vains prétextes l'exécution du décret du 22 août, relatif aux assemblées primaires et à l'envoi des députés de la colonie à la convention nationale, et même celui du 4 avril, dont les dispositions les plus favorables aux sang-mêlés étoient bien au-dessous de leur arrogance et de leurs prétentions actuelles. La commission intermédiaire, toute dévouée à ses volontés, et devenue l'organe passif de ses ordres, imposa sur toute la partie du nord l'onéreux tribut du quart des revenus dont l'assemblée coloniale avoit formé le projet sans oser l'exécuter : il fut perçu rigoureusement, tandis que des proclamations invitoient les quartiers si lourdement grevés à subvenir aux besoins publics par des dons patriotiques ; et Santhonax paroissoit à peine s'occuper de les délivrer enfin du fléau contre lequel ils luttoient depuis si long-temps, et dont l'extinction étoit sans doute le principal objet de sa mission à Saint-Domingue. On ne sauroit regarder comme une tentative sérieuse l'inutile expédition que Rochambeau fit à cette époque, par ses ordres, du côté de Ouanamynthe, et dont tout le fruit se borna à la prise d'un camp des révoltés ; après quoi le général, satisfait des minces lauriers qu'il venoit de cueillir, rentra au Cap avec l'attirail immense qu'il avoit emmené avec lui, et qui eût suffi pour opérer la conquête de toute la colonie. Cette expédition coûteuse avoit été entreprise à grands frais et avec des préparatifs considérables, et se réduisit à inquiéter les brigands dans un pays désert et abandonné, tandis que tant de quartiers encore intactes avoient un besoin pressant d'être efficacement secourus. Une proclamation solemnelle

avoit désigné Blanchelande et ses agens *comme les fauteurs déclarés de la rebellion des esclaves, et comme en ayant prolongé la durée, par le choix perfide des moyens qu'ils adoptoient pour parvenir à sa destruction*; et dans ce moment même, on s'attachoit à suivre pas-à-pas les mesures et les plans de ces ennemis de la colonie. Une partie des troupes arrivées d'Europe, subdivisées en de petits détachemens, avoient été disséminées dans des lieux marécageux et pestilentiels. Deux mois étoient à peine écoulés depuis leur abord dans la colonie, déja un climat meurtrier, la misère et l'indiscipline, et les maux sans nombre attachés à une guerre désastreuse, en avoient moissonné l'élite avec une effrayante rapidité. Le reste, cantonné au Cap, étoit exposé aux coups non moins dangereux de l'inaction et du libertinage. On eût dit que quatorze mille hommes, envoyés dans l'espace d'une seule année à Saint-Domingue, étoient des êtres vils, et dont l'existence n'étoit d'aucun prix aux yeux de ceux à qui ils avoient été confiés et à ceux de la France, qui en avoit fait le sacrifice momentané, mais qui vraisemblablement ne s'attendoit pas à les perdre sans retour; d'autres hommes étoient l'objet de toutes les affections, de toutes les préférences.

(*Septembre 1792*). Les patriotes du Cap, endormis après leur victoire, ne sortirent de leur sommeil que pour voir leurs mains chargées de chaînes plus pesantes que celles qu'ils avoient cru briser. Chaque instant augmentoit l'amertume des déboires dont ils étoient abreuvés. Santhonax avoit nommé des hommes de couleur à la moitié des places, dans toutes les autorités constituées : il n'y avoit laissé parmi les blancs que des individus dont l'obéissance passive et l'empressement à seconder ses desirs, lui étoient connus d'avance. Pinchinat, celui qui depuis trois ans dirigeoit tous les mouvemens des mulâtres, s'étoit rendu près du commissaire civil, et étoit

devenu, après lui, le premier personnage de la colonie. Les portes des prisons furent ouvertes aux détenus pour fait de complicité avec les rebelles. Une foule de ces hommes qui combattoient encore avec les brigands, bien sûrs de l'impunité, rentrèrent alors dans les villes et dans les bourgs pour y concourir à la nomination des places civiles et militaires, et eurent presque par-tout la préférence sur les blancs : Santhonax affecta d'en nommer un grand nombre aux emplois vacans dans les troupes; celles d'Europe les reçurent sans opposition. Ceux qu'un plus long séjour dans la colonie avoient insensiblement imbus d'une partie des préjugés régnans, témoignèrent une répugnance invincible. Le régiment du Cap entr'autres repoussa ce choix comme un outrage : sa résistance eut de nombreux approbateurs; les mulâtres témoignèrent le plus violent ressentiment. Une agitation sourde se fit sentir et annonça quelqu'explosion nouvelle. On courut aux armes de part et d'autre le 2 décembre, et la ville du Cap devint encore une fois un champ de bataille, sur lequel ses habitans faillirent s'entr'égorger. Les blancs, encore remplis du souvenir récent des succès qu'ils avoient peu auparavant obtenus, osèrent se flatter d'écraser encore un ennemi qu'ils n'avoient jamais su craindre, et dont les forces ne leur en eussent pas imposé, s'il eût été réduit à ses propres moyens. Les mulâtres se hâtèrent de s'emparer de l'issue principale de la ville, et des canons qui y étoient disposés pour la défendre contre les irruptions des esclaves révoltés. Ils occupèrent également une batterie voisine, dans l'objet d'en tourner les canons sur le Cap, et de le foudroyer. Les dragons d'Orléans, et d'autres corps affectionnés à Santhonax, se disposèrent à les seconder. L'autorité du commissaire civil et sa voix étoient méconnues. Les deux partis, également animés, alloient en venir aux mains, lorsque la municipalité interposa sa médiation, et épargna le sang qui

alloit être versé. L'issue de cet évènement fut favorable aux hommes de couleur, et porta le dernier coup au parti contraire. Santhonax, qui n'avoit pas été sans inquiétude pendant la crise, et qui, dans ce moment alarmant, avoit eu recours à l'influence de la municipalité (1) pour calmer l'orage, devint plus haut, plus impérieux lorsqu'il fut passé, et prit toutes les mesures propres à prévenir un semblable évènement. La société populaire, dite des amis de la convention nationale fut dissoute, ses membres les plus ardens furent arrêtés et embarqués. Le régiment qui avoit occasionné cet incident, fut expulsé du Cap, et envoyé au loin; et la municipalité elle-même, qui avoit été comblée d'éloges les plus pompeux lorsque Santhonax avoit eu besoin d'elle, n'en fut plus traitée que de la manière la plus intolérable, et fut dépouillée de tous les droits qui constituent la première des autorités populaires.

Le parti du gouvernement avoit été peu auparavant accablé par les patriotes : ceux-ci venoient à leur tour de céder le pas aux hommes de couleur : il ne manquoit plus à la politique tortueuse de Santhonax que de frapper un troisième coup, et d'accomplir une ancienne prophétie (2), en faisant écraser mulâtres et blancs par une faction bien plus nombreuse, et de mettre ainsi la dernière main à l'entière destruction de l'infortunée colonie de Saint-Domingue. Déja des hommes qui observoient toutes ses démarches, commençoient à soupçonner que c'étoit le but auquel tous ses pas tendoient définitivement. Un bruit sourd se répandoit insensiblement : et des avis effrayans parvenoient des colonies étrangères, dont les habitans, pleins d'intérêt pour celle de Saint-Domingue,

---

(1) Proclamation du 3 décembre, de Santhonax.

(2) Périssent les colonies, s'écrioit un jour Robespierre, plutôt que de violer un principe!

par l'identité du danger qu'ils pouvoient avoir à craindre un jour pour eux-mêmes, y transmettoient les détails qu'ils recevoient d'Europe sur les projets secrets des commissaires civils. L'instruction que l'on acquit peu-à-peu sur la vie passée et sur le caractère personnel de Polverel et Santhonax, n'étoient rien moins que propre à calmer ces allarmes : des hommes dont l'un étoit violent, ambitieux, aristocrate en 1789, démagogue furieux en 1792, et l'autre un intrigant subalterne, créature de Brissot, et chargé de ses instructions secrètes, tous deux apôtres forcenés du jacobinisme (1), ne

(1) Les signes avant-coureurs de la révolution de 1789 éveillèrent, non-seulement les hommes capables de sentir le prix de la liberté, mais encore mirent en mouvement tous les intrigans de la France, auxquels les troubles qui s'annonçoient et les convulsions faciles à prévoir offroient déja les occasions d'exercer leurs talens. Je ne sais comment Polverel se trouva alors dans le ci-devant royaume de Navarre, où son éloquence et sa réputation lui valurent quelque considération et une entrée aux états..... Je sais qu'il déclama fortement pour empêcher le Bearn d'envoyer des députés aux états-généraux, et qu'il déclara publiquement à Pau qu'il se rendoit dans la Navarre *propre*, où il avoit acquis quelqu'influence pour détourner cette petite contrée, qualifiée autrefois du nom pompeux de royaume, de toute mesure capable de compromettre ses droits, ses priviléges et sa dignité.....

Ses intrigues, propres à flatter une certaine classe d'hommes, n'empêchèrent pas que le Bearn n'élût légalement ses députés, qui se réunirent à ceux du reste de la nation française; mais la députation de *la Soule*, qui s'étoit également rendue à Versailles, se retira sans entrer aux états-généraux, d'après les instigations de Polverel, qui en faisoit partie, et qui avoit su leur persuader que la Soule avoit ses priviléges et ses droits particuliers, dont elle ne devoit pas se désister. Il alla jusqu'à prétendre que la Soule faisant partie du royaume de Navarre, ses députés ne devoient communi-

pouvoient être que les ennemis jurés de la colonie. S'ils eussent voulu à cette époque frapper ce terrible et dernier coup, leur puissance étoit déja telle que les anciens dominateurs de Saint-Domingue se fussent humblement soumis à leur volonté suprême, et qu'ils n'auroient pas rencontré de résistance de la part des blancs, froissés par tant d'infortunes et presque anéantis. Mais ces hommes déliés jugèrent que le moment n'étoit pas encore assez propice de la part d'une caste dont ils avoient capté le dévouement à force de faveurs, mais qu'une démarche hasardée trop précipitamment eût effarouchée. La masse des hommes de couleur se regardoit comme l'objet exclusif de la mission des commissaires civils. Enorgueillis par leurs bienfaits et leurs préférences marquées, tandis que les blancs étoient repoussés, avilis, leur réintégration dans leurs droits naturels n'étoit plus capable de satisfaire leur ambition; ils avoient été déja dressés à s'envi-

---

quer avec les états-généraux que *comme ambassadeurs*, et qu'en cette qualité ils seroient toujours à temps d'accepter la constitution française si elle leur convenoit......

Ainsi donc il ne dépendit pas de l'ambassadeur Polverel qu'on ne vît, dès l'aurore de la révolution, un schisme qui, s'il eût eu beaucoup d'imitateurs, pouvoit lui opposer des obstacles encore plus puissans que ceux dont elle triompha; et c'est pourtant ce même homme qu'on envoya depuis à Saint-Domingue, pour y faire fleurir le patriotisme, et qui, le fer et la flamme à la main, y a si bien rétabli l'ordre et la tranquillité.

Si le patriote Polverel desiroit des preuves du fait que je viens de citer, il me seroit aisé de les lui procurer : je suis même autorisé à nommer une des personnes de qui je le tiens, et qui est la même avec laquelle il eut à ce sujet une discussion très-vive *à l'œil de bœuf*, et dans *la grande galerie de Versailles*, en présence des députés de Navarre et Soule.....

sager comme le peuple chéri, comme le seul légitime possesseur de Saint-Domingue, dont les anciens maîtres n'étoient plus à leurs yeux que d'injustes détenteurs de leurs propriétés. Il est certain que ces hommes simples et trompés s'imaginèrent que les blancs seroient définitivement dépouillés pour les enrichir. Mais, ainsi que leurs rivaux, un grand nombre d'entr'eux étoient propriétaires d'esclaves et d'habitations plus ou moins riches, et ils étoient loin de penser que tant d'intrigues tendissent à les en dépouiller également.

Quoi qu'il en soit, le résultat des évènemens passés, et de ceux qui suivirent, ne confirmèrent que trop dans la suite ces funestes conjectures. Mais les exterminateurs de Saint-Domingue jugèrent alors que le moment n'étoit pas encore venu, et ne s'occupèrent qu'à couvrir leurs projets secrets d'un voile si impénétrable que rien ne pût transpirer avant le moment de l'exécution : et leurs mesures furent telles; qu'il n'y eût pas de défiance si subtile qu'ils ne parvinssent à endormir momentanément.

L'anéantissement de deux factions qui depuis si long-temps remplissoient une partie de la colonie de troubles, tandis que l'autre restoit abandonnée aux plus affreux désastres, avoit ramené quelque tranquillité dans le sein d'une ville si constamment agitée. Le reste de la partie du nord attendoit, dans un état de stupeur et de découragement, qu'on la sauvât ou qu'on achevât de l'anéantir. La partie de l'ouest étoit paisiblement dominée par les mulâtres. Les habitans du sud, toujours remplis de résolution et d'énergie, continuoient de faire face à leurs ennemis, libres ou esclaves, et fixoient un œil attentif et inquiet sur les évènemens dont les autres contrées alloient devenir le théâtre. La ville du Port-au-Prince, qui se soutenoit seule au milieu des contrées soumises aux hommes de couleur, n'avoit témoigné que respect et

qu'obéissance à la commission nationale, comme organe de la nation française : mais alarmée par ce qui s'étoit passé au Cap, elle se prémunissoit dès-lors contre ce qu'elle considéroit comme les projets particuliers de Polverel et Santhonax. Ceux-ci, devenus souverains au Cap, n'ignoroient pas qu'il avoit regné une liaison intime entre la société populaire de cette ville, qu'ils anéantirent lorsqu'ils la jugèrent plus dangereuse qu'utile à leurs desseins, et celle du Port-au-Prince. Ils savoient qu'il existoit encore une correspondance secrète. Il restoit au Cap deux hommes dont l'ardente et inquiète activité leur causoit de l'ombrage, et qu'ils regardoient comme capables de relever au besoin le courage et l'énergie de leur parti abattu. L'archevêque Thibaut et d'Augy, autre chef renommé du parti populaire, furent arrêtés et embarqués. Environné de créatures dévouées à ses moindres desirs, et dont la masse étoit journellement recrutée par un nombre considérable de mulâtres qui accouroient s'y joindre de toutes parts, Santhonax sentit ses inquiétudes calmées par l'éloignement de tant d'individus suspects à ses yeux, et ne s'occupa qu'à détourner l'attention de tout le reste, et à la fixer par des occupations propres à donner le change sur ses véritables plans.

(*Janvier 1793*). Rochambeau, son agent fidèle, venoit de recevoir de France l'ordre positif d'abandonner le gouvernement militaire de Saint-Domingue pour aller reprendre celui de la Martinique, auquel il avoit été d'abord destiné. Il obéit, et partit presque seul sur une corvette. Cinq mois de séjour dans la colonie avoit suffi pour exterminer près de deux mille hommes que la France avoit armés pour l'y accompagner; le reste de ce brillant armement périssoit également en détail, et ne présentoit à l'œil affligé que de nombreuses victimes des maladies et d'une barbare insouciance. Trois vaisseaux de guerre, des frégates, des corvettes

et des flûtes pourrissoient dans le port; et leurs inutiles équipages, également exposés aux ravages d'un air insalubre et de l'inaction, étoient déjà diminués au point d'être devenus insuffisans pour la manœuvre.

Pendant cette variété de chocs et de mouvemens divers, les brigands, libres de toute entrave, tantôt suspendoient leurs dévastations, et tantôt les recommençoient, et parvenoient de temps à autre à pénétrer plus avant, à surprendre quelques camps; ils ne cessoient de harceler les blancs et de les tenir en haleine. Depuis long-temps la mer n'étoit pas à l'abri de leurs brigandages; les communications avec le Cap étoient interceptées ou devenues extrêmement dangereuses; les bâtimens que les calmes ou les vents contraires poussoient trop près des côtes infestées, devenoient infailliblement leur proie; les passagers étoient exterminés sans pitié, et les femmes n'avoient pas un meilleur sort, où étoient réservées pour éprouver des traitemens plus cruels que la mort. Des ordres furent enfin donnés pour une attaque sérieuse et générale, et l'on fit des préparatifs pour l'effectuer. Il ne restoit que les lambeaux de cette armée brillante, qui existoit quelques mois auparavant, et qui s'étoit fondue presque sans combattre. Ils furent amalgamés avec tout ce qui, parmi la jeunesse si belle et si valeureuse du Cap, avoit survécu à tant de malheurs. Les volontaires et les gardes nationales à cheval furent rétablis, et une proclamation de Santhonax condamna d'avance à l'embarquement quiconque abandonneroit son corps ou son poste sans congé. Nully, commandant général du cordon de l'ouest, débuta par former, avec les détachemens réunis des quartiers de Plaisance, du Borgne et du port Magot (environ six cents hommes), une attaque pour nettoyer les hauteurs du Limbé, et de l'Accul; et il débusqua facilement de plusieurs postes formidables, les révoltés

qui

qui, quelque fût leur nombre, n'attendoient pour fuir que d'être vigoureusement attaqués. La lâcheté ou l'ineptie d'un officier chargé d'une attaque particulière, eût laissé la principale colonne entre deux feux et dans le danger le plus imminent, si on avoit eu affaire à des ennemis moins lâches. Chargé d'emporter le camp situé sur la coupe du Limbé, les révoltés fuirent à son approche : mais ce commandant, mal intentionné ou frappé d'une terreur panique, lâcha lui-même le pied et se retira précipitamment, abandonnant sa conquête à l'ennemi qu'il venoit d'en chasser. Nully destitua cet officier, et répara heureusement ce que sa faute avoit de dangereux.

Son nom étoit Josné, dit Violette; ce même individu s'étoit rendu fameux par ce genre de patriotisme auquel, dieu merci, personne ne croit plus, et par les désordres et la terreur qu'il causa par-tout où il se trouva, notamment au cordon de l'ouest, dont il s'arrogea le commandement que personne n'osa lui disputer, parce qu'il étoit soutenu des grenadiers et des soldats de Bearn, parmi lesquels il avoit introduit l'indiscipline et la désorganisation. La Violette, aussi fier avec les aristocrates que poltron devant l'ennemi, trouva grace après son aventure auprès de Santhonax, qui parut le favoriser, mais qui ne le rétablit pas dans ses fonctions (1).

Cet heureux essai ranima les espérances des quartiers circonvoisins. Une ardeur guerrière s'empara de tous les cœurs. l'esprit de défiance se ralentit un instant; et l'on ne s'occupa généralement qu'à seconder les efforts que Santhonax parois-

(1) Je crois avoir lu quelque part que cet individu a eu le crédit de se faire nommer depuis, en France, au commandement de Saint-Domingue.

soit se disposer à faire de bonne foi, pour attaquer les brigands de tous côtés et pour anéantir ce fléau dévastateur.

Trois colonnes partirent à-la-fois par des points opposés. Nully entra avec huit cents hommes dans les quartiers dévastés du Dondon et de la grande rivière, où l'on s'attendoit à éprouver la plus vigoureuse résistance... Les noirs furent par-tout les mêmes, lâches et fuyards. Ils n'attendirent même nulle part l'approche d'un ennemi qu'ils eussent pu exterminer au milieu de gorges profondes, s'ils eussent eu la fermeté de s'y retrancher. Ils détruisirent en fuyant tout ce que la marche rapide des blancs leur donna le temps d'incendier; tous leurs camps et leurs canons furent enlevés, presque sans coup férir.

On vit en cette occasion vingt cavaliers blancs monter à toute bride à un fort des brigands, situé sur la cime isolée d'un côteau, où l'on ne pouvoit aborder que par un chemin étroit et escarpé, et gardé par deux canons. Il y avoit au moins huit cents noirs, qui se sauvèrent après avoir seulement déchargé leurs canons, dont les boulets passèrent à cinquante pieds par-dessus la tête des téméraires assaillans.

Cette expédition, dont on s'exagéroit les dangers parce qu'on y croyoit toutes les forces des brigands concentrées, ne fut, à proprement parler, qu'une promenade militaire. On entra sans opposition dans le bourg du Dondon, qui étoit devenu le chef-lieu des pays soumis aux noirs révoltés, et où des traits de la plus horrible barbarie avoient été exercés contre les blancs infortunés qui avoient eu le malheur de tomber entre leurs mains.

C'est là qu'un monstre, nommé Janot, qui étoit le magicien des noirs, et s'étoit donné le titre de *grand médecin des armées du roi*, faisoit périr les blancs dans d'horribles supplices. Son grand plaisir étoit de les suspendre en l'air, par

un crochet de fer qui les prenoit sous le menton, et de laisser expirer en cet état ces malheureux, dont l'existence se prolongeoit quelquefois deux jours. Jean-François, *grand amiral de France*, le premier et le moins cruel de tous les chefs noirs, soit qu'il fût révolté des actes affreux de Janot, soit que son crédit lui portât ombrage, vint lui-même l'arrêter à la tête d'une compagnie de ses gardes, et le fit fusiller. Les noirs, pleins d'un respect pour leur *grand sorcier*, lui firent de magnifiques obsèques. J'ai vu le tombeau qu'ils lui élevèrent; j'ai vu aussi un arbre énorme, situé à une portée de fusil du bourg du *Dondon*, fiché de gros cloux, et où l'on voyoit encore des chaînes attachées aux branches. C'est là que Janot accrochoit ses victimes.

Laveaux, que Santhonax avoit nommé commandant-général de la partie du nord, partit du Cap à la tête de la principale colonne, composée d'environ mille hommes de troupes de France, et de presque toute la jeunesse de cette ville, et alla attaquer le formidable camp de la Tannerie, situé à l'entrée des montagnes du Dondon et de la grande rivière. C'est de ce camp que les noirs partoient pour aller infester les plaines voisines, et poussoient leurs incursions et leurs ravages jusqu'aux portes du Cap. Biassou, *généralissime des armées du roi*, le second chef des noirs après Jean-François, *grand-amiral de France*, y commandoit en personne, et avoit sous lui tout ce qu'il y avoit de plus fameux guerriers parmi les révoltés. Le camp de la Tannerie, adossé à un morne qui en défendoit les approches par derrière, étoit environné d'un double et large fossé plein d'eau, et d'une palissade à deux rangs, dont les pieux n'étoient rien moins que des arbres entiers, sciés et aiguisés par un bout, et fichés en terre les uns contre les autres; une batterie de canons étoit établie sur un monticule qui se trouvoit au centre

des retranchemens, et balayoit tous les environs. On observa avec surprise que les noirs avoient exactement suivi les plans donnés autrefois pour établir une forte redoute en ce même endroit. . . . Cent hommes courageux y eussent arrêté une armée : la brave jeunesse du Cap ne put l'être un instant : un feu vif, la presqu'impossibilité de franchir des fossés et des palissades énormes, ne furent pas capables de lui en imposer et d'attiédir son ardeur. Les volontaires du Cap, dont la majeure partie étoient presque des enfans, joignant la prudence à la bravoure la plus déterminée, cotoyèrent une colline presqu'impraticable, et s'avancèrent jusque sous les retranchemens avec tant d'impétuosité que l'ennemi, qui ne s'attendoit pas à ce genre d'attaque, au lieu de se défendre et de tenir ferme, ne songea qu'à fuir, selon sa coutume. Les blancs, qui eussent tous trouvé là leur tombeau s'ils eussent eu affaire à d'autres hommes, ne purent entrer dans le camp qu'avec peine et un à un. Arrêtés par les seules difficultés naturelles du lieu, ils ne purent être assez tôt en mesure pour poursuivre chaudement les fuyards, qui incendièrent encore tout ce qui se trouva sur leur passage, notamment le palais royal que Biassou s'étoit fait construire dans le voisinage.

Desfourneaux, chef d'un bataillon de volontaires de France, étoit pareillement chargé d'agir avec une colonne particulière par l'est, du côté du quartier de Saint-Suranne, tandis que Nully attaquoit par l'ouest et Laveaux par le centre. Il éprouva de la résistance au camp le Sec, qui fut pris l'épée à la main. Ces mesures sages et bien combinées tendoient à resserrer les brigands, et à les acculer contre les frontières espagnoles, où l'on avoit lieu d'espérer que le gouvernement, avec lequel on étoit en paix, ne donneroit point un refuge à des hommes qu'il étoit de l'intérêt des deux nations de forcer à

rentrer dans leur devoir. On n'ignoroit pas le commerce honteux établi depuis le commencement de l'insurrection, entre les individus de cette nation et les brigands, qui donnoient les chevaux dont ils pouvoient s'emparer, les mulets, et même des enfans, pour se procurer de la poudre ou de l'argent, pour lequel les Espagnols du voisinage obtenoient tout au plus vil prix.

Des Espagnols m'ont dit à moi-même qu'ils ne voyoient rien d'illicite dans un commerce que des Français avoient fait comme eux : ils m'apprirent que des bateaux sortoient du Cap même, chargés d'objets qu'ils alloient vendre aux brigands, à la baie de *Mancenille*. Je sus également que les Espagnols tiroient la poudre qu'ils vendoient au poids de l'or aux brigands, de la ville française de Saint-Marc, où des marchands avides n'ignoroient pas l'usage auquel elle étoit destinée, et la renchérissoient en conséquence.

Le gouvernement espagnol, qui n'étoit pas sans reproche à l'égard de ce trafic odieux, ne le toléra pourtant pas ouvertement. Nully, qui se rendit au bourg de Saint-Raphaël, peu éloigné de celui du Dondon, s'y aboucha avec D. Cabrera, commandant-général du cordon des frontières espagnoles, dont il reçut l'assurance que les brigands seroient repoussés s'ils tentoient de se réfugier au-delà des lignes.

C'est dans ce voyage sur le territoire d'Espagne qu'on vit arriver près de Nully, et au grand étonnement des assistans, un homme qui, connu par quelques talens avant la révolution, avoit encore acquis plus de célébrité depuis l'insurrection des esclaves, et dont l'influence sur cet évènement, ou du moins celle qu'on lui attribua, mérite qu'on le fasse connoître. C'étoit l'abbé de la Haie, revêtu depuis long-temps de la cure du Dondon. Cet homme, contre la coutume de ses pareils en Amérique, avoit cherché à uti-

liser les années qu'il y avoit passées, et avoit composé un ouvrage d'histoire naturelle dont j'ignore le juste mérite, mais qui prouvoit qu'il n'étoit pas sans talens, et qu'il n'étoit pas livré au désœuvrement accoutumé de ses confrères. Resté parmi les noirs insurgés lorsqu'ils s'emparèrent de sa paroisse, il passa généralement pour être un des apôtres de la rebellion et le complice de leurs crimes. Ses sentimens philosophiques, et un écrit qu'il adressa à l'assemblée coloniale en faveur des révoltés, et où il traitoit les blancs sans ménagement, confirmèrent ces idées. A la conquête du Dondon, on trouva dans sa maison, qu'il abandonna pour fuir à l'Espagnol, une volumineuse correspondance qui donna lieu de penser que l'abbé de la Haie n'agissoit pas au nom seul des philanthropes, et qu'il étoit mu par d'autres sentimens que les leurs. Quand Nully alla à Saint-Raphaël, cet homme vint se présenter à lui, protestant de son innocence sur les imputations qui lui étoient adressées; il eut la fermeté d'aller le trouver au Dondon et de se mettre sous sa sauve-garde, au risque d'être mis en pièces par les blancs, qui le regardoient comme l'auteur de tant de maux et l'instrument d'une faction qui avoit juré la destruction de Saint-Domingue. Nully fut forcé de céder à l'autorité de Laveaux, qui le réclama et l'envoya en criminel, ainsi que le curé de la grande Rivière, qu'on venoit de surprendre chez lui, à Santhoňax, qui calma l'impatience du peuple par la promesse de les faire juger et punir.

J'ai lu une partie des lettres de Biassou à l'abbé la Haie, dont une, en date du 25 décembre, annonce *au pasteur* que les divers chefs de sanation se sont assemblés dans *le palais royal*, et l'ont nommé vice-roi du pays conquis : « qu'il le » prévient qu'ils doivent se rendre au Dondon, pour y faire » chanter une messe et un *te deum solemnel*, qu'il le prie de

» lui préparer un discours qu'il se propose de prononcer à
» cette époque devant le peuple assemblé, et il finit par le
» prier de lui tracer un plan de conduite et un code de loix
» pour gouverner sa nation, en attendant qu'ils reçoivent
» celles de Louis seize, leur roi et leur unique maître ».

Cette lettre singulière étoit signée Biassou, vice-roi du pays conquis, et contre-signée Belair, aide-major-général, avec le cachet aux trois fleurs-de-lis : ces lettres restèrent au secrétariat du commandant Nully, une seule est entre mes mains.

L'abbé de la Haie trouva grace auprès de Santhonax, qui ne le retint en état d'arrestation que pour en imposer au peuple ; il fut depuis son conseiller et le rédacteur d'une feuille écrite dans les principes qu'il avoit professés, lorsque ce commissaire civil eut levé le masque.

(*Février 1793*). De si heureux commencemens causoient une alégresse générale : le bruit des canons et de la mousqueterie, qui se faisoit entendre jusqu'au Cap, y étoit regardé comme le signe qu'on touchoit au terme de tant de malheurs : l'esprit de parti se taisoit ; la défiance qu'on avoit pu concevoir sur les intentions des hommes qui avoient entre leurs mains le salut ou la perte de Saint-Domingue, s'évanouissoit devant ces témoignages éclatans de leur bonne volonté. Santhonax, retiré dans une maison de campagne hors des portes du Cap, et loin des yeux du vulgaire, recevoit les rapports des généraux, leur communiquoit ses ordres, et paroissoit disposé à tirer parti jusqu'au bout de l'ardeur qui animoit toutes les troupes, dont l'émulation étoit augmentée par des succès brillans et peu coûteux. Laveaux et Nully entrèrent à-la-fois, et chacun de leur côté, dans le quartier de la grande Rivière, où dans la même journée les brigands furent poursuivis et chassés successivement de trois camps, toujours avec le même bonheur,

et sans que cette fois un seul homme reçût une égratignure. Vers la fin de la journée, quarante cavaliers du Cap prolongèrent le grand chemin au galop, et arrivèrent à l'improviste devant l'habitation Piveteau, *où le grand amiral* Jean-François avoit établi son quartier général. A cette vue inattendue, on ne songea pas même à décharger les canons sur les assaillans. Tout fuit à la débandade : la poursuite fut si chaude qu'une vingtaine de fuyards furent pris, entr'autres un *maréchal des camps et armées du roi*, *décoré de la croix de Saint-Louis*, nommé *Coco Laroche*, mulâtre libre. Jean-François eut le bonheur d'échapper en abandonnant son cheval de bataille. Laveaux fit casser la tête à l'officier général pris et aux autres prisonniers de guerre, et plusieurs jours furent consacrés à faire prendre quelque repos aux troupes victorieuses.

Ces succès eurent l'effet qu'on en devoit naturellement attendre, et qui eût été bien plus grand dans un temps où l'amour du pillage et de l'indépendance n'étoient pas encore aussi fortement enracinés dans le cœur de l'esclave insurgé. Des milliers de noirs, effrayés par la marche rapide des conquérans, vinrent se rendre à eux : on remarqua que le plus grand nombre étoient des femmes. On en compta jusqu'à quatorze mille qui vinrent demander grace après la conquête *de la grande Rivière ;* on voyoit parmi eux un grand nombre d'hommes de couleur libres qui arrivoient avec leurs femmes, leurs enfans et des armes, dont ils s'étoient servis la veille contre ceux-là même entre les mains desquels ils venoient les déposer. Les blancs, indignés et furieux, en auroient bien voulu faire justice; mais ces transfuges trouvoient dans les camps des amis nombreux parmi les mulâtres, qui avoient fait naguère comme eux, et qui se montrèrent prêts à les soutenir et à épouser leur cause.

Les habitans de ces contrées avoient suivi l'armée et coopéré à ses succès, soit pour revoir leurs foyers abandonnés depuis si long-temps, soit pour accueillir ceux de leurs esclaves qui viendroient reconnoître leur faute et se jetter entre leurs bras, et dans l'espérance de tirer encore quelque parti de leurs habitations délabrées. Mais cette satisfaction leur fut ôtée par une proclamation de Santhonax, qui ordonna que tous les esclaves rentrés seroient mis en dépôt sur l'habitation *Clérissé*, pour être ensuite employés au profit de la république, et pour faire face, avec les fruits de leur travail, aux frais immenses de cette guerre et aux besoins publics.

Le grand Boucan, quartier renommé par un camp, à l'attaque duquel Cambefort avoit échoué un an auparavant, avoit été également balayé. On n'y avoit pas rencontré un seul brigand. La terreur les avoit dispersés avant même de voir l'ennemi. Toutes les plaines étoient libres; d'une si grande étendue de pays, possédée quelques jours auparavant par les révoltés, il ne leur restoit plus que les hauteurs de Vallière et de Sainte-Suzanne pour tout refuge. La seule montagne du Cap en étoit également infestée. L'on s'attendoit que la conclusion de cette expédition seroit d'en extirper jusqu'au dernier des vils brigands qui, depuis si long-temps, tenoient cette ville opulente et peuplée dans une gêne humilliante et dans un véritable état de siége, auquel il eût été si facile de mettre un terme, si des scélérats n'avoient cru qu'il importoit à leurs projets d'éterniser leurs brigandages, et de tenir ainsi en bride une ville qui formoit le plus puissant obstacle à l'exécution de leurs affreux desseins.

Il ne restoit plus qu'un léger pas à faire. On remarquoit que le nombre des noirs qui se rendoient étoit plus ou moins grand en proportion de l'activité que l'on mettoit à pousser

les conquêtes. Ceux des brigands qu'une vie licencieuse et vagabonde, et la crainte du châtiment de tant de crimes commis par eux, rendoient plus opiniâtres, se replioient sur les contrées non encore conquises ou se cachoient dans la partie espagnole, dont les montagnes et les bois touffus leur offroient un asyle momentané. Il eût été important de ne pas leur donner le temps de respirer : il importoit encore plus de tirer parti de l'ardeur d'une certaine classe de blancs venus des quartiers éloignés, et sur-tout des mulâtres qui, dans les momens de repos, se répandoient dans la contrée, s'emparoient à l'envi des animaux et de tout ce qu'ils pouvoient trouver, abandonnoient ensuite l'armée, quelle que fût la sévérité des ordres, et retournoient chez eux avec leur butin, emportant ainsi le peu de ressources qui restoient au malheureux habitant, venu avec l'espérance prochaine de rentrer dans ses foyers. La jeunesse aussi brave que désintéressée du Cap, peu accoutumée aux travaux de la guerre, étoit harassée par une marche rapide sous un ciel brûlant; mais elle eut été sensible à la gloire de mettre la dernière main à l'entreprise à laquelle elle avoit si courageusement coopéré : quelques jours de plus, et il ne restoit pas un seul refuge aux brigands.

L'ordre avoit été donné pour se disposer à avancer. Nully reçut de Laveaux celui d'aller faire une reconnoissance, et tomba dans une embuscade qui lui fut dressée par les brigands, à qui quelques instans de relâche avoient donné le temps de revenir de leur terreur. Ils lui tuèrent un aide de camp (le jeune de Gournay) et quelques braves gens, qui périrent sans voir l'ennemi qui les immoloit, et qui auroit exterminé jusqu'au dernier de la troupe, qu'on avoit trop imprudemment engagée, s'il eût été moins lâche. Après cette tentative malheureuse, et qui coûta plus de sang que

toutes les conquêtes qu'on venoit de faire, Nully se replia en bon ordre. Un trop long repos donnoit aux brigands le temps de respirer, et ralentissoit l'ardeur de l'armée. Ce délai ne devoit avoir pour objet que de se préparer à attaquer avec une nouvelle vigueur. Au grand étonnement de ceux qui croyoient qu'on touchoit au terme de cette guerre, et qu'on alloit porter le dernier coup au fléau dévastateur, l'ordre de la retraite fut donné tout-à-coup, et le Cap vit rentrer ses colonnes avec la douleur de penser que la bravoure de sa jeunesse, et les fatigues qu'elle venoit d'essuyer, tourneroient encore une fois en pure perte. Des maladies occasionnées par le séjour et l'air putride des camps, avoient moissonné précédemment l'élite de ses habitans : celles qui se manifestèrent après cette dernière campagne firent de nouveaux ravages parmi des hommes pleins de bonne volonté et d'ardeur, mais peu faits aux travaux de la guerre. Tout le reste de la ville avoit puissamment contribué à ce que l'armée ne manquât de rien tandis qu'elle seroit occupée à combattre les brigands. Tant de sacrifices ne pouvoient être payés que par la cessation définitive de maux dont ils avoient eu l'extirpation entière pour objet. On étoit loin de s'attendre que cette expédition, entreprise à grands frais et avec tant d'éclat, et couronnée par des succès qui en faisoient déja entrevoir le terme, n'obtiendroit pas définitivement un résultat plus avantageux que les courses inutiles faites sous Blanchelande; sous ce général que Santhonax et Polverel avoient peint dans leurs proclamations comme un traître, dont le but étoit de harasser les défenseurs de la colonie, pour les livrer ensuite sans défense aux brigands.

Il fallut abandonner une partie des conquêtes qu'on venoit de faire. Le quartier de la grande Rivière fut évacué

et abandonné à la merci des noirs, qu'on en avoit si vigoureusement chassés. Nully eut ordre de transporter son quartier-général de la Marmelade, où il étoit auparavant, au bourg du Dondon : quelques habitans de ce quartier, protégés par les postes qu'on y établit, essayèrent de relever leurs propriétés détruites, et furent secondés par quelques esclaves qui étoient venus se rendre à eux, et qu'ils parvinrent à soustraire aux dispositions rigoureuses de la proclamation de Santhonax. Quelques habitans des plaines s'efforcèrent également de profiter d'un moment de tranquillité : mais ces commencemens foibles et difficiles, et qui n'étoient tentés que dans l'espérance d'un meilleur avenir, furent bientôt arrêtés dans leur berceau. L'ennemi se maintenoit toujours aux portes du Cap : forcé un instant, par la crainte, de se concentrer dans ses montagnes, il en sortit encore après le danger passé, et recommença ses incursions de proche en proche. Les brigands, repoussés du Dondon et des autres lieux, ne tardèrent pas à se glisser entre les limites françaises et espagnoles, et vinrent à leur tour porter la terreur jusques dans le centre des contrées qu'on croyoit désormais à l'abri de leurs atteintes. Pour comble de maux, les habitans de tous les quartiers étoient forcés d'abandonner souvent, et pendant de longs intervalles, leurs propriétés, où leur surveillance étoit plus nécessaire que jamais pour garder des postes éloignés de leurs foyers, et d'aller chercher au loin les subsistances nécessaires pour les avitailler, tandis que l'élite de leurs noirs étoient commandés pour le service des camps et employés aux plus rudes travaux de la guerre, et recevoient les plus mauvais traitemens de la part d'une classe d'hommes qui n'avoit aucun intérêt à les ménager, et à qui il importoit peu de les pousser à bout. Telle fut à-peu-près la conclusion de cette campagne et le fruit qu'on en retira.

(*Mars 1793*). La guerre déclarée par la convention nationale aux puissances maritimes vint aggraver la détresse de la colonie, et menaça de tarir les sources qui l'aidoient encore, à subvenir aux frais immenses occasionnés par les circonstances. L'esprit de mécontentement, enchaîné un instant par l'espérance, mais aigri ensuite par l'inutilité des efforts qu'on venoit de faire, recommença à se montrer. Tous les états du Cap, négocians, artisans et ouvriers, avoient concouru de leurs personnes à cette guerre, dont les premiers succès avoient fait espérer une meilleure issue. Les mulâtres seuls, que Santhonax avoit organisés en compagnies franches, et dont les forces augmentoient de jour en jour par la nombreuse affluence de ceux qui accouroient au Cap, soit pour y jouir des faveurs qui paroissoient appartenir exclusivement à leur caste, soit qu'ils y fussent secrètement appelés ; les mulâtres n'avoient pas partagé les travaux de cette campagne, et en avoient, sous divers prétextes, resté tranquilles spectateurs. Devenus plus forts que jamais, tandis que les blancs s'étoient considérablement affoiblis, ils crurent pouvoir se livrer sans risque à tout ce que l'insolence a de plus révoltant. Ils étoient à leur tour les arbitres de la ville du Cap. Santhonax, obligé par quelques raisons secrètes de s'absenter, sembloit leur avoir confié le maintien de son autorité. Rien n'égaloit du moins leur défiance et leur active surveillance sur les démarches des blancs. Au moindre signe, au plus léger mouvement, on les voyoit courir aux armes, s'emparer des canons ; ils tenoient le Cap dans des alarmes perpétuelles : les malheureux habitans de cette ville, de toutes les classes, de tous les partis, étoient forcés de boire à longs traits dans la coupe de l'humiliation, et se voyoient réduits à tout souffrir sans oser murmurer. Toute espérance étoit perdue. Les menaces et les propos obscurs qu'on entendoit

continuellement dans la bouche des mulâtres, faisoient trembler pour l'avenir, et l'on ne savoit plus à quel terme s'arrêteroient les hommes dont ils étoient les aveugles instrumens.

Un état aussi pénible ne pouvoit durer sans produire quelques commotions, et sans quelques efforts pour tenter de s'y soustraire. L'absence des commissaires civils parut être l'instant favorable. Des pamphlets, des diatribes véhémentes, armes ordinaires de ceux qui n'osent pas agir, commencèrent à circuler dans le public. On étoit encouragé par ce qui se passoit dans l'ouest et le sud. Les habitans de Jérémie et des parties circonvoisines, unies et connues *sous le nom de coalition de la grande Anse*, n'espérant plus qu'en eux-mêmes, et ne voyant plus que de vils conspirateurs, déterminés à tout perdre, dans des hommes qu'on avoit cru d'abord envoyés pour tout sauver; ces habitans, dis-je, déployèrent une nouvelle énergie, et se disposèrent à repousser l'effet de leurs machinations, et à périr même s'il le falloit, mais non en victimes qui se laissoient égorger sans défense. Le Port-au-Prince, qui avoit joué un des premiers rôles dans l'histoire politique de Saint-Domingue, et qui avoit montré tant de fermeté et de constance pendant une si longue suite de calamités, redoubloit d'efforts pour se soustraire à celles dont il étoit menacé encore : cette ville réunissant la prudence à la résolution, se montroit aussi respectueuse envers la nation à laquelle elle se faisoit gloire d'appartenir, que déterminée à prévenir de tout son pouvoir le dernier coup qu'on se disposoit, il n'y avoit nul doute, à porter aux restes de la colonie. On passoit sous silence la faveur, le dévouement et l'humiliante partialité que Polverel et Santhonax manifestoient ouvertement et de plus en plus pour les sang mêlés, qu'ils n'appelloient plus dans leurs proclamotions *que des hommes du 4 avril,* et

qu'ils juroient de défendre envers et contre tous. Des plaintes se firent entendre sur l'inexécution et sur l'oubli affecté dans lesquels les commissaires civils laissoient les loix nationales, seul espoir de la colonie sur les bords de l'abîme où elle alloit bientôt disparoître. Le Port-au-Prince demanda hautement l'exécution littérale du décret du 4 avril, et invita la colonie à se réunir en assemblées primaires, pour former une nouvelle assemblée coloniale selon l'esprit de cette loi, et pour élire des députés à la convention nationale, aux termes du décret du 22 août 1792.

Cet acte de justice et de fermeté fut traité par les commissaires civils de rebellion à la loi. On entendit rappeller, dans cette occasion, les vaines accusations de projets d'indépendance et de scission avec la métropole. Mais non contens de se livrer uniquement à d'inutiles alarmes, ces hommes se disposèrent sur-le-champ à user du pouvoir immense qu'ils avoient réuni entre leurs mains, et à étouffer dans son principe le dangereux exemple qu'un seule ville osoit donner contre leur autorité. Tranquille sur le Cap, où il avoit laissé ses nombreuses créatures, Santhonax se rendit à Saint-Marc, d'où l'on apprit bientôt qu'il ne se préparoit à rien moins qu'à aller assiéger le Porta-u-Prince dans les formes. Les apprêts de cette expédition se firent avec ardeur dans cette ville, où l'on enrôla indistinctement des libres et des esclaves. Ces dispositions, et les circonstances alarmantes qui les accompagnoient, ne manquèrent pas d'occasionner une agitation secrète, qui se propagea dans toutes les parties de la colonie. La ville du Cap, quoique accablée sous le joug du plus lourd despotisme, ne fut pas des dernières à en sentir les effets. L'énergie des Jérémiens, le danger qui menaçoit le Port-au-Prince, devenu le soutien, l'unique espérance de la colonie, le coup qu'on se disposoit à lui porter, tout concouroit à retirer les Capois de leur mortel

accablement. L'énergie d'un seul homme parut réveiller un instant leur courage abattu, et leur rappeller leurs véritables droits, qu'ils sembloient avoir entièrement oubliés après s'être fait si long-temps une idée trop exagérée de leur étendue. Tanguy de la Boissière, l'un des six membres blancs de la commission intermédiaire, déclara publiquement qu'en acceptant cette mission, il s'étoit voué à l'exécution littérale des loix, dont l'infraction par ceux-là même qui étoient spécialement chargés à veiller à ce qu'elles ne fussent pas violées, le forçoient de se retirer. Cette démarche hardie ne tarda pas à être suivie du prospectus d'un journal que Tanguy se proposoit de rédiger : ce prospectus, écrit du style le plus véhément, contenoit des vérités fortes, adressées à Santhonax et à Polverel, dont toute la conduite étoit rappellée d'une manière remplie de ménagement, mais en même temps de justice et de fermeté. Cet écrit, lu avec avidité, ranima les esprits engourdis, et l'on témoigna ouvertement le plus vif intérêt pour un homme qui osoit entrer seul dans la lice contre deux géans, dont un signe suffisoit pour l'accabler. Tanguy de la Boissière n'ignoroit pas le sort qui l'attendoit, et qui seroit inévitablement le prix de sa témérité. Dans ce même temps, Polverel condamnoit à la déportation quelques particuliers des Cayes, qui avoient osé tenir la même conduite, et rappeller aux commissaires civils la justice et le véritable objet de leur mission à Saint-Domingue. Tanguy, peu effrayé par cet exemple, étoit prêt à tout, et continua à faire entendre la voix de la vérité.

(*Avril 1792*). Le redoutable Santhonax, tout entier à l'exécution de ses projets contre le Port-au-Prince, ne tarda pas à apprendre qu'un seul individu osoit montrer sa conduite dans son vrai jour, et que des symptômes graves de mécontentement se faisoient observer au milieu d'un parti qu'il croyoit avoir entièrement accablé : un des ministres ordinaires de ses ordres fut

chargé

chargé de se rendre sur-le-champ au Cap, et d'y arrêter Tanguy de la Boissière et Thomas Millet, un des membres les plus marquans des deux assemblées coloniales. Le premier, aussi ferme dans sa conduite qu'énergique dans ses écrits, fut instruit à temps de l'ordre lancé contre lui, et loin d'en craindre l'exécution, il la prévint, et se rendit de lui-même à bord *du Jupiter*, vaisseau destiné par les commissaires civils à servir de prison, et déja rempli de nombreuses victimes de leur despotisme.

Le parti que Tanguy avoit paru réveiller un instant, loin de s'opposer à cet acte rigoureux, exécuté par un seul homme, n'osa pas même murmurer ouvertement : mais le courageux prisonnier n'en fut pas accablé ; il continua d'écrire avec une nouvelle force, dans les numéros suivans de sa feuille, dont son infortune n'empêcha pas de donner la suite au public. Traité lui-même avec aussi peu de ménagement, il en montra aussi beaucoup moins envers les commissaires civils, contre lesquels il s'éleva avec encore plus de vigueur, et dont la conduite fut rigoureusement épluchée. Il osa même manier l'arme du ridicule et de la plus mordante satyre, sans considérer qu'il étoit en leur pouvoir et qu'il dépendoit d'eux de s'en venger cruellement. Des journaux récemment arrivés de France étoient remplis de lettres où Santhonax, dans sa correspondance à la convention nationale, parloit avec emphase des dangers qu'il avoit courus. Tanguy de la Boissière osa lui prouver que, dans toutes les occasions importantes, il avoit montré autant de foiblesse et de pusillanimité qu'il prétendoit avoir développé de courage, et qu'il avoit soigneusement évité ces mêmes dangers auxquels il disoit avoir échappé. Tanguy détruisoit les ridicules assertions de Santhonax avec une hardiesse qui sembloit annoncer que, tout prisonnier qu'il étoit, ce commissaire civil avoit en lui un redoutable ennemi.

une dernière espérance consoloit ses amis : c'est qu'une fois arrivé en France, il lui seroit facile de montrer dans son jour la conduite tyrannique de ses persécuteurs, et qu'il réussiroit à tirer une vengeance éclatante de tant d'injures.

Tanguy ne se borna pas à combattre corps à corps contre les commissaires civils, et à essayer de diminuer et de porter coup à leur énorme pouvoir, et sur-tout à l'usage qu'ils en faisoient. Il ne cessa d'exhorter ses co-partisans en attendant des temps plus heureux, à la paix, à la soumission aux loix, et à une réunion franche et cordiale à la république française; et rappelant à tous leurs erreurs et leurs fautes passées, il leur recommandoit expressément d'obéir à ses délégués en tout ce qu'ils ordonneroient en son nom. Mais il rappeloit également ceux-ci à leurs devoirs, au véritable objet de leur mission et des pouvoirs dont ils avoient été revêtus, et dont ils abusoient si étrangement. Il ne cessoit sur-tout de réclamer l'exécution des décrets du 4 avril et du 22 août, qu'il faisoit envisager comme des loix conservatrices de la colonie, et les seules qui pouvoient prévenir sa destruction entière. Ce courageux écrivain ne manifesta pas des vues moins saines envers les hommes de couleur : il leur adressa les remontrances les plus fraternelles, et chercha à les rappeller à des idées moins exagérées de leurs droits, et à leur faire entrevoir le danger qui les menaçoit également. Il leur représenta avec force la nécessité de se réunir autour des décrets, dont eux-mêmes avoient autrefois si fortement invoqué l'exécution, et qui seuls pouvoient combler l'abîme où ils tomberoient infailliblement après les blancs; il les exhorta à l'oubli d'anciennes injures envers des frères qui, égarés depuis long-temps par d'antiques préjugés, avoient été corrigés par leurs malheurs, et avoient reconnu leur injustice qu'ils brûloient de réparer....

Tanguy parloit à des sourds, à des hommes séduits, et sur-tout implacables. Ses écrits ne produisirent d'autre effet que d'alarmer les commissaires civils, qui, après avoir pendant quelque temps témoigné une fausse indifférence et affecté de respecter la liberté de la presse, jugèrent qu'il étoit temps de réduire au silence un écrivain hardi qui les suivoit pas à pas, et qui, sans s'arrêter à leurs démarches actuelles, osoit lever le voile qui cachoit, aux yeux même de leurs coopérateurs les plus dévoués, toute l'étendue de leurs funestes projets.

Tanguy de la Boissière fut *le dernier des Romains*. L'exemple de sévérité exercée contre lui effraya ceux qui auroient pû avoir le desir de l'imiter; et nul n'osa depuis élever la voix contre une puissance devant laquelle tout se soumit désormais sans réclamation ni murmure. Un grand nombre d'hommes qui avoient éprouvé le même sort, devoient être envoyés en France par le prochain convoi. Les nombreux vaisseaux du commerce, rassemblés au Cap de toutes les parties de la colonie, et retenus par les corsaires ennemis qui infestoient déja les côtes de Saint-Domingue, attendoient depuis long-temps une escorte suffisante pour se mettre en mer, et aller porter dans le sein de la France des richesses immenses dont ils étoient chargés, et que les circonstances rendoient inappréciables. Depuis huit mois trois superbes vaisseaux de guerre, des frégates et des corvettes, restoient inutiles dans la rade du Cap, et y dépérissoient malgré les frais immenses qu'il en coûtoit à la république pour l'entretien des agrès et des équipages, parmi lesquels les maladies avoient opéré une effrayante diminution. Depuis la guerre déclarée, les corsaires ennemis poursuivoient les bâtimens du cabotage et les enlevoient impunément jusque dans les anses de la colonie. C'étoit le moment d'employer ces vaisseaux à leur vé-

ritable et première destination. Polverel et Santhonax, peu soucieux sur les besoins de la France, qui se trouvoit engagée dans une guerre terrible contre presque toutes les puissances de l'Europe, et tout entiers à leurs vengeances, trouvèrent plus pressant de s'en servir pour soumettre une ville dont le crime étoit de réclamer l'exécution des loix qu'ils laissoient dans un profond oubli sous les plus vains prétextes, et qui donnoit à-la-fois à la colonie entière l'exemple de l'obéissance à la volonté nationale, et de la fermeté pour y rappeler ceux qui osoient s'en écarter. L'armement destiné à aller mettre le siége devant ses murs étoit préparé avec une ardeur et une promptitude qu'on ne vit jamais employer lorsqu'il s'agissoit d'aller réprimer le brigandage des noirs révoltés. Un convoi riche et nombreux de vaisseaux marchands étoit depuis long-temps au Cap, et n'attendoit pour partir que la protection des vaisseaux, qui furent employés par préférence à cette expédition contre le Port-au-Prince. Borel, autre membre connu des deux dernières assemblées, y commandoit à la tête du parti qui paroissoit se disposer à se défendre vigoureusement. L'armée assiégeante partit de Saint-Marc et se présenta devant sa rade. Les vaisseaux s'embossèrent et tirèrent un grand nombre de coups de cānon sur la ville, dont les défenseurs firent peu ou point de résistance, soit qu'ils répugnassent de combattre contre des hommes revêtus de pouvoirs délégués par la nation, soit qu'ils jugeassent leur nombre et leurs moyens trop inférieurs à ceux des assaillans. Borel sortit de de la ville avec tous ceux qui avoient lieu de craindre l'animadversion des commissaires civils, et se retira avec eux du côté de Jérémie. Polverel et Santhonax eurent la satisfaction d'entrer en vainqueurs dans une ville dont l'audace excitoit depuis long-temps leur inquiétude, et dont la conquête fut ensanglantée par la mort d'environ trente ou quarante per-

sonnes de tout sexe, qui furent atteintes par les boulets du vaisseau l'*América*.... La municipalité et la société populaire furent dissoutes. Un grand nombre de personnes furent condamnées à la déportation et furent envoyées provisoirement à bord des vaisseaux, en attendant le départ du convoi. Les négocians et tous les habitans de cette ville qui n'avoient pas abandonné leurs foyers, furent grevés par de fortes contributions, que les commissaires civils imposèrent également sur les quartiers voisins, et tout resta soumis sans retour à leur puissance (1).

La nouvelle de cet évènement, dont la décision tenoit toute la colonie dans l'incertitude, se répandit avec rapidité, et mit

(1) Ces contributions furent pécuniaires ou en denrées coloniales, dont les magasins de l'état furent bientôt pleins, tant étoit grand l'empressement de chacun à remplir la somme à laquelle il avoit été taxé, la terreur qu'inspiroit le seul nom des redoutables Polverel et Santhonax, et la crainte d'être embarqués. On raconte même un fait qui fait honneur à l'adresse de ces commissaires civils. Ils avoient reçu une quantité immense de denrées coloniales, que les circonstances rendoient très-difficile à convertir en argent; voici comment ils s'y prirent : on fit courir le bruit que le convoi alloit partir enfin incessamment, et l'on publia en même-temps l'avis que les denrées contenues dans les magasins seroient vendues. Les capitaines des nombreux vaisseaux du commerce qui étoient en rade, et dont les troubles de cette ville avoient suspendu jusqu'alors les spéculations, donnèrent dans le panneau, et s'empressèrent d'aller échanger leur argent contre du sucre et du café.... Lorsque tout fut vendu, il ne fut plus question de départ : on m'a assuré qu'on enleva les gouvernails de tous les vaisseaux qui étoient au Port-au-Prince, pour empêcher qu'aucun ne partît furtivement; mais une chose certaine, tous sans exception devinrent, avec les richesses dont ils étoient chargés, la proie des Anglais lorsqu'ils s'emparèrent de cette ville le 8 juin de l'année suivante.

fin aux espérances qu'on avoit pu concevoir un instant. La facilité avec laquelle avoit été conquise une ville qui avoit depuis si long-temps résisté à tant d'attaques réitérées et à tant de maux, imprima plus fortement la terreur qu'inspiroient déjà les noms redoutables de Santhonax et de Polverel. Le Cap, cette ville opulente et glorieuse, dont les mouvemens sembloient régler autrefois les destinées de la colonie entière, et qui, seule avoit opposé un obstacle insurmontable à ses ennemis, n'avoit plus ni force ni énergie : tout y étoit plongé dans la stupeur et dans un accablement mortel.

On s'attendoit dès-lors à tout; et nul n'eût osé tenter de se soustraire aux volontés et aux ordres suprêmes des commissaires civils. Ce fut dans ces conjonctures qu'au grand étonnement de tous, l'ordre fut donné tout-à-coup de se disposer à une sortie qu'on alloit faire sur les brigands. Depuis la dernière campagne, les noirs avoient peu-à-peu pénétré dans toutes les contrées dont on les avoit éloignés; ceux dont la montagne du Cap étoit remplie, continuoient d'interrompre les communications, et interceptoient presque tous les convois d'approvisionnement destinés pour les divers camps. On s'étoit en quelque sorte accoutumé à ces évènemens qui n'intéressoient plus que foiblement l'attention générale; et les brigands étoient si ponctuels à s'emparer des convois, qu'on leur livroit toujours sans résistance, qu'on eût été en droit d'en inférer qu'ils leur étoient secrètement destinés.

L'ordre que Laveaux, commandant-général de la partie du du nord, donna subitement de se préparer à marcher contre eux, fut loin d'exciter l'émulation et l'ardeur qu'on avoit toujours vu briller dans toutes les occasions semblables. Il étoit trop difficile de ranimer des espérances qu'on avoit trompées tant de fois. Néanmoins tous se disposèrent à obéir : la brave jeunesse du Cap, ou du moins ceux qui avoient sur-

vécu aux travaux passés et aux maladies, firent encore une fois les frais principaux de cette expédition, entreprise sous de malheureux auspices. Les troupes de ligne ne se montrèrent pas à beaucoup près si obéissantes : les grenadiers de Royal-Comtois et d'Orléans infanterie refusèrent nettement de marcher jusqu'à ce qu'on leur eût payé ce qu'ils prétendoient leur être dû de leur solde. Leur indiscipline et leurs mouvemens causèrent quelques troubles dans la ville : les chefs si terribles aux habitans se trouvèrent sans puissance et sans énergie envers des hommes dont on toléroit depuis longtemps la licence et le libertinage. Les fonds étoient épuisés : le produit immense et journalier de la subvention du quart des revenus ne pouvoit suffire à des dépenses qui se multiplioient à l'infini. L'expédition du Port-au-Prince avoit achevé de tarir toutes les ressources publiques.

On eut recours à des expédiens pour satisfaire les grenadiers mécontens, et on parut les gagner par des promesses ; rien ne s'opposa plus à l'effectuation de l'attaque projettée. La montagne du Cap fut abordée par deux côtés différens : une colonne s'avança par *le morne rouge*, et emporta les premiers camps des brigands avec la facilité ordinaire. Mais l'officier qui commandoit, enflé par ce succès léger, engagea imprudemment sa troupe au milieu des fourrés épais dont ce pays est couvert, et se vit bientôt enveloppé par tous les brigands de la contrée, qui, sans se montrer, l'assaillirent avec leurs hurlemens accoutumés, et si vivement, que le désordre se mit bientôt parmi les attaquans. L'infanterie se dispersa, et chacun chercha son salut dans la fuite à travers les bois de campêche et les halliers : la cavalerie, composée d'hommes du pays accoutumés à cette guerre, fit sa retraite avec un peu moins de désordre, et fut forcée d'abandonner sur le champ de bataille les canons et les munitions, avec un bon nombre des siens morts ou blessés, sans compter quelques volontaires

nationaux qui formoient l'infanterie, qui s'égarèrent en fuyant, et dont on n'entendit plus parler.

Tandis que cela se passoit du côté de la montagne à l'opposite du Cap, une autre colonne, composée des volontaires de cette ville, des grenadiers patriotes, de ceux d'Orléans et Royal-Comtois, et de quelques mulâtres, franchissoit cette montagne dans le voisinage de cette ville, en suivant des guides qui la conduisirent par un chemin escarpé qui aboutissoit sur sa crête. Il fallut alors se déterminer à avancer à travers les halliers, et en franchissant des rochers où l'on ne tarda pas à s'appercevoir qu'on étoit attendu par l'ennemi. Ce spectacle intimida une partie de la troupe. On imputa depuis aux grenadiers patriotes du Cap d'avoir donné les premiers l'exemple du murmure et de la lâcheté. Mais bientôt on entendit tous les soldats et grenadiers de ligne crier à la trahison, tourner le dos, et abandonner leurs camarades avec des témoignages de frayeur si caractérisés, qu'un grand nombre jettèrent leurs armes pour mieux fuir à travers ces chemins rudes et rabotteux. Desprès, lieutenant-colonel d'Orléans infanterie, qui commandoit la colonne, fit d'inutiles efforts pour retenir ces lâches fuyards : sans songer à tirer parti des jeunes volontaires du Cap, qui toujours fermes dans le sentier de l'honneur, restèrent constamment réunis à leur chef, ce malheureux, croyant tout perdu et réduit au désespoir, tenta de se faire sauter la cervelle avec son pistolet, mais avec tant de précipitation qu'il ne se tua pas sur le coup, et conserva (1) même toute sa connoissance. Ce spectacle affreux acheva de troubler cette brave troupe, déja ébranlée par la fuite de ces lâches, et composée en grande

---

(1) Tant mieux! disoient ses grenadiers fuyards, en apprenant ce triste événement; c'est un aristocrate de moins!

partie de très-jeunes gens. Personne ne songea à prendre le commandement à la place de l'infortuné Desprès. Le désordre alloit en augmentant; il n'y avoit plus d'autre mesure à prendre que de se retirer comme on pourroit devant l'ennemi, qui se disposoit à tirer parti de cet incident. Cette généreuse jeunesse eut l'humanité de vouloir soustraire son chef mourant à la fureur des brigands, qui, témoins de cette belle manœuvre, cherchoient déja à en profiter. Mais pressés de plus en plus dans leur retraite, ils ne purent l'emporter à travers des chemins si difficiles qu'à trois cents pas delà, où ils se virent forcés de l'abandonner encore plein de vie; et cet homme digne de pitié, et victime de la lâcheté de ses propres soldats, tomba dans les mains de ces féroces ennemis, qui cherchèrent sans doute à tirer parti des restes de son existence pour lui faire éprouver mille supplices. Tels furent les faits qui signalèrent cette expédition, dont le résultat ne trompa l'opinion ni l'attente de personne. . . . Au reste, cette dernière et déshonorante aventure ne coûta d'autre perte que celle de l'infortuné Després, et d'un jeune volontaire qui tomba dans un précipice, où il dut se mettre en pièces, et d'où ses camarades, vigoureusement talonnés par les brigands, ne purent le retirer.

Ces deux évènemens, arrivés coup sur coup, jettèrent la ville du Cap dans la plus affreuse consternation. On croyoit voir à chaque instant à ses portes les brigands, enhardis par ces succès les plus éclatans qu'ils eussent jamais obtenus, et contre les tentatives desquels on ne pouvoit plus compter, pour la défense de la ville, sur des hommes dont on avoit suffisamment appris à connoître l'insolence et la lâcheté. Laveaux, qui avec une troisième colonne étoit resté tranquille spectateur de ces deux échecs, et qui ne diminua pas en cette rencontre l'idée qu'on avoit conçue de sa médiocrité, accourut

au Cap pour y demander de nouveaux renforts, qu'il fut impossible de rassembler. Cette malheureuse expédition se termina par la prise d'un petit camp, où l'on prétendit avoir repris les canons abandonnés aux brigands à l'attaque du morne rouge. Le résultat en fut, comme à l'ordinaire, quelques morts, des blessés, et le germe de maladies qui ne tardèrent pas à se développer. Les troupes qui y avoient été employées furent ramenées au Cap. Cette dernière tentative, faite si opinément, et les circonstances qui l'accompagnent, donnèrent lieu de penser qu'elle n'avoit été entreprise que pour achever d'affoiblir un parti qu'on s'efforçoit de rendre de plus en plus incapable de traverser l'exécution ultérieure de desseins qui se développoient journellement, et rien ne prouva depuis que cette opinion désespérante fût destituée de fondement.

L'attention, détournée un instant par ce court et désastreux évènement, se fixa de nouveau sur les démarches des commmissaires civils, qui étoient toujours au Port-au-Prince, occupés à recueillir les fruits de leurs victoires et les dépouilles de l'ennemi ; on croyoit qu'après avoir soumis cette ville récalcitrante à leurs volontés, ils dirigeroient tous leurs efforts du côté du sud, où le quartier de Jérémie et la coalition de la grande Anse, fortifiée par les fuyards du Port-au-Prince, se maintenoient dans une attitude menaçante, et paroissoient également disposés à repousser les attaques de tous leurs ennemis, quels qu'ils fussent. Les commissaires civils craignirent vraisemblablement d'aller compromettre au loin leurs forces contre des hommes déterminés et acculés dans leurs derniers retranchemens, ou des évènemens inattendus les forcèrent d'accourir d'un autre côté, où le danger étoit devenu inopinément plus pressant pour eux. Ces quartiers, les seuls qui ne fussent pas alors soumis à leur pouvoir, ne furent troublés par aucune entreprise de leur part.

(*Mai 1793*). La presque totalité de la colonie, écrasée par tant d'horribles froissemens, étoit devenue en quelque sorte insensible à ses propres maux, et étoit plongée dans cet état de calme ou de stupeur semblable au sommeil de la mort, lorsqu'une dernière lueur d'espérance vint ranimer un instant ses malheureux habitans, et ne parut briller à leurs yeux que pour rendre plus douloureuse l'épouvantable catastrophe qui suivit de si près.

Polverel et Santhonax étoient encore dans l'ouest lorsqu'on vit arriver au Cap la frégate de la république la Concorde, qui avoit à son bord Galbaud, nommé au commandement général de Saint-Domingue, et Masse, envoyé comme ordonnateur civil de la colonie, avec plusieurs officiers de tout grade, destinés à composer l'état-major. Le nouveau général avoit emmené avec lui son épouse, qui étoit créole de Saint-Domingue même, où elle possédoit de grands biens, et qui avoit aussi ses enfans avec elle. Ces diverses circonstances parurent d'un favorable augure à la colonie entière, qui accoutumée depuis long-temps à ne voir successivement arriver pour la gouverner que des hommes qui sembloient enchérir les uns sur les autres en haine et en fureur contre elle, et acharnés de plus en plus à sa perte, manifesta sa joie et ses espérances à l'arrivée d'un général directement intéressé à sa conservation, et qu'on croyoit revêtu de tous les pouvoirs suffisans pour l'opérer et la sauver sur le bord de sa ruine. Les premiers pas de Galbaud parurent justifier cette opinion favorable, et l'on étoit loin de prévoir que ce général venoit de France tout exprès, si je puis m'exprimer ainsi, pour mettre le feu à la mine creusée sous le Cap, et qui devoit engloutir cette ville infortunée sous ses propres ruines.

Il est à croire que les pouvoirs confiés à Galbaud n'étoient différens en rien de ceux qui avoient été délégués

aux généraux précédens, et qu'ils étoient également subordonnés à la suprématie des commissaires civils. Quoi qu'il en soit, ce nouveau chef débuta au Cap par des mesures administratives, avant même d'avoir fait part de son arrivée aux commissaires civils et d'avoir reçu leur réponse. Les circonstances les rendoient à la vérité très-pressantes. Les camps étoient dépourvus, les troupes n'étoient point payées, et les hôpitaux constamment remplis manquoient de tout. Les administrateurs appliquèrent à ces besoins urgens une somme qu'ils avoient apportée de France, et cherchèrent à créer de nouveaux moyens, en provoquant par des proclamations des cotisations volontaires pour subvenir aux dépenses effrayantes de la colonie. Ces exhortations devoient être nécessairement infructueuses, vu l'épuisement où tant de désastres et de taxes accumulées avoient réduit tous les quartiers. Il fallut recourir à d'autres moyens, et malheureusement Galbaud donna la préférence à ceux qui lui parurent les plus expéditifs, mais qui eurent le double inconvénient d'aliéner les cœurs qui avoient d'abord volé au devant de lui, et de blesser l'autorité des commissaires civils, accoutumés à voir tout ployer sous leur puissance. Ces mesures furent telles que jamais ceux-ci, tout-puissans qu'ils étoient, n'en avoient pas encore hasardé d'aussi violentes et d'aussi vexatoires. Ces nouveaux administrateurs, après avoir suspendu toutes les affaires du commerce, convoquèrent une assemblée de négocians et de capitaines de navires nationaux et étrangers, à l'effet d'aviser aux moyens de suppléer à la pénurie des fonds publics, et d'obtenir des comestibles pour l'approvisionnement des camps et pour l'entretien des forces de l'état, des Américains, qui s'étoient formellement refusés à recevoir des lettres-de-change sur France, et exigeoient rigoureusement le paiement en argent ou en denrées.

Le commerce, qui avoit déja fait d'énormes avances, proposa le quart de toutes les marchandises qui se trouvoient en magasin. Ces offres furent acceptées; mais quelques négocians ayant été soupçonnés d'avoir fait de fausses déclarations, Galbaud publia, dans une proclamation, l'ordre de vider rigoureusement tous les magasins de toutes les denrées qui s'y trouvoient sans exception, et auxquelles il y fit mettre un prix arbitraire, dont la fixation fut annoncée par la voie des journaux. Une nouvelle assemblée, qu'il avoit convoquée pour le même objet, n'ayant pas été aussi nombreuse qu'il l'eût desiré, ce général furieux (1) se répandit en invectives les plus violentes contre le commerce et contre les habitans, et manifesta en cette occasion des dispositions qu'on étoit loin de lui soupçonner. L'ordonnateur civil Masse, moins violent, mais non moins expéditif dans ses moyens, après avoir long-temps divagué sur l'égoïsme, et avoir dit nettement que nécessité n'avoit point de loi, et que lorsque la patrie étoit en danger, il ne connoissoit pas de droit de propriété, se résuma par annoncer que, si les magasins ne contenoient pas assez de denrées, il connoissoit chez les négocians et chez les particuliers des objets capables d'y suppléer. Il vouloit désigner par là les caisses et l'argenterie des maisons de commerce.. L'alarme se répandit avec la rapidité de l'éclair, et chacun s'empressa de soustraire ces objets à la rapacité de ce brigand; toute la ville étoit profondément indignée et plongée dans la consternation. Quelques jours auparavant, on regardoit Galbaud comme l'homme que le bon génie de la colonie avoit destiné et envoyé tout exprès

(1) « Je les ensevelirai, dit publiquement ce général emporté, » je les ensevelirai sous leurs richesses scandaleuses, ces riches » propriétaires planteurs, ces négocians fastueux! etc. etc.

pour traverser les projets désastreux de Polverel et de Santhonax. Ces dispositions changèrent subitement, et l'on fit des vœux ardens pour que les commissaires civils vinssent interposer leur autorité et mettre un terme à ces vexations ....

(*Juin 1793*). Galbaud et Masse, ardens à suivre l'exécution de leurs mesures, ou pour donner plus de publicité à leurs injures, convoquèrent une assemblée générale de la commune, qui depuis long-temps avoit perdu l'habitude de se réunir; persuadés que le grand nombre, qui n'avoit ni coffre-fort ni argenterie, plein de reconnoissance pour un si grand bien fait, légitimeroit leurs mesures par son assentiment. Enfin ces administrateurs se préparoient à donner à la partie du nord, et sur-tout à la ville du Cap, une petite réminiscence de la loi du plus fort, lorsqu'après une longue absence et à la grande satisfaction de tous, on vit arriver au Cap les redoutables commissaires civils. Envain Galbaud rendit leur entrée solemnelle, et s'efforça de flatter leur amour-propre par une réception éclatante; il fut accueilli avec froideur et avec toute la hauteur du pouvoir et de la supériorité. Leur présence renversa tous ses plans de fond en comble; Santhonax lui fit sentir, du ton le plus aigre, combien il les improuvoit, et une proclamation, publiée sur-le-champ, défendit avec sévérité à la commune de s'assembler.

Le commerce, si heureusement délivré de cet embarras, alla se présenter en masse aux commissaires civils, et leur » témoigna la douleur profonde dans laquelle il étoit plongé » et sa soumission passive; il leur représenta l'énormité des » impôts dont on l'écrasoit, ajoutant que la république par- » lant par leur organe, ils n'écouteroient que leur voix ». Santhonax leur répondit, « qu'ils pouvoient se retirer en » paix, que les vexations étoient finies, que lui et son col-

» lègue sauroient bien s'y opposer ». Il leur fit d'ailleurs l'accueil le plus satisfaisant.

Mais une somme de 700,000 livres étoit due aux Anglo-Américains, qu'il falloit nécessairement remplir. Santhonax et Polverel, non moins expéditifs que Galbaud, et également habiles à trancher les difficultés, calmèrent étrangement les transports de joie et de reconnoissance qu'ils avoient d'abord causés aux négocians, en exerçant leur animadversion jusques sur ceux qui avoient forcément concouru à l'exécution des mesures des administrateurs, et en condamnant arbitrairement au paiement de cette somme, en proportion de leurs facultés, tous ceux d'entr'eux connus pour s'être trouvés à l'assemblée convoquée par Galbaud, où cet arrangement avoit été conclu, et au milieu de laquelle ce général les accabla d'injures. Quelque extraordinaire et quelque éloignée que fût cette décision de l'esprit des promesses que Santhonax avoit prodiguées au commerce, on n'osa faire aucune réclamation, et chacun se soumit sans murmurer. L'attention générale se fixa sur la lutte qu'on présumoit être prête à s'ouvrir entre les commissaires civils et un général trop violent pour dévorer tant d'humiliations, sans tenter de les repousser. Le commerce et les habitans du Cap, froissés tour-à-tour par les deux partis, se bornèrent à les observer en silence.

CHAPITRE IV.

Ici l'intérêt redouble : nous touchons à la catastrophe à laquelle tant d'agitations et de mouvemens tendoient depuis long-temps. L'incendie et la ruine totale d'une ville opulente ont fait perdre à la France 500 millions, et ont été immédiatement suivis de celle d'une colonie dont la perte a plongé

son commerce dans l'anéantissement, et a condamné aux horreurs de la misère plusieurs millions d'hommes qui, sans le savoir, n'existoient que par elles : et pourtant, quelqu'immense que soit cet intérêt, la trame odieuse de ces désastres a été ourdie avec tant de scélératesse, et une si profonde dissimulation, que ce n'est qu'avec peine qu'on trouve le fil qui conduit à travers ce dédale inextricable ; ceux même qui ont été témoins oculaires de cet affreux évènement, s'accordent rarement entr'eux, dans la citation des ressorts qui ont tout fait mouvoir. Je fus également présent à ces évènemens ; mais ne pouvant saisir par moi-même des faits qui se passoient à la fois sur un théâtre assez étendu, il fallut bien m'en rapporter aux témoignages particuliers, sans qu'il fût très-facile, dans le premier moment, de distinguer en quoi la terreur et l'ébranlement causés par une aussi affreux spectacle, avoient pu les tromper ou leur grossir les objets. Mais aussi, comment espérer de n'entendre que la pure et exacte vérité de la bouche d'hommes dont l'imagination effarouchée ne voyoit encore que des flammes, et la mort à laquelle ils venoient d'échapper presque par miracle !

Si je recueillois les bruits venus jusqu'à moi, si je voulois suivre aveuglément l'impulsion de la voix publique à Saint-Domingue, je dirois, avec le ton de la certitude, que Galbaud et les commissaires civils, qui dans toutes leurs proclamations ne l'appellèrent depuis que *le contre-révolutionnaire Galbaud, le digne ami du traître Dumouriez,* et luiattribuèrent tous les forfaits du *mois de juin,* et même ceux qui suivirent le départ de ce général de la colonie; j'avancerois, dis-je, avec hardiesse, que ces trois personnages, extérieurement ennemis, étoient chargés des mêmes instructions, et s'entendirent pour l'exécution de cette épouvantable tragédie, méditée depuis long-temps. Pour croire à un fait semblable, il faudroit au

moins

moins connoître quels avantages pouvoient en résulter pour chacun d'eux. Un général qui prend une place d'assaut, furieux des travaux et du sang que sa défense opiniâtre lui ont coûté, la livre quelquefois, et les exemples en sont rares, au pillage et aux flammes. Mais dans une ville dont ces souverains étoient les maîtres paisibles, au milieu de laquelle un ordre émané d'eux, un signe, suffisoit pour écarter, pour plonger dans des cachots ou jetter au fond d'un navire, pour faire périr même s'ils l'eussent voulu, quiconque avoit le malheur de leur porter ombrage, quel affreux motif de vengeance eut pu les engager à machiner en commun, d'une manière aussi effroyable, et sans nécessité, la destruction d'une ville qui étoit une source intarissable de richesses pour cette même nation au nom de laquelle ils dictoient des loix, que sa ruine devoit appauvrir, et dont, après tout, les malheureux habitans étoient étrangers ou même ignoroient le sujet de la querelle qui occasionna leurs malheurs, et dont un grand nombre a péri victimes! Attribuera-t-on aussi cet évènement à l'avidité, à la coupable espérance de s'approprier les richesses immenses que cette ville renfermoit encore après tant de secousses, et qui la rendoient brillante encore, au milieu des ruines dont elle étoit depuis long-temps environnée? Sans m'arrêter à de semblables bruits, quoique depuis long-temps avant cet évènement il se fût répandu sourdement que la ville du Cap devoit être pillée, brûlée et détruite, et que, d'après le plan arrêté, toutes celles de la colonie étoient irrévocablement destinées à éprouver le même sort; il est bien plus simple de tout attribuer à une lutte de pouvoirs entre des hommes qui se traitèrent sans ménagement, qu'à une collusion secrète, que tous les faits tendirent à démentir. Je dirai même avec sincérité, que si l'énergique Santhonax eût prévu les résultats des mesures qu'il se hâta de prendre au milieu de la crise, pour résister à une

cabale qui menaçoit de l'accabler, quelqu'armé que fût son cœur de cette inflexible roideur qui le caractérise, quelque opiniâtre qu'il fût à mettre la dernière main à ses projets, son ame de bronze se fût ramollie ; il n'eût envisagé qu'en frémissant d'horreur les maux effroyables qu'il alloit occasionner ; que dis-je! je crois qu'il eût fui plutôt que de vaincre à ce prix ! Mais je reviens aux faits et à l'exposé des traits que j'ai pu recueillir sur cet évènement, et d'après lesquels on pourra conclure sur les vraies dispositions de ceux qui ont eu, involontairement peut être, le malheur d'en devenir les artisans.

J'ai parlé des mesures administratives que Galbaud prit sur lui d'adopter en arrivant dans la colonie, sous prétexte de payer la solde des troupes, d'approvisionner les camps et de remplir les magasins de l'état. J'ai dit combien un despotisme qui laissoit bien loin en arrière tout ce qui avoit précédé en ce genre, avoit aliéné les esprits, et indisposé des hommes puissans et jaloux de leur autorité. Les commissaires civils armés d'une hauteur insultante, ne négligèrent aucun moyen d'humilier le nouveau général et de lui faire éprouver leur ressentiment. Quelqu'étalage vrai ou affecté qu'il eût fait dans ses nombreuses proclamations, d'un républicanisme ardent, ils jettèrent du louche sur ses intentions ; et en désapprouvant publiquement ses mesures administratives, ils l'accusèrent d'avoir, sans motif et dans des desseins perfides, cherché à répandre l'alarme sur la pénurie des magasins de l'état et sur les ressources de la France. Ce début injurieux fut immédiatement suivi de l'embarquement du frère de Galbaud, que les commissaires civils destituèrent des fonctions d'adjudant-général, sous le prétexte vague d'incivisme. Envain ce général montra devant eux autant de souplesse qu'il avoit manifesté peu auparavant de roideur, la querelle élevée entre

lui et les juges de sa conduite fut décidée en peu de jours: on vit bientôt une proclamation qui le déclaroit déchu du commandement de Saint-Domingue, comme ayant laissé ignorer au conseil exécutif de la république, qui l'avoit nommé à ces fonctions, qu'il possédoit des biens dans la colonie, et pour s'être refusé à une obéissance passive à tous les ordres que la commission nationale lui donneroit... En attendant son départ, Galbaud reçut le commandement de se rendre à bord de l'un de ses vaisseaux qui étoient en rade, avec sa famille, et les officiers de son état-major également destitués.

Il seroit bizarre de soupçonner qu'une conduite aussi rigoureuse cachoit une collusion secrète. Mais une vérité, malheureusement trop évidente, c'est que ce coup d'autorité fut suivi de près par l'explosion de l'horrible volcan qui dévora en un clin-d'œil une ville puissante, et qui entraîna de proche en proche les restes d'une colonie privée désormais de son plus ferme soutien.

J'ignore si Galbaud, aigri par un traitement aussi dur, s'occupoit déja des moyens de se venger. Il est certain qu'il ne manifesta d'abord qu'une passive obéissance aux ordres suprêmes en vertu desquels il se rendit avec sa famille et ses officiers sur celui des vaisseaux qui lui fut désigné. Il se peut qu'humilié par un traitement aussi ignominieux, il s'occupa enfin des moyens d'en tirer une vengeance éclatante. Mais il étoit trop tard: les esprits encore aigris par sa conduite haute et peu mesurée, n'étoient plus disposés en sa faveur, et avoient même applaudi à sa disgrace. N'importe, le vaisseau qui le reçut étoit déja rempli de victimes du despotisme des commissaires civils, entr'autres de l'ardent Tanguy de la Boissière.... Tous crurent voir le moment favorable d'unir leur vengeance à la sienne, et s'étourdissant sur l'impression défavorable que ce général venoit de faire

sur les habitans du Cap, ils lui communiquèrent l'ardeur qui les transportoit, et lui firent entendre sans doute qu'il suffisoit de se montrer, et que tous s'empresseroient de se ranger sous ses drapeaux. Ces conjectures sont suffisamment justifiées par les évènemens qui suivirent de près.

Depuis que Galbaud fut constitué prisonnier à bord d'un des vaisseaux, on observa un mouvement considérable dans la rade. Ce fut deux ou trois jours après, le jeudi 20 juin, qu'on vit éclater la première étincelle de laquelle devoit naître le plus affreux embrasement. Une rixe, qui n'eut d'autre principe que la disposition actuelle des esprits, éclata entre les mulâtres et des matelots des vaisseaux. Ces derniers moins nombreux et désarmés, furent grièvement maltraités. Polverel et Santhonax, sourds aux plaintes qui leur furent portées par une députation de gens de mer, n'y répondirent que par une proclamation qui défendit aux chaloupes des vaisseaux d'approcher des quais après sept heures du soir. Le lendemain vit les apprêts de la vengeance qu'on se disposoit à tirer de cette insulte. Un grand nombre de gens de mer se rendit à terre, bien armés, et bientôt Galbaud parut à leur tête. Il s'avança vers l'arsenal, qui étoit occupé par deux cents mulâtres, à qui les commissaires civils en avoient confié la défense par préférence aux troupes de ligne et aux volontaires nationaux. Ces malheureux n'osèrent pas même faire mine de se defendre; tous se jettèrent à genoux et demandèrent la vie. Galbaud les envoya prisonniers à bord des vaisseaux. Il mit une garnison dans l'arsenal, prit du canon, et ce qui étoit nécessaire pour l'exécution de son plan, et il s'avança vers l'intérieur de la ville avec le gros de sa troupe, et au milieu des cris, mille fois répétés, de *vive Galbaud*. Ces clameurs achevèrent sans doute de lui faire illusion sur les dispositions dont on l'avoit flatté de la part

des habitans du Cap : il crut que tous se rallieroient à lui, à mesure qu'il feroit des progrès. Il se porta rapidement vers le gouvernement, où résidoient les commissaires civils. Un feu vif et soutenu de mousqueterie se fit entendre alors dans cette partie. Les commissaires civils avoient pris la fuite : leur parti mollissoit considérablement ; la victoire paroissoit aussi certaine que facile ; ce fut en ce moment même que Galbaud vit ses espérances renversées de fond en comble. Il se croyoit vainqueur, lorsqu'un concours infernal de circonstances vint lui arracher la palme qui paroissoit être dans ses mains sans retour. L'indiscipline des hommes grossiers qui étoient sous ses ordres fit son malheur. Tandis qu'environné des plus braves et de quelques officiers, il ne songeoit qu'à pousser vivement l'ennemi, la majeure partie de ses gens s'étoit dispersée dans les rues voisines, enfonçoit les portes des maisons, commença par se jetter avidement sur les vins qui étoient dans les magasins et finit par mettre tout au pillage. Les habitans malheureux, loin d'être prévenus, voyant leurs maisons violées, remplies de brigands, et leurs vies menacées, ne savoient plus qui ils devoient regarder comme amis ou comme ennemis. La terreur seule se fit entendre : nul ne songea même à sauver quelque débris de ce désastre : chacun fuit vers le côté où il croyoit trouver l'asyle le plus prochain, les uns vers les vaisseaux, les autres hors de la ville, et au *haut du Cap*, où les commissaires civils avoient déja cherché un refuge.

Les désordres commis par les matelots devinrent un avantage pour le parti opposé. Il reprit courage après avoir été sur le point de lâcher le pied : le bruit effrayant des cris, du canon et de la mousqueterie, augmentoit à chaque instant, et s'étendoit de proche en proche ; les prisons s'ouvrirent : la chaîne des noirs condamnés aux fers fut rompue ; un essaim

de scélérats féroces se répandit par-tout, et une nuée de guerriers sortit comme par enchantement des entrailles de la terre, en faveur des mulâtres, composée de noirs domestiques, tonneliers, charpentiers, cabrouetiers, enfin de toute la population noire du Cap, qu'on avoit préparée depuis longtemps à tout évènement, et qu'on avoit flattée de l'espoir d'être libre. Un fléau plus terrible encore vint augmenter le nombre de tant d'ennemis. Pierrot, commandant-général des brigands de la montagne du Cap, appelé par Polverel et Santhonax, s'introduisit dans la ville, à la tête de ses noirs soldats, dont la présence s'annonça par l'incendie qui se manifesta aussi-tôt en divers quartiers, et qui vint mettre le comble à tant d'horreurs. Les volontaires et les gardes nationales à cheval du Cap, se réunirent en faveur de Galbaud, mais abandonnés à eux-mêmes, tous les coups de l'ennemi se dirigèrent sur eux. Toutes les rues adjacentes étoient devenues un champ de bataille : une grêle de balles pleuvoit des fenêtres des maisons occupées par les mulâtres. Leur nombre augmentoit à chaque instant par la foule des noirs qui accouroient pour les seconder. Galbaud vit en frémissant, qu'il n'étoit plus suivi que d'une poignée d'hommes, et que le reste l'avoit abandonné. Au même instant où il croyoit tenir une victoire certaine, il se vit forcé de faire une retraite précipitée ; il fuit vers la mer, grièvement blessé, et si vigoureusement poursuivi qu'il fut obligé d'entrer très-avant dans l'eau pour joindre sa chaloupe. La mer paroissoit couverte d'un grand nombre d'infortunés de tout âge et de tout sexe, qui alloient chercher un asyle dans les vaisseaux : beaucoup périrent victimes de leur empressement. Galbaud avoit à peine quitté le rivage, que les flammes éclatèrent de toutes parts et la ville n'offroit plus qu'un vaste incendie. Les féroces vainqueurs, n'ayant plus d'ennemis à combattre, s'oc-

cupoient à loisir du pillage, fouilloient avec une promptitude dont eux seuls sont capables, par-tout où ils croyoient s'enrichir, et finissoient par s'entr'égorger pour la possession de quelque objet précieux. La flamme qui s'avançoit avec rapidité, dévoroit à-la-fois toutes les maisons d'une rue entière, dans lesquelles se trouvoient encore un nombre considérable de malheureux qui avoient espéré de trouver un asyle sûr, dans les lieux les plus retirés et les plus secrets de leurs demeures, contre un orage qu'ils avoient cru passager. Je dois à la vérité de dire qu'au milieu de cet épouvantable tumulte, beaucoup d'entre ces infortunés, exposés à une mort presque certaine, trouvèrent parmi les mulâtres, des hommes humains qui leur tendirent une main secourable et les conduisirent à l'abri du danger.

L'arsenal étoit toujours au pouvoir des assaillans. Une batterie, située sur un monticule voisin, empêchoit l'ennemi d'approcher, et préserva la rue du Conseil, le carénage et la partie du quai voisine de l'arsenal, contre l'incendie qui en quarante-huit heures consuma la ville presqu'entière, et n'épargna que quelques maisons éparses (1).

(1) On paroît mettre une grande importance à la question de savoir si l'incendie se manifesta avant ou après que Galbaud fût remonté à bord des vaisseaux. Cette petite subtilité *des officieux amis* de Polverel et de Santhonax, tend à mettre en doute s'il fut allumé par les matelots qui marchoient sous les ordres du général, et dont l'indiscipline occasionna la triste issue de cette affreuse journée, ou par les noirs, soit ceux dont les mulâtres venoient de briser les chaînes auxquelles ils avoient été juridiquement condamnés pour leurs crimes, soit ceux qui intervinrent au milieu de l'action, conduits par le brigand Pierrot. Je n'ai pas fait un mystère des excès commis par les matelots..... Mais sur quelle apparence leur attribuer un crime inutile et les soupçonner même

Le coup étoit manqué : il ne restoit plus à Galbaud d'autre ressource que de s'éloigner d'une rade où il ne pouvoit rester en sûreté. Il étoit encore maître des quais que les canons des vaisseaux dominoient. Il se hâta d'enlever des magasins de l'état et des Américains toutes les munitions de guerre et de bouche, et fit gâter et détruire tout ce dont l'ennemi pouvoit profiter. Il encloua les canons de l'arsenal, prit tout son monde à bord et fit voile pour les Etats-Unis avec les vaisseaux l'Eole, le Jupiter, plusieurs frégates, emmenant avec lui le convoi qui depuis si long-temps attendoit le

---

d'être les coopérateurs d'un incendie qu'on vit éclater à-la-fois dans toutes les parties de la ville, dont Galbaud et les siens n'occupoient qu'un quartier, où ils étoient étroitement cernés de toutes parts, et où le feu n'éclata qu'après qu'ils l'eurent évacué? Sur quel fondement s'appuyer pour en ravir la gloire aux noirs auxiliaires des commissaires civils, qui depuis long-temps n'avoient pas d'autre manière de s'annoncer et de célébrer leurs victoires?

Au reste, le tout-puissant Santhonax eut le crédit de préserver plusieurs édifices qu'il marqua, comme les maisons des Israélites pendant les plaies d'Egypte : on sauva tout juste, au milieu de quartiers entièrement incendiés, le gouvernement, les greffes, une pharmacie, un magasin de fers, une imprimerie et quelques autres également utiles, mais sur-tout le trésor, que le brigand Pierrot se chargea de conserver au milieu de cette crise effroyable, moyennant une partie de ce qu'il contenoit : cette rétribution lui fut, dit-on, allouée pour ses peines et en récompense de la discrétion qu'il eut de ne pas tout prendre.

Castaing, homme de couleur, l'ame damnée de Santhonax, me disoit (le 25 août) avec le ton de l'enthousiasme « que depuis le » massacre juridique des deux martyrs de la liberté, *Ogé* et *Chavannes*, la ville du Cap, où cet attentat fut commis, étoit une » autre Sodome qui devoit périr par le feu du ciel *si la main vengeresse de l'homme n'en eût fait justice*......

moment de partir, et étoit menacé de devenir la proie des incendiaires du Cap. Tous les vaisseaux de guerre et du commerce sortirent heureusement du port, mais non sans de vives inquiétudes sur les obstacles qu'on se disposoit à opposer à leur départ par les ordres des commissaires civils, et qui eussent été insurmontables s'ils eussent usé de moins de diligence à s'éloigner, et si on n'eût eu l'attention d'enclouer soigneusement tous les canons de la batterie du fort de *Picolet*, qui défendoient l'entrée *de toutes les passes*, où ils auroient été coulés bas jusqu'au dernier ou forcés de rentrer et de subir la loi du vainqueur. Galbaud emmenoit avec lui le fils de Polverel, qu'il avoit fait prisonnier, mais laissant malheureusement entre les mains de ses ennemis son propre frère, César Galbaud, qui avoit été enveloppé pendant l'affaire et étoit tombé au pouvoir de l'inflexible Polverel, qui, plus sensible à la vengeance qu'aux sentimens de la nature, se refusa opiniâtrement à toutes les propositions d'échange qui lui furent faites de son prisonnier contre son propre fils.

Les quartiers circonvoisins, peu préparés à cette effroyable scène étoient vivement alarmés par le bruit lointain et continuel du canon et de la mousqueterie, et par la fumée épaisse qui remplissoit l'atmosphère du côté du Cap. Les mulâtres des environs, mieux instruits que les blancs, s'assembloient et accouroient en hâte du côté de cette ville, pour fortifier leur parti et partager les dépouilles, tandis que d'autres s'emparoient des postes, dont ils éloignoient les blancs interdits après les avoir désarmés. On vit des brigands accourir, et répandre de tous côtés une proclamation, portant invitation à tout homme libre, *et à quiconque seroit animé du desir de le devenir*, de se joindre aux mulâtres, aux troupes de ligne et nationales, pour s'emparer des forts

et les garder à la disposition de la commission nationale. Cette proclamation commença à découvrir une partie de cet affreux mystère, qu'on ne tarda pas à connoître en entier par l'arrivée subite d'une foule d'infortunés de tout âge et de tout sexe, qui venoient d'échapper à la mort et aux flammes, et qui accouroient par mer et par terre pour chercher un refuge loin de ce théâtre d'horreur. L'épouvante et la stupeur succédèrent à l'indécision où l'on étoit sur le parti qu'il y avoit à prendre. Les détails plus certains qu'on commençoit à recevoir, achevèrent de faire connoître que tout étoit perdu sans ressource, et que la résistance ou la soumission étoient également inutiles pour arrêter le torrent qui alloit tout engloutir. Bientôt les hordes noires se répandirent de tout côté, pillant, dévastant au nom des commissaires civils. La terreur les précédoit : nul n'osa leur opposer la moindre résistance. Les forts et tous les postes leur furent livrés. Le fameux camp du port Margot, devant lequel avoient échoué plusieurs fois toutes les forces des brigands, leur fut également abandonné, et une poignée de noirs s'y établit sans obstacle. L'esprit d'insurrection s'étendit au loin. Les atteliers des contrées tranquilles jusqu'alors, séduits par cet exemple et instruits par des émissaires secrets, qui leur interprétoient à leur manière les proclamations qui appeloient à la liberté tout noir qui prendroit les armes, se soulevèrent, désarmèrent leurs propres maîtres et tous les blancs, qui en plusieurs lieux furent impitoyablement égorgés : par-tout ils se livrèrent au pillage et à la dévastation. Cet affreux exemple, qui s'étendoit de proche en proche, porta l'épouvante dans les quartiers les plus éloignés, et fut un trait de lumière qui commença à dessiller les yeux des hommes que la vengeance avoit aveuglés jusqu'alors sur leurs propres dangers. Quiconque possédoit

une propriété sentit qu'il étoit également menacé. Pour la première fois blancs ou mulâtres sentirent que leur cause étoit la même. Plusieurs paroisses se hâtèrent d'envoyer à Santhonax et à Polverel des députations de blancs et de mulâtres, pour lui demander de s'expliquer sur la conduite qu'il falloit tenir; s'il falloit se soumettre au torrent dévastateur ou se défendre; ou plutôt l'objet secret de ces députations étoit de tâcher de pénétrer leurs dispositions secrètes. Ces arbitres de leur sort, fiers d'une victoire qu'ils devoient encore une fois moins à leur fermeté qu'à leur bonheur, et libres de toute inquiétude sur les tentatives d'un ennemi qui fuyoit à travers les mers, jouissoient de leur triomphe et étoient encore au haut du Cap, environnés d'une multitude de noirs, qui étoient accourus de toutes parts pour avoir part au butin, et d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfans échappés au fer et au feu, et auxquels il ne restoit plus d'asyle ni aucun moyen de soutenir leur malheureuse existence. La faim cruelle vint aggraver tant de maux, par l'impossibilité de substanter une si nombreuse affluence d'individus de toute espèce, noirs, jaunes, ou blancs, qui devenus les plus misérables de tous, avoient tout à souffrir de la licence effrenée des autres.

Tels étoient les sujets qui entouroient l'espèce de trône que Polverel et Santhonax avoient élevé sur des décombres et des cadavres : c'est-là qu'ils reçurent les députés que les divers quartiers, incertains et effrayés par leurs proclamations obscures et insidieuses, leur adressèrent pour recevoir une explication de leur propre bouche. Santhonax, furieux à la seule vue des blancs qui se trouvoient parmi ces députations, les repoussa durement, en leur disant qu'il se défioit de tous les blancs qui se présentoient à lui, bien certain que tous étoient les ennemis jurés et secrets de la république. Cet homme

dissimulé accueillit au contraire avec faveur les députés de couleur : mais les uns et les autres n'obtinrent de lui que des réponses ambiguës, qui loin de calmer leurs craintes, ne produisirent d'autre effet que de leur prouver combien elles étoient fondées. Les commissaires civils, que quelque considérations forçoient encore à dissimuler, et à tenir baissé pendant quelques instans de plus le voile qui tenoit cachée la conclusion définitive de leurs plans, leur remirent, pour toute explication sur l'objet de leur mission, la proclamation suivante.

« Nous commissaires nationaux civils, délégués, etc. etc. :
» déclarons que la volonté de la république française est de
» donner la liberté à tous les nègres guerriers qui combat-
» tront pour la république française sous les ordres des com-
» missaires nationaux civils, tant contre les espagnols que
» contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur.

» La république et les commissaires civils veulent aussi
» adoucir le sort des autres esclaves, soit en leur donnant de
» meilleurs vivres, de plus grandes places à cultiver pour
» leur aisance, plus de rechanges par an, plus de temps par
» semaine pour s'occuper de leurs propres affaires, plus de
» douceur et de respect pour les femmes enceintes et les nour-
» rices ; soit en leur donnant des moyens sûrs de se racheter,
» moyennant des sommes déterminées, soit enfin en donnant
» graduellement la liberté aux nègres qui auront donné le plus
» de preuves de leur bonne conduite et de leur assiduité au
» travail, et en leur donnant en même-temps des terres en pro-
» priété pour l'honnête subsistance d'eux et de leurs familles.

» Tous les esclaves déclarés libres par les délégués de la
» république, seront les égaux des citoyens blancs et de cou-
» leur : ils jouiront de tous les droits appartenans aux citoyens
» français.

» Telle est la mission que la convention nationale et
» le conseil exécutif ont donnée aux commissaires civils.
» Au haut du Cap, le 27 juin, l'an premier de la républi-
» que française.

POLVEREL et SANTHONAX.

En voyant isolément cette espèce de code, où respire la plus tendre humanité, qui croiroit qu'il fut tracé par ces mains sanguinaires qui venoient d'opérer la subversion totale d'une ville opulente, et qui en ce moment même, entourés de ses ruines encore fumantes, manifestoient une inflexibilité barbare envers une foule d'infortunés, qui avoient tout perdu au milieu de ces désastres, à l'exception d'une existence malheureuse; mais à qui il suffisoit d'être de la couleur proscrite pour paroître coupables et indignes de pitié aux yeux de ces hommes féroces! D'ailleurs cette singulière proclamation assuroit la liberté et l'impunité à des milliers de brigands, qui depuis plus de deux ans de rebellion avoient accumulé tous les crimes ensemble, tandis qu'elle laissoit dans la servitude tous les sujets qui, ayant résisté au torrent de l'exemple, étoient constamment restés fidèles à leurs maîtres et à leurs devoirs; et des scélérats, dont la révolte et les forfaits avoient coûté à la république douze mille hommes d'élite, et des dépenses énormes pendant une guerre et dans des expéditions que Polverel et Santhonax eux-mêmes avoient ordonnées contre eux, étoient subitement devenus à leurs yeux des guerriers dignes de participer à tous les droits des citoyens français! Mais la conduite obscure et énigmatique des commissaires civils ne se démentit pas, et l'on verra que cette proclamation perfide n'avoit pour objet que de gagner du temps. Au reste, les blancs eux-mêmes parurent indignes de ces droits, dont des assassins et des incendiaires étoient si généreusement in-

vestis. Une nouvelle proclamation ordonna qu'ils seroient généralement désarmés, soit que les commissaires civils craignissent l'usage qu'ils pourroient faire de leurs armes, soit que leur haîne ne pût être assouvie qu'en les réduisant à l'état le plus bas d'abjection et d'avilissemen. Cet ordre humiliant fut exécuté *au haut du Cap*, avec zèle et promptitude de la part des noirs, et sans résistance de la part d'hommes tellement accablés par l'infortune, qu'ils n'eussent pas même osé défendre leur vie. Cette mesure s'étendit au loin, et par-tout les blancs furent dépouillés de leurs armes et de leurs chevaux par le premier noir, libre ou esclave, qui leur ordonnoit, au nom des commissaires civils, de les lui livrer.

Non loin du lieu où Santhonax et Polverel, environnés de leurs noirs prosélytes, exerçoient ce monstrueux et bizarre contraste d'affection sans bornes pour eux, et d'un raffinement de barbarie envers des êtres accablés par l'infortune, la place où étoit peu auparavant la riche et puissante ville du Cap, offroit un spectacle douloureux et épouvantable. Les rues, marquées encore par des masures dont la flamme dévoroit les restes fumans, étoient jonchées de cadavres de toutes les couleurs : l'infection, qui ne tarda pas à se manifester, vint rendre ce tableau plus horrible. Des ordres furent donnés pour déblayer ces objets affreux qui menaçoient d'occasionner une peste. Tandis que mulâtres et noirs, gorgés de butin, cherchoient encore à s'enrichir, en fouillant sous ces ruines fumantes, les malheureux blancs qui avoient survécu à leurs maisons incendiées, à leurs fortunes détruites, maltraités, avilis, furent forcément employés à enlever les cadavres infects, et à les porter au loin. Des scélérats, blancs comme eux, devenus les vils ministres des volontés de Polverel et de Santhonax, aggravoient leur infortune par l'injure et par l'outrage; ces hommes affreux, dont les pareils ne se sont

que trop fait connoître en d'autres lieux (1), le disputoient en férocité aux noirs les plus furieux, par la rigueur avec laquelle ils faisoient exécuter leurs moindres ordres ; et pour ajouter la dérision à tant de barbarie, ces horreurs s'exerçoient au nom des commissaires civils délégués à Saint-Domingue pour y rétablir l'ordre et la tranquillité ! Les misérables qu'un reste d'espoir avoit empêché de partir sur les vaisseaux du convoi, où que le hasard et le soin de mettre leur vie en sûreté avoient, pendant la terrible crise, conduit d'un côté opposé, brûloient de s'éloigner de cette terre de crimes. Ils se jettoient en foule sur les navires américains qui étoient en rade. Dès qu'un bâtiment de cette nation paroissoit, trente ou quarante malheureux montoient à-la-fois à l'abordage,

---

(1) Entre ces vils et impitoyables ministres de la tyrannie, deux sur-tout se firent remarquer, le chevalier Galineau de Gasc et le baron Dufaï : le premier, autrefois chevalier d'industrie, ensuite intrigant en révolution, l'un des plus zélés partisans de l'assemblée de Saint-Marc, qui le chargea de défendre le passage de la rivière de l'Artibonite ; grand agitateur des petits blancs, qui le nommèrent député à l'assemblée coloniale, et qu'il abandonna à la fin pour devenir l'un des chefs des noirs brigands, auxquels il avoit fait précédemment une guerre cruelle ; enfin l'un des exécuteurs des volontés des commissaires civils. Le second, homme sans principes et sans mœurs, ayant servi dans un régiment duquel il fut renvoyé ; époux d'une femme séduite par le prétendu titre de baronne, et qui repoussa presqu'aussi-tôt loin d'elle avec mépris celui de qui elle le tenoit : émigré à Bruxelles, (soit pour échapper à la punition de ses nombreuses escroqueries, soit dans l'attente de la contre-révolution), d'où il alla porter à Saint-Domingue ses funestes talens pour l'intrigue. Tels sont les hommes qui, assez fins ou assez heureux pour deviner le parti qui triompheroit, s'unirent étroitement aux commissaires civils, et manifestèrent autant de bassesse que ceux-ci de rigueur.

imploroient un asyle momentané, et faisoient le sacrifice de tout ce qui leur restoit, argent ou bijoux, pour obtenir d'être transportés sur une terre étrangère. Polverel et Santhonax leur envièrent jusqu'à la consolation de fuir loin de ce spectacle douloureux. Assez avides pour spéculer sur leur empressement, ils défendirent, par une proclamation, que qui que ce fût s'embarquât sans s'être fait préalablement inscrire sur un registre ouvert à cet effet, et annoncer dans les journaux : pour obtenir d'être admis à remplir cette formalité, on exigeoit une somme de 16 livres 10 sols de chacun (1) de ces malheureux à qui il ne restoit plus rien.

Ces bons américains, voulant aussi profiter de la circonsconstance, avoient charitablement quadruplé le prix ordinaire des passages, et entassoient sur leurs petits bâtimens ces malheureux, que rien ne rebutoit, pourvu qu'ils perdissent de vue ces lieux funestes. Souvent, après avoir resté longtemps en rade, exposés à des incommodités indicibles, au lieu de les conduire directement à la nouvelle Angleterre, le capitaine américain, qui vouloit mettre à profit l'argent qu'il en avoit reçu, s'en-alloit au *bas de la côte* pour y acheter du sucre et du café, à la grande douleur de ces victimes, parmi lesquelles une nourriture mal-saine et insuffisante, un séjour si long sur mer, et le désespoir, ne tardoient pas à développer le germe de maladies mortelles. Tel est le principe de l'épidémie qui régna, à cette époque, à la nouvelle Angleterre, sur-tout à Philadelphie, et qu'on attribua avec raison aux émigrations de Saint-Domingue. Au reste, je n'ai ici en vue que de citer les procédés particuliers, et je n'en rends pas moins justice à l'accueil rempli d'humanité que la nation

(1) M. le baron Dufaï.... fut, dit-on, revêtu de l'emploi lucratif de recevoir les déclarations et de percevoir ce droit.

américaine, en masse, fit aux malheureux réfugiés de Saint-Domingue.

(*Juillet 1793*). Une multitude de noirs, accourus de toutes parts, avoit été attirée au Cap par l'espérance de participer au butin. On avoit pourvu, dans les premiers momens, à la subsistance de ces troupes auxiliaires de Polverel et de Santhonax, avec les restes des magasins et tout ce qu'on put trouver sur les bâtimens américains, aux frais de la République : la fin du pillage, l'épuisement des vivres et la corruption d'un air empesté, ne tardèrent pas à disperser cette foule rassemblée. Des essaims nombreux se répandirent dans les plaines, et y commirent mille désordres, que les commissaires civils tentèrent vainement de réprimer par leur autorité, ou d'arrêter par leurs proclamations; mais ces brigands ne reconnoissoient d'autorité que celle qui les invitoit à l'incendie et au pillage, et ne tenoient aucun compte des ordres des chefs noirs que Santhonax et Polverel avoient investi du commandement des camps abandonnés par les blancs, et qu'ils avoient chargés de maintenir la tranquillité : d'ailleurs les tigres aiment toujours le sang, et ces chefs même, qui sembloient avoir été choisis parmi les anciens révoltés les plus renommés par leur férocité, s'abandonnoient souvent à leur naturel sanguinaire, et chaque jour étoit marqué par le massacre public ou secret de quelqu'un des blancs assez hardi pour habiter ces contrées, ou assez malheureux pour ne pouvoir s'en éloigner. Le quartier du port Margot, si renommé par la valeur invincible qu'il opposa autrefois à toutes les forces des brigands, étoit devenu le théâtre de mille forfaits, que ses dominateurs actuels sembloient y commettre pour se venger de la résistance qu'ils y avoient éprouvée. Ils répandoient delà l'effroi dans les quartiers voisins. Les commissaires civils y envoyèrent Dubois, capitaine d'Orléans,

dragons; pour y remplacer le général brigand Coco Michel, mulâtre libre, le monstre le plus sanguinaire de toute l'Amérique, et qui étoit recommandable par la mort de trente-quatre blancs qu'il avoit fait pendre en un seul jour. Le nouveau général, qui n'entra pas en fonction sans quelque opposition de la part du chef destitué, ramena un calme momentané, et les malheureux blancs purent respirer un instant sous sa protection et par sa fermeté.

Polverel et Santhonax s'efforçoient de redoubler de dissimulation et d'adresse, mais leur embarras croissoit en proportion. Il ne s'agissoit de rien moins que de ménager si habilement l'exécution de leurs desseins, que la caste des hommes de couleur libres ne pût s'en effaroucher, et qu'ils n'apperçussent le but auquel ils tendoient que lorsqu'il ne seroit plus temps de s'y opposer. D'un autre côté, ils s'étoient vraisemblablement flattés (car je ne m'attache pas au projet qu'on leur a imputé, de ruiner la colonie de fond en comble) de pouvoir établir dans ces contrées le régime qui règne en France. N'ayant, pour entreprendre une tâche aussi difficile, aussi immense, ni une connoissance suffisante des localités, ni la plus simple notion du génie et des inclinations de cette espèce d'hommes qu'ils étoient venus, pour me servir de leur expression, régénérer sans les connoître, sans savoir à quel point ils pourroient se flatter de réussir; une des conditions de ce plan de régénération étoit de vouer sans pitié à la proscription tout homme qui avoit porté le titre orgueillleux de maître, et dont l'ambition et les droits étoient un obstacle insurmontable qui s'opposeroit invinciblement à son exécution, si on ne prenoit le parti vigoureux de les exterminer, comme Robespierre faisoit impitoyablement exterminer les hommes riches et à talens, pour assurer le règne de l'ignorance et de la pauvreté. Ces nouveaux

Lycurgues crurent, qu'après avoir égorgé ou chassé leurs maîtres, les noirs se transformeroient à leur volonté en paysans, et que l'espèce d'hommes la plus brute, la plus paresseuse et la plus adonnée à tous les vices, se changeroit tout-à-coup en hommes éclairés, laborieux et sobres, qui, bornant toute leur ambition à la possession de la liberté, deviendroient de vertueux, de paisibles cultivateurs, dont les bras vigoureux, mus par la reconnoissance, feroient couler dans le sein de la métropole les mêmes richesses que Saint-Domingue lui prodiguoit dans les temps heureux d'un paisible esclavage. Voilà, il y a tout lieu de le croire, le plan secret des commissaires civils en venant dans la colonie, mais dont mille obstacles et des craintes secrètes ne leur permirent pas de faire une application claire et manifeste, jusqu'à ce que la tentative inconsidérée de Galbaud les força de déchirer le voile qui couvroit encore leurs desseins, et d'appeller à leur secours ces hommes féroces qu'ils avoient fait combattre comme brigands, et qu'un instant métamorphosa à leurs yeux en citoyens vertueux, dont la révolte et les crimes passés furent qualifiés d'insurrection contre la tyrannie.

Une chose embarrassa les législateurs : ces vertueux citoyens avoient contracté un goût si indestructible, et une telle habitude du vol, du meurtre et de l'incendie, que la plupart, après avoir pillé et détruit de fond en comble la ville du Cap, abandonnèrent leurs protecteurs pour retourner sous les drapeaux de leurs anciens chefs, et pour continuer de piller, brûler et dévaster en leur nom. Ce fut envain qu'ils tentèrent de les retenir par de nouveaux bienfaits, et par une proclamation qui disoit « que ces nouveaux libres, et ceux » qu'on se proposoit encore de faire, ne pourroient être bons » citoyens, si indépendamment du bienfait dont on les faisoit » jouir, ils n'étoient plus étroitement liés à la patrie par

» les titres touchans d'époux et de père : qu'en conséquence, » ces nouveaux citoyens étoient dès-lors en droit de trans- » mettre la liberté aux femmes qu'ils possédoient dans l'es- » clavage et aux enfans qui en étoient procréés ». Cette disposition, qui étoit un pas de géant vers l'affranchissement général, et dont le but étoit d'enchaîner l'inconstance et de tâcher de fixer l'humeur vagabonde de ces hommes, fut inutile et ne servit qu'à ouvrir les yeux aux mulâtres propriétaires d'esclaves, qui commencèrent à s'appercevoir qu'on les avoit conduit, par un chemin jonché de fleurs, dans le même précipice où les blancs avoient été jettés à travers le sang et le carnage; elle ne produisit aucun effet sur des êtres qui, incapables peut-être de sentir toute l'étendue de cette faveur, préférèrent de se livrer à leurs inclinations sanguinaires, et de n'écouter que la voix de leurs chefs accoutumés.

Polverel et Santhonax avoient sans doute cru que la reconnoissance de tant de bienfaits leur attacheroit étroitement toute l'espèce noire, brigands ou fidèles, libres ou esclaves, qui couvroient la surface de Saint Domingue. Il s'en falloit bien que, même dans la partie du nord, où ils étoient à portée de juger et de connoître de près les dispositions toutes favorables de ces commissaires civils pour eux, ces hommes, que des imposteurs dignes de l'animadversion d'une nation qu'ils ont osé tromper, ont peints comme des républicains prêts à sacrifier jusqu'à leur dernière goutte de sang pour la France; il s'en falloit bien, dis-je, que ces hommes se fussent fixement rangés sous l'obéissance de Polverel et de Santhonax, et se montrassent généralement disposés à seconder leurs desseins, même les plus favorables à leur espèce. Jean-François, *grand amiral de France*, et Biassou, *vice-roi du pays conquis*, les deux chefs par excellence de tous les noirs révoltés, fermes dans le parti du roi, qu'ils avoient embrassé,

et dont la cause parut toujours être le principe de l'insurrection de 1791, inaccessibles à la séduction et aux brillantes promesses des commissaires civils, se refusèrent obstinément à toutes les propositions que ceux-ci leur firent pour les gagner. Quand la déclaration de guerre de la France à l'Espagne parvint à Saint-Domingue, Jean-François et Biassou, les autres chefs les plus renommés, et tous les guerriers qui combattoient sous leurs ordres, passèrent sous les drapeaux des Espagnols. Ceux-ci les accueillirent avec distinction et comme des sujets fidèles de Louis XVII, laissèrent aux deux premiers le titre qu'ils avoient adopté et les appointemens de lieutenans-généraux, et traitèrent les autres d'une manière équivalente à leur grade, ayant résolu de les employer dans la guerre qu'ils se préparoient à porter dans la partie française de Saint-Domingue.

Lorsqu'à l'époque de l'événement du 21 juin, Polverel et Santhonax appellèrent à leur secours Pierrot, commandant général des noirs brigands de la montagne du Cap, et lui promirent, pour animer son zèle, le pillage de cette ville, celui-ci envoya généreusement prévenir de cette séduisante proposition tous ses camarades de la grande Rivière, Dondon, etc. etc. On vit, en effet, une multitude de noirs descendre de ces quartiers, traverser la plaine et filer à la hâte vers le Cap, après avoir brûlé le bourg de Limonade, qui avoit osé arrêter leur marche.

Lorsque cette multitude dévastatrice se fut enrichie par les dépouilles du Cap, et eut concouru à réduire cette ville en cendres, la réputation que Macaïa, un de leurs chefs les plus renommés, s'étoit faite dans les guerres précédentes, parvint jusqu'aux commissaires civils, qui, dit-on, lui firent l'accueil le plus distingué, et ne négligèrent rien pour se l'attacher, et tâcher par son intervention d'attirer à eux Jean-

François et Biassou, qui étoient demeurés fermes dans leurs principes et dans la résolution de piller, égorger et incendier à l'avenir comme au passé, au nom du roi et sous les auspices des Espagnols. Les délégués de la république crurent avoir assez capté l'affection du général Macaïa, pour le charger de la mission secrète de se rendre auprès des deux récalcitrans, de faire une derniere tentative pour les gagner ou de les leur amener morts ou vifs Le rusé noir promit tout, ramena sans opposition sa troupe chargée de butin, et oublia tous ses engagemens. Macaïa fut même depuis un des plus ardens à porter la guerre sur le territoire français. Le général Pierrot lui-même, qui avoit rendu à Polverel et Santhonax des services signalés pendant la catastrophe du Cap, une fois retourné dans ses montagnes, voulut reprendre ses premières habitudes, et témoigna long-temps son incertitude, pressé entre son inclination et les vives sollicitations des commissaires civils. Enfin ils parvinrent à le gagner, et cette conquête fut regardée comme si importante, quelle fut célébrée par des réjouissances, et par de nombreuses salves de canon : mais une partie des chefs et des guerriers qui étoient sous ses ordres, moins inconstans que lui, l'abandonnèrent et restèrent fermes dans le parti royal, auquel ils témoignèrent leur fidélité en ravageant les contrées soumises aux commissaires civils, et en combattant même ceux de leurs anciens frères d'armes qui s'étoient attachés à eux. En voici un exemple que je citerai, quelque répugnance que j'aie à parler de mes propres infortunes.

Quelques brigands du parti de Jean-François s'introduisirent dans le canton du P. . . . et soulevèrent presque tous les ateliers, dont le plus grand nombre avoit été abandonné par leurs maîtres. Ces hordes parurent subitement en armes, et débutèrent par le pillage et par le massacre de quatre blancs,

entr'autres du gérant de l'habitation attenante à la mienne, où je me trouvois avec mon épouse et mon fils, âgé de deux ans. Je fus averti de ce qui se passoit par un économe voisin qui fuyoit blessé d'un coup de fusil à l'épaule. Désespéré, prêt à être égorgé moi-même avec ma famille, je me déterminai tout-à-coup à aller au-devant du danger qui m'environnoit de toutes parts, et qu'il m'étoit impossible d'éviter. L'inquiétude que j'observois parmi mes noirs, me prouva qu'ils avoient été déja travaillés par dessous main : mais plein de confiance dans leur fidélité, que j'avois éprouvée cent fois, et que rien n'avoit encore ébranlée; n'ignorant pas la prévention que ma manière de les conduire avoit imprimée aux nègres du voisinage en ma faveur, j'osai tenter un coup hardi et me rendre seul au milieu des insurgés, dans l'espérance de les ramener. Cette démarche parut en imposer à ceux dont j'étois connu, mais il fut impossible de remplir mon objet : envain je leur parlai des proclamations de Polverel et Santhonax, qui défendoient le meurtre et le pillage, ils me répondirent qu'ils ne reconnoissoient pas d'autre autorité que celle du général Jean-François.

Pendant mon colloque avec les principaux d'entr'eux, nommément avec les chefs de l'attelier, dont l'affection que je leur connoissois pour moi avoit principalement excité ma confiance, je reconnus avec effroi que tous les lieux environnans étoient remplis de noirs armés, étrangers au quartier, et qui m'étoient inconnus : je m'apperçus également que ceux qui étoient plus près brûloient d'envie de se saisir de moi, d'autres m'ajustoient, tandis que quelques nègres connus me prenoient en quelque sorte sous leur protection : ils m'arrachèrent des mains d'un nègre affreux qui m'avoit saisi, en se glorifiant d'avoir à l'instant même dévoré le cœur et bû le sang de P..., gérant mon plus proche voisin. Je vis

toute l'horreur du danger dans lequel j'étois engagé, et que je sentis encore mieux lorsqu'un de mes protecteurs me dit tout bas qu'il étoit temps de me retirer, et qu'il ne pouvoit plus retenir la fureur de ses compagnons. Un autre me poussa rudement, en me disant avec colère, dans son langage, que j'étois perdu si je ne m'éloignois.... Je me mis à fuir : je rejoignis à la course deux de mes noirs par lesquels je m'étois fait suivre, et à qui j'avois laissé mes armes et mon cheval à quelques pas du lieu de la conférence. J'eus à peine le temps de remonter et de fuir à toute bride pour échapper aux brigands, qui, fâchés de m'avoir laissé sortir de leurs mains, se mirent à ma poursuite avec des cris effroyables. Ne pouvant me joindre, ils déchargèrent toute leur fureur sur mes deux fidèles noirs qui avoient ralenti leurs pas et resté un peu en arrière pour protéger ma retraite. Télémaque, l'un d'eux, fut haché en pièces; l'autre grièvement blessé, n'évita la mort qu'en se précipitant dans une ravine profonde. J'atteignis ma maison, qui n'étoit qu'à une petite distance : j'eus à peine le temps de faire monter sur mon cheval, excédé de fatigue et de sueur, mon épouse enceinte, et son jeune fils entre ses bras. Elle n'étoit pas à deux cents pas, que les brigands survinrent et nous eussent joints, si le pillage de mon habitation n'eût ralenti et détourné les plus ardens à nous poursuivre. Un d'entr'eux tira à bout portant son pistolet sur une servante de ma femme, dont le bras fut percé par une balle, et qui vit expirer du même coup son enfant qu'elle tenoit entre ses bras.

L'épouvante étoit dans les cantons voisins, où personne ne songeoit à nous secourir. Il est assez bizarre que ces scélérats furent surpris le même jour par un parti de noirs qui tenoient pour les commissaires civils, qui les désarmèrent et emmenèrent prisonniers les chefs, dont l'un se faisoit distinguer par le nom effroyable de *viande-à-blanc*.

Des proclamations fréquentes et contradictoires prouvoient combien les auteurs de tout cet étrange bouleversement étoient incertains et embarrassés par la versatilité, l'insouciance et la stupide ingratitude de ces hommes qu'ils vouloient combler de bienfaits, pour lesquels ils se montroient si indifférens. Un jour ils invitoient à l'ordre et à la paix, et menaçoient de sévir rigoureusement contre les auteurs des désordres ; et le jour suivant paroissoit une proclamation dont les expressions ambiguës tendoient à la dissolution entière de la colonie, achevoient d'abattre le courage de ceux qui osoient penser encore à la retenir sur le penchant de sa ruine, et annonçoient, d'une manière obscure, qu'on ne tarderoit pas à prononcer l'arrêt définitif de sa destruction. Chaque pas des commissaires civils tendoit au développement de leurs vues, dont quelque fût leur incertitude, ils ne s'écartoient point. Jugeant de l'esprit qui animoit tous les noirs par ceux dont ils étoient environnés, ils pensèrent qu'au point où les choses en étoient, il n'y avoit plus moyen de reculer ; ils pensèrent que s'ils ne se hâtoient de remplir les espérances qu'ils avoient eux-mêmes fait germer dans tous les cœurs, toute l'espèce noire, à laquelle on n'avoit plus d'obstacles à opposer, pourroit bien s'affranchir elle-même, et leur faire perdre en un instant le fruit de tout ce qu'ils avoit fait pour elle, et anéantir l'influence qu'ils paroissoient conserver encore. Ils avoient lâché un torrent qu'il n'étoit plus en leur pouvoir de retenir. Telles étoient il est vrai, les dispositions secrètes des esclaves même, parmi lesquels la tranquillité paroissoit se maintenir encore. Ils étoient généralement agités par une inquiétude manifeste, occasionnée par les mouvemens étranges qui se passoient sous leurs yeux, et par l'impatience de voir couronner les espérances qu'on leur avoit fait concevoir. Les chagrins d'une trop longue at-

tente pouvoient, d'un instant à l'autre, les transformer en tigres furieux, qui une fois lancés, n'eussent pas même fait grace à la main qui avoit brisé leurs chaînes. Enfin, de manière ou d'autre, l'entière dissolution de la colonie française de Saint-Domingue paroissoit inévitable et prochaine; Santhonax et Polverel, jaloux de mettre la dernière main à leur funeste ouvrage, eussent été désespérés que d'autres qu'eux se fussent emparés de la triste gloire de lui porter les derniers coups.

Ils étoient rentrés au Cap; là, sur les décombres de cette malheureuse ville et environnés de leurs nouveaux sujets, composés de brigands, d'assassins et d'incendiaires, ils méditoient les moyens d'étendre leur empire, qui, comme celui de Robespierre, sembloit ne pouvoir s'établir que sur le sang et les ruines. On y vit alors imprimer sous leurs yeux un journal rédigé par un prêtre accusé d'être un des principaux fauteurs de l'insurrection de 1791, et que Santhonax avoit soustrait à la vengeance publique, pour en faire depuis un des ministres de ses desseins et l'organe de ses volontés. Cette feuille, dont la main même de ce commissaire civils traça, dit on, l'effrayant préambule, devint le livre des destinées de la colonie, que l'espèce procrite pouvoit consulter pour connoître les jours qu'il lui restoit à vivre encore : c'est-là que se rendoient les oracles, qui n'étoient pas assez obscurs pour n'y pas clairement connoître que Saint-Domingue avançoit à grands pas vers sa dernière heure. Il y avoit tout lieu de s'attendre que le moment où le mot fatal seroit prononcé, seroit un moment terrible, et tous s'empressoient pour éviter d'en être témoins ou victimes. L'émigration augmentoit prodigieusement : l'épouvante n'étoit plus pour les seuls blancs : déja des mulâtres même commençoient à craindre le danger pour eux mêmes, et à fuir avec leurs familles, à l'exemple

des premiers. Moyennant les formalités et la contribution établie, Santhonax leur laissoit les passages ouverts ; intérieurement satisfait, et bien convaincu qu'autant de propriétaires d'esclaves partis, sans distinction de couleur, étoient autant d'ennemis de moins.

CHAPITRE V.

Un des principaux moyens employés pour amener les choses au point funeste où on les voyoit parvenues, fut l'inexécution affectée, quoique si vivement réclamée, des décrets tendans à rétablir l'ordre et le calme, et qui, quelque large que fût déja la blessure faite à la colonie, l'eussent infailliblement cicatrisée, si Santhonax et Polverel, plus respectueux envers la nation, qui les avoit chargés d'une mission importante, n'eussent pas substitué leur volonté à la sienne, et s'ils eussent employé autant de fermeté à faire exécuter des loix conservatrices, qu'ils développèrent d'énergie pour suivre l'exécution de leurs plans désastreux. Depuis long-temps les hommes sur qui pesoit une conduite aussi réprochable, avoient en quelque sorte perdu de vue la nation, au seul nom de laquelle on avoit le droit de leur imposer des loix. L'on ne voyoit plus que Polverel et Santhonax, et non les délégués de la république française, dont le nom étoit prononcé à peine dans le titre de leurs proclamations. Tout tendoit à prouver la légitimité du bruit sourd qui couroit que ces deux hommes étoient, ou les ministres dévoués d'une faction dont les instructions étoient distinctes de la volonté nationale, ou qu'enhardis par le succès de leurs premières démarches à Saint-Domingue, ils avoient osé concevoir des projets particuliers d'ambition et

d'agrandissement. Que signifioit en effet une mesure précipitée que les commissaires civils avoient insensiblement amenée, qui étoit le centre où venoit répondre tout ce qu'ils avoient fait depuis leur arrivée, et qu'ils étoient sur le point d'exécuter définitivement, quoiqu'on n'en vît point de trace dans aucun décret connu ? Cette mesure étoit-elle donc d'une si médiocre importance, que la convention nationale ne crût pas digne de sa sollicitude d'enchaîner les obstacles et tout esprit d'opposition par l'énonciation immédiate et directe de sa volonté suprême ! Des hommes que des motifs d'humanité l'engageoient à traiter avec tant de rigueur, et à les dépouiller de l'héritage de leurs pères, étoient-ils si vils à ses yeux qu'elle oubliât que le sang français couloit dans leurs veines, et qu'elle dédaignât de leur accorder quelques consolations et d'adoucir leurs regrets et leur misère par quelques promesses? Etoit-il concevable que la nation française eût secrètement chargé des délégués de conduire à la liberté une espèce d'hommes qui lui est étrangère par dessus les cadavres de ses propres enfans et à travers les ruines de leurs propriétés et des sources de ses plus abondantes richesses ? Si un régime dont on s'exagéroit les barbares excès, ou contre lesquels du moins les accusations étoient trop généralisées, avoit pu altérer la tendresse de cette bonne mère au point de lui faire envisager ces enfans éloignés d'un autre œil que ceux qui vivoient au milieu de son sein, et qu'elle les jugeât même dignes de son animadversion au point de les exclure de son affection pour adopter des êtres que leur espèce, leur génie, leurs inclinations lui rendent étrangers, incapables même de sentir jamais le prix de ses bienfaits; si, en punition de leurs crimes contre l'humanité, elle les eût voués, je le suppose, à la proscription dont ils ont été les victimes, avoit-elle donc condamné au même

sort plus de quinze mille hommes de troupes, étrangères à cette querelle, et que le concert affreux de combinaisons scélérates et d'un climat dévorant ont fait disparoître entièrement en une seule année, ou dont les tristes restes, accablés par les maladies et la misère, ont été forcés de passer à l'ennemi? Que dirai-je des escadres anéanties, des énormes dépenses que lui ont occasionnées les dernières années de l'existence de Saint-Domingue? Non, non! tant de sacrifices, dont la scélératesse a dénaturé l'emploi, ne pouvoient avoir d'autre objet que le salut de cette colonie, si essentielle à sa prospérité, et d'y rétablir l'ordre et la tranquillité; mais non pas cet ordre et cette tranquillité que, par une dérision barbare, on ne cessoit de voir en tête des proclamations de Polverel et de Santhonax, lors même qu'elles provoquoient le carnage et l'incendie!

Plus d'un mois s'étoit déja écoulé depuis la destruction d'une ville dont la perte avoit été toujours regardée comme devant entraîner celle de la colonie entière. Les habitans qu'un reste d'espérance ou leur position avoient retenu dans leurs foyers, étoient étonnés d'exister encore. Cette espérance douce et consolatrice qui n'abandonne jamais entièrement l'homme au milieu des dangers les plus pressans, rentroit insensiblement dans leurs cœurs. Semblables aux criminels condamnés à une mort dont la perspective paroît certaine et inévitable, mais qui jusqu'au dernier moment ne cessent d'espérer qu'un évènement inattendu pourra les sauver, un changement dans les dispositions des esprits, que quelques jours plutôt on étoit bien loin de prévoir et d'oser espérer, commençoit à inspirer un certain dégré de confiance. Les mulâtres, rassasiés de vengeance, perdoient insensiblement de vue sa poursuite pour ne s'occuper que de leurs propres dangers. Ces hommes, bercés jusqu'alors

par la séduisante espérance d'être enrichis des dépouilles des blancs, commençoient à entrevoir généralement une conclusion qui tendoit à les dépouiller eux-mêmes, et à les ravaler jusqu'au niveau d'une espèce qu'ils méprisoient encore plus qu'ils ne détestoient les blancs, quoique sortis d'une même origine. Dans quelques quartiers, les haines s'étoient ralenties, et la voix de l'intérêt avoit déja cimenté ou ébauché une réunion entre les deux castes ennemies. Dans d'autres, l'enthousiasme fanatique que les noms seuls de Santhonax et Polverel inspiroient aux hommes de couleur, duroit encore; la haine et la vengeance présidoient à leurs propos contre ceux qu'ils s'opiniâtroient à regarder comme leurs ennemis; mais ils se gardoient bien de seconder, de laisser même pénétrer dans les contrées où ils étoient les plus forts, toutes les mesures ou les proclamations des commissaires civils ayant trait à l'abolition de la servitude. Ils se hâtoient même d'augmenter leurs forces, en donnant la liberté et en armant de leur propre autorité tous les esclaves qui avoient quelque affinité avec leur couleur; et cette opération avoit bien moins pour objet de se fortifier contre les entreprises des blancs, qu'ils ne devoient plus craindre dans l'état d'affoiblissement où ils étoient réduits, que de maintenir l'obéissance et la soumission parmi leurs propres esclaves, et se rendre capables de repousser vigoureusement toutes les entreprises du dehors. En un mot, leur aveugle engouement s'évanouissoit, s'il n'étoit déja tout-à-fait dissipé; et l'on voyoit clairement leur défiance envers leurs prétendus protecteurs s'accroître à proportion que la distance des lieux permettoit à la lumière, et à la connoissance des manœuvres des commissaires civils, de parvenir jusqu'à eux. Tout annonçoit plus ou moins de dispositions à une réunion que nécessitoit l'intérêt gé-

néral. Il n'eût fallu pour la cimenter qu'un homme habile à manier les esprits, à étouffer les haines ou à les réduire du moins au silence, par la considération des dangers communs. Mais la confiance ne s'étoit pas rétablie au point de tenter une semblable entreprise. La terreur du nom de Polverel et de Santhonax faisoit tout trembler encore, et les deux castes libres sentoient le besoin de se rapprocher, sans que personne osât prendre sur soi les périls d'une première et hasardeuse ouverture (1).

De nouveaux incidens ajoutèrent à cette complication d'intérêts et d'évènemens. Les Espagnols, voulant profiter de ces convulsives agitations, et employer l'ardeur des brigands français qu'ils avoient rassemblés sous leurs drapeaux, attaquèrent la partie française de Saint-Domingue, et s'emparèrent de Ouanamynthe et de la Tannerie. Leurs noirs auxiliaires, commandés par les lieutenans de Jean-François et de Biassou, se jettèrent ensuite sur le Dondon, et sur les quartiers circonvoisins. Le cordon formé dans ces parties pour tenir les brigands en bride et réprimer leurs incursions, n'existoit plus. Dès après l'incendie du Cap et le départ de Galbaud, Nully, commandant-général de ce cordon, avoit passé dans la partie espagnole avec tout son état-major, les grenadiers de Rohan et de Bearn, et la presque totalité des forces qui

(1) Le fameux Candy, indigné d'une conclusion à laquelle il ne s'attendoit pas plus que les autres, se présenta, dit-on, furieux, aux commissaires civils, leur reprocha leur perfidie, et les traita sans ménagement. C'étoit à ses soins qu'on devoit le salut de la majeure partie des sucreries du quartier *du Trou*, jusqu'à ce jour; il retourna se mettre à la tête des mulâtres qu'il commandoit dans cette partie, jurant d'exterminer quiconque, royaliste ou républicain, oseroit entreprendre quelque chose contre le pays qu'il avoit pris sous sa défense.

étoient sous ses ordres. Il ne restoit plus à cet officier que cette triste ressource pour échapper à la vengeance de Polverel et de Santhonax, qui n'ignoroient pas qu'il avoit pris parti pour Galbaud, et qu'en conséquence des ordres qu'il en avoit reçus, il avoit envoyé un détachement pour les attendre et s'emparer de leurs personnes, lorsqu'ils fuieroient du Cap pour chercher un refuge au Port-au-Prince : tant on comptoit sur une victoire certaine! Les commissaires civils, instruits de cette défection, avoient envoyé dans le temps, pour commander à sa place, Brandicourt, leur protégé, leur créature, que leur faveur avoit rapidement élevé, de l'état de simple dragon d'Orléans, au grade de lieutenant-colonel de ce corps, qui s'étoit particulièrement distingué par son attachement à leurs personnes et par son zèle à assurer l'exécution de leurs volontés suprêmes. Santhonax et Polverel, embarrassés par leurs hordes, sur lesquelles leur influence n'agissoit plus que foiblement, et qu'aucun frein ne pouvoit plus retenir, ne virent dans cette guerre qu'il leur falloit soutenir, qu'un moyen d'occuper l'inquiétude et l'activité de leurs soldats, composés de brigands du général Pierrot, de noirs du Cap, et de quelques mulâtres sans propriété, que l'amour du désordre et l'espoir du pillage avoient réunis sous leurs ordres, et auxquels il faut joindre quelques blancs, restes malheureux des brillantes troupes venues de France, et que la misère et la nécessité retenoient près d'eux, et rendoient forcément témoins ou coopérateurs involontaires de tout ce qui se passoit sous leurs yeux. Telles étoient les bandes que Polverel et Santhonax avoient décorés du titre de troupes républicaines, et dont ils se disposèrent à exercer le goût féroce pour l'incendie, le carnage et la dévastation. Car peu leur importoit, au fond, que la colonie, dont ils avoient juré la ruine et l'extinction totale, fût ravagée par l'ennemi ou bouleversée de

fond

fond en comble par leur propres soldats ! ils n'épargnèrent rien pour allumer leur ardeur et leur courage. Bientôt leurs proclamations ne parlèrent que de marcher de conquête en conquête et de chasser entièrement les Espagnols de leurs propres possessions et de l'île de Saint-Domingue, et de s'enrichir de leurs dépouilles. Ils ordonnèrent une expédition contre *la Tannerie*, qui fut reprise. Dans le même temps, les quartiers du Dondon, de la Marmelade et de Plaisance à-la-fois, étoient vigoureusement pressés par les Espagnols ou plutôt par les brigands royalistes qu'ils employoient utilement, tandis que leurs soldats restoient tranquillement à l'abri derrière leurs frontières, ou s'y tenoient prêts à tout évènement. L'approche de ce nouveau danger mit le comble à l'incertitude des habitans des contrées attaquées, dont les dispositions n'étoient pas douteuses, mais qui étoient retenus par la crainte d'aggraver leur infortune, et de se jetter eux-mêmes dans l'abîme qu'ils vouloient éviter. Il est probable que tout ce qui existoit encore de blancs dans les quartiers menacés, et non dévastés jusqu'alors, ou même d'hommes intéressés à mettre un terme à tant de calamités, brûloient secrètement de tendre la main à une nation qu'ils croyoient destinée à devenir leur libératrice, et dont la marche étoit trop lente à leur gré. Tant d'espérances successivement conçues et détruites, avoient démontré l'inutilité d'attendre désormais des secours d'ailleurs. Tout espoir étoit également perdu du côté de la France, et de la république française, dont le nom sacré n'étoit plus cité à Saint-Domingue que pour sanctionner des crimes. Dailleurs, puisqu'il faut le dire, un long intervalle depuis les dernières nouvelles d'Europe, donnoit lieu de présumer qu'il y avoit eu un bouleversement : aucun vaisseau n'avoit pénétré de France dans la colonie, depuis qu'on y avoit appris les désastres qui avoient résulté

de la trahison du perfide Dumourier. Des avis parvenus de la partie espagnole et de la Jamaïque, des papiers-nouvelles venus des Etats-Unis, et rédigés par des journalistes ennemis de la nation française, peignoient la république, sinon accablée et étouffée dans son berceau, du moins réduite aux abois, et la France envahie de tout côté par l'ennemi du dehors et déchirée au-dedans par les factions et la guerre civile. Ces détails désolans paroissoient plausibles et hors de doute, et parmi les cœurs ulcérés par leur propre infortune, il en étoit peu qui conservassent à une patrie qu'ils croyoient accablée, une fidélité à toute épreuve, et qui ne fussent secrètement animés du desir d'embrasser un moyen qui s'offroit d'éviter leur propre naufrage.

De leur côté, les ennemis s'efforçoient de développer ces dispositions, qu'ils n'ignoroient pas. Des manifestes, que les généraux espagnols firent circuler, ne parloient que de l'inutilité d'attendre désormais des secours d'Europe, et cherchoient à intéresser les habitans français par la promesse, et l'assurance positive de protection pour leurs personnes et de conservation de leurs propriétés. Si dès-lors les Espagnols se fussent avancés, tout se seroit soumis de proche en proche, ou plutôt tous se fussent empressés de se jetter dans leurs bras. Mais comme je l'ai déja dit, par un calcul inconcevable, qui ne pouvoit avoir de motif que dans la crainte de se compromettre, ou dans le desir secret d'achever la ruine de la colonie française, cette nation ou ses généraux s'opiniatrèrent à n'employer que les brigands français, qui, toujours féroces et sanguinaires, ne s'avançoient selon leur coutume que le fer et la torche à la main, et ruinoient tout sur leur passage. Les malheureux colons, pressés de tous côtés par la terreur, et flottant dans la plus cruelle incertitude, n'osoient pas se fier à de pareils conquérans, qui, après tout, les

auroient abandonnés peut-être à toute la vengeance et à l'animadversion des républicains, si ceux-ci étoient survenus pour repousser l'ennemi.

Bientôt il fallut opter entre le parti de se soumettre ou de se défendre. Les maréchaux-de-camp, Thomas et Macaïa (les mêmes dont j'ai parlé), s'emparèrent entièrement du Dondon et de la Marmelade, dont les habitans et plus de cinq cents noirs d'élite qu'on avoit armés pour les repousser, se joignirent à eux. Ils attaquèrent ensuite le quartier de Plaisance, prirent plusieurs postes, et le général Thomas enjoignit au reste de se rendre dans vingt-quatre heures, par une lettre remplie de promesses d'être traités avec toute loyauté, et de menaces d'un traitement rigoureux en cas qu'on s'opiniâtrât à se défendre.... Le capitaine-général de Plaisance, homme de couleur, se hâta d'envoyer cette lettre dans les quartiers circonvoisins, et d'y réclamer des secours que la crainte des commissaires civils fit envoyer, mais lentement et en nombre insuffisant.

Santhonax et Polverel furent également avertis de ce qui se passoit. Ils se disposoient à envoyer du renfort à Plaisance, lorsqu'ils eurent la douleur d'apprendre que Brandicourt, auquel ils avoient donné le commandement du cordon de l'ouest, comme à un chef qui leur étoit dévoué et avoit toute leur confiance, étoit passé du côté des Espagnols avec les troupes qui étoient sous ses ordres, et en livrant tous les postes, soit qu'il eût cédé à la nécessité, ou qu'il eût cru prévoir la chûte prochaine de la puisssance monstrueuse de ses protecteurs. Leur étonnement et les inquiétudes occasionnées par le refroidissement des mulâtres, se manifestèrent dans une lettre ou proclamation qu'ils adressèrent à *Duvignau*, homme de couleur, commandant général du canton d'Ennery, qui se hâta d'en répandre des copies,

quoiqu'elle fût, dit-on, confidentielle..... Je crois intéressant de la rapporter ici en entier.

« Brandicourt étoit l'enfant gâté de la révolution : il lui » devoit toute son existence ! il a trahi sa patrie, il a livré » son poste, il a livré sa troupe, ses armes ! il a voulu li- » vrer un autre poste qui étoit sous ses ordres : à qui nous » fier désormais ! nous n'en savons rien......

» Vous, enfans du 4 avril ! vous et tous vos frères ! aban- » donnerez-vous la république qui n'existe que par l'éga- » lité, et hors de laquelle il n'y a point d'égalité ! nous » laisserez-vous seuls soutenir la colonie et la république ? » Nous les soutiendrons au péril de nos têtes, et nos têtes » ne tomberont pas......

» Prenez garde aux blancs qui vous environnent ; leurs » principes sont détestables : si vous vous laissez égarer ou » dominer par eux, vous vous perdrez avec eux : les Es- » pagnols et les brigands ont eu l'audace de vous attaquer ; » ils pillent, ils brûlent et font beaucoup de mal. Com- » battez-les, repoussez-les, entrez chez eux, si vous le » pouvez : vous avez du renfort en hommes : vous avez » reçu une pièce de canon et deux cents livres de poudre ; » vous en recevrez encore, nous allons prendre incessam- » ment des mesures pour que vous en receviez aussi de » bouche.

» Mais quelque soit le succès, ce ne sera pas par les » Espagnols, ni par les brigands que la colonie périra. Ce » sera par les contrariétés que nous éprouvons de la part » des propriétaires : les désastres du Cap ont déja donné » une grande secousse ; encore un pas en sens contraire à » la direction que nous donnons, et tout est bouleversé. » Nous ne serons plus les maîtres d'arrêter le torrent. Le » sol ne périra pas, les productions renaîtront, mais les

» propriétaires ne seront plus les mêmes. Si l'on cède aux » Espagnols, aux brigands, ou si l'on mollit devant eux; » disons mieux, si nous ne faisons pas la conquête de la » partie espagnole, les Espagnols et les brigands envahissent, » brûlent, pillent et dévastent tout : si vous contrariez les » mesures que nous prendrons graduellement pour préparer, » sans nuire à la culture, un affranchissement qui désormais » est inévitable, cet affranchissement se fera tout-à-la-fois » par insurrection et par conquête. Dès-lors plus de cul- » ture, plus de propriété. Que deviendra même la sûreté » personnelle de tout homme libre, quel qu'il soit, quelle » qu'en soit la couleur ? Il ne restera plus à Saint-Domingue » que le pur sang africain, et le sol ne sera plus qu'un » monceau de cendres et de ruines.

» *Vous avez parmi vous des philanthropes imprudens,* » *qui voudroient l'affranchissement subit et universel.* » Ceux-là n'ont pas calculé ce que produiroit cette ré- » volution avec des hommes qui ne sentent pas encore la » nécessité du travail, parce qu'ils n'ont encore que des » jouissances bornées, et qu'ils ont par conséquent peu de » besoins. Vous avez parmi vous des aristocrates de la » peau, comme il y en a parmi les blancs : aristocrates » plus inconséquens, plus ingrats que les blancs.... car » ceux-ci n'humilient que leurs enfans, et ne les tiennent » pas éternellement dans les fers, et vous, c'est de vos frères » que vous vous déclarez les ennemis ! ce sont vos pères » que vous voulez retenir éternellement dans l'esclavage. » Vous voulez être au niveau des anciens libres, et vous » voulez conserver à jamais les monumens de votre origine » servile ! Ayez donc enfin un républicanisme pur : osez vous » élever à la hauteur des droits de l'homme; songez que » le principe de l'égalité n'est pas le seul, que celui de

» la liberté marche avant lui. C'est bien assez, c'est beau-
» coup trop que les intérêts mal entendus de la culture colo-
» niale nous aient forcés jusqu'à présent de composer avec les
» premières loix de la nature, que la crainte des excès que
» pourroit commettre une peuplade encore brute nous force
» d'attendre que la civilisation soit commencée avant de
» la déclarer libre; ne lui laissez pas du moins le temps
» de sentir sa force et de déclarer son indépendance, car
» alors tous les maîtres sont perdus »!....

Polverel et Santhonax.

Cette pièce, répandue peut-être à dessein, étoit la clef des évènemens passés, annonçoit clairement l'avenir, et étoit propre à achever l'instruction de quiconque étoit encore dans l'incertitude. On ne put plus douter du coup qui se préparoit! Mais déja il n'étoit plus temps de se consulter et d'hésiter entre deux partis; le terrible Polverel avoit volé à Plaisance avec un renfort de cinq cents noirs d'élite: l'épouvante avoit précédé ses pas, et sa présence suffit pour dissiper les complots et les espérances conçues contre ses intérêts et contre son autorité. Tous les quartiers, tels que le Borgne, le gros Morne, Saint-Louis, le port de Paix, etc. s'empressèrent d'envoyer de nombreux détachemens. Plus de projets! plus de trames secrètes! Le dictateur fit entendre sa voix tonnante, et tous se hâtèrent d'obéir en tremblant. On n'osoit plus manifester hautement le vœu de recevoir les Espagnols ou les hordes féroces qui s'avançoient en leur nom. C'étoient des esclaves humbles et soumis qui s'empressoient de s'armer à la voix du maître, et qui, craignant de se compromettre et de se rendre suspects, étoient prêts à aller combattre ce même ennemi à qui naguère ils tendoient les bras en se plaignant de sa lenteur.

Polverel débuta par faire chasser les brigands royalistes de quelques postes qu'ils avoient pris à Plaisance, le pavillon blanc qu'ils y avoient arboré fut renversé : l'attaque fut conduite avec intelligence et vigueur. Aussi l'énergique Polverel avoit-il déclaré aux divers commandans que leurs têtes répondroient de la conduite de leurs troupes ; et animoit celles-ci en parlant de conquêtes, de pénétrer au centre des possessions espagnoles, et d'aller s'y enrichir ; et pour soutenir le courage de ceux qui ne seroient pas sensibles à l'appât séduisant du pillage, il fit publier une proclamation (du 21 juillet) dont un article portoit : « que quiconque n'obéiroit » pas ponctuellement à l'ordre de marcher, seroit déclaré » infame et traître à la patrie, désarmé et fusillé »...

(*Août 1793*). Polverel s'occupa en effet alors de pénétrer dans le pays ennemi, et de rendre aux Espagnols tout le mal qu'ils avoient fait à la colonie française. Desfourneaux eut ordre d'attaquer le quartier espagnol de Saint-Miguel, où il se porta avec rapidité. Mes ses soldats, si ardens au pillage, ne purent soutenir le feu des vrais Espagnols, qui défendoient ce poste ; ils lâchèrent le pied et fuirent précipitamment, abandonnant l'artillerie et les effets de l'armée. Pendant cette expédition malheureuse quoiqu'il l'eût cru infaillible, Polverel, guidé par des vues secrètes, avoit pris, suivi d'un nombreux détachement, la route de l'ouest et du sud, et avoit laissé au mulâtre Chanlatte ses ordres et le commandement général des forces réunies à Plaisance. On tenta de chasser l'ennemi des postes qu'il occupoit à la Marmelade, et ce quartier offrit le spectacle de deux partis de brigands féroces, qui tour-à-tour s'efforçoient de ruiner ce que l'autre avoit épargné, et qui combattant l'un pour la république française, l'autre au nom d'un roi imaginaire, sembloient s'entendre et s'accorder pour

achever de plonger cette triste colonie dans une mer de calamités.

Les républicains abandonnèrent la partie, soit qu'ils fussent las de combattre, soit qu'il n'y eût plus rien à piller et à détruire, et se replièrent sur Plaisance. Cette retraite fut le signal de mille horreurs pour ce quartier, qu'ils étoient venu secourir. Dès l'arrivée et pendant le séjour de Polverel, les habitations encore existantes avoient été livrées au pillage et à la dévastation : tout étoit enlevé au nom de ce commissaire civil, dont les soldats portèrent par-tout l'esprit de licence et de désorganisation. Des esclaves accusèrent leurs maîtres d'avoir manifesté des dispositions favorables aux Espagnols : Polverel chargea les dénonciateurs même d'arrèter les coupables, de les garotter, et de les conduire au Cap, pour y subir la peine due à leur crime. Des femmes qui alloient implorer sa justice, et réclamer en faveur de leur époux innocens, étoient repoussées avec dureté et accablées d'outrages. D'autres, chassés de chez eux et dépouillés de tout, fuyoient à travers les bois, alloient chercher un refuge dans les contrées éloignées, et s'estimoient encore heureux de n'avoir pas été massacrés.

Ces calamités redoublèrent après le départ de Polverel, dont les noirs satellites transformés en autant de tigres altérés de sang, et furieux d'avoir été repoussés par l'ennemi, tournèrent toute leur rage contre les blancs, que leur hardiesse ou leur mauvaise étoile avoient forcé de rester près d'eux. Dégoûtés de la conquête de la partie espagnole, par le malheureux essai de Saint-Miguel, ils cherchèrent à effectuer la promesse et l'espérance de s'enrichir, en s'exerçant avec activité contre les malheureux quartiers qu'ils étoient venus secourir. Il ne se passoit pas de jour que quelque habitant ne fût fusillé, sous les plus légers prétextes. Truffin, brave et ancien militaire, chevalier de Saint-Louis, fut

égorgé par les ordres du général Chanlatte, parce que les Espagnols n'avoient pas incendié son habitation. Le gérant de du Ménil fut massacré comme coupable d'avoir caché un peu de vin pour le soustraire au pillage. Général, officiers ou soldats, tous s'étoient arrogé sur ces infortunés le droit de vie et de mort. Faute d'autre occupation, des détachemens de l'armée commissoriale couroient de contrée en contrée, se répandoient sur les habitations, assembloient les atteliers, et après les avoir harangués, leur demandoient s'ils avoient lieu de se plaindre de leurs maîtres : malheur à quiconque n'obtenoit pas en ce moment le suffrage de ses propres esclaves ! il étoit sacrifié sur le champ.

Tandis que Polverel, après avoir repoussé les Espagnols, alloit porter au loin ses talens désorganisateurs, et que les noires bandes qui l'avoient suivi à Plaisance faisoient aux Français qui les avoient appellés une guerre plus cruelle qu'à l'ennemi même, Santhonax, resté au Cap pour veiller au maintien de leur puissance commune, employoit ses momens avec une égale utilité pour leurs intérêts, et avec les mêmes vicissitudes, quant au succès. Ayant appris qu'un parti de brigands de Jean-François s'étoit avancé du côté du Grand-Boucan, canton peu éloigné du Cap, et cherchoit à s'y établir, il ordonna sur-le-champ une expédition pour les en aller débusquer. Il se trouva sans doute parmi les siens quelques traîtres qui prévinrent l'ennemi. L'armée commissoriale s'avança imprudemment dans un défilé, connu sous le nom *de porte Saint-Jacques*, et fut si brusquement assaillie par les ennemis embusqués, que tout fuit, en abandonnant canons, armes, bagages et munitions, et en laissant un grand nombre des siens sur la place.

Ces deux expéditions malheureuses affoiblirent dans les commissaires civils le desir de devenir conquérans, et d'en-

vahir la partie espagnole, que la multitude de leurs noirs guerriers leur avoit fait envisager comme si facile à soumettre ; et ils restèrent en proie à l'inquiétude que l'ennemi, venant à les presser à son tour, ne leur donnât pas le temps de mettre la dernière main à leur ouvrage. Il étoit plus que temps d'en venir à la conclusion, s'ils vouloient que l'honneur leur en appartînt. Les troupes qu'ils avoient rassemblées au Cap, ennuyées de leur inactivité et d'un séjour où il n'y avoit rien à faire, se débandoient et parcouroient les contrées voisines, regardant et traitant comme ennemi tout pays où il y avoit quelque chose à prendre et point de résistance à éprouver. Le général républicain Pierrot lui-même, las de rester dans l'inaction, faisoit des promenades militaires dans les quartiers sans défense, et parcourut, suivi de mille ou douze cents soldats, les quartiers du Limbé, du port Margot et de Plaisance, qui se ressentirent cruellement de sa visite. La paroisse du Borgne, non encore dévastée, offroit une tournée plus lucrative à faire, et jouissoit de quelque tranquillité par la réunion parfaite des blancs et des mulâtres. Pierrot, empruntant le langage des commissaires civils, fit prévenir les chefs de ce quartier qu'il alloit s'y rendre *pour y rétablir l'ordre et la paix.* Les habitans de toutes couleurs, alarmés par cette terrible visite, se hâtèrent de lui envoyer des commissaires pour l'en dissuader, et eurent le bonheur d'y parvenir. L'honnête chef des brigands renonça à son projet ; mais ses avides soldats, qui avoient compté sur cette aubaine, laissèrent leur général retourner presque seul sur ses pas, et tentèrent de pénétrer dans le Borgne par plusieurs points, où ils furent reçus de manière à leur ôter l'envie d'aller plus avant. Mais ces bandes dévastatrices ne s'éloignèrent guère, et augmentoient en nombre ; et loin d'être découragée par une première et infructueuse

tentative, elles attendoient et se tenoient prêtes à saisir la première occasion favorable.

Tel étoit jusqu'alors le résultat des opérations publiques et secrètes des commissaires civils : tels étoient les avantages qu'ils avoient retirés pour eux-mêmes, de leurs combinaisons et de tant d'intrigues. Quand ils n'auroient pas été guidés par des motifs particuliers d'ambition ou de cupidité, et qu'on supposât même qu'ils n'eussent eu réellement en vue que le bien de l'humanité. Nul avantage n'avoit compensé jusques-là une foule de maux qu'ils avoient occasionnés, et dont par la suite le concours effrayant menaçoit de s'augmenter encore : leur influence étoit devenue presque nulle sur des êtres qu'ils s'étoient flattés de dominer toujours, parce que l'amour du désordre et l'espoir du pillage les avoit réunis un instant autour d'eux. Leur autorité n'étoit plus capable de les retenir et de modérer leurs inclinations pour le brigandage. En un mot, le trône de Polverel et de Santhonax étoit chanchelant, et leur empire étoit resserré dans les bornes d'une ville ruinée et réduite en cendres. Je le répète, les bandes qu'ils avoient décorées du nom de républicains, étoient redevenues des brigands féroces et indisciplinés, et prêts à reconnoître pour chef quiconque flatteroit leur goût pour la dévastation. Tout le pouvoir des commissaires civils n'étoit plus capable d'empêcher qu'ils se jettassent sur les contrées où il y avoit encore du dégât à faire et l'espérance de s'enrichir. Ces quartiers étoient agités par les plus vives alarmes : une réunion des esprits, récemment cimentée, y maintenoit une tranquillité momentanée. Mais comment pouvoir se flatter de repousser long-temps avec le même succès les entreprises faites au dehors par un ennemi nombreux et opiniâtre, qui n'attendoit qu'une occasion favorable de fondre sur eux, et de calmer les agitations secrètes des atteliers, parmi les-

quels, vu leurs dispositions et leurs espérances, la cause la plus légère, une seule étincelle pouvoit à chaque instant occasionner un embrasement subit et général!

L'expérience a prouvé jusqu'ici, que les auteurs des grands bouleversemens ont eu presque toujours pour principe et pour motif secret, quelques-uns de se faire une réputation, d'autres, et c'est le plus grand nombre, de satisfaire leur ambition, et une basse cupidité. Lorsque la conclusion et le réfroidissement de l'enthousiasme laissèrent voir dans toute leur difformité ces hommes qui avoient su se couvrir un instant du masque des vertus et des prétextes de bien général, toujours l'on finit par reconnoître que ces sentimens, aussi infâmes et aussi dégradans que spécieusement déguisés, avoient été leur unique mobile. Par respect pour la vérité, et parce que je n'avois à alléguer contre Polverel et Santhonax, d'autres preuves que celles qui m'ont été fournies par la rumeur publique, et par les faits qu'il m'a été paisible de recueillir, j'ai différé jusqu'à ce moment de dire, qu'à l'exemple de tous les intrigans qui trouvèrent le moyen de se faire nommer aux grandes places, ces deux hommes ne s'oublièrent pas; et tandis que leurs proclamations, qui formoient un étrange contraste avec leur conduite, ne parloient que d'humanité, de patrie, d'ordre et de tranquillité, leurs cœurs étoient par-dessus tout dévorés par la soif de s'enrichir : on pense bien que revêtus de tous les pouvoirs, et devenus les arbitres suprêmes de la vie ou de la liberté de quiconque eût osé s'élever contr'eux et soulever le coin du voile qui cachoit leurs turpitudes, ils furent les maîtres de faire disparoître toute preuve matérielle qui pouvoit servir un jour à éclairer leur conduite, et devenir des moyens de conviction. Comment eût-on pu recueillir de pareils titres dans un pays livré à la dévastation et à un affreux bouleversement, où les individus

qui avoient survécu à tant de maux n'étoient occupés qu'à mettre leur existence à l'abri, et où il n'y avoit plus ni municipalités, ni corps constitués capables de s'élever contre le brigandage ou d'en constater les excès : dans un pays enfin où, pour paroître conserver encore quelques formes administratives, on avoit substitué aux autorités légitimes quelques individus dont le devouement ne pouvoit être douteux pour ceux qui leur avoient confié une partie de leur pouvoir, et qui, à l'exemple de leurs patrons, avoient aussi leurs vues d'ambition et d'intérêt à satisfaire! Mais telle est l'ivresse de la puissance, qu'une fois qu'on s'y est accoutumé, quelque précaire que doive être son exercice, on agit comme s'il devoit durer éternellement! Il n'est point de tyran si absolu, si délié, qui à la longue ne donne prise contre lui, et ne s'abandonne tôt ou tard à des négligences, à des distractions qui deviennent, pour les esprits attentifs à l'observer, la clef de sa conduite et de ses sentimens les plus secrets. Tels furent Santhonax et Polverel, dont les motifs étroits et particuliers percèrent à travers le voile spécieux dont il se couvroient, et dans lesquels il fut bien permis de ne voir, en dernière analyse, que deux hommes immoraux et pervers, qui n'étoient venus à Saint-Domingue que pour s'enrichir, et qui, semblables aux voleurs qui non contens de dépouiller leurs victimes, les massacrent pour qu'il n'existe pas de trace de leur crime, ne s'efforcèrent de renverser de fond en comble la ville du Cap, et par suite la plus importante colonie de l'univers, ne jurèrent une guerre à mort à la population blanche, et ne forcèrent enfin une partie de ceux qui avoient échappé à leurs machinations d'aller chercher un refuge sur des bords étrangers, tandis que le reste étoit contenu dans le plus profond abaissement, que pour écarter et faire disparoître de manière ou d'autre tous les témoins qui pourroient un jour déposer contre

eux. Mais si par le résultat des coupables moyens qu'ils employoient, toute épreuve matérielle est anéantie, ou du moins je le pense, sur ce point important, d'où dérivent les causes des maux qu'ils ont faits, et dont l'existence constatée serviroit à leur condamnation, quand même ils pourroient se flatter d'avoir opéré quelque bien; sans doute la voix publique et les témoignages irrécusables qui résultent de leurs propres opérations, ne sont pas à dédaigner. Je me suis borné jusqu'ici à fournir les moyens d'envisager et de juger leur conduite générale, d'après le simple exposé des faits. Je vais en rapporter maintenant quelques-uns, qui m'ont été transmis par cette même voix, qui fut toujours l'organe de la vérité, et qui sous le règne des tyrans et sous la puissance de la scélératesse, fut le seul moyen par lequel l'homme impartial put connoître leur crime et leur turpitude, et fut en état d'en transmettre le souvenir à la postérité.

Polverel et Santhonax firent aux brigands une guerre qui coûta à la République une multitude de soldats précieux, et des sommes immenses; cette guerre, qui sans doute n'avoit pour objet que d'exterminer ou d'affoiblir les blancs, et quiconque étoit à craindre pour l'exécution de leurs projets secrets, et pendant laquelle il y eut plusieurs expéditions qu'on arrêta toujours au moment où elles étoient sur le point d'obtenir un succès complet; cette guerre, dis-je, servit de prétexte l'établissement des impôts les plus écrasans, et à répandre d'épaisses ténèbres sur les dilapidations et sur les malversations les plus criminelles; mais les fonds publics provenans des sacrifices de la France et de ceux de la colonie en particulier, n'étoient pas suffisans pour satisfaire l'avidité des déprédateurs. On se rappelle qu'en octobre 1792, les commissaires civils ordonnèrent l'établissement de la contribution ou subvention du quart des revenus bruts. Cet impôt acca-

blant, chose remarquable, n'eut lieu que dans la malheureuse partie du nord, qui depuis long-temps étoit le but sur lequel étoient dirigés les traits de la haine et de la vengeance, et celle que les persécutions poursuivoient avec un acharnement affecté. Polverel, qui étoit alors dans l'ouest, n'y établit ni subvention ni imposition quelconque. L'on ne pouvoit attribuer cette étrange partialité qu'à la crainte de grever les hommes de couleur, qui y possédoient des propriétés considérables, et qu'on jugeoit alors important de ménager. Au reste l'un et l'autre se dédommagèrent amplement de ce sacrifice, en imposant d'énormes contributions sur les habitans du Port-au-Prince, et sur les quartiers circonvoisins, lorsque les commissaires civils soumirent de vive force cette ville rebelle à leurs volontés.

A peine quelques mois s'étoient écoulés depuis leur arrivée dans la colonie, qu'on les vit occupés à mettre à l'abri les sommes qu'ils avoient déja secrètement accumulées, ou du moins voilà ce qu'on fut en droit d'inférer de la conduite de Santhonax, chez lequel quiconque avoit de l'or étoit publiquement admis à échanger des pièces d'or d'Espagne, connues sous le nom de quadruples, dont la valeur n'étoit que de 126 l. contre 148 livres 10 sols en argent. Le seul fait de la dissolution de toutes les autorités qui auroient pu contrarier leurs vues et éclairer leur conduite, et auxquelles ils substituèrent une organisation administrative qu'ils composèrent de leurs affidés et de leurs créatures, étoit suffisant pour accréditer le reproche d'avoir accumulé et confondu tous les pouvoirs entre leurs mains, d'avoir écarté soigneusement toute espèce de surveillance, pour se livrer sans entraves aux mouvemens criminels de l'avarice et de la cupidité. Devenus les arbitres suprêmes de la colonie, dont les malheureux habitans, frappés de terreur et désormais incapables de montrer quelqu'éner-

gie, par la crainte d'un châtiment aussi rigoureux qu'inévitable, étoient encore retenus par l'espérance que leur soumission désarmeroit ces tigres, et les empêcheroit mieux que leur résistance de se porter aux derniers excès : devenus, dis-je, les maîtres de tout oser sans aucune réclamation quelconque, ils daignèrent à peine couvrir leurs concussions du prétexte des besoins publics, et des raisons d'utilité générale. Plusieurs quartiers, nommément celui du Borgne, qui s'est jusqu'au dernier moment distingué par une conduite ferme et prudente, qui eut prévenu bien des malheurs si elle eût été généralement imitée, s'empressèrent d'aller au devant de ces besoins, dont l'étendue n'étoit connue que des commissaires civils, et fournirent des sommes considérables; ils furent pourtant depuis traités aussi rigoureusement quant aux impositions perçues sur les denrées, et sans pouvoir obtenir au moins le remboursement des avances qu'ils s'étoient hâtés de faire, dans l'espérance d'en être déchargés. Mais l'administration actuelle étoit un gouffre toujours prêt à recevoir sans jamais rendre, et leur empressement à prévenir les demandes fut en pure perte.

La prise du Port-au-Prince et les contributions imposées par les vainqueurs sur cette ville et sur les quartiers circonvoisins, remplirent les coffres des commissaires civils. Mais les sommes immenses que leur valut cette expédition, ne sauroient être comparées aux moissons abondantes que leur procura l'affreux événement qui vint mettre le comble aux malheurs dont la colonie étoit accablée depuis trois ans. L'opulente et infortunée ville du Cap fut livrée au pillage et aux flammes. L'or, l'argent, les pierreries et une quantité inappréciable de marchandises, devinrent la proie des incendiaires : les ruines de ses maisons écroulées, renfermoient encore des richesses immenses que Santhonax et Polverel

n'oublièrent

n'oublièrent pas d'en retirer : c'étoit la part du pillage qu'ils s'étoient spécialement arrogée, et un grand nombre de noirs furent successivement fusillés, pour avoir voulu partager avec eux, et pour être contrevenus aux défenses faites de toucher à ce dépôt redoutable (1). Tout brigand surpris en recherche et à fouiller au milieu des maisons ruinées, étoit exterminé sans miséricorde. Plusieurs mois de suite, après la destruction du Cap, cinq cents noirs, dirigés par un entrepreneur de la colonie, nommé *Arthaud,* furent journellement employés à creuser au milieu des décombres, pour retirer des entrailles de la terre les trésors que la violence du feu y avoit ensevelis ou que leurs riches possesseurs avoient cru y mettre en sûreté contre les événemens qui ne cessoient de se succéder avec rapidité. Tout droit de propriété avoit été anéanti par ce désastre, et nul n'eût osé réclamer les objets trouvés dans la superficie où restoit encore une partie des murs de la maison qui lui servoit autrefois d'asyle. Tout, sans exception, étoit devenu le prix des vainqueurs. Polverel et Santhonax, habiles à mettre tout à profit, spéculèrent jusques sur l'immense quantité de ferremens que la flamme avoit épargnés, qu'on retira soigneusement du milieu des

(1) C'étoit dans *l'América*, vaisseau de guerre qui seul étoit resté aux ordres des commissaires civils, qu'ils avoient, dit-on, déposé leurs trésors et leur part des riches dépouilles du Cap. Ce fut à cette époque que ce vaisseau, revenant d'une mission au bas de la côte, parut devant la rade de cette ville, et au lieu d'entrer, dirigea subitement sa route vers les débouquemens et disparut. Le bruit courut que l'équipage insurgé s'étoit emparé du précieux dépôt; d'autres disoient que le commandant de l'América avoit reçu des ordres secrets d'aller le mettre en lieu de sûreté. Quoiqu'il en soit, il seroit important de connoître les motifs de sa manœuvre, et de scruter sévèrement la mission secrète qu'il alla remplir, en se rendant, soit en France, soit dans l'Amérique septentrionale.

ruines, et dont ils formèrent une branche de commerce très-considérable avec les Américains, qui avoient besoin de fer et qui s'empressoient de prendre ces débris en échange. Leur génie fécond en ressources, et à qui tout étoit bon, pourvu qu'il y eût à gagner, établit un droit de sortie dont j'ai déja parlé sur les infortunés qui avoient tout perdu, mais qui, épouvantés par l'horrible spectacle dont leurs yeux étoient journellement frappés, eussent sacrifié une partie de leur sang pour mettre leur existence à l'abri et s'éloigner de cette terre de crimes. Par un raffinement de barbarie et de cupidité, dont toute l'horreur est facile à saisir, pour peu que la réflexion s'arrête aux circonstances où il fut exercé, quiconque partoit sans payer, et s'éloignoit sans acheter le droit de s'expatrier, étoit noté d'émigration, et soumis à tous les résultats fâcheux que cette odieuse qualification entraînoit d'après les loix révolutionnaires promulguées en France, contre ceux qui s'étoient éloignés du sein de leur patrie, et avoient pris les armes contre elle. Telle étoit l'horrible décision portée par les commissaires civils, envers des hommes qui alloient chercher un asyle contre leur fureur sur une terre étrangère et amie. Je ne finirois pas si je voulois rapporter, sans autre garant que la voix publique, tous les bruits qui sont parvenus jusqu'à moi, et que mille victimes de ces deux monstres pourroient attester si l'éloignement et la profonde misère dans laquelle elles gémissent sur une plage lointaine, leur permettoient de paroître en témoignage contre des hommes qui ne manqueroient pas (certains d'avoir soustrait et anéanti toute preuve de leurs crimes), de repousser leurs inculpations, comme Carrier, leur digne émule, repousse celles des nombreux témoins qui déposent en ce moment contre lui. Je m'arrête ici, de peur d'affoiblir, par quelque citation incertaine, des vérités déja assez horribles, et je terminerai par un

fait sur lequel je pourrois tester personnellement, comme témoin oculaire, et qui est suffisant pour prouver le criminel abus que Santhonax et Polverel faisoient des pouvoirs qui leur avoient été confiés et de ceux plus terribles encore qu'ils s'étoient arrogés, sur la vie et les biens des infortunés habitans de Saint-Domingue.

Les momens pressoient : les tyrans, harcelés par les conjonctures et par l'indocilité de leurs féroces clients, sentoient que l'instant n'étoit pas éloigné où, pour leur propre sûreté, ils seroient forcés de sonner la dernière heure de la colonie. Ils voulurent avant tirer parti de ses moindres ressources. L'incendie du Cap avoit désorganisé les bureaux créés pour la perception de l'imposition du quart des revenus en nature, et avoit mis fin à cette recette immense par la cessation du cabotage entre le Cap et les paroisses de la partie du nord qui étoient dans l'usage habituel d'envoyer leurs denrées dans cette seule ville : les commissaires civils s'empressèrent d'y suppléer en envoyant des receveurs sur les lieux. Des mulâtres furent chargés de cette mission importante et lucrative. On se fera une idée de leur manière de l'exercer, en apprenant que ces commis de Santhonax et Polverel recevoient, sans tenir de registre ni aucune espèce d'écriture, pour justifier des fonds considérables qui passoient entre leurs mains, à la sortie des embarcadaires où ils avoient été établis. Cette imposition, d'abord d'un produit immense, mais que la ruine successive de plusieurs quartiers et la manière de procéder des receveurs avoient dû diminuer considérablement, ne fut bientôt plus suffisante pour remplir les vues de ses inventeurs. Quelques contrées offroient encore des ressources dont ils s'occupèrent de tirer parti avant une destruction générale, dont ils avoient irrévocablement fixé le terme.

Ils établirent l'imposition d'un second quart des revenus. La rade du quartier du Borgne étoit presque la seule issue par laquelle les quartiers encore intactes pouvoient se défaire de leurs denrées avec les marchands américains qui accouroient les y acheter au plus bas prix, qu'ils baissoient journellement à leur gré. Encore s'estimoit-on heureux d'avoir cette ressource, et vu l'immensité de denrées entassées dans les magasins, chacun regardoit comme une faveur qu'on voulût bien prendre la sienne, n'importe à quel prix...

Les commissaires civils, instruits des ressources abondantes qui se trouvoient encore au Borgne, et brûlant de se les approprier, au moins en partie, se hâtèrent d'y envoyer l'ordre fatal de l'imposition du second quart des revenus, à laquelle tout se soumit sans murmure, tant étoit profonde la terreur que leur nom seul inspiroit. On vit arriver en rade un bâtiment américain, nommé la...., capitaine Martineau, destiné pour Philadelphie, à bord duquel se trouvoit un administrateur, nommé Rousseau, chargé de l'établissement de l'imposition, avec ordre de remplir ce bâtiment des premiers cafés qu'elle produiroit, et de l'expédier sur-le-champ pour sa destination. Or ce bâtiment avoit pour passagers trois enfans de la belle Eugénie, sultane favorite de Santhonax, confiés aux soins de Castaing, homme de couleur, l'ami, le confident du commissaire civil qui l'avoit fait accusateur public auprès du conseil supérieur du Cap. Cette singulière apparition donna lieu, comme de raison, à mille conjectures. On pensa que Santhonax, sentant sa puissance décliner, avoit secrètement résolu de fuir. Qu'il envoyoit au devant, les enfans d'une femme aimée, qu'il regardoit comme les siens. L'ignorance où l'on étoit sur le sort de Polverel, dont on n'avoit plus entendu parler depuis son départ de Plaisance, et qu'on croyoit sorti de la co-

lonie, confirmoit alors cette opinion. Quoi qu'il en fût, il paroissoit que Santhonax s'occupoit à mettre les derniers momens à profit, et l'on fut en droit de penser que l'accablante imposition n'avoit pour objet que de procurer des ressources aussi promptes qu'abondantes à ses enfans adoptifs, à son confident, et peut-être à lui-même..... Ses ordres furent ponctuellement exécutés, et le bâtiment américain fut chargé en peu de jours. Les habitations dont les propriétaires absens avoient négligé de justifier de leur non-émigration par des certificats de résidence obtenus en France, que la guerre et la cessation de toute communication avec la métropole ne permettoit plus d'envoyer, fournirent également une moisson abondante, et devinrent un prétexte de rapines et d'abus les plus crians.

L'arrêt fatal étoit déja prononcé dans le fait pour la plus grande partie des quartiers de la partie du nord, qui étoient déja dévastés et anéantis; le petit nombre de ceux qui avoient survécu à tant de crimes, sentoient que le dernier instant ne tarderoit pas à arriver pour eux-mêmes; et tel étoit le peu d'espérance qui leur restoit encore, que l'attente d'une conclusion regardée désormais comme inévitable, ne servoit qu'à aggraver leurs maux et à rendre leur position plus affreuse. Cette attente douloureuse ne fut pas longue. Les commissaires civils prirent soin de l'abréger, et mirent fin à leur incertitude en prononçant définitivement le 29 août 1793, l'affranchissement général des esclaves de la partie française de Saint-Domingue.......
Cette nouvelle fut portée dans tous les quartiers intéressés sur l'aile des vents, car elle parvint le jour même dans celui du Borgne, où l'on ne fut pas peu étonné de voir arriver le même soir Dubois, commandant général du port Margot, suivi d'un grand nombre d'officiers et d'aides-de-

camp de toutes couleurs. Cet homme, qu'on connoissoit pour être très-avant dans la confiance de Santhonax, fit assembler l'état-major du quartier, et la surprise redoubla en apprenant de sa bouche que le commissaire civil lui avoit écrit confidentiellement que les enragés (c'est ainsi que les noirs étoient qualifiés dans sa lettre) lui avoient forcé la main, et qu'ils lui avoient donné l'ordre de s'entendre avec les chefs des quartiers voisins pour empêcher l'effet désastreux de cette mesure précipitée.... On apprit de Dubois que déja de nombreuses bandes noires s'étoient répandues dans le quartier du port Margot, et y avoient commencé l'exercice de leur nouvel état politique en pillant et dévastant tout. L'objet ostensible de son voyage au Borgne étoit de demander à ce quartier un fort détachement pour l'aider à reprimer ces brigandages, en conformité des ordres qu'il disoit avoit reçu de Santhonax. Les habitans du Borgne, toujours soumis et empressés à obéir aux ordres d'un homme dans lequel ils n'avoient pas cessé un instant de respecter le délégué, l'organe de la nation, s'empressèrent de promettre le détachement demandé au commandant Dubois, qui leur donna l'assurance qu'il parviendroit à arrèter les progrès du mal ou qu'il périroit....

Cette détermination fut prise de la part des habitans du Borgne, avec autant de loyauté et de franchise qu'il y avoit de scélératesse et de dissimulation de la part de Dubois, qu'on ne peut considérer en ceci que comme le ministre des desseins pervers du commissaire. Elle fut suivie d'un repas, où cet homme, échauffé par le vin, montra le bout de l'oreille, et s'exhala en invectives contre tous les colons de manière à inspirer de vives inquiétudes sur le véritable motif qui l'avoit conduit au Borgne. Aucun des habitans présens n'osa lui répondre : le seul Porchereau, homme de

couleur estimé, qui avoit été élu capitaine général du Borgne à l'unanimité de tous les habitans libres, entreprit d'arrêter sa fougue, et donna lieu à une discussion qui, sans être suivie d'aucune violence, servit à ouvrir les yeux sur le piége adroit qu'on tendoit à la bonne foi des habitans du Borgne.

Jusques-là, leur fermeté et leur union avoient préservé leur quartier des malheurs qui avoient anéanti tous les quartiers circonvoisins : le Borgne étoit encore brillant au milieu des ruines dont il étoit environné. Vainement les brigands avoient cherché à y pénétrer : les soldats du général Pierrot avoient tenté de dépasser ses limites, et avoient été chaque fois intimidés par la fermeté des hommes libres ou esclaves chargés de les défendre.

Sans doute Santhonax craignit la conduite ferme de ce quartier, et craignit encore plus que son énergie ne servît d'exemple aux autres non encore anéantis, et ne devînt le noyau d'une coalition capable d'arrêter l'exécution de ses desseins. Il voulut employer en cette occasion l'horrible méthode qui lui avoit si bien réussi pour exterminer la plus grande partie des défenseurs de la colonie, en les envoyant combattre les brigands Sans doute en demandant un détachement au Borgne, sous le diabolique prétexte d'arrêter les effets d'une mesure à laquelle il avoit la scélératesse de dire qu'on l'avoit forcé, il n'avoit d'autre but que de faire périr dans quelque expédition les hommes que Dubois emmèneroit avec lui, et dont la perte laisseroit ensuite ce quartier ouvert et sans défense..... Quoi qu'il en soit, son envoyé, après avoir obtenu tout ce qu'il avoit demandé, inspira ensuite des inquiétudes par son indiscrétion, et partit le lendemain sans emmener un seul homme.

SUPPLÉMENT.

Mon objet, en remplissant une tâche pour laquelle je n'avois d'autre aptitude et d'autre talent que mon expérience et le droit de parler de ces évènemens comme témoin oculaire, et sur-tout comme un homme impartial et ami de la vérité, n'est que de me rendre utile à ma patrie. Quelque peu apparent que soit le mérite qui en résulte pour moi, quelque peu propre que soit à fixer l'attention des lecteurs, mon style et la négligence qui règne nécessairement dans un ouvrage que j'ai écrit à la hâte, j'ose prétendre du moins à quelque approbation, si l'on a égard aux sentimens qui ont dirigé ma plume, et si l'on consulte les difficultés qu'il m'a fallu vaincre pour tracer un tableau que les passions contraires et la multiplicité des intérêts divers tendoient à rendre inintelligible. Jai constamment porté dans ce dédale le flambeau de la vérité, de l'observation et d'une impartialité qui n'est pas, j'ose le dire, le moindre droit que j'aie, non à de vains éloges, mais à une attention qu'il est plus important qu'on ne pense que j'obtienne pour l'avantage d'une patrie dont les intérêts et le bonheur sont mon seul objet et m'animent uniquement.

Les maux de Saint-Domingue étoient affreux à cette époque; ils sont devenus plus affreux encore et ils s'aggravent journellement. Il ne reste plus que quelques lambeaux de cette belle colonie; mais ils sont bien précieux; et c'est sur leur conservation que peut être fondée l'espérance d'un meilleur avenir. J'aurois atteint le but que je me suis proposé, si je parvenois à intéresser la sollicitude nationale en leur faveur, et si je contribuois en l'éveillant par une juste et

véridique exposition des faits, à les arracher aux calamités qui menacent à tout instant de les engloutir.

J'ai rapporté les évènemens dont j'ai été le témoin oculaire jusqu'au premier septembre 1793 vieux style), époque à laquelle je partis de cette colonie infortunée, pour venir chercher un asyle dans ma patrie avec mon épouse et mes deux jeunes enfans. C'étoit le seul bien que j'eusse arraché aux fureurs de Polverel et de Santhonax, et de leurs satellites, aussi féroces, mais bien moins coupables de cette scélératesse qui caractérise ces deux hommes et la manière dont ils ont rempli la mission importante qui leur avoit été confiée. J'ajouterai quelques traits propres à servir de complément à la connoissance que j'ai tâché de donner de l'histoire des révolutions de Saint-Domingue, et que j'ai recueillis avec tout le discernement dont j'ai été capable, parmi les bruits vagues qui, depuis mon départ de Saint-Domingue, sont parvenus de cette colonie en France. La connoissance que j'avois des faits antérieurs m'a permis de distinguer ceux qui méritoient d'être accueillis d'avec les bruits répandus avec affectation par les nations ennemies, et des mensonges avec lesquels certains hommes ont eu et ont encore l'impudence de tromper la France entière, et s'efforcent de tenir baissé le voile qui couvre encore leurs coupables machinations. Je vais rappeller quelques circonstances déjà rapportées, afin de rendre ce supplément plus intelligible, et de justifier ce qu'il aura de contradictoire avec les bruits accrédités.

Depuis les portes du fort Dauphin qui touche à la partie espagnole, jusqu'aux montagnes *du Borgne* qui divisent la partie du nord en deux parties à-peu-près égales, cette belle contrée n'étoit plus qu'un désert couvert de cendres, de décombres, et infesté par quelques hordes de brigands. Les plaines de *Ouanamynthe Maribaroux, Jacquesy, Caracole, Terrier-*

Rouge, du Trou, Limonade, du quartier-Morin, de la Petite-Anse, du nord, de Lacul, du Limbé et du port Margot : dans les montagnes, *Vallière, Sainte-Suzanne, la grande Rivière, le Dondon, la Marmelade, d'Ennery et Plaisance*, étoient anéantis. Ces quartiers, les plus brillans de toute la colonie, et qui étoient autrefois pour la France une source inépuisable de richesses, n'offroient plus qu'un spectacle affreux, et plus sauvage que celui que les forêts dont ils furent primitivement couverts, présentèrent aux Européens qui abordèrent les premiers à Saint-Domingue (1).

Plus loin au nord-ouest des montagnes *du Borgne*, les quartiers de *Jean-Rabel, du Moustique, du port-à-Piment, de Terre-Neuve*, et une partie du *Gros-Morne*, avoient subi les mêmes malheurs. Les seuls quartiers maritimes *du Borgne, de Saint-Louis, du port-de-Paix, l'île de la Tortue*, qui n'en est séparée que par un canal étroit, et qui, après avoir été long-temps inutile, ou à-peu-près, commençoit à devenir importante depuis que quelques colons y avoient introduits la culture et l'émulation qui vivifie tout, existoient encore : ces quartiers, auxquels il faut joindre la ville du Môle-Saint-Nicolas, regardée comme la citadelle de Saint-Domingue, et une partie *du Gros-Morne*, avoient résisté jusqu'alors à tant d'horribles secousses ; et malgré les orages qui avoient successivement éclaté autour d'eux, s'étoient maintenus dans un état de tranquillité et d'ordre...

(1) Le fameux Candy, ce mulâtre féroce dont j'ai eu occasion de parler, avoit réussi, depuis qu'il s'étoit rangé au parti des blancs, à sauver vingt-deux sucreries, qu'il protégea avec le corps de mulâtres qui étoient sous ses ordres, contre la fureur des brigands; elles existoient encore à l'époque de l'incendie du Cap. J'ignore s'il préserva depuis les atteliers de ces habitations de l'esprit désorganisateur mis en usage par Polverel et Santhonax.

Tels étoient, à l'époque de l'affranchissement général prononcé par Polverel et Santhonax, les restes encore existans d'une contrée où le voyageur étoit autrefois étonné de rencontrer à chaque pas, à deux mille lieues de l'Europe, des monumens qui attestoient glorieusement de quoi l'homme laborieux est capable, et où brilloit éminemment, d'un bout à l'autre, un air d'opulence et de majesté, ouvrage d'un siècle et demi de travaux opiniâtres, et qu'en quelques instans, la main de la scélératesse étoit parvenue à renverser de fond en comble.

Depuis les premiers désastres qui annoncèrent la ruine prochaine de la plus belle colonie de l'univers, le Borgne, par une conduite sage, avoit eu la gloire de servir de borne au torrent destructeur, et de devenir le rempart des cantons plus éloignés. Ce quartier, vraiment digne d'être cité, donna également le premier exemple d'une réunion sincère entre les citoyens de toutes les couleurs, et ce fut dans des circonstances encore plus critiques, un rocher contre lequel vint échouer l'esprit de fureur et de désorganisation qui, du milieu des ruines du Cap, s'étoit rapidement étendu dans tous les pays circonvoisins. Il suffisoit qu'il fût tranquille pour que les brigands brûlassent d'y pénétrer. On a vu les tentatives qu'ils firent pour y parvenir, et qui toutes devinrent inutiles, par la courageuse fermeté des habitans de ce quartier, qui savoient à-la-fois obéir avec soumission aux délégués de la république française, et repousser les attaques des hommes féroces qui dévastoient tout en leur nom.

Au port-de-Paix et à Saint Louis, paroisses également intactes et plus éloignées, les injures encore récentes des blancs et des mulâtres n'avoient pas permis que l'esprit de conciliation y fît les mêmes progrès. On observoit toujours dans les derniers, qui y étoient devenus les plus forts et les ar-

bitres de tout, la même insolence, les mêmes contradictions et la même inconséquence : adoptant encore avec empressement ce que les décrets commissoriaux contenoient de dispositions avantageuses à leur caste, ils laissoient dans l'inexécution et dans l'oubli tout ce qui tendoit à favoriser la classe inférieure. Santhonax étoit encore par habitude invoqué comme leur prophète, leur dieu; mais leur dévouement fanatique se refroidissoit visiblement, à mesure qu'il développoit ses grands projets. Devenus les maîtres d'une contrée où leurs volontés ne trouvoient plus de résistance, ils avoient de leur propre mouvement donné la liberté à tout esclave qui avoit quelque affinité avec leur couleur, dans les vues sans doute de multiplier leurs forces à tout évènement. Outre ce supplément formidable, ils avoient obligé chaque habitation de la dépendance du port-de-Paix, de fournir un certain nombre, proportionné à leurs moyens, de noirs choisis parmi les plus beaux, qu'ils armèrent et dont ils formèrent des compagnies, en se réservant les grades d'officiers; et ils veilloient exactement à ce que la subordination se maintînt parmi le reste des esclaves, et qu'ils s'occupassent de leurs travaux ordinaires

Ceux-ci, soutenus par le spectacle journalier de ce qui se passoit sous leurs yeux, paroissoient insensibles à cette affligeante partialité; quelques condamnés qu'ils parussent être à continuer de végéter dans l'esclavage, ils ne manifestoient ni inquiétude ni envie de remuer; et ils dissimuloient profondément les espérances secrètes que tant d'exemples entretenoient au fond de leurs cœurs. Jamais on ne fut mieux à même de voir combien le noir est impénétrable : toutes les passions qui l'agitent, tous les sentimens qu'il éprouve, se cachent sous le même masque. Plusieurs exemples de rigueur exercés par les mulâtres de ces deux quartiers, concou-

rurent à maintenir les esclaves dans un état de soumission et de paisibilité. Quelques sujets trop pressés de jouir de la liberté, pour attendre qu'on vînt briser leurs chaînes, crurent être en droit d'aller faire l'offre de leurs services et de leur bonne volonté : ils furent arrêtés et fusillés sur-le-champ à Saint-Louis. Si ce trait, et beaucoup d'autres, tous marqués au coin de la plus inflexible sévérité, parurent extérieurement glisser sur l'esprit des noirs en général, il en étoit toutefois un grand nombre parmi ceux qui avoient été enrôlés, qui frappés de terreur, trembloient et regrettoient l'état paisible qu'ils avoient abandonné pour devenir guerriers, et croyoient n'avoir fait que changer de maîtres. ...

Ainsi, à l'époque même où Polverel et Santhonax s'occupoient d'opérer un affranchissement général, les hommes de couleur de la dépendance du port-de-Paix, après avoir été des plus ardens à soulever l'esclavage, et après avoir occasionné la ruine des belles contrées circonvoisines, employoient alors tous leurs soins à en resserrer les chaînes; et prenoient tour-à-tour des mesures contraires et opposées, selon que leur intérêts paroissoit l'exiger. Pleins de confiance dans leurs forces et dans la terreur qu'ils avoient inspirée, ils traitoient leurs anciens rivaux sans aucun ménagement. Les plus affreuses vengeances s'exercèrent avec toute impunité.

Un particulier, propriétaire de deux superbes habitations-sucreries, à une lieue du port-de-Paix, avoit, à l'époque de l'insurrection de 1791, fait construire sur chacune un fort armé de canons de gros calibre, et dans lesquels il avoit mis une garnison de cent hommes soudoyés et entretenus à grands frais. Cet homme énergique, nommé François Lavaud, originaire de Bordeaux, étoit environné de deux atteliers montant ensemble à onze cents têtes de noirs, qu'il s'étoit attachés par ses bienfaits, et qui lui restèrent constamment fidèles.

Ce fut à ses soins et aux énormes dépenses que plusieurs autres propriétés qu'il possédoit dans la colonie le mettoient en état de faire, que l'on dût le salut des quartiers de Saint-Louis et du port-de-Paix, tandis que les flammes dévoroient les environs. C'étoit un petit potentat qui, au plus léger signal, formoit une petite armée de cinquante blancs et de cinq cents noirs fidèles, et accouroit, en un clin-d'œil, partout où son secours étoit nécessaire. Les femmes même de ses atteliers, remplies d'émulation et de bonne volonté pour seconder un si bon maître, partageoient souvent avec leurs maris et leurs fils la gloire de marcher sous ses ordres. Plus d'une fois le courageux François-Lavaud courut où le danger l'appelloit et parvint à étouffer le germe d'une révolte prête à éclater.

On juge combien cet homme devoit être détesté de ceux qui s'efforçoient ouvertement ou en secret de bouleverser ces cantons paisibles, à l'instar de tant d'autres. Mais leurs tentatives furent inutiles, et le port-de-Paix étoit encore heureux et tranquille à l'époque de la ruine de la ville du Cap, époque qui devint le signal des vengeances.

François Lavaud étoit, quelques jours après, au port-de-Paix, occupé à conclure une vente de sucres avec deux négocians américains, auxquels il donna sa voiture pour aller ensemble faire l'examen de la denrée sur ses habitations. Il les suivit, monté sur un cheval de main. . . . . A quelques centaines de pas, il rencontra trois hommes de couleur, qui l'arrêtèrent en chemin, sous prétexte de lui demander des nouvelles. . . . . L'un d'eux, nègre libre, nommé *Simon Golard*, saisissant le moment où Lavaud étoit sans défiance, lui lâcha son pistolet à bout-portant, et l'étendit roide mort. Les deux anglo-américains, épouvantés de cette action atroce, sautèrent à bas de la voiture, et cherchèrent leur

salut, en se jettant à travers les champs de cannes, aux cris des assassins qui, pour précipiter leur fuite, crioient : tue, tue. . . . .

Quelques jours après, les hommes de couleur arrêtèrent, par ordre, ou de leur propre autorité, plusieurs particuliers blancs du port-de Paix, qu'ils accusèrent d'être aristocrates, sans doute parce qu'ils étoient riches; ils les conduisirent garrottés au Cap, à la disposition des commissaires civils. Du nombre de ces victimes étoit un nommé Coste, connu pour un des plus ardens patriotes du Cap, d'où il étoit allé chercher un refuge au port-de-Paix, abandonnant aux flammes qui dévorèrent cette ville, sa maison, ses propriétés, et ne sachant, au milieu du tumulte et d'une scène dont on ne peut se faire une idée, ce qu'étoient devenus sa femme et ses nombreux enfans.

Lorsqu'on le reconduisoit au Cap, il apprit, en chemin, que sa famille entière avoit péri au milieu des flots, en se sauvant à bord des vaisseaux. . . . Cet infortuné, accablé du plus affreux désespoir, ayant tout perdu, et craignant de revoir le théâtre de ses malheurs, refusa de suivre plus loin les gardes chargés de le conduire avec les autres prisonniers. Le féroce Simon Golard, impatienté, ne trouva pas d'expédient plus court pour trancher la difficulté, que de lui faire sauter la cervelle d'un coup d'arme à feu, en menaçant du même traitement quiconque arrêteroit la marche du cortège.

A leur arrivée au Cap; Simon Golard alla se présenter à Santhonax, qui le regardant, d'après ces deux meurtres, comme un homme essentiel, le fit sur-le-champ capitaine d'une compagnie franche (1).

---

(1) C'est entre les mains de ce monstre que j'eus le malheur de me trouver moi-même peu de temps après cet événement, et dont

Les blancs, trop heureux d'être méprisés et oubliés, n'osoient pas réclamer leur sûreté individuelle, et le droit de propriété. Leurs personnes et leurs biens étoient soumis au droit du plus fort, et les prétextes ne manquoient pas pour faire sur les habitations les plus renommées par leur opulence, des visites domiciliaires dont la conclusion étoit toujours de les mettre au pillage, ou d'en enlever au moins tous les objets qui convenoient à chacun des redoutables visiteurs.

De semblables dispositions n'annonçoient pas que l'on fut porté à imiter l'exemple d'union qui étoit offert par le quartier voisin du Borgnè. Cependant il existoit parmi les sang-mêlés même, des hommes qui avoient senti combien à l'approche de l'orage qui menaçoit les deux couleurs également,

---

il est presque miraculeux que je me sois tiré : je ne dus la vie qu'à la pitié que des mulâtres qui étoient avec lui sentirent, en voyant mon épouse se jetter au-devant du coup dont le scélérat alloit me percer, et dont elle eût été victime, si ces hommes n'avoient retenu ses bras armés chacun d'un pistolet. J'ignore ce que devinrent depuis les prisonniers dont j'ai parlé, et parmi lesquels se trouvoient le riche Colas, maire du port-de-Paix, Brossier, conseiller du conseil supérieur, Gasnier du Tessé et le juge de la jurisdiction Faure, etc. etc. etc.

J'ai évité de rapporter un grand nombre de traits particuliers qui, quoiqu'intéressans d'ailleurs, eussent rendu ma narration trop longue, et m'auroient éloigné de mon objet, qui n'est que de mettre le lecteur au fait des événemens principaux, et de lui faire connoître l'esprit qui a tout fait mouvoir..... Si j'en avois voulu agir différemment, il auroit fallu faire l'histoire particulière de chacun des quartiers de Saint-Domingue, et m'engager dans des détails capables de former un ouvrage de longue haleine. A peine ai-je quelques instans pour remplir la tâche que je me suis imposée.....

il

il étoit nécessaire que les haines fussent suspendues, et fissent place à une réconciliation, que tous ceux qui étoient intéressés à prévenir le bouleversement dont on étoit menacé, désiroient également.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails sur trois quartiers, les seuls de toute la partie du nord, que la dévastation et la rage exterminatrice n'eussent pas encore anéantis. Tout semble prouver qu'au moment où j'écris, ils existet encore, malgré les crises violentes auxquelles ils furent depuis exposés, et dont j'aurai occasion de parler. J'ai cru intéressant de faire connoître les causes qui avoient concouru à préserver ces contrées : je vais tâcher également de satisfaire la curiosité sur les deux autres parties de la colonie, dont je n'ai plus parlé depuis l'incendie du Cap; parce que tous les évènemens remarquables se concentrèrent, à cette époque, dans la seule partie du nord, de manière à fixer sur elle l'attention générale et que l'on put reconnoître clairement, en ces affreuses circonstances, comme en beaucoup d'autres, que cette contrée infortunée étoit spécialement dévouée à la destruction et à la mort; soit que son opulence et ses richesses eussent plus qu'ailleurs enflammé l'avarice, et qu'elle eût offert à la cupidité de ses dévastateurs une plus ample moisson à recueillir; soit qu'ayant été le foyer de tous les grands mouvemens, et le centre des passions et des intérêts divers qui avoient agité la colonie, toutes les haines et toutes les vengeances se fussent principalement dirigées contre elle. Mille circonstances, faciles à saisir depuis l'origine des troubles, mais sur-tout depuis l'insurrection de 1791, tendent à justifier cette idée. Quoi qu'il en soit, tandis que la partie du nord donnoit à ses ennemis l'horrible satisfaction d'un bouleversement auquel rien n'étoit plus capable désormais de remédier, celles de l'ouest et du sud étoient sinon

tranquilles (comment eussent-elles pu l'être au spectacle des horreurs qui se passoient à côté d'elles, et qu'il étoit naturel de craindre à leur tours, du moins exempte, encore des convulsions qui se faisoient sentir dans la partie voisine, et la poussoient vers son entier anéantissement. Mais leur rôle devoit bientôt commencer dans cette tragédie sanglante : après avoir été agitées par les mêmes causes, il étoit difficile qu'elles ne se ressentissent pas des mêmes effets, et qu'elles ne fussent pas, tôt ou tard, exposées aux mêmes excès de fureur de la part d'un ennemi qui devoit les haïr et leur en vouloir également, quoiqu'il eût différé d'exercer sa vengeance.

(*Septembre 1793*). On a vu que Polverel, laissant à Plaisance son armée exterminatrice sous le commandement du mulâtre *Chanlatte*, passa dans l'ouest avec un détachement nombreux. Il suffisoit que ce terrible commissaire civil, semblable à l'ange exterminateur, se présentât dans une contrée, accompagné sur-tout de coopérateurs fanatisés et écumans de fureur, pour que la révolte et la désorganisation s'y manifestassent aussitôt, et suivissent chacun de ses pas. Il n'y a pas lieu de douter que ce voyage subit et précipité ne fût motivé par les inquiétudes qu'avoient occasionnées aux commissaires civils, l'incertitude et le refroidissement que les hommes de couleur ne cachoient plus depuis les derniers évènemens. L'objet de Polverel, en se rendant dans cette partie, étoit de les ramener ou de les prévenir par quelque coup éclatant. Il n'avoit pas encore mis la dernière main au grand-œuvre préparé dans la partie du nord : mais les choses étant en bon train, il avoit cru pouvoir laisser la conclusion aux soins de Santhonax, et il s'étoit hâté d'aller préparer les voies ailleurs pour une semblable opération.

Depuis long-temps les malheureux habitans du nord, qui, n'ayant pas péri, ou n'ayant pu se procurer les moyens de

s'embarquer pour le continent Anglo-Américain, avoient cherché un refuge dans les quartiers intacts dont j'ai parlé, n'entendant plus parler de l'ouest et du sud, trop préoccupés d'ailleurs par leurs infortunes, et absorbés par leurs propres maux, ne s'étoient guères inquiétés du sort de ces deux parties de la colonie, avec lesquelles les derniers évènemens avoient interrompu toute communication. L'obscurité et l'incertitude à leur sujet, avoit redoublé depuis le départ de Polverel pour s'y rendre. Outre les motifs que j'ai attribués plus haut à ce voyage, il est aussi naturel de croire qu'il avoit pour objet d'abattre le systême d'opposition formé par Jérémie et par les autres quartiers du sud que j'ai désignés, comme ils l'étoient dans la colonie, sous *le nom de coalition de la grande anse* (1); et qui par leur énergie avoient rendu jusques-là inutiles tous les efforts des désorganisateurs.

J'ai rapporté en son temps que les habitans de ces contrées armèrent une partie de leurs nègres, qui, combattant avec valeur et fidélité sous les ordres et à l'exemple de leurs maîtres, firent constamment une guerre cruelle et acharnée aux brigands et aux instigateurs du désordre. Polverel étoit sans doute allé de ces côtés dans l'espoir de les séduire.... Il n'étoit que trop à craindre qu'il ne reussît encore en cette occasion, dans l'emploi des moyens infernaux qu'il avoit

---

(1) On voudra bien se rappeller que dans ce supplément composé de faits qui commencèrent en septembre 1793, époque à laquelle j'abandonnai la colonie; j'ai quitté le rôle d'historien ou de narrateur, et que je ne fais plus que donner des conjectures fondées sur quelques évènemens dont la connoissance certaine nous est parvenue, et sur les lumières que j'avois acquises relativement à l'histoire de la colonie en général.

fructueusement mis en usage jusqu'alors. . . . On voyoit ces sujets fidèles, poursuivre avec fureur des hommes qu'ils avoient vus tour-à-tour les porter à la révolte, et les abandonner ensuite lâchement à la vengeance de leurs maîtres irrités : mais comment se flatter qu'ils résistassent à l'invitation à la licence et au pillage qui leur seroit faite au nom de la république, et par des hommes en qui ils avoient vu leurs maîtres même respecter le caractère sacré de délégués de la nation française ! Les coalisés de la grande anse après avoir énergiquement résisté pendant si long-temps à l'insurrection des esclaves, aux entreprises des mulâtres et aux efforts des commissaires civils, pour détruire dans le sein de leurs propriétés la tranquillité qu'ils avoient su y maintenir, se virent sur le point de perdre en un instant le fruit de tant de travaux et de tant de sacrifices. Le Cap n'existoit plus, et la destruction de cette ville, que toute la colonie regarda toujours comme son plus ferme boulevard, étoit le signal des maux qui devoient fondre inévitablement sur tous les points de Saint-Domingue, sans exception, et sans qu'aucun pût se promettre d'en être exempt. On ne pouvoit douter que la présence de l'un des commissaires civils dans l'ouest et le sud, n'eût pour objet d'y tout soumettre et de tout bouleverser.

Quelqu'accoutumés que fussent les Jérémiens à la fidélité de leurs noirs, qui jusque-là les avoient soutenus avec vigueur et une fidélité inébranlable, ils craignirent le succès des dangereux et terribles moyens employés par les commissaires civils, et n'osèrent se promettre de maintenir à la fois leurs sujets dans l'obéissance et de résister avec eux, aux maux affreux, qui, après avoir englouti la plus puissante partie de la colonie, menaçoit de les accabler à leur tour.

Quelle horrible position ! le désespoir de ces infortunés devoit être à son comble : le danger étoit pressant : les terribles exemples qu'on avoit devant les yeux ôtoient toute espérance. Il falloit, ou périr, ou avoir recours à des moyens de salut, que la rage de leurs ennemis les força d'embrasser, et que des circonstances aussi affreuses tendoient peut-être à rendre moins criminels. Livrés et abandonnés par la France à toutes les fureurs de deux hommes sanguinaires, quel secours pouvoient-ils attendre d'une patrie qu'ils invoquoient vainement depuis si long-temps, et que les nouvelles qui pénétroient dans la colonie par la voie des étrangers peignoient accablée elle-même sous le faix de ses propres maux !

A cette époque, il n'étoit déja plus question à Saint-Domingue de partis ni des anciennes divisions intestines qui avoient déchiré la colonie, et qui n'avoient que trop malheureusement préparé les horribles calamités auxquelles elle étoit en proie. D'autres soins avoient succédé à l'esprit de fureur qui avoient agité la population blanche, et l'avoient partagée en deux factions prêtes à s'entrégorger : elles s'étoient mutuellement affoiblies, au point de céder ensuite sans presque de résistance à un ennemi qu'on avoit trop méprisé, et qui, resté long-temps témoin tranquille de leurs débats et de leurs fureurs, avoit ensuite saisi habilement l'instant favorable pour les accabler l'une et l'autre sans retour. Les derniers évènemens, et peut-être l'impuissance de se livrer plus long-temps à ces mouvemens convulsifs, avoient tout mis d'accord, avoient tout condamné à garder le plus morne silence. Plus de patriotes, plus d'aristocrates : toutes ces qualifications par lesquelles on désignoit quelque temps auparavant les divers partis, étoient tombées dans l'oubli. Jamais sous l'ancien gouvernement on n'avoit vu une sou-

mission aussi passive, un pareil abattement. Parmi ces hommes qui, au milieu des discussions précédentes, avoient déployé tant de fureur et d'emportement, il n'y en avoit pas un seul que le nom de Polverel et de Santhonax ne fît trembler, et que le moindre de leurs ordres n'eût trouvé prêt à obéir sans aucune réclamation. Les choses en étoient au point, que, si ces arbitres du sort des habitans de Saint-Domingue eussent prononcé ouvertement l'arrêt de mort de ces hommes accablés par l'excès du malheur, tous eussent, je crois, tendu le col sans résistance. Les esprits avoient été trop rudement froissés, pour qu'ils conservassent encore quelque attachement à leurs anciennes chimères et aux préjugés d'où découloient tant de malheurs, ou qui leur avoient servi de prétexte. L'espérance et le désir de préserver des propriétés auxquelles ils avoient autrefois paru si attachés, n'occupoient plus que bien foiblement les individus qui les possédoient encore intactes. Le sacrifice en étoit fait d'avance, et tous se bornoient alors à l'unique soin de sauver leur existence. Les maux qu'on éprouvoit étoient trop accablans et le danger trop pressant, pour être difficile sur le choix des moyens de salut, et pour ne pas saisir avec empressement et sans scrupule le premier et le plus prompt qui se présenteroit. L'infortuné prêt à périr, ne choisit pas et ne regarde guères à la main qui le sauve ; et pour peu qu'on veuille se mettre à la place des colons de Saint-Domingue, ils paroîtront plus dignes de pitié que de l'animadversion qu'ils semblent avoir encourue au premier coup-d'œil, et l'on saura sur qui rejetter tout l'odieux des mesures déplorables qu'on les força d'embrasser.

Nous sommes heureusement dans un temps où l'homme pur peut dire sans danger tout ce que la vérité et l'humanité lui inspirent pour ses semblables. Les colons de Saint-Do-

mingue pourroient être comparés à ces hommes que, dans les temps affreux du robespierrisme, on obligeoit, à force de persécutions, de disparoître, pour être en droit de les mettre hors de la loi et de s'emparer de leurs biens. Ce n'est pas le seul rapprochement que j'aie été à portée de faire pendant que j'écris ceci, entre une foule de traits de la révolution française et ceux qu'on remarque dans celle de Saint-Domingue. Ils semble que l'ame des scélérats soit jettée au même moule, et que, quelqu'éloignés que soient les uns des autres les divers théâtres où ils exercent leurs talens, ils s'accordent parfaitement dans leurs mesures et dans leurs plans sanguinaires, de sorte qu'on croiroit qu'ils reçoivent d'un centre commun des ordres et des instructions qu'ils exécutent avec une ponctualité et un ensemble qu'on observe bien rarement, lorsqu'il s'agit au contraire d'opérer le bien; car, je le demande, la loi la plus bienfaisante fut-elle jamais exécutée avec autant de promptitude et de zèle, qu'on en voyoit mettre, il y a si peu de temps, à exécuter les ordres sanguinaires des tyrans les plus atroces dont l'histoire fasse mention?

Tandis que Robespierre déblayoit les prisons à Paris, que Carrier infectoit les flots de la Loire à Nantes, que Collot d'Herbois, semblable à Salmonée, se plaisoit à imiter les effets de la foudre à Lyon; tandis que Maignet, à Bedoin, Joseph Lebon, à Cambrai, Pinet, à Bayonne, Monestier (du Puy-de-Dôme), à Pau, etc. ect., versoient des torrens de sang, et se gorgeoient de pillage, Polverel et Santhonax, dignes émules de ces monstres, à Saint-Domingue, après avoir fait périr quinze mille hommes, et la presque totalité de la population blanche, incendiaient la ville du Cap, s'emparoient de toutes les propriétés, bouleversoient les tristes restes de la colonie, et en condamnoient les habitans qui

avoient survécu à leurs premières fureurs, à l'affreuse alternative de périr misérablement, ou de se jetter dans les bras des ennemis de leur patrie (1).

Ils est à présumer que les liaisons formées secrètement entre la colonie française de Saint Domingue et les possessions anglaises, datent de la destruction du Cap, et dûrent leur origine aux évènemens qui ont ont suivi la ruine de cette ville, et qui, menaçant également tout le reste de la colonie du même sort, présentèrent à ses habitans la funeste alternative de périr par la main de leurs esclaves séduits et soulevés, ou d'appeller du dehors des secours capables de suppléer à ce qui leur manquoit de forces pour

(1) A dieu ne plaise que je paroisse approuver une aussi funeste détermination! on ne sauroit supposer une semblable idée à un homme qui, pouvant partager les avantages d'une action criminelle en elle-même, à préféré de s'exposer, dans la plus rigoureuse saison de l'année et sur un frêle bâtiment armé de cinq hommes d'équipage, au milieu des flots, pour rester sans reproche, et voler au sein de sa patrie avec son épouse et ses enfans, les seules richesses qu'il ait sauvées des désastres de Saint-Domingue. . . . Je dirai plus : cette même détermination me parut si souverainement, coupable, que quels que fussent les maux dont on étoit accablé, je la combattis avec force, que je préférai de me commettre avec ma famille aux plus grands dangers, et que la manière dont je m'expliquai sur ce point, excita envers moi une défiance qui m'engagea à hâter mon départ de Saint-Domingue; heureux qu'une occasion se soit fortuitement présentée, et que j'aie pu la saisir! Mais, devant non moins au hasard, qu'à mon attachement à ma patrie d'avoir évité cette tache, les dangers que j'ai partagés avec mes compatriotes de Saint-Domingue, et la connoissance que j'ai des circonstances urgentes qui peuvent les avoir forcés à cette démarche, me font une loi d'atténuer autant qu'il est en moi le reproche qu'ils paroissent mériter. . . . .

résister au torrent, et pour maintenir la fidélité de leurs sujets dont tout leur faisoit entrevoir la défection prochaine... La ville du môle Saint-Nicolas, que sa position et sa force faisoient regarder comme la forteresse et la clef de Saint-Domingue, et l'une de celles qui, pendant les discussions élevées entre les assemblées coloniales et le gouvernement, s'étoit le plus fait remarquer par ce qu'on appelloit *patriotisme*, avoit refusé, peu après l'évènement du 21 juin, de recevoir les ordres des commissaires civils, et avoit fermé son port à la frégate la Concorde venue de leur part, pour y chercher des poudres et des munitions de guerre. Un canal de médiocre étendue sépare la colonie anglaise de la Jamaïque, de l'île de Saint-Domingue où les villes de Saint-Marc, de Jérémie, et, pour ainsi dire, toutes celles de la bande du sud, entretenoient autrefois avec elle un commerce interlope.... C'est là qu'on alla demander du secours et de l'assistance; et des liaisons mercantiles facilitèrent les voies pour en former de plus sérieuses et de plus importantes. Sans doute les Anglais de la Jamaïque n'imaginoient pas alors que la France, que leur nation seule avoit si souvent vaincue et réduite aux plus fâcheuses extrémités sous le règne des rois, pût résister à la coalition de toutes les grandes puissances de l'Europe liguées contre elle. Il suffisoit que l'Angleterre jouât un des premiers rôles parmi les ennemis de la république française, pour qu'ils crussent qu'elle seroit infailliblement asservie par leurs efforts réunis; et l'orgueil national et l'idée de leur puissance étoient assez pour qu'ils fussent dupes eux-mêmes des bruits qui leur parvenoient d'Europe et qu'ils s'efforçoient de transmettre à Saint-Domingue, afin d'en déterminer les habitans à leur faciliter une conquête qu'ils brûloient de s'approprier, mais qu'ils n'eussent pas osé entreprendre de faire avec leurs seules forces.

Il suffit de savoir combien cette nation jalouse et ambitieuse envia toujours à la France la possession de cette colonie brillante, qui seule éclipsoit toutes les siennes, et balançoit toutes les ressources de son immense commerce, pour imaginer avec quelle ardeur elle saisit les premières ouvertures qui l'y appellèrent et lui firent entrevoir l'espérance de s'en emparer. Quoi qu'il en soit, ils ne tardèrent pas à s'y présenter, non en conquérans, mais comme des amis qui alloient secourir leurs alliés..... Un petit armement, parti de la Jamaïque, se présenta à Jérémie et au môle Saint-Nicolas, séparés l'un de l'autre par un intervalle de cinquante lieues, et en prit paisiblement possession.

La présence de Polverel, qui étoit alors dans cette partie, ne fut pas capable d'y porter empêchement, soit qu'il fût arrivé trop tard, ou qu'il n'eût pas été instruit à temps : il parvint à mettre successivement en mouvement les noirs des environs du Port-au-Prince, des Cayes et de plusieurs autres cantons de l'ouest et du sud. Mais par-tout ailleurs les esclaves, retenus peut-être par leurs maîtres, auxquels cet évènement avoit rendu quelque courage, résistèrent à ses insidieuses invitations, et les Anglais restèrent tranquilles possesseurs de Jérémie et des postes qui leur avoient été livrés. Ils s'emparèrent même, aidés des partisans qu'ils avoient dans la colonie, du Cap Tiburon, où un corps nombreux de soldats de Polverel fit peu ou presque pas de résistance.

(*Octobre 1793*). Tandis que ce commissaire civil apprenoit la prise de Jérémie, et s'efforçoit de se prémunir contre les suites qui en devoient résulter, la nouvelle subite et inattendue de l'arrivée des ennemis au môle Saint-Nicolas vint causer les mêmes embarras à Santhonax, dont l'influence n'avoit fait que diminuer de plus en plus, depuis que l'affran-

chissement général avoit été prononcé, et qui sérieusement inquiet sur les suites que devoient avoir pour lui tant de maux qu'il avoit occasionnés, et ceux qu'il n'étoit plus en son pouvoir de prévenir, s'occupoit alors, au milieu des ruines du Cap, des moyens de pallier ses crimes et de profiter de l'ignorance où l'on devoit être en France sur les détails de ces désastres, pour essayer de se justifier et de détruire l'effet des réclamations qui ne pouvoient manquer d'y parvenir.

Depuis long-temps, il avoit résolu d'envoyer à la convention nationale des députés en son propre nom. Les hommes de trois couleurs qui devoient être chargés de cette mission honorable, étoient déja désignés et connus, ainsi que le bâtiment qui devoit les transporter en Europe... Mais depuis Santhonax jugea plus convenable et plus spécieux de réunir au Cap une espèce d'assemblée, composée, non de vrais citoyens de la colonie, mais des noirs qui se trouvèrent là sous sa main, et à qui sa proclamation d'affranchissement avoit communiqué les facultés et les droits de citoyens français, à l'exclusion de ceux qui avoient joui jusqu'alors de cette prérogative, et qui n'avoient plus de droits qu'à la persécution et à l'infortune : ainsi une poignée de brigands, chargés de crimes, mais bien moins coupables mille fois que ceux qui les faisoient agir, convoqués sur les décombres d'une ville qu'ils avoient ruinée de fond en comble, furent appelés pour élire en un seul point les députés de la colonie entière à la convention nationale ; c'est ce qu'on osa qualifier depuis d'assemblées primaires, et l'on connoît en France le résultat de cette opération (1).

---

(1) Je déclare qu'étant encore à Saint-Domingue, d'où je partis le premier septembre 1793 (vieux style), c'est-à-dire, long-temps

Tandis qu'une partie des brigands métamorphosés en citoyens français procédoient à revêtir les envoyés de Santhonax du titre imposant de députés de la partie française de Saint-Domingue à la convention nationale, le plus grand nombre, qu'aucun frein, qu'aucune considération ne retenoit plus, s'occupoient de soins plus analogues à leur goût et à l'idée qu'ils étoient capables de se former des nouveaux droits qui leur avoient été conférés. Bien moins civilisés que les Tartares et les Arabes, il étoit tout naturel que ces Africains, dégagés de toute entrave, regardassent, à leur exemple, une vie errante et vagabonde, et le pillage comme le premier exercice et la jouissance la plus immédiate de leur liberté. On devoit aussi s'attendre qu'ils regarderoient comme leurs ennemis mortels, les hommes qui les avoient retenus dans l'esclavage, et qu'ils envisageroient, comme leur appartenant, toutes leurs propriétés et celles des colons qui retenoient encore une partie de leurs frères dans la servitude.

J'ai parlé plus haut des tentatives qu'ils firent pour pénétrer dans le Borgne et de la patience avec laquelle ils

---

avant la tenue des prétendues assemblées primaires, le mulâtre Castaing m'apprit au Borgne le 26 août, qu'entr'autres députés de Santhonax, Dufaï étoit nommé pour passer en France sur le navire *le citoyen de Marseille, capitaine Planche*. . . . . Le public en fut également instruit, et on en parla beaucoup. . . . . Cette circonstance prouve bien de quel œil on doit envisager la mission de ces prétendus députés de Saint-Domingue. . . . . Qu'on juge combien le spectacle journalier de la représentation de Saint-Domingue, qui en a résulté, doit renouveller et aigrir dans les colons qui sont en France, le sentiment de leurs infortunes ! . . . Mais mon objet n'est pas d'approfondir en particulier cette intrigue criminelle; encore un peu de patience! laissons au temps qui commence à faire justice de tant d'horreurs, le soin de dévoiler et punir à leur tour celles dont Saint-Domingue a été le théâtre! ....

attendirent l'occasion d'entrer dans un quartier, qui ayant été préservé jusqu'alors, leur promettoit un butin abondant à faire. On ne put malheureusement empêcher qu'une partie de leurs espérances ne se réalisassent, et, malgré l'union qui paroissoit régner entre les blancs et les mulâtres du Borgne, il se trouva parmi ces derniers des traîtres, qui, ayant vraisemblablement quelque motif de mécontentement, jugèrent qu'il n'y avoit pas de moyen plus expéditif pour se venger que d'introduire les brigands dans l'intérieur.... J'ignore les détails de cet évènement, qui eut des suites funestes, mais qui n'entraîna pas la perte totale de ce quartier. Je sais seulement que les brigands, après avoir achevé de ruiner les cantons limitrophes de Plaisance, y pénétrèrent par les hauteurs qui séparent le Borgne de ce quartier, ruinèrent toute la partie connue sous le nom de hauteurs du Borgne et allèrent ensuite attaquer les habitans qui s'étoient réunis à la municipalité située au centre du quartier. Il paroît que vingt-cinq habitans perdirent la vie en cette occasion, mais que la résistance fut telle, que les noirs bornèrent là leur entreprise et furent obligés de se retirer. J'ai su même depuis que le calme avoit été rétabli au Borgne et que les lâches auteurs de ce malheureux évènement avoient été arrêtés par les hommes de couleur même et punis de leurs forfaits...... Tels sont les derniers renseignemens qui sont parvenus jusqu'à moi, et ceux sur lesquels on doit le plus compter, d'après l'état où les choses étoient à l'époque de mon départ. Ils sont plus intéressans qu'on n'imagine peut-être, et je les rapporte d'autant plus volontiers, que le quartier du Borgne est un des lambeaux de la partie du nord qui ont échappé à tant de désastres. Si cette possession précieuse et d'où couloient tant de richesses dans le sein de la France, est destinée à renaître un jour de ses cendres, il

seroit très-remarquable que le Borgne et le port-de-Paix, qui furent autrefois le berceau de la colonie, eussent été préservés seuls et servissent de base à son rétablissement....

L'arrivée des Anglais au môle Saint Nicolas occasionna un grand et subit changement dans les affaires de cette partie de Saint-Domingue, et fournit à Santhonax l'occasion de manifester pour le service de la république française, un zèle qu'il n'avoit déployé jusqu'àlors que pour la ruine de ses intérêts. Il ne fut pas difficile d'exciter celui de ses prosélites, en leur inspirant adroitement la crainte que l'intervention de ces nouveaux ennemis ne portât préjudice à leur liberté et à la durée des droits, à la jouissance desquels il les avoit admis. Quoi qu'il en soit, il les appela à la défense des contrées menacées par l'ennemi, et l'espérance dont on les flatta de renouveller au môle Saint-Nicolas les scènes affreuses du Cap, ne fut pas le moins efficace des moyens dont on se servit pour parvenir à les rassembler.

Santhonax parvint à former une nombreuse armée avec laquelle, pour plus de diligence ou par tout autre motif, il se détermina à prendre en personne la route du môle par mer. La connoissance qu'il avoit du très-petit nombre d'Anglais entrés dans cette place, lui avoient inspiré la confiance de faire cette expédition, dont le succès eût été plus que douteux, quand il n'auroit eu à vaincre que les habitans du môle, déterminés à se défendre et la force des murs derrière lesquels ils étoient à couvert. Ce léger renfort d'étrangers avoit ranimé tout leur courage, ils n'eussent pas eu grande peine à repousser de tels assaillans, qui n'avoient d'ardeur que pour dévaster et détruire, et que l'expérience, acquise pendant trois ans de malheurs et de combats, avoit apprit à regarder comme fort peu redoutables. Le hasard épargna à Santhonax la honte et les dangers d'une défaite: il étoit avec son

armée dans le canal qui sépare la Tortue de Saint-Domingue, lorsque la vue de la frégate anglaise *la Pénélope*, vint interrompre sa marche, et le força de débarquer au port-de-Paix avec tout son monde.... J'ignore quels motifs l'empêchèrent de faire de là le trajet par terre, jusqu'au môle Saint-Nicolas qui en est peu éloigné; il paroît qu'il fut arrêté, et forcé de changer de mesures par la crainte du danger qu'il couroit au milieu d'un quartier où les dispositions n'étoient plus les mêmes à son égard, et qui, rempli autrefois de ses partisans les plus zélés, ne l'étoit plus que d'hommes aliénés par ses opérations. J'ignore également quels furent les suites de la présence de pareils guerriers dans le quartier où ils débarquèrent; il est certain du moins, qu'à compter de ce moment, Santhonax dit un éternel adieu à la partie du nord, où il n'y avoit plus de mal à faire ni de destruction à opérer, et qu'il s'en alla joindre son digne collègue au Port-au-Prince, et se hâta, pour s'y rendre de profiter du moment où les chemins, non encore obstrués par les malveillans, facilitoient sa retraite.

Son départ laissa cette malheureuse contrée abandonnée à toutes les fureurs et au brigandage des noirs, tandis que l'ennemi, maître de la principale forteresse, pouvoit de là étendre ses entreprises sur les cantons dont la conquête pouvoit lui faire espérer quelque avantage. La présence dans le chef-lieu de la colonie des deux commissaires civils réunis, que ces premiers revers rendoient déja moins redoutables, ne purent arrêter les complots occasionnés et enhardis par le voisinage des secours de troupes que les Anglais avoient introduits dans la colonie, et qu'ils faisoient espérer devoir être bientôt suivis de plus puissans. Les efforts et toutes les manœuvres que Polverel et Santhonax employèrent pour se procurer nouveaux partisans, et diminuer, en faisant tout dévaster,

les avantages que cette nation étrangère se promettoit de tirer de la possession de Saint-Domingue, ne servirent qu'à engager les habitans de toutes les parties de l'ouest et du sud à implorer son assistance avec plus d'empressement : ils concoururent à déterminer à suivre cet exemple ceux d'entr'eux qui avoient d'abord montré le plus de répugnance à se donner aux ennemis de leur patrie, qu'ils n'avoient cessé de chérir, quelqu'affreux que fussent les maux dont on les avoit accablés en son nom. A l'exception du Port-au-Prince, que la présence des commissaires civils maintint encore quelque temps dans le devoir, un grand nombre ou, pour mieux dire, toutes les paroisses maritimes depuis les Gonaïves, quartiers peu éloignés du môle Saint-Nicolas, jusqu'à Jérémie, appelèrent les Anglais, tandis que les Espagnols, qui avoient des forces considérables, étendoient leur domination dans le nord, sur le fort-Dauphin et les quartiers voisins, dont ils s'emparèrent avec la même facilité, et à l'ouest et au sud sur tous les quartiers intérieurs qui touchoient à leurs frontières.

Les forces anglaises occupèrent également l'importante ville de Saint-Marc, située au centre de ces nombreuses conquêtes et dont la possession leur assuroit celle des plaines opulentes de l'Artibonite. Mais ne travaillant que pour eux-mêmes, ils substituèrent le pavillon britannique au pavillon blanc qui y avoit été arboré en les y appelant. La reddition de cette ville fut précédée d'une capitulation qui prouve qu'elle fut opérée sans aucune résistance, et que les hommes de toutes les couleurs y donnèrent également les mains. C'étoit pourtant-là que des milliers de mulâtres et de sang-mêlés, s'étoient organisés et avoient formé un corps d'armée redoutable ! C'étoit-là le théâtre où, nombreux et puissans, ils avoient fait naguères aux blancs une guerre cruelle et sanglante, et qu'ils étoient parvenus à les réduire à un état d'abaissement

pire

pire que celui dont ils s'étoient affranchis eux-mêmes, en s'emparant de tout, et en réduisant leurs rivaux à fuir, ou à se soumettre aux dures lois qu'ils leur avoient imposées ! Leurs forces et leur puissance y étoient telles, qu'il étoit désormais impossible que rien s'y opérât que par leur détermination. Cet évènement extraordinaire, arrivé dans des lieux d'où ils eussent été capables de repousser un ennemi dix fois plus nombreux, ne pouvoit être que le résultat de la défection d'un parti qu'ils avoient embrassé et soutenu jusqu'alors avec tant d'ardeur, mais que la voix de l'intérêt et des réflexions tardives les portèrent à abandonner.

Ces mulâtres, opulens pour la plupart, avoient dans ces cantons des propriétés comme les blancs, et quiconque connoît Saint-Domingue, sait bien qu'ils en sont encore plus jaloux, et y exercent ordinairement un empire bien plus despotique que ces derniers. Lorsque, se livrant à de perfides conseils, ils s'efforçoient de ruiner les blancs, peut-être dans l'espérance d'accroître leurs propres richesses, ils étoient loin de songer à une conclusion qui tendoit à les dépouiller eux-mêmes. En vain des hommes courageux et clairvoyans cherchèrent à leur dessiller les yeux, ils ne croyoient les commissaires civils occupés que d'eux et de leur grandeur future. A peine l'incendie de la ville du Cap, et les moyens qui servirent à opérer sa destruction commencèrent à affoiblir leur prévention et leurs orgueilleuses espérances. Ses habitans, condamnés à l'exil et à la plus affreuse misère, n'étoient encore à leurs yeux que les victimes de leur propre injustice envers eux. Enfin, le moment inévitable du réveil arriva : le mot accablant d'affranchissement général fut prononcé, et retentit d'un bout de la colonie à l'autre. Aussitôt on vit les haines s'éteindre ou se suspendre ; les partis les plus opposés se rapprochèrent au signal du danger commun, et ce qu'on n'eût osé espérer peu de jours avant, les sang-

mêlés, revenus de leur engouement, ne virent plus dans les blancs que des hommes dont la prudence étoit seule capable de mettre un terme au torrent destructeur; et quiconque d'entr'eux avoit une propriété à conserver, se montra fermement disposé à seconder les mesures qu'ils prendroient pour le salut de tous. Telle étoit la disposition des esprits, à mon départ; et la prise de Saint-Marc n'étoit qu'un résultat qu'il étoit facile de prévoir.

Que le désespoir et l'ignorance des évènemens aient porté à cette affreuse extrémité les blancs, ces hommes qu'on voyoit depuis deux ans, successivement ruinés, avilis, désarmés, et réduits à un très-petit nombre, par la fuite ou la mort de la plus grande partie d'entr'eux; cela n'étoit que trop probable, dès qu'ils en trouveroient l'occasion. Mais les sang-mêlés! cette caste favorisée, et comblée jusque-là des bienfaits d'une patrie qui les adopta, et qui, ne considérant en eux que des hommes, a puni si sévèrement ses propres enfans d'avoir osé les méconnoître pour leurs égaux! Quoi! les mulâtres avoient-ils donc oublié leur nombre qu'aucun malheur n'avoit encore diminué, ces armées composées par eux seuls, avec lesquelles ils dominoient sur des provinces entières, et avoient asservi tous les blancs à leurs volontés? Oublièrent-ils que d'eux seuls dépendoit d'exciter, de calmer ou d'étouffer les insurrections de l'esclavage dans toute l'étendue de la colonie? Eux, si nombreux, si aguerris, ne pouvoient-ils donc réprimer un torrent qu'une poignée de blancs contint pendant si long-temps, et qui n'avoit enfin rompu ses digues que par un épouvantable concours de circonstances! Eh! quel avantage pouvoient-ils retirer de l'intervention des plus cruels ennemis de leur patrie, que la honte et l'infamie de les avoir appelés, ou au moins reçus! Sans doute, cette mesure étoit aussi peu nécessaire qu'elle est condamnable. Que pouvoient, en effet, faire pour eux

dans les hommes qui, à force de crimes et d'atrocités, les ont forcés à cette criminelle démarche, que des délégués fidèles de la république, dont eux seuls ont soutenu la gloire, quelques centaines d'étrangers débarqués sur leurs côtes, et dispersés dans une étendue immense? Qu'opérèrent-ils qu'ils n'eussent pu effectuer eux-mêmes? Qu'attendre d'une poignée de nouveaux défenseurs, après que des milliers de Français, envoyés par la république au secours de la colonie, avoient péri victimes de l'atroce perfidie des scélérats qui les employoient à réprimer et à combattre ouvertement des insurrections qu'ils fomentoient et favorisoient en secret? De quelle nécessité si urgente étoit donc le concours des Anglais, du moment que les blancs et les mulâtres, rapprochés par le danger commun, avoient déposé leurs haines réciproques, et avoient senti le besoin de se réunir pour faire face à l'ennemi qui les menaçoit également? Les deux tiers de la colonie étoient encore intacts, et quelque terrible que fût le fléau qui, après avoir englouti l'une de ses parties, faisoit craindre le même malheur aux deux autres, une coalition aussi imposante eût bien suffi pour arrêter et pour anéantir jusqu'aux germes d'un mal, dont le principe et la durée étoient dues à la désunion et aux haines excitées entre les hommes libres de Saint-Domingue; mulâtres et blancs eussent mis leurs propriétés à couvert, et auroient mérité l'approbation et même la reconnoissance de la France, dont ils auroient sauvé la plus belle et la plus importante des possessious, et qui, convaincue de l'existence réelle des pernicieux et sanguinaires desseins des agitateurs, eût voué leurs noms à l'exécration et à l'infamie. Mais qu'est-il au contraire arrivé? Tous les habitans de Saint-Domingue ne sont plus envisagés que comme des monstres d'ingratitude, des lâches, voués à une vengeance qu'ils ne peuvent éviter, et qui, pour être plus lente, n'en sera peut-être pas moins terrible; et l'on ne voit plus

et dont les intérêts paroissent avoir nécessité tout ce qu'ils ont fait, toutes les mesures qu'ils ont prises, quelles qu'elles soient. . . . . . On oubliera peut-être toutes les circonstances qui ont accompagné leur mission, pour n'appercevoir que les faits principaux ; et les hordes qu'ils ont soulevées et poussées à commettre mille forfaits, ne seront plus considérées que comme des êtres intéressans qu'ils ont rendus à la qualité d'hommes, et qu'ils n'ont fait que provoquer à une défense légitime contre les efforts de leurs anciens tyrans. . . . . . Le temps viendra, et n'est pas éloigné peut-être, où la république, si fière, si terrible à ses ennemis, au milieu du malheur et des embarras les plus extrêmes, saura bien les contraindre à la restitution de tout ce qu'ils lui ont enlevé : quel sera le résultat de la défection qui leur a livré Saint-Domingue ! . . . . Mais quel doit être aussi le digne prix de l'affreux enchaînement de crimes qui avoit placé des infortunés dans l'alternative cruelle de périr, ou de se jeter dans les bras de quiconque daigneroit les leur tendre et les sauver !

Les Anglais occupèrent paisiblement tous les points qui leur furent livrés d'un commun accord ; mais la modicité des troupes qu'ils avoient débarquées à Saint-Domingue ne leur permit d'avancer que très-lentement dans la conquête des lieux, que les forces du parti contraire rendit plus difficile. Le Port-au-Prince, où Polverel et Santhonax s'étoient retirés, et où ils se disposèrent à se défendre, formoit un point d'interruption. Au centre de leurs nouvelles possessions, ils formèrent un corps d'armée, dont les habitans de ces contrées, pleins de zèle et de confiance depuis l'arrivée des secours, composèrent la plus grande partie ; et tous les efforts furent dirigés contre cette ville, dont la conquête sembloit promettre le rétablissement de quelque tranquillité, et contre ses environs, où les moyens usités des commissaires civils avoient été fructueusement employés pour mettre les esclaves

des plaines voisines en mouvement. On y guerroya pendant quelque temps du côté de Léogane, tandis que d'autres détachemens, formés dans le sud, d'hommes des deux nations, donnoient également la chasse aux noirs soulevés du côté des Cayes et en quelques autres endroits.

Ce ne fut qu'au mois de juin suivant (vieux style) que les Anglais, qui avoient reçu du renfort de la Jamaïque, et soutenus d'une escadre, formèrent le siége du Port-au-Prince, qui se rendit à eux par capitulation, le 8 du même mois. Ce fut vraisemblablement d'après un des articles, ou par le consentement tacite des conquérans, que Polverel et Santhonax partirent à cette époque, pour la France, sur une corvette qui avoit été peu auparavant expédiée à Saint-Domingue, et abandonnèrent cette misérable colonie, après un séjour de neuf mois, qui coûta à la république française des trésors immenses, une armée entière, et la perte de la plus florissante des Antilles.

POST-SCRIPTUM.

Depuis l'époque où j'ai terminé cet exposé rapide des évènemens arrivés à Saint-Domingue, la renommée a publié, dans l'intervalle, quelques faits importans, dont je ne donnerai pas les détails qui sont parvenus jusqu'à moi, soit que j'aie appris à n'accueillir qu'avec une défiance extrême tous les bruits contradictoires qu'on répand sur les colonies; soit que je craigne de fatiguer le lecteur par des récits qui se ressemblent tous, et ne sont constamment propres qu'à affecter sa sensibilité, sans aucune espèce de dédommagement, ce sont toujours des massacres, toujours des incendies et d'horribles dévastations! Je me contenterai de rapporter sommairement deux évènemens principaux, dont la vérité est suffisamment et trop malheureusement constatée.

Ils acheveront de peindre les dispositions et l'esprit qui anime les innocens disciples des Polverel et des Santhonax : ils donneront la juste mesure des espérances que l'on doit conserver encore sur le rétablissement de cette colonie.

Lorsque les Espagnols se furent emparés de la ville du Fort-Dauphin, l'une des places fortes de Saint-Domingue, non éloignée de leurs frontières ; ils se hâtèrent de publier des proclamations, pour enjoindre aux habitans de la ville ou des plaines voisines, que le malheur des temps avoient forcés de s'éloigner, de rentrer dans leurs foyers sous un terme fixé, sous peine d'être déchus de tous leurs droits et privés de leurs propriétés. Toute protection et les plus flatteuses espérances étoient au contraire offertes à quiconque s'empresseroit d'obéir. Ces proclamations, répandues avec profusion, ne tardèrent pas à pénétrer dans toutes les villes des états-unis de l'Amérique, où des milliers d'infortunés, autrefois riches et opulens, manquoient de tout, et gémissoient au milieu des horreurs de la plus affreuse misère. Un rayon d'espérance vint adoucir leur situation douloureuse ; et tous ceux qui furent en état d'accéder aux offres des Espagnols, se hâtèrent d'en profiter. Environ huit cents malheureux, encouragés par l'idée riante de leur rentrée prochaine dans leurs propriétés, et par l'espoir d'être exempts d'une partie des maux qu'ils venoient d'éprouver sous un climat dont la rigueur avoit rendu plus pénibles les privations et les besoins auxquels ils avoient été condamnés, s'entassèrent sur trois bâtimens américains qui les conduisirent au Fort-Dauphin. . .

Arrivés depuis quelque temps dans cette ville, ils attendoient paisiblement l'exécution des promesses, qu'on leur avoit faites solemnellement, et dont la certitude les avoit déterminés à abandonner un asyle assuré; on va voir comment les Espagnols remplirent leurs engagemens . . . .

Depuis quelque temps des arrangemens et des ordres secrets

avoient fait approcher l'armée noire royaliste, de Jean-François, des murs du Fort-Dauphin, aux environs duquel il resta campé, sans qu'on en connût le but, et sans que cette mesure excitât la moindre défiance. Eh! qui eût pu prévoir une machination aussi infernale? . . .

Le.... juillet 1794 (vieux style), un prêtre espagnol, nommé Vasquès, curé de la paroisse espagnole *de la Havon*, qui se trouvoit au Fort-Dauphin, se rendit au camp de Jean-François, où il eut avec ce chef noir un colloque long et mystérieux.... Il rentra dans la ville, et ne tarda pas à être suivi par l'armée noire, qui fut silencieusement disposée dans les divers quartiers de la place: la garnison espagnole fut également mise sous les armes, comme pour passer en revue. Les victimes désignées étoient sans défiance: jamais sécurité plus profonde ne précéda et ne fut plus propre à favoriser la plus effroyable scène....

Le prêtre de l'éternel, Vasquès, chantoit pendant les préparatifs une messe solemnelle. Lorsque tout fut disposé, il sortit en habits sacerdotaux, et s'avança sur le perron qui précède la porte principale de l'église... C'est-là que le général Jean-François se présenta pour lui baiser la main. A ce signe fatal, un coup de sifflet se fit entendre, et aussitôt un essaim nombreux d'assassins remplit les rues, et s'empare de toutes les issues.... Un grand nombre des victimes dévouées à la mort, loin de s'effrayer de ces mouvemens, dont elles ignoroient le but, alloient innocemment au-devant du fer qui devoit les frapper. Une multitude étoit déja égorgée, que le reste ne savoit pas encore que c'étoit à eux qu'on en vouloit: le sang ruisseloit déja dans toutes les rues, où les assassins ne marchoient plus que sur des cadavres, lorsque les infortunés qui se trouvoient dans les maisons ignoroient encore le sort horrible qui leur étoit destiné. En vain quelques victimes non encore atteintes, d'autres déja percées

de mille coups, cherchent à fuir, et s'efforcent de pénétrer dans les rangs espagnols pour y chercher un refuge : des soldats féroces leur présentent leurs bayonnettes, les repoussent vers les bourreaux qui poursuivoient leur proie ; d'autres égorgent impitoyablement des malheureux qui imploroient leur assistance.

Bientôt ces tigres affamés de sang et de carnage, ne trouvant plus de victimes au dehors, pénètrent dans les maisons, et prolongent avec une nouvelle fureur cette scène épouvantable ; hommes et femmes, vieillards et enfans sont immolés sans pitié, et sans défense. La jeunesse et la beauté même ne purent trouver grace aux yeux de ces monstres impitoyables : la jeune et intéressante Deschamps fut atteinte d'un coup mortel, et elle expira à l'âge de dix-sept ans, sur les corps inanimés de ses parens, qu'elle avoit suivis pour partager leurs malheurs et de trompeuses espérances.

Les victimes qui cherchoient à éviter la mort, en sautant par les fenêtres, ou en se sauvant par les issues qui s'offroient à elles, ne faisoient que prolonger leur existence ou leur supplice quelques momens de plus, et n'échappoient aux premiers assassins, que pour tomber au milieu des nouvelles hordes qui gardoient trop bien les passages, pour que rien fût à l'abri de leurs recherches et de leur fureur. Leur rage homicide étoit telle, qu'ils méconnurent dans la mêlée, des hommes qu'il leur étoit ordonné d'épargner, et qu'ils donnèrent la mort à Dubuisson, blanc, adjudant général de leur chef Jean-François. Une garde espagnole de cinquante hommes fut à peine suffisante pour sauver la vie à Prieur, le seul français que les ordonnateurs de cette tragédie eussent jugé à propos d'exempter de la proscription.

De huit-cents Français, appelés au Fort-Dauphin, pour les égorger, quatorze seulement échappèrent à cet horrible massacre, les uns en se tenant étendus parmi les cadavres, comme s'ils

eussent reçu le coup mortel ; d'autres en se couvrant d'habits Espagnols qu'ils se procurèrent au milieu du tumulte, ou qu'ils dûrent peut-être à l'humanité de quelques Espagnols, moins barbares que l'universalité de cette nation atroce et infâme.

C'est ainsi qu'ils parvinrent à tromper la fureur de leurs bourreaux, et à s'éloigner de ce théâtre d'horreurs. Ils allèrent chercher un refuge au môle Saint Nicolas, où l'on sut par eux les détails de cet affreux évènement. O scélérats ! ô vous, qui imaginâtes les massacres de septembre, de Lyon et de la Vendée, comparez maintenant vos hauts faits avec ce complot exécrable, ourdi, long-temps avant l'exécution, avec une perfidie et une dissimulation dont la nation espagnole est seule capable, et reconnoissez vos maîtres !

J'ai dit ci-dessus que le quartier presqu'entier du Borgne, situé à douze lieues nord-ouest du Cap Français, étoit un des débris échappés aux massacres et à la dévastation; et je l'avois fait considérer comme une des ressources qui resteroient peut-être à la France. Vaine espérance ! cette contrée, mise au niveau de toutes les autres, n'offre plus maintenant que des cendres et des ruines !... Plus d'une année s'étoit écoulée depuis l'incendie du Cap, et le Borgne subsistoit encore presqu'intacte, au milieu du malheur général : ses habitans ne devoient leur salut, jusqu'alors, qu'à leur prudence et à leur union : mais le concours des Espagnols vint renverser les espérances dont on étoit en droit de se flatter pour l'avenir. Ils entrèrent au Borgne à cette époque, appellés secrètement, ou comme conquérans. Bientôt loin d'assurer la tranquillité de ce quartier, leur présence fut en quelque sorte, le signal des nouveaux malheurs. Peut-être les machinateurs des massacres du fort Dauphin ne furent-ils pas étrangers à cette nouvelle trame? De quoi la haine espagnole n'est-elle pas capable, pour anéantir les derniers débris d'une colonie, qui leur porta toujours ombrage !

Quoiqu'il en soit, le... septembre 1794, (vieux style), vit éclater une conjuration, dont l'explosion commença dans une extrémité du Borgne, et qui embrassa en un clin-d'œil, toute son étendue. Les habitans étoient sans défiance, accoutumés depuis long-temps, à vivre au milieu de tous les dangers, à dormir au milieu de leurs atteliers qui pouvoient d'un moment à l'autre devenir leurs assassins. Un renfort de troupes étrangères n'avoit fait que redoubler leur sécurité. Trente-deux de ces infortunés furent dans le premier instant, égorgés dans leurs maisons : l'alarme se répandit avec la rapidité de l'éclair ; les flammes qui brilloient au loin, furent le signal du danger commun ; mais elles servirent en même temps de signe de ralliement à tous les conjurés, disséminés dans les divers cantons de la contrée, et d'avertissement sur ce qui se passoit aux brigands des pays voisins. En vain les habitans, échappés au fer de leurs esclaves et aux flammes qui dévoroient déja leurs maisons, s'armèrent et tâchèrent de se réunir, pour conjurer l'orage. Le torrent devint bientôt tel, que réduits à un petit nombre, et épouvantés par le spectacle qui les environnoit, ils furent hors d'état de résister ; ils se retirèrent précipitamment vers les bords de la mer ; et ils se hâtèrent de mettre leur vie en sûreté, en se sauvant dans les bâtimens qui étoient en rade : dénués de toute ressource, sans moyens et sans subsistances, ces infortunés s'empressèrent de lever l'ancre, sans savoir encore à quelle contrée ils iroient demander un refuge.

Toute la fureur des noirs rassemblés tomba alors sur les troupes espagnoles. Soutenus par les brigands des pays voisins que l'espoir du pillage avoit attirés en foule, ils poursuivirent ces soldats débandés, et en tuèrent un grand nombre. Les flammes s'étendoient au même instant dans toute la contrée ; et les habitans fugitifs purent à loisir repaître leurs yeux de l'affreux spectacle de leurs maisons brûlées, de leur propriétés

anéanties, avant de perdre de vue cette côte malheureuse.

Les anglais, après s'être emparés de Jérémie, du Port-au-Prince, de Saint-Marc et du mole Saint-Nicolas, avoient étendu leur domination jusque sur leur territoire et sur les plaines opulentes qui en dépendent. Les Espagnols de leur côté, franchissant leurs frontières, s'étoient approprié tout ce qui étoit à leur convenance. Mais les noirs, rassemblés sous la conduite de divers chefs, tel que le mulâtre Rigaud, dans le sud, et Laveaux (1), que les commissaires civils avoient

(1) J'ai eu rarement occasion de parler de cet officier, homme nul, courtisan bas et dévoué des commissaires civils, de qui il attendoit son avancement, et propre, par sa flexibilité, quoique sans talens, à toutes les circonstances. Il présida, le 18 octobre 1793, à la tête de ses dragons, et d'une populace furieuse, à l'égorgement du malheureux Cagnon, de Labatut fils, et d'un grand nombre de gardes nationales à cheval du Cap, massacrés sans défense, et coupables d'être vêtus d'un uniforme jaune...... A l'expédition de la grande riviére, où il acquit personnellement de bien minces lauriers, il fit, de sang-froid, casser la tête à un chef mulâtre, nommé *Coco-la-Roche*, et à quelques prisonniers faits sur les noirs, qu'il ne prévoyoit pas devoir commander un jour. Très-complaisant et sans énergie envers le soldat; aussi vain et dur pour les malheureux, que pusillanime devant l'ennemi, il aggrava les infortunes des tristes habitans du Cap, par les traitemens les plus barbares et les plus insultans. Tel est l'homme que Polverel et Santhonax ont laissé derrière eux à Saint-Domingue, où se bornant à faire faire, par les hordes de noirs qui se sont rangées sous ses ordres, des incursions dans des campagnes ouvertes, et abandonnées par un ennemi trop foible pour les défendre, mais qui, resté maître des villes et des lieux fortifiés, fait des conquêtes faciles, à l'instar de celles de l'armée révolutionnaire dans la Vendée..... Il écrivoit dernièrement, dans sa correspondance officielle, en parlant de Labatut père, de l'infortuné jeune homme, qu'il fit ou laissa massacrer, habitant riche de la Tortue : » Labatut

laissé dans le nord et l'ouest, avec le titre de gouverneur général, ne les laissèrent pas long-temps tranquilles possesseurs de leurs conquêtes; ils ne cessèrent de les harceler et de faire sur eux des incursions subites et inattendues, dont le résultat fut toujours la ruine d'une partie au moins des contrées qu'on s'efforçoit inutilement de préserver de leurs ravages et de leur fureur. Aujourd'hui, c'étoit un quartier, demain, c'étoit un autre. Enfin les Anglois, trop foibles en forces, pour une étendue de pays aussi considérable que celle qu'ils occupoient; accablés d'ailleurs par les maladies, occasionnées par les influences d'un climat destructeur, jointes aux fatigues d'une guerre pénible et continuelle, ne purent long-temps résister à un ennemi agile, et qui ne les laissoit pas respirer un moment. Il fallût bien se résoudre, après de longs et inutiles efforts, à abandonner les campagnes, et à se replier de proche en proche jusque dans les villes et les lieux fortifiés, situés sur les côtes maritimes, où, recevant des secours des colonies anglaises, ils ont tenu ferme jusqu'à ce moment, contre toutes les entreprises des noirs, qui ont vainement tenté jusqu'ici, de les en débusquer : mais qui, en s'emparant des plaines adjacentes, les ont réduites, selon leur coutume, à un état qui en rend désormais la conquête inutile. Tel est le point de vue sous lequel il faut envisager ce que l'on raconte des succès des Français à Saint-Domingue.

» connoissant les besoins de l'armée républicaine, se hâta de faire » préparer tous les vivres qu'il pût rassembler sur ses habitations, » et les envoya dans les camps, à ses frais. Humain envers ses » noirs qui le chérissent, il leur déclara qu'ils étoient tous libres, » et parvint à les attacher à leurs travaux ordinaires, en leur aban- » donnant le tiers des revenus; mais il est aristocrate...... » Les représentans qui vont à Saint-Domingue, sont chargés de remettre au *brave* Laveaux le brevet de général de division !

FIN.

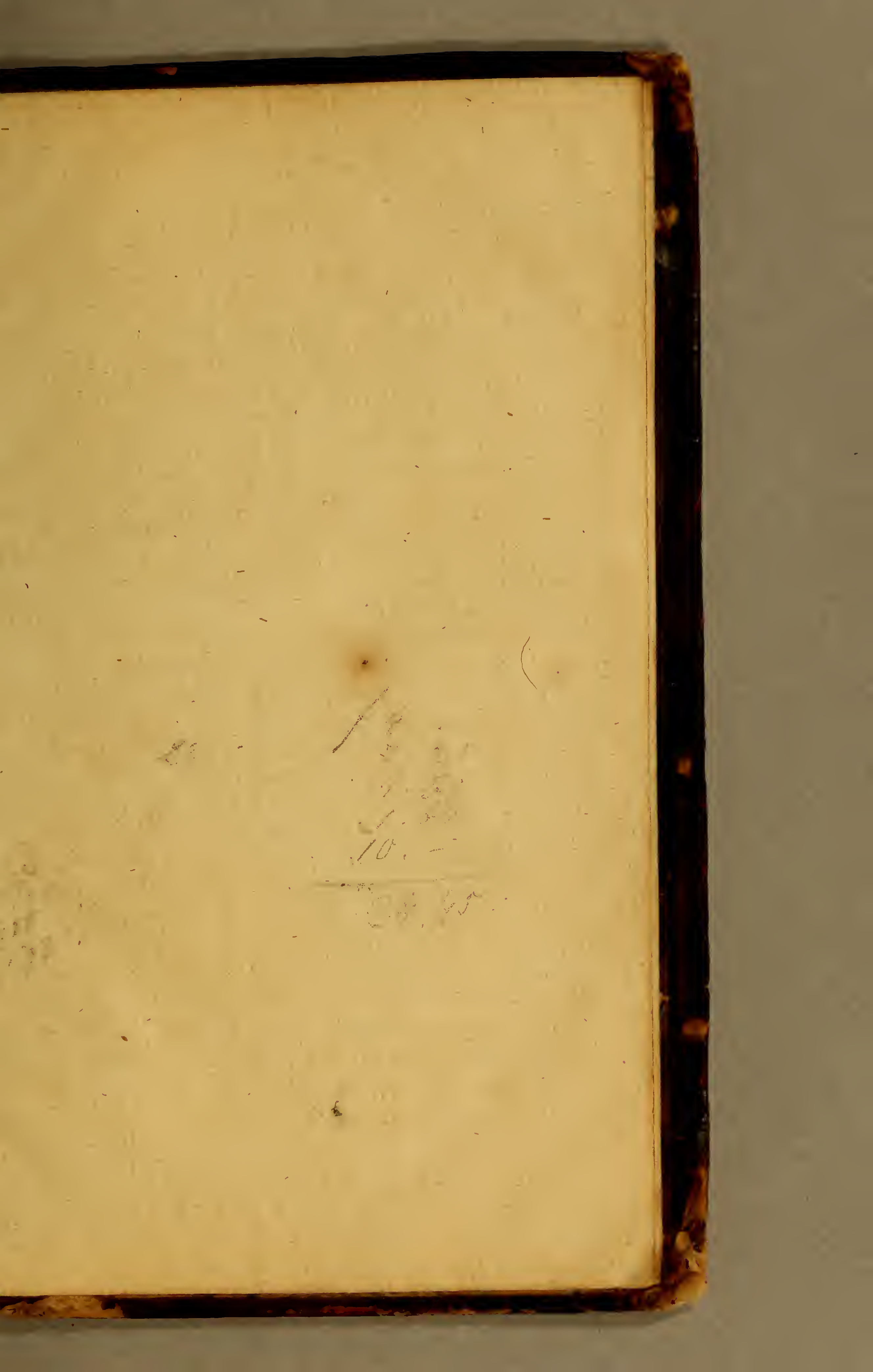
TABLE

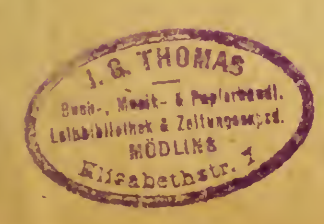
ET SOMMAIRE DES CHAPITRES.

HISTOIRE

DES DÉSASTRES DE SAINT-DOMINGUE.

Fin de la Table.




J. G. THOMAS
Buch-, Musik- & Papierhandl.
Leihbibliothek & Zeitungsexped.
MÖDLING
Elisabethstr. 7





